هكذا من الأصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 400 — 28 PAGES — SAMEDI 8 JUILLET 1978

Avec ou sans les Britanniques

L'Europe est prête à lancer une nouvelle version de l'Airbus

(Lire page 10 l'article de JACQUES ISNARD.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 22 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS -- CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Aggiornamento législatif en Espagne

Les *députés* **espagnols, en inscrivant jeudi 6 juillet l'abolition de la peine de mort dans l'avant-projet de Constitution, ont illustré de manière éclatante l'extraordinaire mouvement de** ***libéralisation que connaît leur*** **pays depuis deux ans. Cette proposition, qui doit, comme le reste de la Constitution, être soumise aux sénateurs, puis, à l'automne, à un référendum, permet de mesurer le chemin parcouru** ***depuis que le roi Juan Carlos*** **et son premier ministre, M. Adolfo Suarez, ont commencé à s'attaquer à l'édifice législatif du franquisme. L'Europe se souvient qre la méthode cruelle du garrot a été appliquée jusqu'en mars 1974** ***et que cinq « terroristes »*** **avaient encore été fusillés en septembre 1975.**

Il reste tout de même une exception, et de taille, à la règle ainsi fixée : l'abolition de la peine de mort ne s'applique pas aux juridictions militaires. Or c'est précisément pour des délits relevant des tribunaux de l'armée qu'ont eu lieu les dernières exécutions. Les actes de terrorisme des militants de l'organisation séparatiste basque ETA, qui se multiplient à nouveau en raison de conflits internes, des provoca*tions de l'extrême droite et du* **blocage de la situation politique en Euzkadi, risquent de poser un délicat problème aux autorités militaires chargées d'en juger. Appliqueront-elles la loi ou se soumettront-elles à l'évolution des** ***esprits ? La révision du code de justice militaire,*** **déjà entreprise par le gouvernement, est plus urgente que jamais.**

Le vote des députés a été une surprise : le parti gouvernemental, l'U.C.D., avait combattu en commission l'abolition. Il l'a soudainement approuvée en séance plénière. Il s'agissait vraisemblablement d'une manœuvre tactique de M. Suarez, habile à maintenir en haleine une opinion publique ***déjà blasée. Le gouvernement*** **n'avait-il pas dès le mois d'avril annonce un projet de loi qui supprimait la peine capitale et la remplaçait par quarante années de réclusion ?**

Les députés ont également décidé jeudi de fixer l'âge de la majorité civile à dix-huit ans. Le parti gouvernemental, là encore, a étonné, puisqu'il n'avait retenu en commission que le principe des droits politiques, en ***particulier le droit*** **de vote, à dix-huit ans. Les députés de l'U.C.D. ont-ils été sensibles à l'argument présenté par les socialistes, selon lequel il est absurde qu'un jeune homme âgé de dix-huit à vingt et un ans puisse** ***être élu maire*** **mais demeure sous l'autorité de ses parents ? Leur ralliement à l'amendement socialiste est une nouvelle illustration du « consensus » existant dans la classe politique.**

Seules l'Alliance populaire (droite) et la gauche basque rompent ce bel ensemble. Le parti de M. Fraga Iribarne s'est abstenu sur la peine de mort et a voulu lier les mains d'avance aux députés sur la question de l'avortement en faisant inscrire dans la Constitution le « droit de tous à la vie ». Cette disposition pourrait permettre de déclarer incons*titutionnelle toute légalisation* **de l'interruption volontaire de grossesse. La gauche basque pour sa part persiste à refuser en bloc un avant-projet qui méconnaît, selon elle, les aspirations profondes du peuple d'Euzkadi.**

L'U.C.D. et le parti socialiste, dont les négociations quasi permanentes ont permis d'aboutir à des compromis sur presque toutes les grandes questions, ne semblent pas se soucier outre mesure de ces fausses notes. Les centristes, les socialistes et aussi les communistes sont d'accord au moins sur un point : la nécessité d'adapter la loi à la réalité espagnole d'aujourd'hui.

LIRE PAGE 4

LES ILES SALOMON ACCÈDENT A L'INDÉPENDANCE

L'accord monétaire entre les Neuf sera mis au point avant octobre

- ***Le Fonds de réserve serait doté de 26 milliards de dollars dont une partie en or***
- ***La marge de fluctuation serait calculée par rapport à un « panier » de monnaies***

Le plan de relance de la coopération monétaire entre les Neuf, mis au point par le chancelier Schmidt et M. Valéry Giscard d'Estaing, a été accueilli avec réticence à Brême par la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, mais accepté par les cinq autres partenaires de la C.E.E. Une ***déclaration officielle de Bonn*** **parlait vendredi matin d'un « large accord » qui « ferait l'objet de décisions détaillées » très prochainement et permettrait de « stabiliser les taux de change du dollar ». La délégation française annonçait de son côté vendredi midi que l'accord serait mis au point par les ministres** ***des finances des Neuf*** **avant** ***octobre pour*** **être approuvé au prochain conseil européen. Il entrerait en vigueur en janvier pour deux ans, un Fonds monétaire européen étant mis en place à partir de 1981.**

Le plan comportera trois dispositions essentielles : le maintien de la marge actuelle de fluctuation monétaire à l'intérieur du « serpent » (2,25 %), mais cette marge se calculera ***par rapport à un « panier » de monnaies européennes*** **(fortes ou faibles), ce qui aboutira à élargir la fluctuation possible entre monnaies extrêmes ; le rôle de l'unité de compte européenne sera renforcé, grâce notamment — troi*sième élément*** **— à une forte dotation du Fonds de réserve européen (26 milliards de dollars), de nature à décourager les** ***spéculateurs. Ce*** **Fonds pourra consentir des crédits à long terme aux Etats dont la monnaie serait attaquée.**

De nos envoyés spéciaux

Brême. — Comme prévu, c'est la relance de la coopération monétaire des Neuf, mise en sommeil depuis plus de dcux ans, qui a été le thème majeur de la réunion. Les chefs d'État ou de gouvernement et le président de la Commission européenne en ont délibéré, jeudi soir 6 juillet, seuls, sans la présence de leurs ministres des affaires étrangères, sur la base d'un schéma conçu p..r les Français et les Allemands. Leurs délibérations se sont achevées vers minuit ; comme si l'affaire était suffisamment mûre — *ou du moins comme* si l'élimination des divergences techniques leur apparaissait secondaire, — ils ont décidé, contrairement à ce *qui était initialement prévu*, de ne pas réunir de groupe d'exp...s durant la nuit.

« Les entretiens ont été positifs sur le plan de la recherche de la cohésion monétaire. Un texte décrivant les grandes lignes de l'arrangement sera publié à l'issue de la session », déclarait alors M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, ajoutant que le texte en question, qui *servira de base aux travaux* des institutions européennes au cours des prochains mois, correspondait, en fait, au projet franco-*allemand récemment adopté* à Hambourg.

PHILIPPE LEMAITRE et MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 25.)

Les négociations sur les salaires

- **Fonction publique : la plupart des syndicats approuvent le compromis**
- **Secteur privé : dix-huit accords conclus en cinq semaines**

Le premier accord important de salaires de 1978, celui de la fonction publique, a été approuvé par la majorité des organisations syndicales. La Fédération de l'éducation nationale, puis les fédérations de fonctionnaires C.F.T.C., C.G.C. et autonomes, ont accepté, le 6 juillet, le compromis auquel Force ouvrière s'était déclarée favorable le matin même.

Dans le secteur privé, dix-huit accords intéressant le salaire minimum d'environ 1 700 000 travailleurs ont été réalisés en cinq semaines dans différentes branches de l'industrie. Les représentants patronaux de l'Union des industries métallurgiques et minières et ceux des fédérations nationales de « métallos » ont repris, vendredi matin 7 juillet, leurs négociations, qui semblent en bonne voie, en vue de la mise au point d'une garantie annuelle de ressources.

L'accord qui vient d'être acquis dans la fonction publique de façon relativement rapide contraste avec la lenteur des discussions engagées ailleurs, soit dans le secteur nationalisé, soit dans le secteur privé. Le gouvernement semble avoir voulu débloquer les négociations dans le domaine où li est le plus directement responsable. Non seulement pour redonner à ses promesses électorales un crédit qui avait passablement failli, mais aussi pour éviter une accumulation de déceptions de nature à préparer une « explosion sociale » après les vacances.

M. Barre a calculé au plus modeste prix les concessions accordées aux quelque quatre millions de personnes, actives ou retraitées, *englobées* dans les diverses catégories des personnels de l'Etat, des collectivités locales et assimilés. Ce n'est donc pas *« sans de nombreuses réticences »*, pour reprendre le mot de iR C.G.C., que les organisations de fonctionnaires ont accepté, à l'exception de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les dernières propositions gouvernementales : si elles maintiennent le pouvoir d'achat avec des ajustements trimestriels refusés en 1977, elles ne garantissent son amélioration (environ 4 %) que pour les petites catégories et certains salaires de début de carrière.

J. R.

(Lire la suite page 25.)

Accalmie et tractations politiques à Beyrouth

Le calme précaire qui s'est instauré à Beyrouth ***jeudi matin*** **se maintenait ce** ***vendredi 7 juillet*** **en fin de matinée, après une nuit consacrée à des contacts à tous les niveaux visant à convaincre le président libanais, M. Elias Sarkis, à revenir sur sa décision de démissionner. Ces efforts semblent avoir abouti au « gel » de la démission en attendant la visite, qualifiée de « décisive », que le chef du gouvernement libanais, M. Hoss, doit faire à Damas incessamment.**

En Israël, les autorités qui paraissent vouloir fixer ***de nouvelles limites à l'action de la Syrie au Liban,*** **ont fait savoir vendredi matin que leurs troupes station*nées au Golan avaient été placées*** **en** ***état d'alerte.*** **Les unités déployées à la frontière libanaise ont été renforcées.**

A Damas, la presse syrienne lance ce vendredi une sévère mise en garde aux forces du Front libanais, affirmant que la Syrie « ne pourra pas rester les bras croisés devant les conspirations de bandes armées de traîtres ».

Lire page 3 les articles de *Dominique Pouchin et Lucien George*

L'agonie

par MAURICE DUVERGER

« Si les chrétiens du monde entier soutenaient leurs coreligionnaires au Liban comme les juifs du monde entier soutiennent les leurs en Israël, le massacre de Beyrouth prendrait fin et nous retrouverions l'indépendance. » Cette phrase d'un exilé parisien résume l'illusion de ses compatriotes qui les a entraînés dans l'engrenage infernal où ils sont aujourd'hui broyés. Les chrétiens du monde entier ne soutiennent pas leurs coreligionnaires du Liban. Ce pays n'est pas la terre sacrée de leurs ancêtres, le foyer central de leur foi. Ils n'ont pas connu le génocide hitlérien. Ils n'éprouvent pas la sourde angoisse de son recommencement, qui porte les juifs du monde entier à considérer Israël comme un refuge, comme une terre qui peut les délivrer de la persécution et de l'humiliation.

Les dirigeants politiques de l'Occident ne bougeront pas plus que les chrétiens du monde entier devant la nouvelle tragédie libanaise. Ils prononceront probablement de bonnes paroles : comme en 1968 devant la tragédie de en 1956 devant la tragédie de Budapest, comme en 1968 devant la tragédie de Prague. Mais ils resteront passifs comme alors. Aucun d'entre eux n'est disposé à soutenir la partition d'un Liban chrétien qui créerait pour tous autant *de difficultés* que l'Etat d'Israël. Celui-ci peut difficilement venir au secours de ses alliés. Comment le faire sans franchir le cordon des troupes des Nations unies ou sans attaquer directement la Syrie ?

En se plaçant sous le protectorat des Israéliens, les milices de MM. Gémayel et Chamoun sont en train de détruire le fondement même d'une nation qui reposait sur la co-existence des chrétiens et des musulmans, et qui n'a pas d'autre base possible. Appeler les Syriens à l'aide contre des Palestiniens qui voulaient faire la loi, cela pouvait se comprendre : il s'agissait alors de paralyser des musulmans extrémistes par des musulmans plus modérés. Chercher contre ces alliés d'hier l'appui d'un Etat que la plupart des musulmans considèrent comme leur ennemi, c'est rendre impossible tout accord entre les communautés qui composent la nation libanaise.

Ceux qui rêvent de lui substituer un petit Liban chrétien poursuivent un objectif irréalisable. A part les Israéliens, nul ne veut d'une telle solution.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR — Sport dangereux

On vient de procéder en Chine à la publication d'un texte inédit du président Mao dans lequel ce dernier résumait le droit du peuple à critiquer les Grands par cette formule magique : « Il faut oser toucher le cul des tigres. »

Voilà un programme bien alléchant ; cela dit, toucher au cul des tigres est un sport particulièrement dangereux dans certains pays. Ainsi, ceux qui ont tenté de toucher au fondement politique d'hommes comme MM. Brejnev ou Videla (pour ne citer qu'eux) savent bien ce qu'il en coûte de mettre la main au culte de la personnalité.

C'est pourquoi il faut toujours saluer le courage de la main de la liberté, où qu'elle se trouve, en espérant qu'un jour le cul du tigre finira bien par tomber dans la gueule du loup.

BERNARD CHAPUIS.

Deux feuilletons pour l'été

Paradis des milliardaires et des hippies, la Californie n'a cessé d'inspirer écrivains ou cinéastes. Après tant d'autres, Alistair Mac Lean, auteur de nombreux livres à succès, en a fait le cadre du récit à la fois policier, d'aventures et de science-fiction, dont le Monde *commencera la publication en feuilleton dans son numéro daté du 11 juillet.*

Une menace de destruction totale pèse sur le plus prospère des Etats de l'Union. Elle est le fait d'un géant mégalomane, jouant avec une intelligence consommée sur les nerfs d'une population qui, depuis le séisme de 1906, vit toujours plus ou moins dans la hantise d'un nouveau cataclysme. Enlèvements, vols de combustible nucléaire, ne sont que les hors-d'œuvre d'un récit haletant, ponctué d'explosions de toutes sortes, et dont l'humour n'est jamais absent.

L'humour, il est encore plus présent dans l'autre feuilleton que le Mor.de va offrir à ses lecteurs, à partir du 11 juillet également, pour lutter contre la mélancolie naturellement engendrée par un été pourri. Feuilleton d'un autre genre, puisqu'il s'agit d'une bande dessinée pour adultes qui met en scène la Famille Oboulot en vacances. La frénésie de consommation vacancière, le stakhanovisme du congé, les paradis dérisoires, les modes, les menus « touristiques » : rien de la quotidienneté de l'été n'échappe à Jean-Marc Reiser.

Inutile de présenter l'auteur qu'a révélé Charlie-Hebdo. *Depuis quelques années son nom s'est imposé comme celui d'un des témoins les plus corrosifs de notre époque de grandes et de petites lâchetés, encore que l'ironie de son trait et la férocité de ses textes laissent toujours percer un sentiment dont on ne sait pas trop s'il relève de l'indulgence ou d'un secret attendrissement.*

CHRONIQUE DU GHETTO DE VARSOVIE

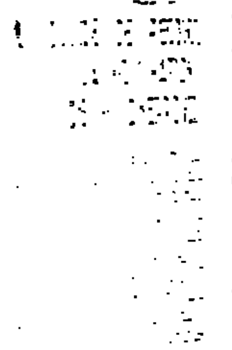
Un monument à la souffrance humaine

« Tu n'es pas un homme, tu n'es pas un animal, tu es un juif », glapissaient les Allemands aux oreilles d'un de leurs souffre-douleur privilégiés *quelques mois* après la prise de Varsovie, en septembre 1939. Dès l'hiver, Emmanuel Ringelblum entreprit de consigner avec soin les affronts, outrages en tous genres, puis bientôt les tourments ingénieux, quotidiens, pratiqués avec une science cruelle par ceux qu'il nomme d'une ironie amère les « *seigneurs* et maîtres ». Historien, militant sioniste, universitaire de gauche, il porte sur le drame le regard passionné du lutteur, mais aussi celui beaucoup plus minutieux du mémorialiste, bien qu'il entende chaque jour les hurlements des victimes.

Certes, il n'assista pas toujours personnellement aux crimes des envahisseurs notés dans sa « Chronique ». Beaucoup de récits lui arrivent de seconde main, expriment *alors les hantises, les terreurs, les* espoirs insensés de l'inconstante rumeur publique. Ils n'en corroborent pas moins dans le détail ses expériences les plus directes et forment avec elles un témoignage terrifiant sur le calvaire des juifs, *mais d'une probité rare puisqu'il* pousse la vérité jusqu'à rendre justice aux occupants, lorsqu'il s'en rencontrait de charitables. En avril 1941, il écrivait encore, quand les cadavres de ses frères jonchaient déjà les rues du ghetto : « Pris isolément, les Allemands se conduisent souvent avec humanité. »

GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 5.)



Le Monde

idées

RELIGION

L'EXCÈS DU MAL

par JEAN LACROIX

LE problème du mal est le plus tragique qui se pose à l'humanité. Philippe Nemo, après un remarquable ouvrage sur Dieu, *l'Homme structural, en 1975*, le continue en affrontant la question du mal dans un nouveau livre, *Job et l'excès du mal*, qui surprend et passionne à la fois. Il analyse directement le Livre de Job sans la Bible si l'on peut dire, sans passer par les commentaires et les doctrines. En réfléchissant sur Job, il trouve une figure originale de la révélation. Il montre que la critique moderne de la religion à partir de la technique n'a aucune valeur, même et surtout quand on l'étend aux rapports humains, ensuite il montre que tout repose sur l'opposition du bien et du mal. Il ne parle pas des souffrances qu'engendre l'injustice sociale, mais de cette souffrance intime, qui concerne tout le sens de l'existence, et qui constitue l'angoisse. Son étude, qui peut sembler écrite en diagonale, alors qu'elle est parfaitement construite en fonction de textes toujours cités et explicités, est la plus forte et la plus prenante qui soit.

La souffrance de Job se résume dans le mot angoisse. Qu'il fuie ou reste sur place, il est assailli par la colère de Dieu, qui a fait de lui sa cible. Il n'est pas seulement abandonné, *mais « saturé d'outrages »*. Sa personnalité est profondément altérée : il est devenu « autre ». Ses amis, Elephaz, Bildad et Cophar, lui répètent que ce ne peut être que le résultat du « péché », qu'il a perdu la « sagesse » à la fois morale et religieuse. Un quatrième et tardif interlocuteur, Elihou, lui dit même que l'orgueil dont il fait preuve en s'affirmant innocent est encore plus grave que la transgression de la loi. Je parle d'expérience, lui dit Elephaz, *tandis que tu* en manques. Mais cette prétendue expérience relève d'une simple tradition humaine. Pour eux, Dieu est un justicier terrifiant, il est la Loi même. L'homme impur est celui qui brave Dieu et la *foi. Le mal est né des faux* pas accomplis par l'homme sur le chemin que la Loi lui trace. *« C'est l'homme qui engendre la peine, comme le vol de l'aigle recherche l'altitude. »*

A la transgression répond le châtiment. Mais la peine est fondée sur une justice distributive qui récompense les bons aux dépens des méchants. Elle éternise le monde tel qu'il est. La justice divine et l'ordre de la Loi enferment l'homme dans *l'unicité d'un monde sans dehors* ni envers. Que Job se croie toujours innocent ne peut s'expliquer que par une sorte d'analyse de son inconscient. Ses amis en somme veulent installer Job dans le bavardage et l'affaire*ment d'une « technique » inspi*rée au monde par Dieu, et Nemo insiste sur l'homologie de cette entreprise réductrice avec les procédés de la psychanalyse.

« Pourquoi me fais-tu souffrir ? »

Job n'en continue pas moins d'affirmer son innocence. Le mal est devenu pour lui quelque chose qui excède la loi du monde. Non seulement il n'a pas péché, mais il s'est surpassé. Son équilibre s'appuyait sur un sol ferme. Ce sol s'est dérobé. Quand il cherche à y prendre appui, il ne trouve plus que le néant. Ce néant, plus consistant qu'un soc, est le Maître. Le Mal ne vient donc pas du monde, mais d'un au-delà : il est l'*Autre* du monde. Ce qui le caractérise, c'est cet excès du mal d'où naît l'angoisse, et l'analyse de cet excès du mal va devenir le procès de Dieu.

Aucune faute ne mérite une peine infinie, aucune innocence un bonheur infini. Pour Job, le fait qu'il soit innocent ou coupable ne change rien. Le Mal fait tomber dans un abîme, au-delà de l'angoisse même, et cet abîme c'est le néant, le roc, le Maître. Toute technique, tout savoir, tout pouvoir humains sont démentis par Dieu. La seule loi de Dieu est de laisser, ou de faire jouer, le désordre du monde, et le monde ploie sous la loi du Mal. Le malheur des innocents les conduit à travailler pour les méchants, et les gens heureux sont souvent ceux qui savent tourner a leur avantage les prétendues lois du monde. N'y aurait-il pas alors une existence plus vraie que le monde et qui consisterait dans une éternité de souffrance, dans un véritable *enfer ? Job en vient ainsi* au problème suprême, au face-à-face avec le Mal.

Là-haut, il n'y a rien, mais la contingence même, le caprice qui peut, à son gré, laisser déployer ou retenir le monde. Ce capricieux, celui qui décide, ne peut donc être qu'intention. Job va lui poser les questions les plus directes : *« Pourquoi me fais-tu souffrir ? »*

Le voici en relation directe avec Dieu, par cette partie de son être que Nemo appelle « âme ». Il veut savoir si l'intention de son propre être peut coïncider avec celle de Dieu. *« Indique-moi pourquoi tu me prends à partie ? »* Comment peux-tu être la source du Mal ? Ontologiquement, c'est le débat entre le moi et le Mal qui est premier. Job parle librement à Dieu pour l'amener à se révéler lui-même, pour sonder son intention. L'excès du mal est un révélant. *« Je parlerai pourtant sans le craindre, car je ne suis pas tel à mes yeux. Je veux faire à Dieu des remontrances. »*

Dans cette confrontation, Job espère le salut. Il fait voler en éclats toute procédure. Dieu se tient hors du monde, dans l'attente de notre âme. Il est à la fois juge, témoin, accusé et défenseur. Il est l'Autre, que Job poursuit dans ses derniers retranchements, espérant unir les intentions. *« Je prends ma chair dans mes dents — je place ma vie dans mes mains — il peut me tuer : je n'ai pas d'autre espoir — que de défendre devant lui ma conduite. — Et cela même me sauvera — car un impie n'oserait comparaître en sa présence. »*

Ce que Job attend, ce n'est pas que nous nous accordions avec une loi, qui ne serait qu'un moyen, une « technique » nous conduisant à une fin, à la béatitude. C'est qu'il reçoive de Dieu une réponse à la mesure de l'absurdité de l'horreur : « *une réponse eschatologique* » qui recueille tout. Il faut que son intention et celle de Dieu coïncident. Son horizon ultime est l'Autre du monde. Dieu peut en quelque sorte être atteint, au moins pour dialoguer, bien qu'il soit le Tout-Autre, puisqu'il est dans l'attente de notre âme, qu'il connaît dans une absolue transparence.

Ce que Job vise donc, c'est un bien que l'âme même de Dieu attend autant que la nôtre. Si nous pouvions l'atteindre par nos œuvres, la béatitude ne serait pas la béatitude : elle doit dépasser tout ce que nous pouvons connaître et désirer. « *Seul l'excès de béatitude répondra à l'excès du mal. Il ne s'agira pas proprement pour Dieu d'effacer le mal donné, mais de se montrer, par la béatitude donnée à l'excès, à la mesure de l'immensurable excès du mal.* »

Job a posé la vraie question : à Dieu de répondre. Il demande à l'homme comme l'homme demande à Dieu, il prie l'homme comme l'homme prie Dieu, il attend l'homme comme l'homme attend Dieu. Il a renvoyé la souffrance et l'angoisse aux hommes comme lui-même est souffrant et angoissé. Dieu, le mal et l'homme nous sont révélés ensemble, en tant qu'ils existent l'un par l'autre, l'un en même temps que l'autre. Mais Dieu dit aussi que le monde est à jamais incompréhensible à l'homme. Il nous appelle seulement à rejoindre son Intention, dans l'obscurité d'une visée que nous ne saurions éclairer et qui ne peut être que l'excès du bien, la véritable et incompréhensible béatitude infinie.

Dans la dernière partie de son livre, Nemo à la fois utilise Heidegger et le critique. Il l'utilise pour être celui qui a le plus vigoureusement dénoncé la nature technicienne de la pensée moderne, *il le critique* pour n'avoir pas saisi que la vraie différence ontologique était celle du bien et du mal. Kierkegaard l'avait compris, qui montrait que le jugement de l'histoire n'est rien : *« le jugement dernier juge l'histoire »*. Job a découvert un Dieu qui expose l'homme à l'excès du mal pour le préparer à l'excès du bien. Peut-être une obscurité subsiste-t-elle dans l'ouvrage de Nemo ? Dieu est-il le vrai créateur de cet « excès du mal » pour mettre l'homme à l'épreuve ? Le mal tombe-t-il de Là-Haut, de l'Autre ? C'est sans doute ce qu'éclairera le prochain volume de Nemo, qui remontera ainsi à la plus profonde source de sa pensée.

★ *Job et l'excès du mal*, par Philippe Nemo. Editions Grasset. 1978, 247 p., 48 F.

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Dans *Bienheureuse Insécurité*, Alan Watts raconte l'histoire persane suivante : un sage vient frapper à la porte du paradis. De l'intérieur la voix de Dieu demande : « *Qui est là ?* » et le sage répond : « *C'est moi.* » « *Dans cette maison*, lui dit alors la voix, *il n'y a pas de place pour toi et moi.* »

Aussi le sage s'éloigne-t-il et part-il méditer profondément cette réponse pendant de nombreuses années. Il revient frapper une deuxième fois, et la même voix lui *repose la même question à laquelle* le sage répond encore une fois : « *C'est moi.* » La porte demeure close. Une décennie s'écoule avant qu'il ne tente une troisième fois sa chance. A peine a-t-il frappé que la voix l'interroge à nouveau : « *Qui est là ?* » et le sage répond : « *C'est toi-même.* » Alors seulement la porte s'ouvre.

⁂

Julien Green, dans son *Journal*, rapporte l'histoire classique (dans *les milieux catholiques*) *de l'homme* qui, en ayant assez de son sort, veut se choisir une croix différente. Le Seigneur lui en fait voir de toutes sortes et, si je puis dire, de tous les modèles. Veut-il celle-ci ? Non, elle est trop grande et par conséquent *trop lourde. Il y en a beaucoup* d'autres... L'une d'elles, toute petite, retient un instant son attention, mais par une sorte de pudeur, il l'écarte : elle est vraiment insignifiante. S'il en faut une, qu'elle soit un peu plus sérieuse. Ah ! il en voit une, là-bas, de grandeur raisonnable, ni trop lourde ni trop légère. Elle lui convient tout à fait. « *C'est précisément la tienne*, lui dit le Seigneur, *celle que je t'ai donnée de toute éternité.* »

ROLAND JACCARD.

LES ANABAPTISTES

par JEAN-MARIE MAYEUR

L'IMPORTANCE des non-conformismes religieux et de la réforme « radicale » est de plus en plus reconnue. Olivier Lutaud (1) consacre à Winstanley, dont le nom fut récemment révélé au grand public par le cinéma, une thèse littéraire, qui fait une large place à des textes souvent inaccessibles. Elle éclaire le radicalisme des « diggers » (« bêcheux »), ces paysans pauvres qui à l'appel de Winstanley, le 1er avril 1649, occupèrent des communaux et se mirent à piocher le sol. Dans ce livre d'accès difficile, foisonnant de références et de réflexions, O. Lutaud fait revivre un puritanisme révolutionnaire accordé non pas, comme l'avait dit Weber, au capitalisme, mais à l'utopie sociale et au socialisme.

C'est à l'anabaptisme pacifique, souvent confondu à des fins polémiques avec les *révolutionnaires religieux*, que s'attache Jean Séguy, dans un gros ouvrage sur les Assemblées anabaptistes-memnonites de France (2). Etude minutieuse d'un groupe qui, né au seizième siècle, atteint aujourd'hui environ deux mille membres baptisés, menée avec la patience de l'entomologiste.

Les premiers chapitres offrent un récit des destinées de l'anabaptisme en Alsace et en Lorraine jusqu'à la Révolution. Une évolution remarquable transforme un groupe radical de protestation laïc « *en fraternité, puis en corps ecclésiastique de type sectaire, pour finir en minorité ethnique gouvernée par des spécialistes du culte* ». De Voltaire à Erckmann-Chatrian, l'anabaptiste incarne l'homme simple et vertueux, qui connaît le bonheur à la campagne, le cultivateur raisonnable cher aux physiocrates. Les anabaptistes français furent en effet des agriculteurs modèles, refoulés par la persécution dans des régions peu fertiles, contraints à innover comme à répondre au défi d'une nature hostile.

Des agriculteurs progressistes

Cette agriculture se caractérise par le fermage, qui découle de l'in*terdiction de posséder, par le re*cours à une main-d'œuvre généralement familiale, par l'association de l'élevage et de la culture intensive de vastes surfaces. Ces agriculteurs progressistes vendent une partie importante de leur production et, faute d'acquérir des terres, placent leurs bénéfices dans l'élevage.

Réussite économique d'un côté, de l'autre permanence d'une sous-culture et isolement du reste de la société. S'interrogeant sur les liens entre religion et vie professionnelle et sociale, J. Séguy se refuse à distinguer des réalités étroitement unies dans les faits. La secte informe une culture et suscite une société, la culture est porteuse d'une religion. Le groupe anabaptiste se définit par ses aspirations religieuses, dans la mesure où il ne sépare pas le domaine religieux du profane, et dans la mesure où la réalité vécue ne le lui permet pas.

L'évolution du baptême

Les croyances des memnonites ont eu leur part à la réussite dans le *domaine agricole*, mais par la médiation des intermédiaires politiques et économiques qui ont fondé cette structure fortement imbriquée qu'est la « *nation anabaptiste* ». La réussite memnonite intervient à l'heure de la « révolution agricole ». Les princes, les seigneurs, les bourgeois de l'Alsace et du pays de Montbéliard font appel à la main-d'œuvre memnonite, forte d'un double atout : les familles nombreuses, la nécessité d'innover. Au sein de cette situation, l'éthos religieux de l'anabaptisme, qui est invite à la rupture et à la création, trouva à s'exprimer. Jean Séguy n'observe pas chez les memnonites l'assimilation de la réussite professionnelle et de l'élection divine, mais il constate l'insistance mise sur le travail comme ascèse, sur la simplicité de vie, la vertu d'économie.

Dépendant de l'univers d'Ancien *Régime qui le maintenait dans une* manière de ghetto agricole, l'anabaptisme classique vit son équilibre gravement mis en cause par la Révolution et les mutations du dix-neuvième siècle. L'entrée dans le droit commun et l'urbanisation ou*vrirent les communautés au chan*gement. Migrations intérieures et émigration vers l'Amérique modifièrent l'importance numérique du groupe. La carte des assemblées se déplaça vers l'ouest, allant jusqu'à la Haute-Marne. Diverses questions divisèrent les memnonites : allait-on construire des temples, ou continuer le culte dans les maisons particulières, les « demeures de justes » ? Fallait-il renoncer à la barbe, au profit de la moustache ? Quelle attitude adopter devant le recul de l'allemand, ou devant les mariages mixtes, sources de désaffection ?

Attentif à la pratique liturgique, J. Séguy montre l'évolution du baptême qui, au dix-neuvième siècle, n'est ni abandon du monde comme au seizième siècle, ni expérience de la régénération comme dans le réveil du vingtième siècle, mais rite *d'intégration dans la communauté* à laquelle le candidat est destiné par sa naissance. Le libre anabaptisme du seizième siècle est devenu liturgique. Telle exhortation lors du baptême réduit la conversion à une morale des œuvres, dans *le ton de bien des prédica*teurs catholiques du temps. Le maintien des formes anciennes de la non-mondanité est devenu impossible et se réduit au respect des formes culturelles. C'est en matière liturgique que la résistance au chan*gement est la plus vive.*

Après les années 1830-1850, celles de la plus grande émigration vers l'Amérique, le réseau de croyances des anabaptistes français se transforme. La littérature de piété atteste la fortune d'un piétisme préoccupé d'expériences intérieures, peu sensible aux aspects communautaires ou aux œuvres de la foi. Il donne *aux frères, estime J. Séguy*, le sentiment qu'ils ressemblent aux luthériens, et peuvent prétendre à la même respectabilité. Les Assemblées paraissaient à la fin du siècle dernier connaître une crise grave. Mais elles connurent bientôt un réveil, dont J. Séguy évoque à merveille les artisans, notamment Pierre Sommer, auteur de la réforme des Assemblées françaises, fondateur, en 1907, du mensuel *Christ seul*. Le retour à la « vision anabaptiste » primitive conduisit, après la seconde guerre mondiale, à remettre à sa place l'affirmation de la non-résistance chrétienne et de l'objection de conscience. Lors du conflit algérien, cette revendication trouva tout particulièrement à s'exprimer.

Du piétisme au revivalisme

« *La coupure entre le revivalisme du XXe siècle et le piétisme des XVIIIe et XIXe siècles est aussi nette qu'entre ce piétisme et l'anabaptisme ancien.* » Demeurent pourtant *une culture et une civilisation*, et, par-delà, une dynamique confessionnelle, qui constitue l'Eglise en marge de la société globale. L'isolement memnonite n'est plus l'isolement physique d'autrefois, cependant les frères passent pour, et se *sentent, différents. L'Eglise* reste une ethnie, groupe de parentés, et se sait une communauté religieuse de type secte.

Ce livre un peu lent, mais neuf et probe, vaut par le souci constant de confronter les concepts au réel, et la volonté de présenter une typologie fine des formes diverses de l'anabaptisme. Il démontre que la secte, lorsqu'elle dure, connaît des évolutions et des problèmes parallèles à ceux des « grandes Eglises ». L'étude des sectes, loin d'être simple curiosité pour les marges, a une portée générale.

(1) Olivier Lutaud : *Winstanley. Socialisme et christianisme sous Cromwell.* Didier. Publications de la Sorbonne, XXIII, 525 pages.

(2) *Jean Séguy : les Assemblées anabaptistes-memnonites de France.* Mouton, 1977, 904 pages.

L'arme secrète

par STAN ROUGIER (*)

HORS des sentiers battus des exégèses patentées, des hommes et des femmes nous offrent leur regard sur Jésus-Christ...

Les incarnations de Jésus-Christ dans la littérature sont aussi disparates que les manifestations de Vichnou. Chacun le voit selon ce qu'il est lui-même. Gide nous le montre amoureux des jeunes gens. Un peintre latino-américain nous l'habille en guérillero, fusil en bandoulière... Est-ce un sacrilège ou une déclaration d'amour ? Il n'y a pas de regard innocent, pas de regard « objectif »... Même François d'Assise avait un Christ différent du Christ de saint Dominique. Et qui saura jamais entrevoir le Christ de Jean de la Croix ?

J'ai reçu dans un monastère hindou un livre sur Jésus ; seule la vie mystique du Christ intéressait l'auteur, un swami célèbre. Ce qui fait dire à un bénédictin : « Nous saurons lire l'Evangile de Jean lorsqu'il nous sera traduit par un Indien. »

Je suis infiniment reconnaissant à Burgess et à Barreau de contribuer à nous rendre le Jésus « Tendresse » voilé par des siècles d'attitudes flicardes... Mais il faudrait que je comprenne aussi le Jésus « Révolutionnaire » de Pasolini... Peut-être se rejoignent-ils plus que je ne crois ! Lorsque Barreau fait dire à Jésus : « Je tiens que le péché le plus grave, le seul qui soit impardonnable aux yeux de Dieu, c'est le mépris », *on voit bien qu'il s'agit d'une tendresse qui ne saurait pactiser avec son contraire : une tendresse violente.*

Beaucoup fulminent contre Burgess pour avoir imaginé Jésus marié. Mais, sincèrement, cette fantaisie de romancier peut-elle avoir des répercussions aussi graves que le vieux chant du Minuit chrétien : « L'homme Dieu descendit... pour apaiser le courroux de son père... » *Les hérésies officielles ont tout de même des conséquences plus sérieuses que les hypothèses de couloir et autres propos de table...*

Sommes-nous si sûrs de la justesse de notre propre regard sur Jésus ? Pourquoi être impitoyables envers celui d'autrui... A la question centrale de l'Evangile : « Pour vous, qui suis-je ? », *chacun ne peut-il donner une réponse libre ? Après tout, Thérèse de Lisieux ne disait-elle pas :* « Vous choisissez la Justice, vous aurez la Justice. Vous voulez la Miséricorde, vous aurez la Miséricorde » ?

« Nul ne vient à moi, *dit Jésus*, si le Père ne l'attire »... *Peu importe que le Père nous tire par un bras ou par les cheveux !... Charles de Foucauld est venu à Jésus par le détour de l'islam, Lanza del Vasto par le détour de l'hindouisme !*

Venez tous, les Jésus repeints par l'imagination des hommes ; les Jésus-Dostoïevski, les Jésus-Proudhon, les Jésus-Reich, les Jésus-Delteil, les Jésus-Pasternak, les Jésus-Godspell... Apprenez-nous quelque chose de Lui : un clin d'œil ou un haussement d'épaule, une frange de sa tunique, un mot de Lui passé inaperçu.

L'âme du message

Notre temps semble retrouver Jésus-Miséricorde. L'évêque le plus en vue de France traduit en langage actuel l'âme du message : « L'Eglise est cette réserve de cœur dans laquelle les hommes se savent reconnus, non étiquetés, pardonnés, aimés follement... »

Mère Teresa, Helder Camara, Jacques Lebreton, Jean Vanier, orientent, par leurs actes, dans ce sens irréversible. La seule intolérance qui restera dans l'Eglise sera envers l'intolérance... A moins qu'elle dise comme Jean XXIII : « Laissons piailler les moineaux ! » *Il vient le jour où nous n'entendrons plus dire :* « Ce sont les chrétiens qui entassent le plus de pierres contre la femme adultère... »

Mais la Tendresse en ce monde sera toujours « gagnée » sur le mépris, comme les polders de Hollande sont gagnés sur la mer. Elle ne sera pas acquise à jamais. Il y a une chose que nous ne pourrons plus ignorer : la Miséricorde n'est pas en Jésus un trait de caractère, une disposition du cœur ; elle est son être même. C'est ce qu'il y a en Lui de plus divin, si j'ose dire. Aux gestes de l'ancienne alliance exprimant l'amour : vêtir le va-nu-pieds, nourrir l'affamé, loger le sans-abri, etc., Jésus ajoute cet appel déconcertant : « Rencontre le prisonnier ! »... *A nos yeux, ce sont ceux qui sont en prison qui se sont mal conduits. Pour Lui, les mauvais sont surtout ceux qui ne les ont pas aimés... S'il fouette les marchands avec des cordes et les scribes avec des paroles, c'est parce qu'ils sacralisent la Loi et piétinent la Miséricorde.*

L'incomparable, l'inimaginable originalité de Jésus, c'est Sa Tendresse envers le paria, le mal-aimé, le tordu, l'exclu...

Quoi que l'on puisse penser du visage trop triste, trop amer, trop désabusé du Jésus de Nazareth *de Zeffirelli, il y a tout de même dans son film une scène inouïe... Le risque incroyable pris par Jésus en accueillant une putain en plein dîner de théologiens... ce regard échangé qui la transfigure comme une absolution... et la colère épouvantable des gardiens de l'orthodoxie et de la morale...*

De la femme aux cinq maris à l'assassin crucifié avec Lui, en passant par l'immonde capitaliste Zachée, toutes ses rencontres sont des résurrections de paumés.

La voilà la naissance de l'homme nouveau !... « Au nom de la Loi, je vous arrête » *disent les hommes.* « Au nom de l'Amour, je vous invite à avancer » *dit Dieu. Les hommes s'escamotent le cœur parce qu'ils sont obsédés de représailles...*

Le Christ change les cœurs et ouvre l'avenir, grâce à son arme secrète : la Tendresse.

(*) Prêtre.

Le Monde

L'ÉPREUVE DE FOR

Achrafieh

L'ag

Un mouvement d'exode massif

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

L'ÉPREUVE DE FORCE ENTRE LA SYRIE ET LES CHRÉTIENS LIBANAIS

Tandis que se multipliaient les démarches afin d'amener le président Sarkis à renoncer à son intention de démissionner, les Etats-Unis *s'employaient activement*, le jeudi 6 juillet, à obtenir l'arrêt des bombardements de Beyrouth.

Une déclaration du président Carter, diffusée sous la forme d'un *communiqué* à la Maison Blanche, assurait que « les combats à Beyrouth ne sont dans l'intérêt de personne ». M. Carter y exprimait sa « vive préoccupation » devant un « bain de sang qui ne peut qu'aggraver la haine et les souffrances accumulées *au cours de plusieurs* années de tragédie au Liban et ajourner les efforts du gouvernement libanais entrepris avec l'aide et le soutien de gouvernements amis en vue de reconstruire les institutions nationales *et* assurer la sécurité du Liban tout entier ».

Un communiqué publié par la suite par *le département d'Etat précisait que* Washington avait engagé des consultations avec d'autres membres de la communauté internationale *afin de déterminer la meilleure manière* d'agir.

● A BREME, les neuf gouvernements de la Communauté européenne ont annoncé qu'ils vont faire des démarches auprès du Liban, de ses voisins arabes (Syrie et Jordanie) et du secrétaire général de la Ligue arabe pour les inciter à mettre fin aux combats de Beyrouth. En fait, nous signale notre envoyé spécial, la démarche, qui sera faite au nom des Neuf *par les ambassadeurs de la République fédérale* d'Allemagne, est surtout destinée au gouvernement de Damas dont certains craignent qu'il *n'ait, purement et simplement, l'intention d'en*glober le Liban au sein d'une « grande Syrie ». L'ambassadeur d'Allemagne à Damas exposera *le point de vue des Neuf arrêté jeudi 6 juillet* par les ministres des affaires étrangères au cours du conseil européen de Brême, dans un texte qui déclare notamment :

« Les Neuf demandent avec insistance à toutes les parties concernées de faire le maximum pour qu'il soit immédiatement mis fin à ces combats. Ceux-ci ne mettent pas seulement en danger l'existence du Liban, ils menacent également la stabilité de la région dans son ensemble. *Les Neuf sont conscients des grandes* difficultés auxquelles doit faire face le président Sarkis. La présidence est le symbole *de la souveraineté et de l'unité du Liban. Les* Neuf espèrent que le président et le gouvernement du Liban persévéreront dans leurs *efforts afin que la paix et la sécurité soient* rétablies dans le Liban tout entier. Ils apportent leur appui à ces efforts. Ils formulent également l'espoir qu'un cessez-le-feu effectif sera instauré, ce qui donnerait à toutes les parties en cause le temps nécessaire à la réflexion et aux négociations. Entre-temps, *les Neuf* espèrent fermement qu'aucune action pouvant porter atteinte à l'intégrité du Liban ne sera entreprise. »

Achrafieh en état de siège

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — *Au premier « bang », la vieille dame tressaillit blême et bientôt pétrifiée. Elle a vu, elle est sûre d'avoir vu la « boule de feu » derrière l'avion. Les Syriens, pense-t-elle, piquent sur Achrafieh... Au second « bang », les vitres tombent tout autour, mais elle semble renaître : Israël !* « Pas trop tôt » : *c'était dit en un souffle. Le temps d'un regard qui se fige, elle a frémi d'effroi et entrevu l'espoir.*

Beyrouth-est, 11 h 20, jeudi 5 juillet : quelques jets rasent les toits, franchissent le mur du son, et soudain tout aurait changé ? Plus un obus, plus une roquette n'a explosé au cours de la journée et de la nuit. Un répit, une trêve ou la fin du déluge, qui sait ? Personne, ou presque, n'a encore bougé. La moitié de Beyrouth hiberne en plein été.

C'est désormais un véritable siège. Un curieux siège où l'ennemi est dans la place autant qu'à son pourtour, disséminant ses amis au gré des carrefours, hier simples sentinelles, aujourd'hui francs-tireurs. Pire ! La citadelle est assiégée, mais son donjon, ultime rempart, est aux mains de l'assaillant...

Plantée au faîte de la colline d'Achrafieh, la tour Rizk, avec ses vingt-cinq étages d'appartements spacieux, devait faire le bonheur de quelque promoteur. Des squatters l'ont truffée de batteries bien approvisionnées : à chaque loggia son obus ! Quand Beyrouth s'entretuait, les phalangistes s'y étaient installés, canons pointés vers l'ouest. A leur tour les Syriens en sont maîtres : le temps de corriger le tir, les obus maintenant touchent leurs cibles dans un rayon de 300 mètres.

Les francs-tireurs font la loi

La rue Abdel-Wahab-el-Inglizi est à deux pas de la « frontière ». Il n'y a pas âme qui vive entre ces vieux immeubles cossus. Les Khoury sont au salon, assis en rond sur des canapés et des fauteuils de style, maudissant en silence la tiédeur lourde du matin. Volets fermés, le lustre de cristal donne une lumière blafarde. Ils attendent comme tout le monde. Le visiteur de l'ouest ressemble à un miraculé, car ici les nouvelles sont rares : le téléphone coupé, on ne peut même plus parler avec les amis de Sioufi, à 500 mètres de là. Mais on sait bien que ce sont eux qui subissent le déluge, coincés entre le siège des « chamounistes » *et les casernes des milicens.*

Y aller ? C'est l'inconnu. Les bombardements ont cessé, mais les francs-tireurs font la loi. L'itinéraire qui évite les mauvais carrefours et les rues « à découvert » tient du tour de force : « Contournez par le nord, passez *par Tiouni (la pâtisserie), et la* Sagesse *(une école),* prenez Karm-el-Zeitoun et remontez par Saydeh *(l'église Notre-Dame).* Vous y serez... » *A Saydeh nous y serons. A Sioufi non. Il restait un boulevard à traverser... devant quelques Syriens embusqués. Ils sont là derrière cette maison blanche à 20 mètres d'un petit groupe de miliciens :* « On les attend, ils nous attendent aussi. On les a prévenus qu'on leur donnerait l'assaut s'ils tiraient dans le passage... », *assure un jeune chrétien en battle-dress. Maigre garantie : personne, hier, n'est monté vers Sioufi.*

Ainsi vit Achrafieh dans un silence de cimetière seulement entrecoupé de détonations sèches. D'une rue à l'autre, on entend à heures fixes, par les fenêtres entrouvertes, la radio Kataëb qui donne les nouvelles du jour avant de se taire elle aussi. On vit sur les stocks amassés lundi au cours de la trêve, même si le pain, les légumes et les fruits commencent à manquer. Et l'on attend la nuit, les nerfs à vif. L'hôtel-Dieu, plusieurs fois touché, a manqué d'eau, d'électricité et des bonbonnes d'oxygène. Les blessés, vous dit-on, ne peuvent toujours être acheminés vers les hôpitaux : ambulances et secouristes de la Croix-Rouge sont, eux aussi, la cible des francs-tireurs.

*Dans une ruelle abritée, un gamin vend à la criée sa poignée d'*Al Amal, *le quotidien des Phalanges, mais sa voix résonne seule, sans attirer le client. Plus loin, un homme vide le coffre de sa voiture : il a tenté, ce matin, de partir vers l'arrière-pays, vers Jounieh où les villages rassurants de la montagne. Mais il fallait passer le pont de Dora à découvert. Il a renoncé. La veille, affirment les Kataëb, les francs-tireurs ont fait ici dix-neuf morts. Achrafieh vit sous blocus.*

DOMINIQUE POUCHIN.

La menace de démission de M. Sarkis et les mises en garde d'Israël embarrassent le gouvernement de Damas

De notre correspondant

Beyrouth. — La capitale libanaise vit un drame qui, de plus en plus, prend des proportions qui risquent de déborder le cadre du Liban. La conscience du péril paraît avoir amené jeudi les protagonistes à un temps de pause.

En fin de matinée, le président Sarkis a fait sensation en annonçant son intention de démissionner au chef du gouvernement, M. Hoss, en présence de plusieurs ministres. Le président de la *chambre, M. Kamel El Assaad,* seul habilité à recevoir la démission, arrivait peu après au palais *présidentiel, de même que l'offi*cier libanais qui commande la force arabe de dissuasion, le commandant Sami Khatib. Ils étaient suivis de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Richard Parker, porteur d'une lettre du président Carter demandant à M. Sarkis de ne pas abandonner sa charge, et de l'ambassadeur de France, M. Hubert Argod, arrivant de Paris, qui a remis au chef de l'Etat un message de sympathie et *de soutien de son gouver*nement. L'ambassadeur saoudien, M. Chaër, faisait peu après une démarche analogue.

Ce fut ensuite un véritable défilé des dirigeants libanais ou de leurs messagers venant demander au président Sarkis de ne pas susciter, dans un climat aussi explosif, une vacance du pouvoir : le patriarche maronite, Mgr Khoreiche, les dirigeants chrétiens ennemis, MM. Gemayel et Frangié, les chefs musulmans sunnites et chiites et le président du Mouvement national progressiste, M. Walid Joumblatt.

Dans la soirée, enfin, le président Assad, de Syrie, entrait en contact par téléphone avec le président Sarkis, lui demandant de demeurer au pouvoir et lui promettant son appui. Toutes ces démarches devaient finalement amener le chef de l'Etat à « *geler* » sa décision de démissionner.

En brandissant cette menace, le président Sarkis a voulu marquer, croit-on savoir ici, son refus d'entériner les exigences de Damas et sa résolution de mettre en garde le Front libanais.

Par ailleurs, l'entrée en scène d'Israël est venue rappeler à tout le monde, et d'abord aux Syriens, *que le conflit pourrait s'étendre* à toute la région.

Damas se trouve devant un choix difficile : soit reprendre son bombardement massif du secteur conservateur chrétien, au risque d'une guerre avec Israël, soit y renoncer en donnant l'impression d'avoir reculé devant l'apparition de quelques avions israéliens dans le ciel libanais.

LUCIEN GEORGE.

L'agonie

(Suite de la première page.)

C'est peut-être le seul point où Soviétiques et Occidentaux soient d'*accord dans cette* région du monde. A la limite, les uns et les autres préféreraient probablement qu'elle *soit contrôlée par la* grande Syrie dont rêve le général Assad. Il profite de l'occasion que lui ont fournie les phalangistes en massacrant la famille Frangié. Pourquoi se montrerait-il plus humain à l'égard des chrétiens que ceux-ci à l'égard de leurs frères ? Et que lui-même à l'égard des siens quand il a écrasé les Palestiniens progressistes ?

Un mouvement d'exode massif

Noyer tout un *quartier sous* un déluge de fer et de feu est horrible. Mais combien de chefs d'Etat *ont-ils été* arrêtés par une telle considération quand ils n'avaient pas d'autres moyens d'atteindre un objectif jugé essentiel ? En l'occurrence, une armée d'occupation ne peut pas faire une guerre de rue limitée à la conquête des points d'appui tenus par ses adversaires : elle perdrait sa supériorité d'armements et elle risquerait d'être asphyxiée dans l'hostilité de la population. La tactique du président Assad est moins dangereuse pour ses troupes. Si terrifiante qu'elle soit, elle n'est pas sûrement efficace. Elle massacre surtout des civils, moins *bien protégés* que les phalangistes. Elle pousse la population à faire cause commune avec ces derniers.

Mais elle la pousse aussi à émigrer. Ne serait-ce pas l'un des objectifs de la Syrie, autant que la destruction des milices de MM. Gemayel et Chamoun ? Quand les chrétiens libanais suivent l'exemple de l'O.A.S. dans la dernière phase de la guerre d'Algérie, ils risquent d'être acculés un jour au même exode massif que les « pieds-noirs », à cela près qu'ils *n'ont* pas de patrie de refuge. En fait, ce mouvement a déjà commencé depuis longtemps. *Le voici de nouveau relancé.* Il sape les fondements mêmes du Liban.

Est-il trop tard pour sauver l'indépendance de ce pays ? Il *faudrait au moins que ceux* qui mettent tant d'ardeur et de courage à tenter une partition impossible les *emploient désormais* à rétablir l'unité nationale. La sourde inquiétude qui étreint les habitants des quartiers musulmans devant l'anéantissement des quartiers chrétiens montre que ce ne serait pas tout à fait impossible. Tant que le Liban ne disposera pas d'une police et d'une armée à lui, tant que celles-ci ne remplaceront pas les milices privées qui le déchirent, la force arabe de dissuasion — c'est-à-dire l'armée syrienne — ne pourra pas quitter ce pays. Mais il n'y aura pas de police et d'armée libanaises *tant qu'elles seront dominées* par des factions qui s'en serviront contre les autres, comme on le voit aujourd'hui.

« Ne vous trompez pas : ce pays d'apparence équilibrée et paisible vit sur une poudrière. Tout éclatera bientôt si ses politiciens continuent à ignorer les vrais problèmes. » Il y a cinq ans que le général Chehab nous tenait ces propos dans sa retraite tranquille de Jounieh, trois semaines avant sa mort. Tout a éclaté depuis lors. Les morceaux de ce pays peuvent-ils encore être recollés, avec d'infinies précautions et beaucoup de patience ? Chaque jour qui passe rend l'entreprise plus difficile.

Nous vivons maintenant l'agonie du Liban. Allons-nous voir une nation intelligente et dynamique, qui fut la Suisse du Proche-Orient, périr sous nos yeux par la faute de ses dirigeants politiques, incapables de rétablir la coexistence entre tous ses citoyens ?

MAURICE DUVERGER.

Jérusalem paraît vouloir fixer de nouvelles limites à l'action de la Syrie

De notre correspondant

Jérusalem. — Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a déclaré jeudi soir 6 juillet au cours d'une réunion politique que l'intervention syrienne contre les chrétiens du Liban était un « *vrai massacre* », et *il a* ajouté : « *La sécurité sur la frontière nord est actuellement la principale préoccupation d'Israël.* »

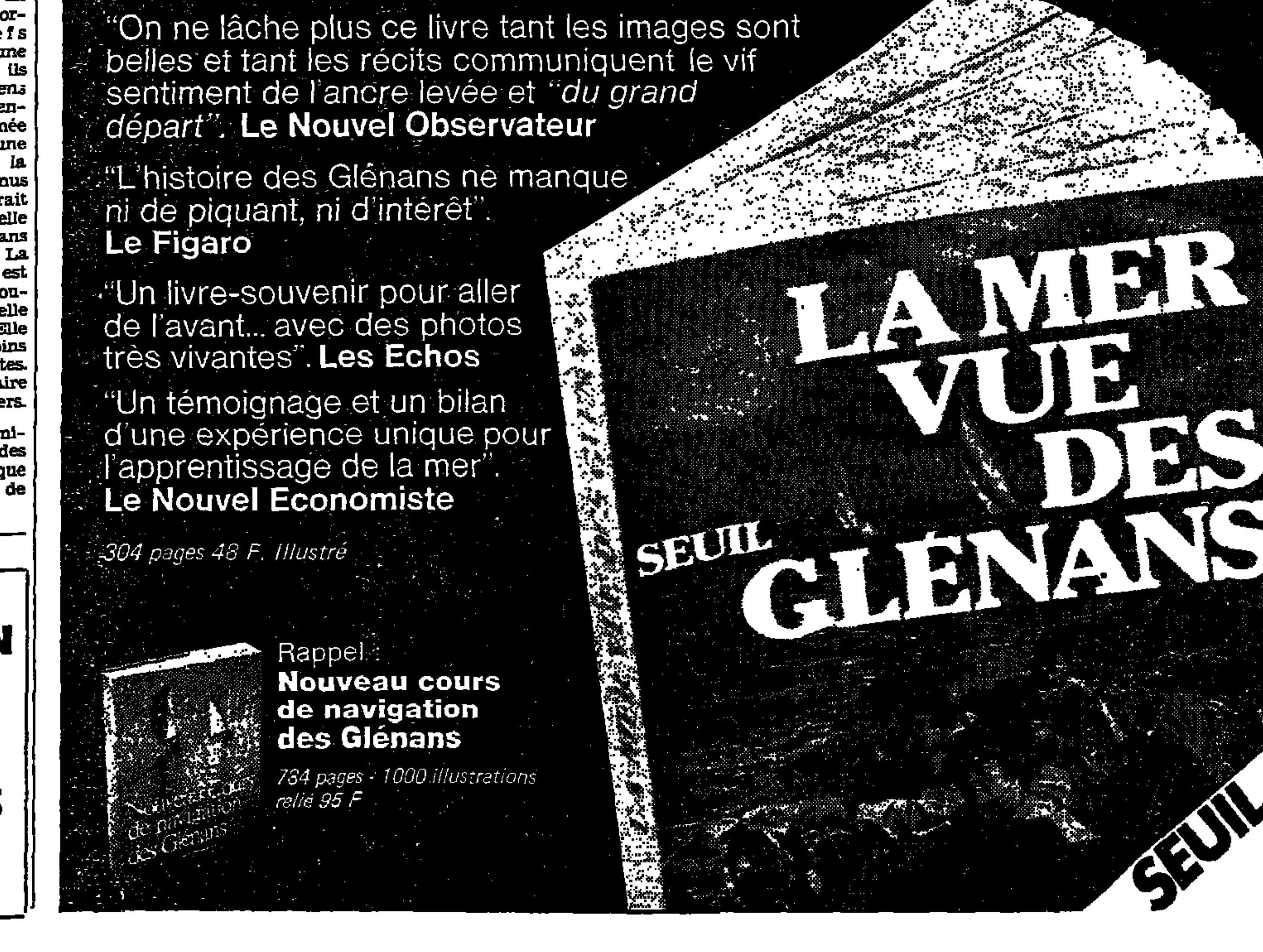
Auparavant, tout au long de la journée, le gouvernement israélien avait, de diverses manières, multiplié les « avertissements » à l'adresse de la Syrie. Tout d'abord, sept avions de combat Kfir avaient été envoyés en reconnaissance au-dessus de Beyrouth (nos dernières éditions d'hier) ; cette mission étant considérée dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem comme un « encouragement » pour la population chrétienne de la capitale libanaise et une « *mise en garde* » *à l'intention des Sy*riens. Puis, le directeur général du cabinet du premier ministre, *M. Eliahou Ben Elissar, déclarait : « Nous nous sommes engagés à ne pas laisser anéantir la population chrétienne du Liban »* et annonçait qu'Israël allait examiner les « mesures qui s'imposent ». L'armée israélienne, selon diverses sources officieuses, a renforcé depuis deux jours ses effectifs le long de la frontière libanaise. Cette mesure est considérée par les commentateurs israéliens comme un élément de « *dissuasion* ». M. Ben Elissar a souligné, d'autre part, que l'opération syrienne représentait une « *menace* » pour tout le Proche-Orient. Il a, en outre, précisé qu'Israël venait d'entreprendre des consultations diplomatiques avec plusieurs pays — il s'agit, semble-t-il, des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne.

*Par l'intermédiaire de la diplo*matie américaine le gouvernement israélien aurait même fait *transmettre un message au gou*vernement syrien précisant à quel point Israël s'inquiète de la situation. M. Ezer Weizmann, ministre de la défense, a d'ailleurs indiqué : « *Nous avons fait connaître notre position aux Syriens* », et ajouté : « *La domination syrienne sur l'ensemble du Liban changerait radicalement le problème de la sécurité d'Israël.* » Pour sa part, le général Chlomo Gazit, chef des services de renseignement de l'armée, a estimé que selon des informations recueillies par ses services, la *moitié des forces syriennes* au Liban était désormais concentrée autour de Beyrouth avec plus de deux cents chars des modèles les plus récents et près de trois cents pièces d'artillerie dont des mortiers de 204 millimètres.

A la Knesset plusieurs députés de la majorité et de l'opposition ont demandé qu'un débat d'urgence ait lieu à propos des événements du Liban.

Par cet ensemble de prises de position, Israël paraît ainsi vouloir fixer de nouvelles limites à l'action de la Syrie au Liban. Jusqu'alors les avertissements israéliens ne concernaient que la marge de manœuvre des troupes de Damas au Sud Liban, Jérusalem ayant fait savoir que l'armée syrienne ne devait pas dépasser la limite du fleuve Litani.

FRANCIS CORNU.



AMÉRIQUES

Bolivie

L'opposition affronte divisée le candidat officiel à l'élection présidentielle

Des élections présidentielle et législatives ont lieu, le dimanche 9 juillet, en Bolivie. Notre correspondant à Rio-de-Janeiro analyse la situation à la veille de cette consultation, la première depuis celle de 1966, où le général René Barrientos avait été élu chef de l'Etat.

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — *« Dans tous les pays du monde, le gouvernement en place appuie le candidat qui lui est proche. Aux Etats-Unis, une administration démocrate sera évidemment en faveur du candidat démocrate. Il n'y a pas lieu de s'en inquiéter particulièrement lorsqu'il s'agit de la Bolivie. »* Lorsqu'il nous avait reçu à La Paz, en février dernier, le général Hugo Banzer justifiait de la sorte les accusations de *« favoritisme »* qui commençaient à lui être lancées par l'opposition. Il n'en assurait pas moins que les élections présidentielle et législatives qui doivent avoir lieu le 9 juillet — pour la première fois depuis douze ans — seraient entièrement libres et régulières.

Aujourd'hui, l'opposition ne parle plus seulement de favoritisme. Elle évoque une véritable fraude organisée en faveur du candidat officiel, le général d'aviation Juan Pereda, qui fut ministre de l'intérieur à l'époque des plus dures années de répression du régime militaire. Selon l'important journal catholique *Presencia*, le nombre d'électeurs inscrits apparaît anormalement élevé dans les régions où le gouvernement a une influence prépondérante, et anormalement faible dans celles qui constituent des fiefs de l'opposition. Il est vrai que le problème de la fraude électorale est traditionnel en Bolivie, particulièrement en zone rurale.

Ces accusations ont contribué à échauffer les esprits, et le climat pré-électoral s'est quelque peu tendu. Des incidents entre groupes antagonistes ont fait plusieurs blessés, dont certains par balles, tandis que tous les candidats d'opposition dénoncent une campagne d'intimidation du pouvoir. La principale victime en est, semble-t-il, l'ancien président Hernan Siles Suazo, le rival le plus sérieux du général Pereda : M. Siles Suazo a vu plusieurs de ses manifestations interrompues par des perturbateurs, certains armés, et a dû renoncer à se rendre à Santa Cruz, fief du gouvernement, où il aurait été menacé de mort.

Huit formations en compétition

« Notre victoire est tellement évidente qu'un processus de fraude serait tout à fait superflu », rétorquent, de leur côté, le général Pereda et ses partisans. Il est vrai que tous les sondages annoncent la victoire du candidat officiel, et la fraude dénoncée ne représenterait, en l'occurrence qu'une assurance supplémentaire. Divers facteurs favorisent le candidat officiel. D'une part, la mobilisation totale de l'appareil d'Etat en sa faveur, et, de l'autre, l'assurance de bénéficier d'une grande majorité du vote rural, numériquement déterminant, dans un pays où le réseau de syndicats paysans officiels influence de manière décisive l'électorat indien.

En outre, le *désistement de la* Phalange, le deuxième parti du pays, qui a renoncé à présenter un candidat, devrait se traduire par un transfert de voix au profit du général Pereda. Enfin, l'indéniable stabilité politique atteinte par le régime militaire, après les convulsions d'autrefois, devrait lui assurer une bonne partie des voix de la bourgeoisie urbaine.

Les divisions de l'opposition ne font qu'augmenter les chances du candidat officiel : huit formations lui disputent la présidence, pour un corps électoral d'à peine deux millions de personnes. M. Siles Suazo devrait arriver en seconde position. Il dirige l'U.D.P. (Union démocratique et populaire), une coalition de forces de centre-gauche, constituée principalement, par l'aile progressiste du vieux M.N.R. (Mouvement nationaliste révolutionnaire), et par le MIR, *un parti plus modéré que ses homonymes* latino-américains, qui cherche à se rapprocher de la social-démocratie internationale.

Sur sa droite, M. Siles Suazo affronte son grand rival de ces dernières années, l'ancien président Victor Paz Estenssoro. Le chef « historique » du M.N.R. ne bénéficie sans doute plus aujourd'hui de la popularité dont il jouissait à l'époque de la « *révolution* » de 1952. L'appui qu'il a apporté, durant des années, au régime du général Banzer est venu confirmer le lent glissement à droite de sa formation de plus en plus écartelée entre factions rivales.

Les tentatives d'accord entre MM. Siles Suazo et Paz Estenssoro ont finalement fait long feu. Le premier, apparemment plus intéressé à bénéficier de désistements sur sa gauche, a finalement refusé *les exigences* du second, avec qui les milieux radicaux excluent aujourd'hui toute entente. Mais M. Siles Suazo ne représentera pas pour autant toute la gauche : une fois de plus, celle-ci s'est révélée incapable de concrétiser sur le plan politique l'étonnante unité qu'elle maintient sur le plan syndical. La multiplication de candidatures « ouvrières » et « paysannes » sans possibilités électorales réelles ne peut que l'affaiblir, alors que, grâce au mouvement de mobilisation populaire de ces derniers mois — qui força le gouvernement à décréter l'amnistie politique — elle avait le vent en poupe.

Que le général Pereda ait toutes les chances d'accéder, le 6 août prochain à la magistrature suprême n'est pas une perspective déplaisante pour le président Banzer. Celui-ci peut espérer *une influence discrète sur le* futur chef d'Etat, qui n'a pas la personnalité de son prédécesseur. *« Un régime militaire qui reste le même tout en devenant civil*, remarquait, non sans amertume, un membre de l'opposition à La Paz, *n'est-ce pas là le véritable sens de la « doctrine Carter pour l'Amérique latine ? »*

THIERRY MALINIAK.

Etats-Unis

LE MINISTRE DE LA JUSTICE EST DÉCLARÉ COUPABLE D'« OUTRAGE A UN TRIBUNAL »

New-York *(A.F.P., Reuter).* — M. Griffin Bell, attorney general (ministre de la justice), a été déclaré coupable, jeudi 6 juillet, par un juge new-yorkais, d'*« outrage à un tribunal »*, pour avoir refusé d'appliquer une décision judiciaire lui enjoignant de communiquer des dossiers du F.B.I. concernant le Socialist Workers Party (S.W.P., parti socialiste des travailleurs, trotskiste). M. Thomas Griesa, juge du tribunal de district de New-York, pourrait en principe fixer une peine de prison ou une amende, mais l'attorney general fera sans doute appel.

L'affaire avait commencé par un procès en dommages et intérêts du S.W.P. contre le F.B.I., qu'il accusait d'avoir espionné et persécuté ses militants de 1938 à 1976. Le ministère de la justice a refusé de communiquer les documents du F.B.I. qui auraient permis l'identification des agents « infiltrés » dans l'organisation trotskiste (*le Monde* du 5 juillet).

Chili

Un ancien agent de la DINA parle

« Les activités de l'ancienne police secrète chilienne, la Dina, dissoute en août 1977, ont été, pour la première fois, sévèrement condamnées par une publication chilienne », rapporte l'agence France-Presse de Santiago. La revue catholique « Mensaje » accuse notamment la Dina d'être responsable de la disparition de plus de cinq cents personnes.

Dans sa dernière édition, la publication des Jésuites chiliens analyse le rôle joué pendant quatre ans par ce service de sécurité créé par le régime militaire au lendemain du coup d'Etat contre le président Salvador Allende.

Dénonçant l'autonomie avec laquelle cette police secrète opérait au Chili, « Mensaje » l'accuse, notamment, d'être à l'origine de nombreux crimes et enlèvements et d'avoir pratiqué la torture. La revue rapporte, d'autre part, les témoignages de plusieurs personnes.

Après avoir dissous la Dina, le président du Chili, le général Augusto Pinochet, a créé, pour la remplacer, la Centrale nationale de renseignements (C.N.R.).

Nous avons reçu, par le truchement de la représentation en France de la CUT (Centrale unique des travailleurs chiliens), un document présenté comme la pranscription d'une bande magnétique enregistrée en juin 1977 au Chili par un ancien militant politique et syndical de ce pays, devenu agent de la police politique de la junte militaire. M. Juan René Munoz Alaçon, l'auteur de cette « confession » — recueillie par une personnalité ecclésiastique et tardivement diffusée contre la volonté de cette dernière, — a été assassiné l'été dernier à Santiago. Nous en donnons ici de larges extraits de ce document :

« Je m'appelle Juan René Munoz Alarcon, carte d'identité numéro 4 824 557 9.-Santiago. J'ai trente-deux ans, je suis marié et je vis 331, rue Sergent-Menadier, dans le quartier Maipo (grande banlieue de Santiago)... Je suis un ancien dirigeant du P.S., membre du comité central des jeunesses socialistes, dirigeant national de la CUT (j'appartenais à la Confédération des travailleurs du cuivre) (1).

» En 1973, j'ai quitté le P.S. J'étais en désaccord sur plusieurs points, que j'ai expliqués à l'époque, quatre à cinq mois avant le coup d'Etat, dans la presse, par la radio et la télévision. J'ai été persécuté par les gens du parti. Ils ont été jusqu'à brûler ma maison ; j'ai perdu ma famille. J'étais marié et j'avais six enfants. Des gens de droite m'ont recueilli : Carlos Aston, aujourd'hui consul général du Chili en Afrique du Sud...

» Après le coup d'Etat militaire, j'ai été conduit au Stade national, pour y reconnaître des gens. Je l'ai fait tout à fait spontanément, dans un esprit de vengeance envers mes anciens compagnons qui m'avaient persécuté... Les services de sécurité, après m'avoir passé une cagoule, m'ont conduit devant les détenus. J'en ai reconnu un certain nombre. Beaucoup d'entre eux sont morts, par ma faute... »

Il fut ensuite demandé à M. Munoz d'aider les militaires à reconnaître, dans des lieux publics, des personnes recherchées. S'étant refusé à identifier l'une d'entre elles, il fut emprisonné trois mois. Il fut ensuite conduit à Colonia-Dignidad, un endroit situé dans le sud du pays et souvent dénoncé comme un centre de formation d'agents des services spéciaux. Après y avoir reçu un « entraînement » adéquat, M. Munoz entreprit de rechercher et d'interroger des suspects.

« Mon chef direct était Alvaro Puga Cox, actuel directeur des affaires civiles de la junte... On croit souvent que la DINA (2) *est le seul organisme qui fait disparaître des prisonniers. En réalité, il y a sept services d'information qui opèrent dans le pays. La DINA est le plus important : elle occupe 70 % à 80 % du total des agents sont en majorité des militaires et des carabiniers. Les 20 % restants sont des civils, des marins et des aviateurs.*

» J'ai travaillé à faire « disparaître » quelques-unes des personnes qui se trouvent à présent à Colonia-Dignidad. Il y a cent douze personnes en ce lieu (3). Parmi elles figurent quelques-uns des anciens dirigeants de l'Unité populaire. Les autres sont à Santiago, à Penalolen et à Colina. Il y en a en tout environ cent quarante-cinq. Tous les autres sont morts. Ils ont été tués à Peldehue par un organisme de la DINA commandée par Fernando Cruzat, et dont le quartier général est rue Ahumada, 312, au sixième étage. C'est une officine de vente et d'achat d'or (dans le centre de Santiago, 90 % de ce commerce est entre les mains de la DINA)... C'est là que l'on détient un homme dans le centre, avant de l'emmener en ambulance vers Tobalaba... Il existe ainsi six ou sept lieux de réclusion...

» Quand une personne est arrêtée, on lui donne un faux nom. C'est pourquoi les demandes d'habeas corpus n'aboutissent jamais... Dans certains cas, quand la personne se refuse à collaborer, un homme de la DINA sort du pays avec l'identité usurpée de cet homme, que l'on peut ultérieurement exécuter...

» A Tobalaba... il existe une maison de détention assez grande, appelée Dignidad. Là, il y a une installation de radio par laquelle il est possible, en quelques secondes, d'entrer en communication avec le monde entier. C'est le centre de réception des informations des agents de la DINA qui travaillent hors du pays, au Venezuela, en Colombie, en France, en Suède, en Italie...

» Le capitaine Jorge Zunino est le chef du département du travail du régiment Tacna, qui a la charge de toutes les industries du Grand Santiago... Cet organisme dispose de toute une armée d'espions qui aide les services de renseignements à arrêter, interroger, torturer, et même tuer les gens qui manifestent leur mécontentement envers le gouvernement. »

Un « escadron de la mort »

M. Munoz dénonce, en outre, l'existence d'un *« escadron de la mort »* chilien, « travaillant » en liaison avec des services spéciaux brésiliens, argentins et uruguayens, avec lesquels l'échange de prisonniers serait courant ; il indique le nom de deux Chiliens qui seraient des agents de la C.I.A. au Chili, ainsi que du fonctionnaire de l'ambassade américaine qui serait leur contact.

Il ajoute : *« Une partie des prisonniers* (4) *sont en vie, en mauvaise condition physique, certains d'entre eux au bord de la folie en raison des mauvais traitements qu'ils ont subis. Je me réfère, en particulier, à Carlos Lorca, à Ezequiel Ponce, chef du P.S. chilien à l'intérieur au moment de sa détention. Ils se trouvent à Colonia-Dignidad, au pavillon n° 2. Je pense aussi à Tolosa, des Jeunesses communistes, membre du comité central, qui a dénoncé beaucoup de monde, après avoir été terriblement torturé... Les femmes, quant à elles, sont à San-José-de-Maipo... »*

M. Munoz donne cette dernière précision : *« Ces derniers jours, ces derniers mois, beaucoup de gens ont été arrêtés. Certains sont encore vivants, comme Contreras Maluje* (5). *Or, la Cour suprême a ordonné la mise en liberté de cette personne. Le Vicariat de la solidarité* (6) *devrait dénoncer le lieutenant Fuentes — des services spéciaux de la force aérienne (Fach), qui ont presque entièrement détruit l'appareil du MIR — pour n'avoir pas cédé à l'injonction de ce tribunal de libérer cet homme qui est bien entre leurs mains. »*

(1) Selon des précisions qui nous ont été fournies par la CUT, M. Munoz grossit, dans sa déclaration, ses anciennes responsabilités, tant politiques que syndicales. Ce qui est certain, en revanche, c'est que la défection de cette personnalité a créé de sérieux remous au sein du P.S. et a fait grand bruit au Chili dans cette période troublée qui a précédé la chute de Salvador Allende.

(2) La DINA a officiellement été dissoute le 12 août 1977. Un autre servici l'a remplacée sous le vocable de C.N.I. (Centre national de renseignements).

(3) Rappelons que le document remonte à juin 1977.

(4) C'est-à-dire des quelque cent quarante-cinq personnes auxquelles il a précédemment fait allusion.

(5) Carlos Contreras Maluje, pharmacien, ancien dirigeant d'un mouvement étudiant, a été arrêté le 3 novembre 1976 à Santiago en présence de nombreux témoins. C'est la seule personne « disparue » à propos de laquelle la Cour suprême du Chili ait accepté un recours d'*habeas corpus* formulé par la famille.

(6) Organisme créé par l'Eglise catholique pour venir en aide aux familles de prisonniers et de disparus.

OCÉANIE

Les îles Salomon accèdent à l'indépendance

Un nouvel Etat est né : les îles Salomon ont accédé à l'indépendance ce vendredi 7 juillet. Elles deviennent membres du Commonwealth.

Les hasards des découpages coloniaux ont divisé l'archipel des Salomon. Les premiers contacts avec l'Europe remontent à 1568. Mais c'est en 1885 seulement qu'un pouvoir politique étranger s'imposa : les Allemands prirent possession du nord de l'archipel — en fait, principalement, de la grande île de Bougainville. Un protectorat britannique fut établi en 1893 sur les îles du Sud. Les territoires septentrionaux furent, pendant la guerre de 1914-1918, conquis par les Australiens, qui les ont administrés et rattachés à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, désormais indépendante, sinon unifiée (1).

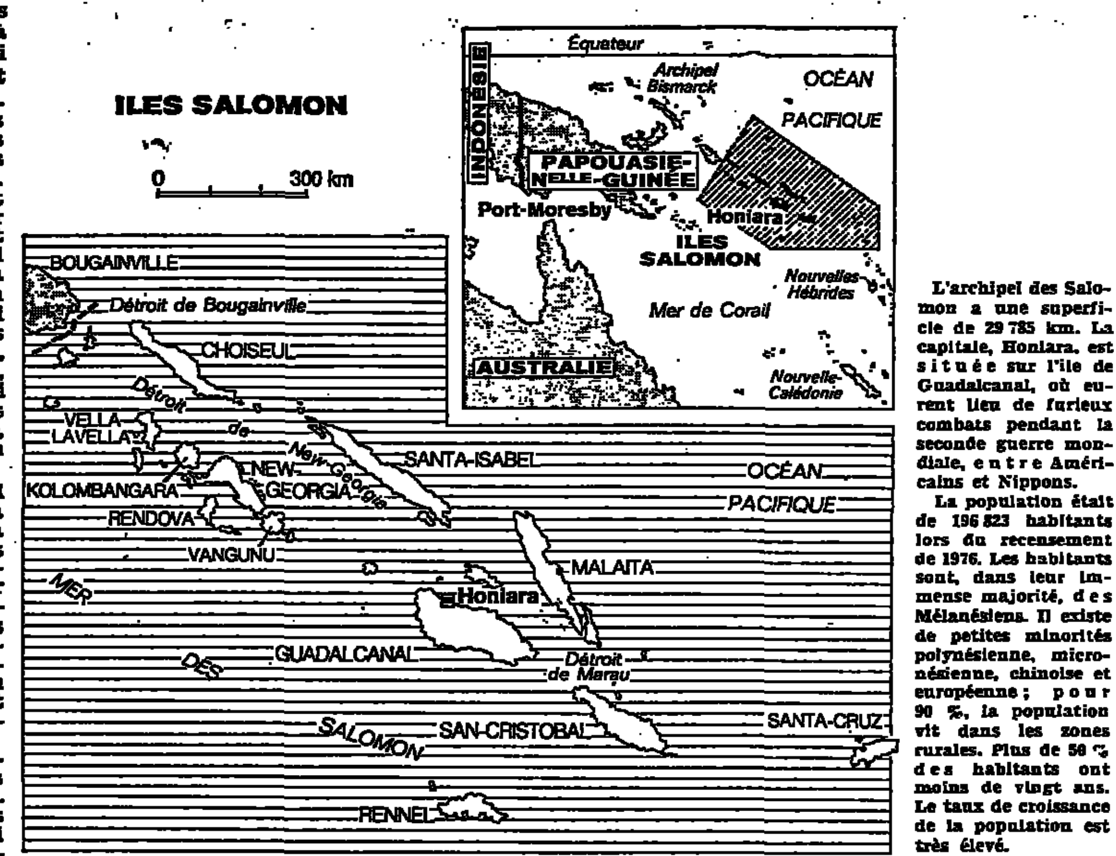
Les îles du Sud — le nouvel Etat — ont sans discontinuité (la seconde guerre mondiale mise à part) été soumises pendant près d'un siècle à l'influence britannique. En 1960, Londres mit sur pied à Honiara un conseil exécutif et un conseil législatif. Les premières élections générales eurent lieu en 1973 et, l'année suivante, M. Mamaloni, chef du People's Progressive Party, devint le premier *chief minister* de l'archipel.

L'autonomie interne fut accordée le 2 janvier 1976. De nouvelles élections eurent lieu en juin 1976. M. Peter Kenilorea devint alors *chief minister* ; c'est lui qui dirige, aujourd'hui encore, le gouvernement. Ancien instituteur, il a fait ses études en Nouvelle-Zélande.

La vie politique locale est assez complexe. Les partis changent de noms sans que les failles idéologiques apparaissent clairement. Ils sont au nombre de trois actuellement, dont l'un — qui se veut représentatif des milieux ruraux (90 % de la population) aurait plus d'avenir que les deux autres.

De quelle indépendance réelle l'archipel jouira-t-il ? Londres a promis une aide financière importante pour la période allant de 1978 à 1982. La balance commerciale est équilibrée. Des efforts méritoires ont été faits depuis deux décennies pour moins faire dépendre le pays du coprah — qui ne représente plus qu'environ 20 % des exportations, l'archipel vendant aussi de l'huile de palme, du bois, du poisson, du bétail. L'archipel peut espérer dans l'avenir exploiter du phosphate. Il possède aussi un important gisement de bauxite. Pendant sept ans, un consortium nippo-australien (dirigé par Mitsui) a fait des études préparatoires, mais le projet a été mis en sommeil en 1977, pour des raisons financières et aussi parce que le Japon n'a pas pour l'instant besoin de ce minerai. Quant au système bancaire, il est aux mains des Britanniques et des Australiens.

Même si, sur le plan économique, l'archipel est apparemment destiné à demeurer fort dépendant (les Européens possèdent de gros intérêts dans les plantations et l'élevage), l'accession à l'indépendance politique — sans doute suivie d'une rapide entrée à l'ONU — marque une nouvelle étape de la décolonisation dans le Pacifique du Sud. Cette évolution demeurera-t-elle sans conséquences sur les méthodes de gestion par la France de ses territoires de la région ? — J. D.

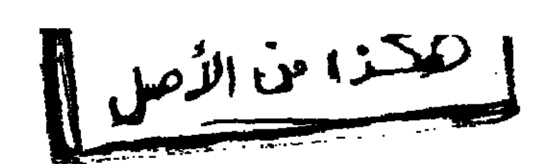


L'archipel des Salomon a une superficie de 29 785 km. La capitale, Honiara, est située sur l'île de Guadalcanal, où eurent lieu de furieux combats pendant la seconde guerre mondiale, entre Américains et Nippons.

La population était de 196 823 habitants lors du recensement de 1976. Les habitants sont, dans leur immense majorité, des Mélanésiens. Il existe de petites minorités polynésienne, micronésienne, chinoise et européenne ; pour 90 %, la population vit dans les zones rurales. Plus de 50 % des habitants ont moins de vingt ans. Le taux de croissance de la population est très élevé.

(1) La plupart de ces informations concernant les Salomon sont extraites du mensuel spécialiste australien *Pim*, de *l'Encyclopédie britannique* et de *l'Europea Year Book*.





EUROPE

Pologne

Un monument à la souffrance humaine

(Suite de la première page.)

En groupe, c'est autre chose. Dès leur arrivée, une pluie de *mesures délibérément vexatoires* s'abat sur les israélites : interdiction pour les femmes de porter des chaussures à talons hauts et pour les hommes d'entrer dans les bibliothèques ; port d'un *brassard* spécial, déclaration des biens, réquisitions de main-d'œuvre pour le *travail forcé*, etc. Comme toujours *quand l'Apocalypse menace*, les béats éternels trouvent sinon le courage de pavoiser, du moins l'inconscience de soutenir *qu'il eût été plus raisonnable de s'attendre* à pire. La Nuit des longs-couteaux, la Nuit de cristal, n'avaient donc pas montré à tout le monde jusqu'où irait l'hitlérisme !

Plus lucide, Ringelblum ne partage pas les illusions du moment. Mais il constate aussi qu'en certains endroits les nouveaux venus *ne se montrent « pas trop méchants »*. Apparemment bons diables, quelques-uns acceptent même de menus cadeaux, appliquent les instructions sans zèle excessif. Autour de l'auteur, certains « pensent que tout cela n'est pas si tragique. » Au début, la catastrophe parut tout à fait *supportable*.

Il ne fallut pas attendre longtemps pour perdre quelques illusions. Dès février 1940, des soldats obligent des juifs à se battre entre eux. Bientôt, les *rafles* se succèdent chaque jour dans les rues, les restaurants, dans les maisons *la nuit, et les gardes rouent de coups* ceux qu'ils emmènent pour le travail forcé. Dans un camp, ils *contraignent les captifs à nettoyer les latrines à mains nues*. Ailleurs, *ils jettent les pasasnts à plat ventre* sur les trottoirs, marchent dessus *pour leur distraction*. Sans *raison*, un SS tire au pistolet dans la foule, tue un garçon de onze ans. *Bien d'autres meurtres d'enfants* précèdent et suivront celui-là. Des goujats en uniforme interpellent des femmes en fourrure, les obligent à laver un parquet avec leurs *sous-vêtements mouillés, qu'elles* doivent remettre ensuite. Quand des êtres ne se respectent plus à travers *autrui, il devient sage* d'en redouter le pire.

Fureur de vivre

« *Aujourd'hui, 29 septembre,* j'ai reçu un coup sur la bouche *parce que je n'ai pas salué un* Allemand », note Emmanuel Ringelblum avec la dignité de ton, le *vocabulaire* sobre qu'il gardera presque toujours dans les plus *horribles situations. Les vainqueurs* exigent en effet des marques extérieures de respect, mais frappent aussi quand ils les obtiennent. « Je ne suis pas ton ami », clament des *énergumènes autour d'un malheureux* pour le frapper de plus belle. Quand un système prépare l'humiliation puis l'anéantissement de tout un peuple, chaque geste individuel ne sert qu'à *fournir aux* bourreaux une nouvelle occasion de choisir d'autres proies.

L'existence même du quartier juif de Varsovie leur facilite considérablement la tâche. Au début, il leur suffit de parcourir les artères principales, de s'en prendre presque *au hasard à n'importe quel passant, pour atteindre à* coup sûr leur objectif. A partir de décembre 1940, la construction d'un mur autour perfectionne et referme le piège. Avec une fabuleuse inconscience, les habitants éprouvent presque de la satisfaction à se retrouver entre eux. « *Les gens se sentent parfaitement à leur aise* », remarque la « Chronique ». Le 31 décembre, les plus insouciants saluent l'An neuf par des rires, des chansons. « L'orgie des *fêtes et réceptions dépasse* toutes les bornes. Au petit jour, on rencontre les fêtards dans les rues, *chantant*, tenant des ballons dans leurs mains, à moitié ivres, *comme au bon vieux temps.* » Un peu plus tard, ils célébreront Carnaval « avec un concours de beauté pour les jambes les plus jolies. Le ghetto *danse* ».

A cette époque, pourtant, vexations, séquestrations, déportations, assassinats se succèdent déjà depuis plusieurs semaines à un rythme infernal. Où la fureur de vivre ne va-t-elle pas se loger !

L'euphorie débouche sur l'irré*médiable malédiction. Sous-alimentés*, rudoyés, exploités, beaucoup d'habitants sombrent dans une misère physique et morale absolue. Le typhus, le froid, la faim, *anéantissent des familles entières*. Beaucoup se laissent mourir dans leurs appartements *glacés*. D'autres recourent à la charité publique. Des *mendiants* de tous âges, de *toutes conditions, envahissent les* trottoirs. Ils n'en disparaîtront plus. Les plus faibles tombent d'épuisement, périssent d'inanition sous les yeux de tous.

L'effroyante mortalité entre vite dans les mœurs. Bientôt, les pas*sants ne se retournent même* plus sur les dépouilles abandonnées au *hasard*.

A travers le mur et les égouts, cependant, une active contrebande s'organise vers l'extérieur. « *Des gosses squelettiques de trois à quatre ans se faufilent par* d'autres rigoles et vont chercher du côté aryen les marchandises », note le témoin *submergé* de douleur. Leurs aînés immédiats en haillons, pieds nus pleurent de froid, le ventre vide, des nuits, des journées en*tières. Leurs cris forment « une* espèce de bruit de fond permanent ». Sans familles, beaucoup expirent sur *place*. A l'aube, des camions *ramassent* les corps, les *transportent jusqu'à la morgue*. « La vision est indescriptible. Des *monceaux de cadavres recouverts de guenilles, jetés à la hâte*, sont recouverts de feuilles de papier noir. C'est un abattoir. Les cadavres sont *squelettiques*, il ne reste que la peau et les os. »

Les occupants trouvent encore le triste courage de lancer de brutales chasses à l'homme parmi les *survivants* et de *prendre* pour les camps de travail tous les individus *valides qu'ils rencontrent. Avant* le départ, les femmes accourent, supplient les gardes. De nouveau des pleurs, des sanglots.

Collaborateurs

A *ce régime, pourquoi les martyrs* ne se révoltèrent-ils pas immédiatement, au lieu d'attendre *avril 1943*, et leur extermination presque totale ? Le lecteur horrifié se pose constamment la question, pour toujours obtenir la même réponse : les plus ardents ne pouvaient pas concevoir *l'ampleur* du plan de destruction nazi et redoutaient par leurs actes d'exposer leurs compatriotes à *d'irréparables* représailles.

En *plus, la Gestapo* recruta suffisamment de misérables, de collaborateurs, *pour se mettre à son service* et prendre en son nom le contrôle des affaires. Ce modèle *d'administration indirecte*, conforme à ses plans, dotait les valets de l'ennemis d'un statut tout à fait officiel, d'une police en armes, et *naturellement* de nom*breux avantages matériels*. Ringelblum rapporte qu'il existait au milieu de l'enfer quelques rues où les privilégiés menaient une vie confortable : « Un air excellent, *peu de misère, peu de mendiants* : comme une île dans le ghetto. Le *soir*, on y voyait des femmes bien habillées, fardées et cosmétiquées, se promener avec leurs toutous *comme s'il n'y avait pas la* guerre ». Les *maris de ces dames trafiquent avec les occupants*, ouvrent des boîtes de nuit...

Bien entendu, les pires éléments *de la communauté juive exécutent* leurs ordres, et ceux des envahisseurs, avec la plus grande ardeur. *Moralement*, ces derniers ménagent peu leurs complices, exigent qu'ils forment leurs propres pelotons d'exécution, qu'ils fusillent eux-mêmes les *condamnés*. « Souvent, les *cruautés* de la police juive *dépassent celles des Allemands* », constate *l'implacable observateur*, avec une *amertume où la colère* se mêle à la honte. Après des méfaits, des crimes innombrables, les traîtres accepteront encore de traquer, *de conduire femmes, vieillards, enfants*, jusqu'aux convois vers les camps de la mort, avec le vain espoir de sauver leurs propres familles. Effroyable déchéance *quand, parmi les Polonais*, d'anciens antisémites préfèrent alors le cachot au déshonneur de participer aux persécutions contre ceux qu'ils dénonçaient avant guerre ! *Les Allemands eux-mêmes n'en* supportent pas le spectacle avec une parfaite égalité de cœur. Si certains *s'esclaffent*, rient à la *morgue*, d'autres en ressortent *bouleversés*, protestent, *nourrissent* les affamés.

Grandeur d'Emmanuel Ringelblum

Lorsqu'ils associaient des Israélites à l'extermination de leurs frères, les *nazis* entendaient diaboliquement *convaincre* les victi*mes qu'elles appartenaient bien à* une race *abjecte*, capable des plus monstreuses bassesses. La manœuvre atteignit largement son objectif. « La démoralisation du ghetto *est terrible, annonce* la « Chronique », en mai 1941. Au point que lorsque deux juifs se rencontrent, l'un dit à l'autre : « L'un de nous » travaille sûrement pour la Ges*tapo*. » *Meurtri au fond de l'âme* par les délations, les lâchetés, la participation au génocide d'un si grand nombre des siens, Ringelblum revient sur le sujet avec an*goisse, obsession, demande* : « On s'efforce de comprendre comment des juifs... pouvaient faire ce *qu'ils ont fait à leurs frères de leurs propres mains*. Comment des *juifs pouvaient-ils pousser dans les* wagons femmes et enfants, vieux et malades, sachant que ceux-ci étaient conduits à *l'abattoir ?* »

Le confort d'un appartement bien chaud permet certainement aujourd'hui de condamner les rené*gats sans appel. En outre, le ghetto* comportait l'inévitable proportion d'escrocs, de brutes, de vauriens, habituelle à toute *société*. Quant aux traumatismes irréparables *qu'exercent sur certains* esprits les terreurs transmises par plusieurs siècles de pogromes, de *massacres, de persécutions, nul ne les connaît* vraiment, à moins de les avoir vécus soi-même. Avec l'humanité profonde qu'il montrera presque toujours devant l'insoutenable, et dans le plus affreux désespoir, Ringelblum tranche : « Je crois donc qu'il ne faut rien exagérer, surtout compte tenu de notre détresse, qui ne laisse souvent à nos gens d'autre choix qu'agir contre sa conscience, ou mourir de faim. » *La « Chronique » cesse brusquement* quelques semaines avant l'insurrection finale du ghetto, où l'auteur périra tandis qu'autour de lui les ultimes survivants, gre*nades et fusils à la main*, sauvent l'honneur juif devant le tribunal des siècles et préparent par leur *sacrifice l'épopée militaire* du futur Etat d'Israël.

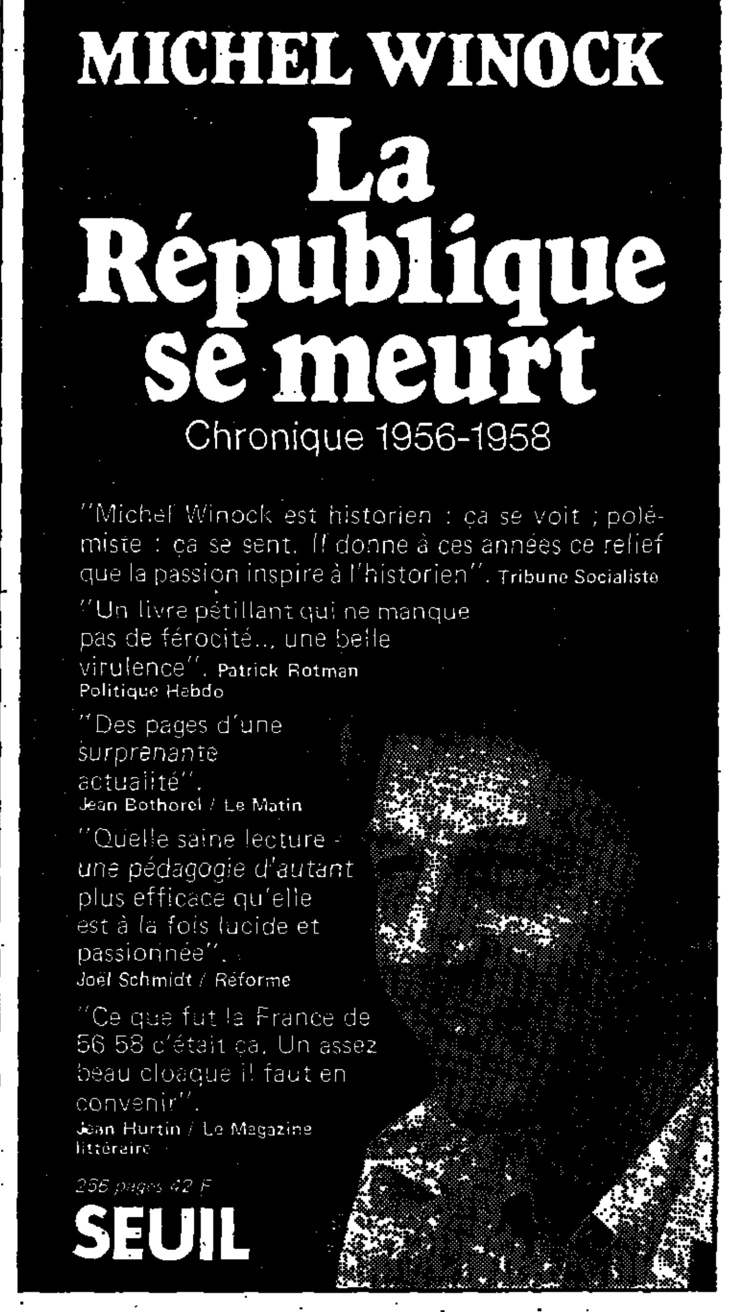
Rarement, la vieille haine de l'homme pour l'homme poussa si loin le sadisme qu'au cours des mois maudits racontés dans ce livre. *Chaque page s'ouvre sur un drame. Chaque ligne ou presque* s'achève sur une souffrance, dans un cri. L'ouvrage *épouvante* en même temps qu'il exalte. Devant *le calvaire de son peuple*, Emmanuel Ringelblum ajoute au courage exemplaire, à l'âme inflexible du héros, la profonde bonté du saint. Sans doute exulte-t-il quand, après le bombardement de Cologne, « *les milliers de victimes civiles ont assouvi quelque peu notre* soif de vengeance ». Temps atroces où la mort des innocents réjouit les martyrs !

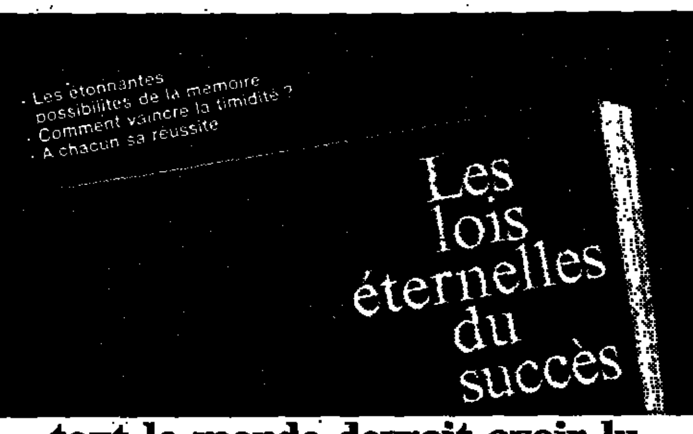
Ce passage excepté, la « Chronique du ghetto de Varsovie » dresse *à la souffrance humaine* un *monument* probablement impérissable, *laissé par un homme supérieur*, un très grand aristocrate du *cœur et de l'esprit*.

GILBERT COMTE.

★ Robert Laffont éd., 45 F. Réédition d'un ouvrage publié il y a dix-huit ans.







EUROPE

Italie

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les partis de la majorité demeurent en total désaccord

De notre correspondant

Rome. — *« Pendant que nous parlons, ces gens-là tirent »*, s'exclamait, au printemps 1977, l'intellectuel communiste Alberto *Asor Rosa*. La formule ne saurait mieux s'appliquer à la situation actuelle : les dirigeants des partis palabrent à n'en plus finir pour désigner un nouveau président de la République, et les terroristes s'en donnent à cœur joie. Il y a, du reste, un rapport de cause à effet entre les deux phénomènes, mais dans le mauvais sens : ce n'est pas la violence qui pousse les dirigeants politiques à s'entendre au plus vite, mais les terroristes qui sont encouragés à tirer puisque la « partitocratie » étale ses vices au grand jour.

Mercredi 5 juillet à Milan, l'un des principaux dirigeants de Pirelli, M. Gavino Manca, était blessé de plusieurs coups de feu par les Brigades rouges. *Le* lendemain, à Turin, M. Aldo Ravaloli, président de la petite industrie locale, subissait le même sort. Il est établi depuis longtemps que le terrorisme prolifère lorsque la situation politique est tendue et incertaine.

Le sommet des partis de la majorité s'est conclu, jeudi soir, par une impasse. En sortant, M. Enrico Berlinguer a été interrogé par les journalistes :

« Comment sont allées les choses ?

— *Negativo.*

— Vous reverrez-vous ?

— *Pour le moment, non.* »

Le secrétaire général du P.C.I. demande qu'on commence à voter pour de bon, c'est-à-dire que la démocratie chrétienne cesse de s'abstenir et que les socialistes ne déposent plus dans l'urne un bulletin blanc. Chaque parti, dit-il, doit jouer *« cartes sur table »* : le président finira bien par sortir de l'urne.

Avant le treizième tour, organisé ce vendredi matin, l'impasse semblait totale. M. Sandro Pertini, socialiste, s'était retiré de la course. Les « laïcs » proposés par la démocratie chrétienne (La Malfa, Rossi, Bozzi) rencontraient l'opposition du P.S.I. qui voulait absolument un socialiste au Quirinal ; les deux nouveaux candidats socialistes, MM. Giolitti et Vassali, étaient refusés, le premier par la démocratie chrétienne et le second par le P.C.I. ; quant au candidat communiste, M. Giorgio Amendola, il n'avait le soutien que des membres de son propre parti.

Les arrière-pensées des uns et des autres sont l'objet d'innombrables commentaires dans les couloirs du Parlement. La question est de savoir si la démocratie chrétienne n'entend pas, en fin de compte, présenter son propre candidat. Les communistes l'appuieraient-ils contre les socialistes, ou vice versa ? Une quelconque entente, qui exclurait l'un des trois principaux partis, provoquerait une crise gouvernementale.

ROBERT SOLÉ.

	Douzième tour 6 juillet	Treizième tour 7 juillet
Présents	935	
Votants	508	
Abstentions	427	
Giorgio Amendola (PC.CI.)	354	
D. C.	—	
P.S.I.	—	
M.S.I.	—	
Divers	52	
Blancs	101	
Nuls	1	

Union soviétique

DÉCHU DE LA CITOYENNETÉ SOVIÉTIQUE

M. Rabine condamne « l'humanisme des tanks »

M. Oscar Rabine, peintre non conformiste et organisateur de plusieurs expositions « sauvages » à Moscou, qui a été déchu le 22 juin de sa citoyenneté soviétique, a fait la déclaration suivante à la presse, jeudi 6 juillet, à Paris : *« Je suis peintre. J'ai passé toute ma vie à peindre des tableaux. Pour cela, le 22 juin 1978, le pouvoir suprême de l'U.R.S.S. m'a privé de ma nationalité et de la possibilité de revenir dans ma patrie. Je n'ai jamais voulu émigrer ou demander l'asile politique où que cela soit. Lorsque je suis parti à l'étranger, ce ne fut qu'à la condition de pouvoir rentrer dans mon pays. J'avais un visa aller et retour en bonne et due forme. « Ils sont » fous. » Ce fut ma réaction émotionnelle à la décision prise à mon égard.*

» Il est inconcevable que des gens normaux, aux commandes d'une superpuissance privent de sa nationalité un peintre parce qu'il peint selon son inspiration ce qu'il voit et parce qu'il expose ses œuvres. Est-ce qu'ils n'ont rien d'autre à faire ? Est-il possible que tous les problèmes du pays soient déjà résolus ? Est-il possible que pour assurer un « avenir radieux » il ne leur reste plus qu'à exiler ou à faire taire quelques écrivains, musiciens ou peintres ? Il n'y a que des bureaucrates déments pour agir ainsi.

» Ce fut ma première et amère réaction. Mais à la réflexion je me suis demandé : Et si ce n'était pas des hommes, même fous, si c'était tout simplement « un tank bureaucratique », uniquement destiné à faire tourner ses chenilles, à faire peur, à écraser, à tirer ? Et si l'on part du point de vue d'un tank, le fait de ne pas écraser, mais d'exiler et, de surcroît, en Occident, c'est même un geste « humanitaire » !

» Mais être banni de sa patrie a toujours été un terrible châtiment. J'estime, et je ne changerai jamais d'avis, que « l'humanisme des tanks » est une manifestation de barbarie. »

M. Rabine, qui s'est installé à Paris avec sa femme et son fils, a dit qu'il se considérait toujours comme un *« peintre soviétique »* mais qu'il allait devoir demander au gouvernement français le statut de réfugié politique.

« Il n'existe pas de loi en U.R.S.S. prévoyant la déchéance de la citoyenneté soviétique et l'on ne m'a pas expliqué au consulat, à Paris, pourquoi cette décision avait été prise », a affirmé le peintre. *« On m'a seulement informé du décret du Soviet suprême, qui fait état d'une « attitude systématique et » permanente non compatible avec » le statut de citoyen soviétique »*, a-t-il ajouté.

« Le droit de peindre et d'exposer ses toiles fait partie des droits de l'homme », a conclu M. Rabine.

MANIFESTATION SILENCIEUSE A PARIS A LA VEILLE DU PROCÈS GUINZBOURG

A la veille du procès d'Alexandre Guinzbourg, qui doit s'ouvrir le lundi 10 juillet, le groupe de solidarité avec les détenus de la prison Vladimir et les dissidents soviétiques appellent à une manifestation silencieuse de solidarité qui se déroulera le dimanche 9 juillet, à 11 heures, devant Notre-Dame de Paris. Les organisateurs de cette manifestation sont particulièrement inquiets de la santé de M. Guinzbourg, qui souffre de tuberculose et d'un ulcère à l'estomac.

AFRIQUE

Tunisie

Soixante-dix syndicalistes de Sfax seraient jugés à la fin de juillet

De notre correspondant

Tunis. — Les deux quotidiens indépendants de Tunis, *As Sabah* et *le Temps*, ont annoncé, jeudi 6 juillet, qu'environ soixante-dix syndicalistes de la région de Sfax impliqués dans les événements du 26 janvier seront jugés à partir du 24 juillet par le tribunal criminel de Sfax.

Parmi les accusés figure M. Abderrazak Ghorbal, ancien secrétaire général de l'Union régionale de Sfax, arrêté le 24 janvier pour diffamation envers le régime et l'Assemblée nationale à la suite des propos qu'il avait tenus quelques jours plus tôt lors d'une réunion — à huis clos — du conseil national de la centrale syndicale U.G.T.T.

C'est d'ailleurs pour protester contre l'arrestation de M. Ghorbal et les incidents qui s'étaient produits à plusieurs sièges régionaux de l'U.G.T.T. que la direction syndicale de l'époque avait décrété la grève générale du 26 janvier, journée qui a été marquée par de graves troubles dans la capitale.

Le nombre total de syndicalistes arrêtés après le 26 janvier serait, croit-on, d'une centaine. Toutefois, aucun chiffre n'a été fourni par les services officiels. Un groupe moins important que celui de Sfax serait en instance de jugement à Sousse tandis que d'autres personnes, notamment les onze membres de l'ancien exécutif de la centrale, dont l'ex-secrétaire général M. Habib Achour, attendent leur procès à la prison civile de Tunis où ils sont incarcérés depuis la fin du mois de mars.

Selon des rumeurs qui ont circulé ces dernières semaines, la comparution des anciens dirigeants de l'U.G.T.T. devant le tribunal criminel de Tunis devrait avoir lieu au cours de ce mois de juillet. Toutefois, d'après d'autres informations plus récentes recueillies à des sources diplomatiques généralement bien informées, le procès ne s'ouvrirait pas avant septembre, c'est-à-dire une fois passé le mois de Ramadan. Pour le moment, les autorités s'en tiennent à un mutisme absolu et n'ont pas même confirmé la date du procès de Sfax.

MICHEL DEURE.

● *Le président Habib Bourguiba* est arrivé à Paris le jeudi 6 juillet pour une visite privée de quelques jours. Un porte-parole de l'ambassade de Tunisie a précisé que le président, qui venait de Suisse, où il a subi des examens médicaux *« de routine »*, ne prévoyait aucune rencontre de caractère politique durant son séjour.

Tchad

LA CONFÉRENCE DE TRIPOLI A ACHOPPÉ SUR LE PROBLÈME DES TROUPES ÉTRANGÈRES

M. Abdelkader Kamougué, ministre tchadien des affaires étrangères, a rendu, jeudi 6 juillet, le le Frolinat responsable de l'échec de la conférence de Tripoli et indiqué que celle-ci avait achoppé sur le problème de l'évacuation des troupes étrangères. *« Nos frères du Frolinat*, a précisé le ministre dans une interview à l'A.F.P., *n'ont pas cru devoir présenter un quelconque programme politique et ont dressé des barrières telles qu'il n'a pas été possible d'arriver à un accord. »*

Sur le problème, crucial, des forces étrangères, il a ajouté : *« Malheureusement, les exigences de nos frères ont été dans un sens unilatéral. Il y a des troupes étrangères, mais le gouvernement tchadien est souverain. Ce n'est pas au cours d'une telle conférence qu'une décision d'évacuation peut être prise. »*

En fait, les positions des deux parties sont apparues, dès le début des pourparlers, totalement inconciliables. Le Frolinat exigeait le retrait des forces françaises comme condition préalable à toute négociation, tandis que le gouvernement tchadien refusait de discuter des modalités de ce retrait avant la conclusion d'un accord réglant l'ensemble des aspects politiques et militaires du conflit tchadien. — *(A.F.P.)*

Ghana

LES OPPOSANTS ARRÊTÉS DEPUIS LE RÉFÉRENDUM SONT LIBÉRÉS

Le général William Akuffo, devenu chef de l'Etat ghanéen après la démission du général Acheampong *(le Monde* du 7 juillet), a ordonné jeudi 6 juillet la libération immédiate de tous les détenus politiques incarcérés au lendemain du référendum du 30 mars dernier.

Ce geste d'apaisement bénéficie à une cinquantaine d'opposants, dont plusieurs anciens ministres des présidents Nkrumah et Kofie Busia. Il s'agit notamment de MM. Owusu, Ofori-Atta, Gbedema et Bilson. M. Gbedema avait créé au début de l'année le Mouvement populaire pour la justice et la liberté. M. Bilson était le dirigeant d'un mouvement dissous, la Troisième Force. Tous les détenus libérés sont en outre amnistiés.

Toutefois, le Conseil militaire suprême (C.M.S.) a précisé jeudi dans un communiqué qu'il continuerait à exercer une *« stricte surveillance »* des activités susceptibles de *« porter atteinte à l'ordre public »*. D'autre part, la hiérarchie militaire a été remaniée. Le général Akuffo devient président du Conseil militaire suprême (C.M.S.), tandis que le général Kotei accède au poste de chef d'état-major. — *(Reuter, A.F.P.)*

Algérie

Mme Maschino assure qu'elle a quitté le Canada de son plein gré

De notre correspondant

Berne. — Dans des déclarations publiées jeudi 6 juillet par le quotidien *24 Heures*, de Lausanne, M. Messaoud Zeghar, l'homme d'affaires algérien mis en cause dans le rapt à Montréal de Mme Denis Maschino, nie avoir enlevé sa sœur Dalila contre son gré. Se disant excédé par les accusations portées contre lui par la presse française et canadienne, M. Zeghar a décidé d'inviter spécialement un journaliste suisse à Alger pour lui donner sa version des faits. Reçu dans la *« somptueuse »* propriété de M. Zeghar sur les hauts d'Alger, l'invité de *24 Heures* a également rencontré la jeune femme *« apparemment sereine et détendue »*, qui lui a déclaré avoir regagné volontairement son pays.

Se présentant comme le chef de famille depuis la mort de son père, M. Zeghar a *affirmé* que sa sœur avait *« disparu »* en 1975 alors qu'elle faisait des études à Alger, où elle a rencontré M. Denis Maschino. *« Cet homme*, a-t-il poursuivi, *a pris des photos osées de Dalila et il s'est livré dès lors à un chantage. Ma sœur m'a demandé de venir la rechercher et je l'ai fait en toute légalité avec un DC-8 que j'avais loué. Le commandant de bord a réglé toutes les formalités avant notre départ du Canada selon les usages en cours dans ce pays. »* M. Zeghar a aussi accusé M. Denis Maschino d'avoir voulu, à travers sa sœur, s'attaquer à lui *« et, par conséquent, au président Boumediène et à notre pays »*.

Pour sa part, Mme Dalila Zeghar a déclaré à l'envoyé spécial du quotidien lausannois que son mariage *« n'était qu'une farce »* acceptée en raison du chantage dont elle était, selon elle, victime. *« A Montréal*, a-t-elle expliqué, *je vivais dans la crainte que ma famille n'apprenne l'existence de photos compromettantes. »* A l'en croire, c'est elle qui aurait demandé à son frère de venir la chercher. Elle a aussi indiqué qu'elle n'avait jamais eu de papiers d'identité français, qu'elle vivait au Canada sous son nom de jeune fille et qu'elle s'était embarquée à bord de l'avion loué par son frère le 25 avril avec un passeport algérien.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

[Dans une dépêche datée de Montréal, l'agence Reuter a annoncé, jeudi 6 juillet, que des experts graphologues avaient authentifié les lettres envoyées d'Algérie par Mme Dalila Maschino à son mari. Dans ces textes, la jeune femme déclarait être *séquestrée* et victime de pressions. Elle réaffirmait son amour pour son mari et disait qu'il ne faudrait pas tenir compte des déclarations qu'elle pourrait être amenée à faire ultérieurement sous la contrainte. Les experts ont affirmé que ces lettres étaient bien de la main de Mme Dalila Maschino qui avait pu les envoyer grâce à des complicités dans son entourage.

Le fait que M. Zeghar ait eu recours pour enregistrer des déclarations de sa fille à un journaliste suisse qui s'est déplacé pour la circonstance, peut d'autre part paraître étrange, M. Zeghar ayant refusé jusqu'à présent de recevoir les correspondants étrangers accrédités à Alger qui ont demandé à le rencontrer ainsi que sa fille.]

Les relations franco-libyennes et La Réunion

UNE MISE AU POINT DU R.P.R.

A la suite des entretiens qu'a eus à Tripoli une délégation du R.P.R. conduite par M. Jean de Lipkowski, ancien ministre, chargé des relations internationales *(le Monde* du 7 juillet, page 34), celui-ci nous adresse une mise au point dans laquelle il écrit notamment :

« J'aurais souhaité qu'avant de procéder à cette publication vos collaborateurs aient vérifié auprès de moi-même, qui conduisait la délégation, l'exactitude de leurs informations (...). La délégation française a certes vigoureusement fait valoir les raisons pour lesquelles, ni en France ni à La Réunion, personne ne pourrait admettre une remise en cause de l'appartenance de l'île à la communauté française.

» Si la délégation libyenne a pris bonne note de cette mise au point, par contre on ne saurait en aucune façon préjuger la position qui sera prise à ce sujet par le gouvernement libyen lors de la réunion de l'O.U.A. à Khartoum. »

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● UNE DELEGATION DE CONSEILLERS SCIENTIFIQUES du président Carter est arrivée, jeudi 6 juillet, à Pékin, où elle s'entretiendra des possibilités d'échanges de technologie civile entre les Etats-Unis et la Chine. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LA BRANCHE MILITAIRE DE L'ETA, l'organisation séparatiste basque, a revendiqué, jeudi 6 juillet, dans un communiqué envoyé aux journaux de Bilbao, l'attentat qui a coûté la vie, mercredi à Zarauz, dans la province du Guipuzcoa, à M. Domingo Merino Arevalo, ancien militant de cette organisation *(le Monde* du 7 juillet). L'ETA affirme avoir *« exécuté »* Merino parce qu'il était *« indicateur de police »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

États-Unis

● LE GOUVERNEMENT AMERICAIN va faire savoir à certains Etats du Sud-Est asiatique qu'il est prêt à prendre en charge les frais de réinstallation sur le sol des Etats-Unis ou dans d'autres pays, des réfugiés vietnamiens recueillis en mer par des navires américains, a indiqué, mercredi 5 juillet, un responsable du Departement d'Etat. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LA SECTION FRANÇAISE D'AMNESTY INTERNATIONAL a publié jeudi 6 juillet un document de vingt-quatre pages sur les violations des droits de l'homme en Ouganda. Fondé sur de nouveaux témoignages, ce rapport, accablant pour le régime de Kampala, souligne qu' *« arrestations arbitraires, détentions sans jugement, tortures systématiques, assassinats et massacres, sont devenus pratique courante et partie intégrante du système de gouvernement »*. *« Ces méthodes*, ajoute le rapport, *visent particulièrement les ethnies Acholi et Langi. »*

Rhodésie

● LA DEFECTION annoncée sous de gros titres par la presse sud-africaine, de quinze responsables du mouvement nationaliste rhodésien de M. Mugabe échappés du Mozambique *(le Monde* du 7 juillet) relève d'une manœuvre d'intoxication. M. Gibson Sithole, qui s'était présenté à la presse à Mbabane, capitale du Swaziland, comme le porte-parole des quinze dissidents, a admis, jeudi 6 juillet, être le seul membre du groupe, rapporte l'agence de presse sud-africaine. D'autre part, un porte-parole de M Mugabe a indiqué jeudi à Maputo que que M. Gibson Sithole était *« inconnu de son mouvement »*. Le gouvernement du Swaziland a fait savoir, de son côté, qu'il n'avait reçu aucun autre réfugié du Mozambique. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● L'AGENCE OFFICIELLE ZAIRE PRESSE a annoncé, jeudi 6 juillet, à Kinshasa qu' *« il n'y aurait pas de rupture des relations diplomatiques entre le Zaïre et la Belgique »*. L'agence précise que cette décision a été prise notamment à la suite d'une conversation téléphonique entre le président Mobutu et le roi Hassan II. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

Une solution d'unanimité est envisagée

La publication, le 21 juin, de la « contribution pour le renforcement du parti socialiste et la victoire du socialisme en France », signée par trente dirigeants du P.S. proches de M. François Mitterrand, aurait dû favoriser une reprise en main de la formation socialiste par son premier *secrétaire. Le moment avait été soigneusement* choisi. Il intervenait après un long entretien entre MM. Mitterrand et Mauroy, censé avoir dissipé les malentendus entre les deux hommes. Un thème était notamment mis en avant, celui *de la « rupture » avec le capitalisme.*

Ce thème devait, en principe, être repris, à la fin de la même semaine, par le CERES lors de son *douzième colloque*. Déjà, dans *le Monde* du 24 juin, M. Soubré, un ancien de la Convention des institutions républicaines (*la formation* d'origine de M. Mitterrand) et un responsable du CERES, M. Genthon, avaient, dans un article commun, pris à partie M. Rocard, illustrant ainsi le rapprochement entre la minorité du P.S. et les amis du *premier secrétaire. La convergence*, soulignée, aurait fait apparaître un P.S. rassemblé dans lequel M. Rocard eût été condamné *soit* au silence, soit à la marginalisation. M. Mitterrand, à l'occasion d'une *conférence de presse programmée pour le 28 juin*, aurait pu offrir l'image d'un parti serein et uni, faisant confiance à sa direction.

Plusieurs grains de sable ont enrayé la mécanique. En premier lieu, le colloque du CERES n'a pas connu l'unanimité escomptée, et ses dirigeants, qui défendaient la notion de « rupture » ont dû faire face sur ce point à un vigoureux courant de contestation. En second lieu, M. Pierre Mauroy n'a pas laissé faire. Il vient en effet (*le Monde* du 7 juillet) de condamner *catégoriquement l'initiative prise par les proches* de M. Mitterrand.

Dès lors, *les signataires de la « contribution »* se trouvent dans la situation que redoutait M. Jean Poperen. Les craintes de celui-ci l'avaient conduit à tenter, sans succès, de convaincre les amis du premier secrétaire de renoncer à leur initiative : ils se sont manifestés comme un « sous-courant », contribuant ainsi à s'isoler, *sans parvenir à rassembler le P.S. derrière eux.* Pourtant, en dépit de leurs réticences initiales sur le principe d'une telle « contribution », M. Poperen et ses amis de l'ERIS (clubs études, recherches et informations socialistes) ont immédiatement contresigné le document, *s'appliquant ainsi à favoriser le mouvement* de regroupement derrière M. Mitterrand qu'escomptaient les proches du premier secrétaire.

A présent, la « contribution » ne peut qu'embarrasser le leader du P.S. Il est l'homme autour duquel s'est reconstruit le parti socialiste, et il ne peut se laisser enfermer dans la fonction *d'un simple chef de courant. Même s'il sait* que, désormais, il ne pourra plus conduire sa formation, comme par le passé, en « monarque constitutionnel » et qu'il devra se contenter de n'être que le « primus inter pares ». Pourtant, il est difficile à *M. Mitterrand de désavouer* la fausse manœuvre de ses plus proches collaborateurs, nul ne pouvant penser qu'ils ont pris une telle initiative sans en référer d'abord à leur chef de file.

M. Pierre Mauroy a *proposé* une porte de *sortie en esquissant une solution d'unanimité.* Le P.S. se doterait d'une sorte de gouvernement d' « union nationale » pour traverser la période difficile qui le sépare du début de la campagne présidentielle de 1981. Chaque tendance serait *représentée à la direction du parti, la fonction* de premier secrétaire restant entre les mains de M. Mitterrand. Déjà, à Nantes, en juin 1977, le maire de Lille avait plaidé pour une solution de ce type en préconisant le retour du CERES *au sein du secrétariat national du P.S. Il n'avait* pas été suivi.

A l'époque, à la veille d'une campagne électorale qui *devait*, pensait-on, *conduire la* gauche au pouvoir, nul n'était en mesure de s'opposer aux options de M. Mitterrand. Tel n'est plus le cas aujourd'hui. C'est au contraire le maire de Lille qui apparaît en position de force. *La solution* qu'il commence à avancer correspond au désir d'unité du parti, à l'aversion des luttes de tendances qui se manifestent chez les militants du P.S. Elle va dans le sens du « patriotisme de parti », qui est *toujours un sentiment puissant dans les* formations politiques. Comme, en outre, M. Pierre Mauroy *s'est prononcé pour l'élection* directe des dirigeants, il bénéficie, là encore, d'un argument auquel la base est sensible. *Il est particulièrement difficile aux autres* responsables socialistes de contester un tel principe.

THIERRY PFISTER.

APRÈS L'INVALIDATION DE M. SERVAN-SCHREIBER

Malgré l'avis défavorable de son parti M. Huriet (P.R.) annonce sa candidature dans la 1re circonscription de Meurthe-et-Moselle

M. Claude Huriet, vice-président de la Fédération de Meurthe-et-Moselle du parti républicain a annulé, le jeudi 6 juillet en fin de journée, son intention d'être candidat lors de l'élection législative partielle qui aura lieu — vraisemblablement en septembre — dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle. Le matin même, le bureau politique du parti républicain avait fait savoir qu'il apportait son « *total soutien* » à la candidature de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, dont l'élection a été annulée *par le Conseil constitutionnel* le 28 juin dernier.

Lors du scrutin de mars dernier, M. Huriet avait déjà été candidat, provoquant une élection primaire au sein de la majorité. M. Servran-Schreiber avait reçu, comme aujourd'hui, l'appui de la direction parisienne du P.R. et l'investiture de l'U.D.F. M. Huriet, alors membre du bureau fédéral du P.R. avait été considéré comme « *en congé de parti* ». Il avait été soutenu par le R.P.R. et le C.N.I.P.

Le 12 mars, M. Servan-Schreiber l'avait devancé (d'un peu plus de deux mille voix) et était demeuré seul candidat de la majorité au second tour. Il n'avait alors battu M. Yvon Tondon (P.S.) que de vingt-deux voix, avantage réduit à quatre voix, après les rectifications du Conseil constitutionnel.

En annonçant jeudi sa candidature malgré l'avis défavorable de la direction de son parti, M. Claude Huriet a dénoncé « *le coup bas qu'on lui porte* ». Il a fait état de sa « *loyauté à l'égard du P.R. et de ses partenaires dans son travail acharné pour maintenir l'unité ou la cohésion dans la majorité* ». Il a ajouté : « *Ceux qui compromettent aujourd'hui cette unité prennent une lourde responsabilité. Cette mesure* (la décision du bureau politique du P.R.) *ne change en rien ma détermination (...) fort du soutien des électeurs qui ne comprendraient pas que je me plie à de telles injonctions.* »

M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., avait demandé à M. Huriet de ne pas solliciter cette fois-ci les suffrages des électeurs. Il avait également indiqué que, s'il se présentait, M. Huriet serait mis en congé du P.R. et qu'une procédure d'exclusion serait engagée contre lui.

Dans l'organe du R.P.R., *la Lettre de la Nation*, on lit, vendredi 7 juillet à propos de ces candidatures : « *Le parti républicain fait ce qu'il veut, mais peut-être aurait-il dû consulter toutes les formations de la majorité avant de donner une investiture exclusive au député radical invalidé. Consultation d'autant plus nécessaire que celui-ci n'a pas apporté à l'Assemblée un soutien sans défaillance au gouvernement. Pour conserver ce siège, la majorité, de toute évidence, n'a aucun intérêt à faire de Jean-Jacques Servan-Schreiber son candidat unique. Ce serait même probablement la meilleure façon de le perdre.* »

● *Le Conseil constitutionnel* a, dans sa séance du 5 juillet, rejeté les recours en annulation présentés contre les élections législatives de mars dernier dans deux circonscriptions, et qui visaient MM. Pierre Giacomi (R.P.R.), député de la 1re circonscription de la Haute-Corse, et Camille Petit, député R.P.R. de la 1re circonscription de la Martinique.

POINT DE VUE

Sortir de l'ambiguïté

par DIDIER MOTCHANE (*) et PIERRE GUIDONI (**)

OU va le P.S. ? On aurait pu croire qu'au lendemain du 19 mars, cette question perdrait quelque peu de son acuité, et que les observateurs seraient moins attentifs aux débats des socialistes.

Force est de constater qu'il n'en est rien. Il n'est pas sûr que la clarté y gagne et que les enjeux de la prochaine période apparaissent plus nettement, lorsque se multiplient *des prises de position qui* paraissent souvent plus dictées par des préoccupations tactiques que par le souci de la rigueur politique. Il n'est pas vrai que le seul choix *ouvert au parti soit entre la répétition incantatoire* d'une doctrine consacrée et l'émiettement tous azimuts de l'expérimentation politique.

Il n'est pas vrai non plus que les *seuls problèmes du P.S. soient* les problèmes d'hommes. Il n'est pas si difficile de démêler les guerres de succession des guerres de religion.

En fait, les questions que se posent *les socialistes sont à la fois* plus simples et plus complexes. A quoi sert le parti socialiste, que veut-il, est-il en état de remplir les tâches qu'il s'est lui-même fixées ?

Les raisons du choix stratégique fait à Epinay, en 1971, sont parfaitement claires : l'union de la gauche est le moyen, et le seul, de mettre en œuvre une politique capable de *mettre en cause le capitalisme lui-même*, et non pas telles ou telles de ses conséquences. Et l'union de la gauche supposait que se construise un *parti* socialiste capable *d'en être l'élément moteur.*

Mais les conditions tactiques dans *lesquelles ce choix s'est exprimé* depuis lors n'ont guère permis de poser clairement les problèmes de la nature et du fonctionnement du parti.

Le parti socialiste a grandi dans l'ambiguïté : *son problème, surtout depuis le 19 mars*, est d'en sortir, s'il veut être lui-même. Le choix d'Epinay impliquait, imposait la *construction d'un parti de type nouveau*, celui que souhaitaient les adhérents qui, par vagues successives, rejoignaient le P.S. Celui qu'ils avaient commencé à bâtir et *dont ils voulaient être les artisans.* On sait ce qu'il en fut. Dès le congrès de Grenoble (1973), c'est sur la question de la *construction* du parti que se produisaient les *premières fissures* de la majorité d'Epinay. La perspective du pouvoir pesait trop lourd sur certains esprits pour que *soient perçus les véritables* enjeux de la construction d'un vrai parti, vraiment socialiste. C'est-à-dire une organisation capable d'exprimer dans leur richesse *et leur diversité les mouvements réels du corps social* et de les unir dans une perspective cohérente et un projet d'ensemble.

Confirmé à Pau (1975), magnifié à *Nantes (1977), le* choix qui fut celui de la direction du parti, autant et plus que beaucoup d'autres, engageait l'avenir, et justifiait les mises en garde de ceux pour qui le parti *socialiste devait* avant tout se mettre en mesure d'assumer les conséquences concrètes de la stratégie qu'il avait choisie.

La transformation du parti, contrairement à *ce qu'on a souvent cru*, ne pouvait pas se faire par entraînement, *par* la vertu de l'exemple et de l'émulation. La contagion ne *suffisait* pas, ou *elle* était réciproque. Le parti socialiste n'a pas connu dans l'ordre interne une mutation symbolique du même ordre de ce qu'était à l'extérieur la signature du programme commun.

Il n'est que temps d'y penser et de se convaincre qu'un parti, s'il doit être assurément l'instrument fonctionnel d'une ligne politique, doit être aussi une communauté, avec ce que ce terme comporte de fraternité vécue entre tous ceux qui en sont membres, et qui en assument ensemble la continuité et l'histoire. C'est dire que c'est à l'ensemble des socialistes qu'il appartient de définir ce que doivent être les structures et le projet de leur parti. C'est dire aussi à quel point il est important que *le débat organisé ces* prochains mois sur ces deux points soit l'affaire de tous.

Inscrivant son action dans la perspective du socialisme autogestionnaire, le *CERES a toujours* choisi la voie difficile, mais nécessaire, d'une réflexion collective la plus large et la plus décentralisée possible, de façon à permettre à *chacun d'exprimer au grand jour* ses interrogations et ses propositions.

A cet égard, plutôt que d'écrire un : « *Ce qui ne peut plus durer dans le P.S.* » (1), *exercice qui ne* manquerait d'ailleurs pas d'intérêt — mais tout a été dit sur ce point par le CERES, et commence depuis le 19 mars à être découvert par d'autres, — *mieux vaut élucider les vraies* priorités. Celles qui concernent l'action d'une organisation militante inscrite dans la durée, et dont la vie démocratique soit le fruit d'une dia*lectique permanente entre la base et le sommet*, qui soit l'instrument et l'expression des travailleurs et le creuset du front de classe.

Celles aussi d'une perspective *politique* qui noue les exigences populaires, telles qu'elles sont quotidiennement vécues, au moyen politique *d'y faire droit*, c'est-à-dire à la transformation du pouvoir.

C'est ainsi qu'il faut construire l'unité du parti. On a trop confondu ces dernières années unité du parti et uniformité des langages et des *comportements. En fait, l'unité du* parti naît de la liberté des débats. A cet égard, la liberté des courants de pensée ne suffit pas, il faut aussi la volonté de chaque pensée de *s'incarner, à ses risques et périls*, dans un courant soumis au jugement des militants, donc à leur vote. Nous le disons depuis longtemps, et nous voyons avec plaisir que chacun *aujourd'hui s'y prépare. Le parti* socialiste n'a plus de majorité, et le montre chaque jour.

Il n'a donc plus de minorité. A tous ceux qui découvrent à présent, *après de si longs et de si lourds* silences, les vertiges de la parole, peut-on rappeler qu'il est évident que la réflexion et l'action qui seront, dans les prochains mois, la tâche *commune* de tous les socialistes ne se conçoivent pas sans qu'y participent ceux qui, depuis douze ans, se sont regroupés autour des idées du CERES ? Sans, surtout, que l'on *tienne compte* de *ces idées elles-mêmes*, qui n'ont pas attendu, pour s'exprimer, les résultats du 19 mars. A cette condition, et s'il ne se laisse pas détourner des vrais problèmes *par* des jeux tactiques, des rééquilibrages d'appareil, des rivalités de clientèles, le parti socialiste se haussera à la hauteur de son ambition affirmée : imposer l'union de la gauche par la force de l'adhésion populaire, se donner les moyens de mener à bien une rupture avec le capitalisme, qui est sa seule raison d'être.

(*) Membre du bureau exécutif du P.S., rédacteur en chef de *Repères* (la revue du CERES).

(**) *Député de l'Aude*, animateur du CERES.

(1) *N.D.L.R. — Allusion* aux articles de M. Louis Althusser intitulés « Ce qui ne peut plus durer dans le *parti communiste* » (*le Monde* du 24 au 27 avril).

Le débat au sein du P.S.

« FAIRE » : dépasser les formes tactiques et personnalisées.

M. Patrick Viveret, rédacteur en chef de la revue *Faire*, qui rassemble des membres de la majorité du P.S., note dans l'éditorial du numéro de juillet :

« *Le débat au sein du parti socialiste va-t-il dépasser les formes tactiques et personnalisées qui l'ont jusqu'ici caractérisé ? C'est probablement le souhait que formule en son sein une majorité de militants. A trop considérer ce parti comme un simple réservoir de clientèles électorales où puiseraient quelques appareils parisiens groupés autour de « chefs historiques », on finit par ne plus rien comprendre à la recomposition qui s'effectue aujourd'hui au sein du mouvement socialiste. Recomposition dont l'enjeu est de savoir si la gauche socialiste a pris, ou non, son parti du pouvoir de la droite pour une longue période. Si c'est le cas, il ne nous reste plus qu'à assister au déroulement à la fois dramatique et dérisoire de la mécanique qui fit ses preuves à la S.F.I.O. : on gagne les congrès « à gauche » sur des thèmes qui ont si peu de rapport avec la réalité de la société française que, si d'aventure on gouverne, on finit, faute de politique, par faire celle de la droite. Faut-il rappeler que les grandes forces de gauche ont payé cher leur incapacité à répondre aux deux grandes crises qui ont ébranlé la société française lors de ces vingt dernières années : celle née de la guerre d'Algérie et celle ouverte par mai 68. (...)*

» *Le test le plus sûr pour juger à l'avenir des débats en son sein sera celui du refus du double langage. Parler au parti le même langage qu'au pays : c'est là la seule façon d'enrayer la logique de l'échec dans laquelle nous risquons de nous enfermer.* »

« L'Humanité » : M. Mitterrand vient d'accomplir un nouveau pas à droite

Après l'entretien que M. Valéry Giscard d'Estaing avait eu avec M. Mitterrand, mercredi 5 juillet (*le Monde* du 7 juillet), René Andrieu note dans *l'Humanité* du 7 juillet :

« *La vérité, c'est que le premier secrétaire du parti socialiste entre délibérément dans le jeu élyséen, en donnant ostensiblement son aval à une concertation dont l'expérience prouve qu'elle ne mène à rien et qui n'est qu'un faux-semblant — un dialogue véritable exigerait que le débat précède la décision — et en cautionnant le mythe de la « décrispation » au moment où le gouvernement envoie les C.R.S. chasser les ouvriers en grève chez Renault-Flins, Cléon et Moulinex, et où il porte à un point de perfection rarement égalé la mise au pas de l'information.*

» *Lors de la rencontre du mois de mars, il avait fait montre de plus de circonspection. Pourtant, la politique de M. Giscard d'Estaing n'a pas fondamentalement changé depuis lors Ce qui a changé, c'est l'attitude de François Mitterrand. Comme on ne peut croire qu'il s'agit dans son cas d'une maladresse de langage, nous sommes bien obligés d'admettre que c'est en toute connaissance de cause qu'il a favorisé l'opération du chef de l'Etat. A l'évidence, il vient d'accomplir un nouveau pas à droite.* »

***

M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste de Belfort, animateur du CERES, a déclaré, le jeudi 6 juillet, au micro de France-Inter : « *J'observe qu'il est difficile d'aller à l'Elysée, comme l'a fait Robert Ballanger, et de critiquer aussi le fait d'y aller. Cela dit, ce n'est pas très grave, parce que sur le fond, on peut partager cette idée que, dans une démocratie, ce genre de procédure n'est au fond, ni très sérieuse ni très intéressante. Si on veut parler, il y a un Parlement pour cela, et puis, il y a aussi la radio, la télévision. Alors, pour ma part, je crois qu'on peut être assez sceptique sur l'intérêt de ce genre de rencontres.* »

● *La fédération socialiste des Hauts-de-Seine* a élu M. Michel Bertrand, membre du comité directeur du P.S., adjoint au maire de Levallois, à son poste de premier secrétaire.

Le nouveau secrétariat composé de sept membres du courant majoritaire associe la minorité (le CERES) à la direction fédérale sous la forme de cinq délégations. M. Michel Bertrand, qui succède à M. Robert Pontillon, est, lui aussi, un proche de M. Pierre Mauroy.

● *M. Jacques Chirac* ira soutenir, le mardi 11 juillet à 21 heures à Neuilly-sur-Marne, M. Raymond Valenet, qui sera le candidat R.P.R. contre Mme Marie-Thérèse Goutmann, député communiste invalidé par le Conseil constitutionnel, lors de l'élection législative partielle prévue *pour les 16 et 23 juillet dans* la 9e circonscription de la Seine-Saint-Denis. M. Valenet a été député *U.N.R.-U.D.T., U.D.R.*, puis R.P.R. de cette circonscription de novembre 1962 à mars 1978.

M. DEFFERRE : nous ne sommes pas les conseillers de M. Giscard d'Estaing.

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, jeudi matin 6 juillet au micro de R.T.L., que l'entretien qu'il avait eu, mercredi, en compagnie de M. François Mitterrand, avec le président de la République avait été « *utile* ». Il a ajouté : « *Ce n'est pas parce que nous rencontrons M. Giscard d'Estaing que nous sommes pour autant d'accord avec la politique qu'il mène, tant sur le plan international que sur le plan interne.* » Aucun autre rendez-vous n'est prévu avec le chef de l'Etat, a précisé M. Defferre ; d'ailleurs, a-t-il dit, les dirigeants de l'opposition n'étant pas « *les conseillers de M. Giscard d'Estaing, il ne serait pas normal qu'ils aillent le voir souvent* ».

Le président du groupe socialiste souhaite que les ministres tiennent davantage compte des avis de l'opposition.

Le 24 juin 1958 à Ajaccio et la « déposition » du préfet de la Corse

Une lettre de M. Marcel Savreux

M. Marcel Savreux, ancien préfet de la Corse, auteur de l'Homme à tout faire de la République (le Monde *du 26 octobre 1977), nous adresse la mise au point suivante à propos du témoignage de M. Roger Mouret, ancien secrétaire général de la Corse, sur les événements de mai 1958* (le Monde *du 12 juin 1978). Les deux opinions ayant été exprimées dans nos colonnes, la polémique nous paraît close.*

Dans son numéro du 13 juin votre journal reproduit un exposé que lui adresse M. Roger Mouret, ancien secrétaire général de la préfecture de la Corse, exposé qui, comme vous le faites observer, tend à contester l'un des récits que mon livre, *l'Homme à tout faire de la République*, consacre aux opérations séditieuses qui se déroulèrent à Ajaccio, le 24 mai 1958, dans le prolongement de l'insurrection algérienne. Une mise au point s'impose donc.

Préfet de la Corse à l'époque, il m'est apparu que je ne pouvais prolonger le silence que je me suis imposé depuis vingt ans ; même si, de ce fait, il me fallait révéler les défections qui se sont alors produites.

On sait qu'une formation de parachutistes avait investi la préfecture, dessaisi le préfet et soumis l'île à un régime d'exception ; *cependant qu'un colonel*, venu d'Alger, s'affublait du titre de gouverneur civil et militaire.

A *l'Assemblée nationale, le* président Pflimlin et le garde des sceaux s'élèvent contre « un crime » justiciable de « l'article 87 du code pénal ».

Le préfet a refusé de se soumettre aux insurgés, il est transféré en montagne, en résidence surveillée ; il en est autrement pour le secrétaire général et le chef de cabinet qui, eux, conservent leur *poste*.

M. Mouret s'efforce de faire admettre qu'en exerçant ses fonctions aux côtés d'un pouvoir usurpé, il administrait librement le département et qu'il n'y avait pas collaboration : il estime que ses collègues du corps préfectoral et lui-même ont « préservé la Corse de toute illégalité et tout arbitraire ». En somme, il n'y aurait pas eu substitution de pouvoirs et le pseudo « gouverneur » ne gouvernait pas...

Les nombreuses précisions que mon livre comporte, à cet égard, sont particulièrement édifiantes ; je ne saurais les énumérer ici ; je n'évoquerai ci-dessous qu'un petit nombre d'exemples ; ils sont assez éloquents pour éviter tout commentaire :

— Quelques instants après l'investissement de la préfecture, le secrétaire général participe à une *réunion* qui, *dans son cabinet*, groupe les militaires insurgés et les membres du Comité de salut public qui vient d'être constitué ; il convoque les sous-préfets et leur prescrit d'assister le lendemain à une même réunion, avec les mêmes participants.

— *Dans mon exil j'apprends*, par la radio, que mon chef de cabinet est devenu le « directeur du cabinet » du « gouverneur ».

— A la préfecture, les employés du cabinet sont tenus de remettre au « gouverneur » le courrier du préfet ; le nouveau maître est d'ailleurs installé dans mon bureau. Toute réunion du Conseil général et de la Commission départementale est interdite ; toutes les liaisons avec le continent sont supprimées.

— A l'heure où, menacé d'arrestation, je quitte clandestinement la Corse, pour rendre compte au gouvernement, le « gouverneur » est reçu solennellement à Bastia ; trois sous-préfets participent à la manifestation qui prend la forme d'une cérémonie d'allégeance ; la presse en publie le compte-rendu.

Ces faits sont de *notoriété publique* ; ils n'ont jamais été contestés ; il me semble opportun de les compléter par trois témoignages *difficilement réfutables* :

— M. Mouret affirme que son comportement a été dicté par M. Jules Moch, alors ministre de l'intérieur ; mais dans le livre qu'il publiait il y a sept ans (1) l'homme d'État rappelle qu'il avait, au contraire, interdit toute compromission avec le « pouvoir factieux » et donné aux fonctionnaires l'ordre de « se retirer *hors* du bâtiment *officiel* en tentant de maintenir la légalité » ; il déplore que des sanc*tions n'aient pas été prises.*

— Dans ses Mémoires le général de Gaulle écrit : « *Le 24 mai 1958, des comités de salut public ont saisi l'autorité à Ajaccio et à Bastia* ». *Saisi l'autorité...*

— Enfin, associé à l'opération concernée, le député Pascal Arrighi écrit, en septembre 1958, dans son livre *la Corse atout décisif* (2) : « *Si les fonctionnaires du corps préfectoral refusaient de servir c'était l'échec de notre mouvement* ». Mais ils ont accepté de *servir*... Et cela leur a valu, à l'époque, les louanges compromettantes de ceux qui avaient bénéficié de leur concours.

On peut plaider les circonstances ; on peut invoquer l'incertitude des lendemains ; on ne peut nier l'évidence ni mettre en cause *l'objectivité* qui a inspiré les différents chapitres de *l'Homme à tout faire de la République.* »

MARCEL SAVREUX.

(1) *Rencontres avec de Gaulle*, Plon éditeur.

(2) Plon éditeur.

● *Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing* a inauguré, le jeudi 6 juillet, à Lyon, une halte-garderie de la fondation pour l'enfance dont elle est la présidente. L'épouse du chef de l'Etat, qui était accompagnée de Mmes Barre et François-Poncet, a été accueillie à Lyon par le maire, M. Francisque Collomb, et M. Pierre Doueil, préfet de région.

POLITIQUE

Gauchisme an X

III. — LA POLITIQUE A LA PREMIÈRE PERSONNE

par DOMINIQUE POUCHIN

Pressés de « reconstruire le parti », les divers groupes de l'extrême gauche européenne ont touché les franges de la classe ouvrière. Mais une marginalité persistante a nourri dans leurs rangs doutes et désenchantement. Sevré de mythes, trahi par ses modèles, le gauchisme connait une crise du militantisme et s'interroge sur sa raison d'être. Ce désarroi, cette décomposition, amènent certains à proclamer la « mort de la politique » et à revendiquer, tels les « autonomes », une réalisation immédiate — et souvent violente — des désirs et des besoins (« le Monde » des 6 et 7 juillet).

C'était un samedi comme les autres. Plutôt blême et froid. Le smog avait décapité les gratte-ciel du centre et adouci les angles d'un paysage de béton. Francfort vivait un jour sans joie. Seule note insolite dans la grisaille : un détachement de policiers harnachés battait la semelle devant le Kaufhof, l'antre local du « consomme-et-tais-toi ». La grande bouffe sous bonne garde ? A l'intérieur au hasard des rayons, des messieurs en gabardine, l'air inquiet et l'œil aux aguets, scrutaient uen foule anonyme et indifférente. Mais eux savaient : les « gauchos » étaient dans la place.

Naïfs ou bons princes, ils avaient même prévenu : *Pflasterstand*, leur journal — une feuille bimensuelle de contre-information — avait discrètement invité ses ouailles à une « *promenade* » dans les grands magasins, ces « *machines à désirs* ». La promenade fit long feu, ou presque : un peu de chahut et une vingtaine de «promeneurs» conduits au poste...

Anodin. « *On n'a presque rien fait*, dit Willy — barbe, crinière et lunettes rondes, une tête à appeler le bâton — *mais les flics ont fait le spectacle et les journaux ont fait le reste.* » La télévision, le soir même, parlait d'une « *manifestation dont on ignore les raisons* ». La *Frankfurter Allgemeine*, le lendmain titrait : « *Un happening contre* « la terreur de la consommation » *terrorise clients et vendeuses dans les grands magasins.* » Willy sourit à peine, amer : « *Dans cette ville qui a tué toute subjectivité, toute convivialité, il faut des actions modestes, près des gens,* « *subversives* » *pour créer les conditions de l'échange. Mais, ces derniers mois, avec la guérilla, Schleyer, Mogadiscio... s'est installé un climat à la Kafka. 95 % de la population bénit l'Etat et sa police. Partout où on va, on est regardé, souçonné. On a peur, un peu. Emiger ? C'est notre pays tout de même. Alors il faut prendre l'initiative, et le premier terrain, le plus disponible, c'est l'écologie...* »

Terroristes, les turlupins du Kaufhof ? Non, bien sûr, personne ne vous le dira. Mais c'est vrai qu'ils se sentent épiés, montrés du doigt, même si, parfois, ils se complaisent dans leur peau de victimes. Il ne faisait pas bon échapper aux normes quand l'Allemagne entière chassait le terroriste. Willy, ses « écolos » et les autres, c'est l'« *étang gauchiste* » que la presse de M. Springer veut « *assécher* », c'est le « *cercle des sympathisants* » dont les amis de M. Strauss ont commencé à dresser la liste, c'est le « *marais intellectuel* », qui, pour n'être point du côté de l'Etat, a sûrement partie liée avec ses pires ennemis. « *Il s'en faut de peu pour que la presse nous transforme tous en lépreux et en intouchables* », dit Heinrich Böll un jour où l'on vint perquisitionner chez son fils. L'interview ne fut pas diffusée...

Perclus, isolés, terrés pendant plusieurs semaines, ceux du « *marais* » ont, doucement, relevé l'échine et de nouveau parlé. Avec une seule idée en tête : « *Sortir de là, couper l'histoire, briser la spirale.* » Ainsi, c'est là où il sévit le plus — en Allemagne et en Italie — que le terrorisme a nourri, dans les rangs d'une extrême gauche qu'il pressure et méprise à la fois, un débat aux termes renouvelés. « *On ne peut plus se permettre d'ânonner sans cesse les mêmes banalités sur la violence* », clame à Francfort Daniel Cohn-Bendit. Et l'écho rebondit à Rome, où les militants de Lotta continua crient leur ras-le-bol d'un débat qui « *est resté préhistorique* ».

Le chantage du terrorisme

Tous ceux-là veulent voir clair, sortir la discussion des ornières où l'ont engluée, chacun à leur manière, les adeptes de la non-violence et les chantres de la lutte armée... « *quand les masses seront mûres* ». « *Que disions-nous jusqu'à présent quand les bombes étaient rouges ?* explique Enrico Deaglio, directeur de Lotta continua. *Simplement :* « *On n'est pas d'accord, mais ce sont tout de même des camarades.* » *Bonne façon d'accepter le chantage du terrorisme qui nous fait avaler ses trucs sous le coup d'un réflexe émotionnel. Voilà ce qu'il faut expliquer : pourquoi et comment on en est arrivé à céder au chantage en y sacrifiant un peu de nos propres valeurs... Celles du terrorisme, à y regarder de près, ne sont rien d'autre que le miroir inversé et grimaçant des valeurs de la bourgeoisie :* les brigatisti *ont décrété les usines* « zone militarisée » *et, du même coup, transformé dans leur tête l'ouvrier en troufion. Bien des patrons ne demandent pas mieux.* »

Disent-ils autre chose Bommi Baumann, un revenant de l'aventure clandestine — « *adversaires de l'appareil d'Etat, on a fini par lui ressembler. Cette saloperie te récupère toujours d'une façon ou d'une autre* » — ou Daniel Cohn-Bendit, qui, imaginant un instant Baader victorieux, en conclut que « *l'identité politique de la guérilla se serait, en fin de compte, ramenée à celle du meilleur tueur* » ?

Née dans une mouvance qui a déjà rompu avec les sacro-saints canons de la « militance » classique, cette réflexion autour du terrorisme a largement contribué à une remise en cause des schémas traditionnels de la révolution. Ils ont brûlé, ces iconoclastes, l'image pieuse l'insurrection victorieuse. C'est un retour à mai, au vrai mai, après quelques anées d'errance, assure Cohn-Bendit : « *Partout*, dit-il, *on a cherché une réponse à la question du pouvoir car chaque mouvement s'y était brusquement trouvé confronté. Mais partout aussi, on a cru y répondre, en ressassant les vieilles lunes de la prise du Palais d'hiver. Un détour et une impasse : aujourd'hui, c'est un peu comme si l'on reprenait où on l'avait laissé le discours anti-autoritaire des années 60.* » Ceux-là ne visiteront plus, fantasme banni, « le grand soir, ses soviets et son parti » : ils veulent faire autre chose et d'abord vivre aujourd'hui.

Trois jours après leur « promenade », les « écolos » sont réunis dans une maison libre de Bockenheim, le quartier des facs. Ils sont une trentaine en cercle. Dans le coin, une fille tricote, quelques autres ont apporté les assiettes et le vin blanc. La parole tourne, doucement, sans ordre ni président de séance. Les coupures de presse, qui racontent l'opération « *grands magasins* », passent et repassent : plus ou moins virulentes, toutes hostiles. « *On ne peut pas toujours faire des actions que la presse comprend*, lance une des filles, plus blasée que désabusée : *de toute façon, il y a des trucs qu'elle ne voudra jamais comprendre.* » Mais les gens, les clients, les vendeuses, ont-ils compris, eux ? Silence... sans illusions.

Les barrages tiennent bon dans la « société du consensus ». Et comment s'étonner, qu'oubliant les discours ronflants des « avant-gardes de la classe ouvrière », l'extrême gauche allemande ait, plus que toute autre, favorisé l'émergence d'un gauchisme dit « culturel », par opposition à celui, « politique », des groupes organisés ?

Ici, on les appelle « *spontis* ». Ailleurs, c'étaient les « *sponter* ». Combien sont-ils ? Ils ne le savent pas eux-mêmes, ils ne se sont jamais comptés : six ou sept cents à Francfort, un peu plus à Berlin, mais cinq ou dix fois plus dans les « grandes occasions ». Pas d'organisation, une « *scène* », disent-ils, où se retrouvent des dizaines de communautés, certaines mixtes, d'autres — nombreuses — exclusivement féministes. Et d'autres encore, d'homosexuels, de jeunes chômeurs, d'artisans... Parfois totalement égalitaires, souvent un simple et bon moyen pour partager des « piaules » et ne pas vivre seul. Toutes instables : on déménage d'une « commune » à l'autre en consultant les petites annonces du « *Pflasterstand* ».

Mais la « *scène* » a surtout inventé, créé et appris à gérer son propre environnement, un véritable entrelacs d'institutions et de lieux de rencontres parallèles. Curieux « *spontis* » qui déjeunent au « *Voltaire* », dansent au « *Penalty* », achètent leurs livres à la « *Karl Marx* », laissent les enfants à la « *kita* » — la crèche anti-autoritaire, — ont leurs garagistes et leurs médecins, leurs cinémas et leurs avocats... et même leur collectif de football sans maillots ni arbitre. « *Au moins maintenant, je peux me promener quinze jours en ville sans voir Francfort*, confie Willy. *La société, bloquée, nous a contraints à créer des institutions de survie.* »

Mais que reste-t-il, au bout du compte, sinon l'impression lourde d'avoir fabriqué un ghetto? Pas si simple, rétorquent les « *spontis* » : certes le ghetto existe et l'on s'y trouve mieux qu'ailleurs, mais tout ce réseau tissé autour de la « *scène* » montre aussi qu'une alternative est possible ; il dessine une autre société. Il joue comme un ferment. « *De l'extérieur, on veut nous enfermer, il faut avoir la force de pousser pour ouvrir. Le catéchisme et le comité central n'y serviraient à rien. Vous pouvez réciter, personne n'écoute.* »

En Allemagne et ailleurs, on les regarde parfois, ces « *spontis* » et leurs émules, d'un œil résigné à ne trouver dans leur ghetto, leur « club », qu'un triste effet du renoncement et de la dépolitisation. Il y a, c'est vrai, une sorte de « fuite » dans la « *scène* » de Francfort et de Berlin, mais une fuite plus contrainte qu'aveugle, plus assumée qu'éperdue, une fuite née du refus plus que du renoncement. Car les « fugitifs », finalement, vont occuper un terrain que l'extrême gauche organisée a en partie abandonné en s'engageant dans sa « course au parti ».

Mais la crise qui secoue la plupart de ces formations nourrit aujourd'hui de forces neuves les fronts un temps délaissés. Il y a bien désorganisation, entend-on un peu partout, mais non démobilisation. On les retrouve, les « ex » et les anciens, aux heures des grandes marches et des rassemblement, venus voir ou écouter, parler aussi, une façon comme une autre de montrer qu'ils sont encore là et de garder le contact. Bon nombre ont rejoint, après avoir avoir soufflé un peu, la nébuleuse des comités aux vocations multiples, à l'existence plus ou moins éphémère. Ils étaient à Malville, à Kalkar, au Larzac...

L'enjeu pour tous : réconcilier le militantisme et la vie quotidienne dans une « *expérimentation sociale* » que partis de gauche et groupes révolutionnaires n'ont su ou n'ont pu prendre en charge. Des écoles parallèles aux mouvements féministes, de la médecine de quartier à la contestation des asiles, de la rébellion écologique à la fronde des radios libres, on a vu germer et fleurir un « gauchisme d'attitude », qui oppose sa propre capillarité à la centralisation chère aux partis, grands et petits. Ainsi, pensent-ils, « *se régénère la société civile, étouffée par la camisole de force étatique* ».

Pourtant, à moins de se satisfaire du ghetto et d'oublier à jamais la question du pouvoir, ces expériences multiples se font fragiles dès qu'elles prétendent déborder du cercle étroit qui les a vu naître et s'ébaucher.

C'est la question que posent, à leur manière, les militants français qui ont quitté l'O.C.T. (Organisation communiste des travailleurs) : « *comment affronter le pouvoir tout en changeant la vie ?* demandent-ils, *comment assumer les affrontements inévitables sans perdre ce qui a fait la force subversive des gauchismes, leur capacité à changer les choses et les rapports entre les gens, depuis le niveau du quotidien jusqu'à l'intérieur de certaines institutions ?* »

Les « expérimentateurs » sont peut-être trop neufs, trop divers aussi, pour répondre ensemble à semblable interrogation. Mais il ne manque pas de gens pour combler le vide et répondre pour eux... en présentant des offres de service.

Les « *expérimentateurs* », écrit M. Patrick Viveret, rédacteur en chef de la revue « *Faire* », *se soucient peu de savoir s'ils sont réformistes ou révolutionnaires. Mais ils ont besoin de voir leur lutte relayée et amplifiée sur le plan politique, faute de quoi elle finira toujours par se heurter à des blocages institutionnels insurmontables (...)* Et M. Michel Rocard d'enchaîner pour souhaiter que « *ceux qui veulent expérimenter montrent qu'ils ont besoin de ces appareils* [de la gauche] *au lieu de les condamner* ». La passerelle est lancée, gauchistes accrochez-vous... « *A vouloir tuer la politique*, constate M. Alain Krivine, *on fait la politique des autres...* »

Mais en existe-t-il une autre ?

Prochain article :

LES SURLENDEMAINS QUI CHANTENT

« Nous avons été compris »

déclare M. Bernard Stasi à propos de la politique de M. Barre

M. Bernard Stasi, vice-président et porte-parole du C.D.S., qui avait exprimé récemment certaines réserves sur la politique conduite par le premier ministre (*le Monde* du 7 juin), s'est félicité, jeudi matin 6 juillet, que le gouvernement ait engagé « *un effort plus vigoureux de solidarité sociale* » en augmentant le SMIC et les prestations familiales.

« *Nos propos ont parfois irrité, je ne sais pas si nous avons été entendus, mais nous avons été compris* », a-t-il notamment déclaré.

Commentant la polémique entre M. Barre et M. Chirac, B. Bernard Stasi a déclaré : « *Ce serait très mauvais pour la majorité de donner le spectacle de querelles qui ne reposent pas sur des divergences profondes. Le R.P.R., si nous comprenons bien, s'est donné pour mission de suppléer l'opposition défaillante. Il est normal qu'il tienne à manifester sa personnalité, mais ce ne serait pas rendre service à la majorité que de tomber dans le travers qu'on reprochait à l'opposition, c'est-à-dire son caractère systématique.* »

La Lettre de la Nation, organe du R.P.R., répond mercredi 7 juillet à M. Stasi en écrivant notamment :

« *S'il y a quelque chose qui attriste le R.P.R., c'est bien de se voir chercher querelle à propos de tout et de n'importe quoi. Cela a commencé le soir des élections avec le décompte des députés entre les différentes formations de la majorité et n'a jamais cessé depuis. La seule réponse aux mesquineries étant de les ignorer, quitte à ne pas les oublier, nous ne leur attachons pas d'importance. En revanche, quand Bernard Stasi accuse le R.P.R. de* « *tomber dans la critique systématique* », *il porte un jugement politique que nous sommes obligés de relever. Y a-t-il un seul engagement pris en commun devant les électeurs par les formations de la majorité sur lequel le R.P.R. soit revenu ? Aucun.* »

● *Un sondage de l'IFOP* publié par *France-Soir* du 8 juillet, réalisé du 26 juin au 3 juillet auprès de mille neuf cent trente-quatre personnes, fait apparaître que 56 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'action de M. Valéry Giscard d'Estaing et 37 % de celle du premier ministre. Par rapport au précédent sondage, publié le 10 juin, la cote de popularité du président de la République a augmenté de deux points. En revanche, 52 % des personnes interrogées se déclarent mécontentes de l'action du premier ministre. C'est la première fois que la cote d'impopularité de M. Barre dépasse le seuil des 50 %.

Le Monde

société

L'ENQUÊTE SUR LES ACTIVITÉS DU F.L.B.-A.R.B.

Quatorze nouvelles inculpations

Après les huit membres de l'ARB — Armée révolutionnaire bretonne — (*le Monde* du 5 juillet), quatorze militants autonomistes bretons ont été déférés, dans la soirée du jeudi 6 juillet, au parquet de la Cour de sûreté de l'Etat et inculpés de destruction volontaire d'édifices et de véhicules par explosifs, de vol et détention d'explosifs, d'association de malfaiteurs et reconstitution de ligue dissoute. Une quinzaine d'attentats leur sont imputés.

Deux des personnes arrêtées l'ont été à Boulogne-Billancourt, le 4 juillet (*nos dernières éditions*). Il s'agit de deux frères, âgés de vingt et un ans et seize ans et demi. Un communiqué de M. Raoul Béteille, procureur général auprès de la Cour de sûreté de l'Etat, diffusé dans la nuit du 6 au 7 juillet, précise que les douze autres personnes ont été interpellées par le S.R.P.J. de Rennes, qui a fait porter *« cette fois l'essentiel de son effort sur le département du Finistère »*. Ces douze personnes, qui ont été amenées par avion, jeudi 6 juillet, à Paris, pour y être inculpées, sont MM. Michel Herjean, Bernard Le Fouest, Jacques Denis, Michel Salomon, Philippe Parisse, Eric Parisse, Jean-François Le Guellec, Rémi Coalabre, Bernard Delacat-Minot, Alain Pelle, Yann Puillandre et Guy Stephan.

M. Yann Puillandre, quarante-deux ans, a déjà été condamné à trois ans de prison avec sursis par la Cour de sûreté de l'Etat le 30 mars 1977, pour complicité de tentative de destruction par explosifs du palais de justice de Lorient, le 20 décembre 1974 (*le Monde* du 23 et du 31 mars 1977).

A l'exception du mineur, tous les inculpés ont été placés sous mandat de dépôt.

A Montauban, où il était venu inaugurer les nouveaux bâtiments de la préfecture, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a déclaré jeudi 6 juillet, à propos des récentes arrestations en Bretagne et des attentats commis dans diverses régions de France : *« L'Etat se doit de se défendre contre ces manifestations de défoulement inadmissibles (...). Le nécessaire est fait pour que les coupables n'échappent pas indéfiniment aux recherches. »* Faisant allusion à la nécessité d'accumuler les preuves avant de procéder à de telles arrestations, M. Bonnet a ajouté : *« Il ne faudrait pas croire que certains coupables, s'ils n'ont pas encore été arrêtés, ne sont pas déjà connus et suivis. »*

● *Un attentat a été commis à l'aide d'un obus de 75 mm*, dans la nuit du 2 au 3 juillet, contre la gendarmerie d'Algrange (Moselle). Cet attentat, le vingt-neuvième commis en Moselle depuis septembre 1977 au moyen d'obus récupérés sur les théâtres d'opérations des deux guerres mondiales (*le Monde* des 28 décembre 1977 et 5 juillet 1978), *a été revendiqué* par le Matra (Mouvement armé terroristes révolutionnaires et anarchistes).

Après les attentats en Corse

NEUF PERSONNES ONT ÉTÉ INTERPELLÉES

Après les trente-quatre attentats à l'explosif commis dans la nuit du 3 au 4 juillet en Corse, et revendiqués par l'organisation clandestine F.L.N.C., la police a interpellé neuf personnes (huit à Ajaccio, une à Bastia).

D'autre part, le conseil régional de la Corse s'est inquiété, jeudi 6 juillet, à Ajaccio, de la situation des victimes de plasticages. Il indique, dans une résolution présentée par M. Pierre Pasquini, député R.P.R. et maire de L'Ile-Rousse, et adoptée à l'unanimité, que ces dernières *« ne peuvent procéder à la reconstitution de leurs foyers, de leurs moyens de travail ou de leurs conditions de travail, soit parce qu'elles n'ont souvent pas eu les moyens de s'assurer, soit parce que les compagnies d'assurances refusent de couvrir leurs sinistres »*.

Le conseil régional propose que *« l'Etat, par une législation appropriée, permette dans certains cas la réparation de préjudices injustes, soit par l'institution d'une caisse de garantie analogue à celle qui existe en matière d'accidents automobiles, soit par l'obligation faite aux compagnes d'assurances nationalisées de couvrir les risques »*.

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT : INOPPORTUNE

selon M. Peyrefitte

« Il ne faut pas en abolissant la peine de mort à un moment inopportun provoquer le contraire de ce que l'on recherche, c'est-à-dire pousser les gens à se faire justice eux-mêmes », a déclaré, jeudi 6 juillet, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, au micro d'Europe 1. M. Peyrefitte a également estimé que les recommandations de la commission de révision du code pénal sur ce point — abolition de la peine de mort sauf pour l'assassinat accompagné de tourture ou la prise d'otage suivie de la mort de la victime (*le Monde* du 7 juillet) — constituent une *« réflexion très intéressante »*. *« Mais la commission a mis trois ans pour déposer ses conclusions*, a-t-il signalé. *Il ne faut pas s'attendre que le gouvernement les adopte en trois jours. » « Ce qui est certain*, a-t-il dit encore, *c'est que les pays qui ont aboli la peine de mort l'ont fait dans des périodes de décroissance du sentiment de l'insécurité. Or, nous sommes, en France, dans une période où l'insécurité est grande, répandue dans le public, et provoque une anxiété généralisée. Cette question doit être examinée calmement, sereinement, après un long débat et nous avons le temps d'y réfléchir. »*

● *Cinq cadres de la société O'Cédar*, de Saint-Florent-sur-Cher (Cher) ont comparu, mercredi 5 juillet, devant le tribunal de grande instance de Bourges. Le 6 mars 1973, une explosion à l'usine O'Cédar avait causé la mort de trois ouvriers et en avait blessé six autres. L'enquête devait établir que l'explosion était due à un mélange accidentel de l'eau du chauffage central à l'huile du circuit de chauffage de la chaudière. Les inculpés, MM. Prunier, Eydert, Rapin, Dubois, Dubegeat, ont été condamnés à des peines allant de 2 500 francs d'amende à huit mois d'emprisonnement avec sursis.

Devant la 23e chambre correctionnelle de Paris

Une histoire de réinsertion sociale

M. Michel Mottin, trente ans, a été condamné, jeudi 6 juillet, à trois mois d'emprisonnement, pour « infraction à l'interdiction de séjour », par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris. Il avait comparu une première fois le 22 juin devant ce même tribunal des flagrants délits, mais avait demandé le renvoi de son affaire, pour organiser sa défense.

M. Mottin a été un détenu exemplaire. Condamné en 1974 à cinq ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Valence pour *« violences avec port d'armes et détention d'armes de la première catégorie »*, il a été libéré après trois ans et huit mois de détention. Il a donc bénéficié d'un maximum de remise de peine. Toutefois, à sa peine d'emprisonnement avaient été ajoutés, en appel, trois ans d'interdiction de séjour à Paris et dans dix-sept départements.

Le président, Mme Delobeau, semble ne pas comprendre pourquoi, à cause de cette interdiction, Mottin a *« raté sa sortie de prison »*, pourquoi il se retrouve devant le tribunal : *« Vous vous êtes bien conduit en prison*, s'obstine à répéter Mme Delobeau, *sinon vous n'auriez pas eu de réduction de peine. Mais n'avez-vous pas su qu'un interdit de séjour pouvait bénéficier de toute une série d'assistances ? Pourquoi n'avez-vous pas fait appel à toutes ces institutions qui vous auraient aidé à trouver un emploi dans les régions où vous pouviez aller ? »*

M. Mottin savait que l'article 44-2 du code de procédure pénal — qui aménage la loi sur l'interdiction de séjour — permettait de faire réduire ou supprimer cette peine. Il a donc déposé plusieurs requêtes en ce sens sans résultat. Son épouse et son fils vivent à Paris. *« Il manquait à son fils*, explique Mme Nicole Mottin. *De plus, les ennuis qu'il avait eus étaient arrivés alors qu'il était obligé de travailler à Montélimar. Moi, ayant un travail de secrétaire spécialisée, je ne peux pas quitter Paris. »*

Le 22 décembre dernier, à sa sortie du pénitencier de Saint-Martin-de-Ré, M. Mottin est donc immédiatement venu rejoindre sa famille à Paris où il a effectué des « petits travaux » jusqu'à son arrestation.

Pour les témoins cités par ses défenseurs, Mes Chantal Mesnard, Jacques Daboussy et Thierry Fagart, *« Michel Mottin peut être un exemple-type de parfaite réinsertion sociale si on le laisse dans le milieu où il peut se réinsérer. »*

« La majorité des juges de l'application des peines est hostile à l'interdiction de séjour, indique M. Etienne Bloch, juge de l'application des peines à Versailles, cité par la défense. *Si elle subsiste, c'est pour des besoins, prétendus ou réels, du ministère de l'intérieur, besoins de pression de la police sur les interdits de séjour »*. M. Mottin n'a pas voulu devenir indicateur de police. C'était pourtant, selon lui, son seul moyen de rester à Paris sans être inquiété, sans se retrouver devant un tribunal, où M. Jean-Claude Galibert, substitut, va demander sa condamnation : *« Il y a infraction. Cette infraction doit être sanctionnée. Il n'est pas nécessaire, même si les débats ont été plus longs, de juger le prévenu différemment des autres prévenus qui sont dans le même cas. Il y a eu une violation quasi délibérée et il y aura récidive, je ne dis pas certaine, mais probable. »* — Jo.-S.

À LA COUR DE CASSATION

La responsabilité d'un employeur dans un accident du travail

Relaxé, le 7 juillet 1977, par la quatrième chambre de la cour d'appel de Douai, devant laquelle il était poursuivi pour blessures involontaires, après l'accident dont fut victime un de ses employés, M. Omer Louchart, directeur de la société coopérative Le Progrès, de Béthune, devra être rejugé par la cour d'appel d'Amiens, pour ce qui concerne ses responsabilités civiles, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Paul Malaval, ayant cassé, le 20 juin dernier, l'arrêt de la cour de Douai, mais uniquement dans ses dispositions civiles, la relaxe étant acquise sur le plan pénal.

Les faits remontent au 1er septembre 1973 : la victime M. Francis O'Connor, étudiant en médecine, âgé de dix-neuf ans, travaillant à titre intérimaire dans cette conserverie fabriquant des flocons de pommes de terre, eut les deux bras sectionnés par une vis sans fin tournant à l'intérieur d'un couloir d'alimentation ; le couvercle de protection amovible du mécanisme avait été enlevé.

Pour relaxer le directeur — que les juges correctionnels du tribunal de Béthune avaient condamné à 500 francs d'amende *le 22 avril 1977*, — les magistrats de la cour de Douai avaient estimé que *« l'accident n'a eu pour cause que l'imprudence de la victime à laquelle il n'incombait pas de s'occuper de la machine et qui, contrairement aux instructions reçues, a ôté ou n'a pas remis en place le couvercle de protection du couloir d'alimentation et a porté les mains dans l'orbite de la vis en mouvement »*.

Les magistrats de la cour de Douai incriminaient aussi *« l'immaturité de la victime, qui, formée aux disciplines intellectuelles, ne possédait pas cette faculté d'adaptation de l'esprit aux données concrètes qui fait le mérite de l'homme mûr et de l'ouvrier manuel à qui il ne serait pas venu l'idée, même en l'absence de consignes verbales, d'approcher sa main de la vis sans fin en mouvement »*.

Négligence

La chambre criminelle a motivé son arrêt de cassation en rappelant notamment que *« les dispositions édictées par le code du travail ou les règlements pris pour son application à l'effet d'assurer la sécurité des travailleurs sont d'application stricte et qu'il appartient au chef d'entreprise de veiller personnellement à leur constante exécution »*. Elle indique également que les articles L 233-5, D 233-1 et 3 du code du travail interdisent d'utiliser des appareils dangereux tels que les vis sans fin sans que la sécurité des travailleurs soit assurée.

Enfin, elle a fait remarquer que le couvercle amovible avait été remplacé après l'accident par un couvercle en plexiglas inamovible, avant de conclure : *« La cour d'appel n'a pas justifié sa décision en statuant ainsi sans avoir recherché si, ainsi que le soutenaient les conclusions de la partie civile, la faute imputée à la victime n'avait pas été elle-même rendue possible par la négligence du prévenu ou l'inobservation des prescriptions du code du travail. »*

APRÈS 53 JOURS DE GRÈVE

Les négociations sont dans l'impasse à l'hôpital Sainte-Anne

La majorité des quelque sept cents infirmiers de l'hôpital Sainte-Anne, tout en assurant les soins, sont en grève depuis le 16 mai dernier (*le Monde* du 2 juin), pour obtenir notamment une augmentation des effectifs : dans certains pavillons, un infirmier et un élève ont la responsabilité de vingt malades chroniques ou violents, pour lesquels, en l'absence de brancardiers et d'aides soignants, tout est à faire. Dans ces conditions, les soignants n'ont plus de temps à consacrer à leurs relations avec les malades, parqués encore dans certains pavillons par dortoirs de quarante lits, où se côtoient indifféremment les malades contagieux et les autres, les chroniques et les arrivants.

Les négociations avec l'autorité de tutelle apparaissent dans l'impasse, alors même que près de deux postes budgétaires ne sont pas pourvus. Seul le recrutement d'équipes de ménage semble être admis.

La détermination des grévistes, qui, après plus de cinquante jours de grève, sont encore quelques centaines à assister aux assemblées générales, pourrait conduire à une grève totale, si du moins la décision de ne plus payer, à compter du 5 juillet, le personnel en grève était maintenue. La direction de l'hôpital est déjà *occupée...*

La plupart des cinq cents médecins vacataires ou à temps plein restent étrangers à ce mouvement, auquel s'est associé le personnel administratif et ouvrier. Afin de faire connaître les raisons de leurs luttes, les grévistes avaient décidé d'émettre, le jeudi 6 juillet à 23 h 30, une émission de radio libre ; Radio-Sainte-Anne avait déjà émis le vendredi 30 juin.

« Ça devait être comme ça, la Résistance »

« On est fliqués. » Et, en effet : au café, où les responsables de la section C.F.D.T. de l'hôpital Sainte-Anne se sont donnés rendez-vous avant leur émission, il y a là un homme solitaire à l'imperméable beige, qui feuillette distraitement un journal. Peut-être un pauvre mari abandonné, l'été, par sa famille en vacances.

Mais cela ne fait rien : le climat est créé. On demande au journaliste sa carte de presse, on demande au député du parti socialiste présent son écharpe tricolore (« au cas où »), on bouge, on se presse ; on boit du punch aussi pour combattre le trac.

Beaucoup sont là à la suite d'un communiqué annonçant une émission publique : le guitariste venu « animer », le conseiller de Paris venu « couvrir » et le journaliste punk venu d'on ne sait où...

En fait, on prendra le maximum de précautions. Le gros de la troupe est laissé à la loge de l'hôpital autour d'un petit transistor. Quelques heureux élus. Les trois délégués syndicaux, le technicien de Radio-93... et la techniclenne, le député — peuvent alors s'acheminer à l'intérieur même de l'hôpital, vers le lieu de l'émission désigné sous un nom de code : « Le Mec. »

Chez « le Mec », les derniers préparatifs sont effectués : le micro est posé sur une bouteille de jus de fruit, et il est décidé qu'on parlera d'« auto-organisation » plutôt que d'« autogestion » et qu'on taira — il va sans dire — les querelles syndicales. Faire attention aux feuilles qui font du bruit dans le poste, essayer de mettre de la musique toutes les cinq minutes et, surtout paraître dé-con-trac-té... Tels sont les ultimes conseils de l'ancien de Radio-93, qui ajoute : « La pagaille, c'est pas mal, on a l'impression qu'il y a du monde. »

L'émission destinée à « populariser la lutte » commença à l'heure, sans brouillage. Tout était donc parfait, ou presque : l'emploi de mots abscons (D.D.A.S.S., psychopathe), la lecture de textes syndicaux tout préparés, les rires forcés, le choix de musiques pour le moins ecclectiques de Verdi à Maxime Le Forestier ne laissaient place ni à l'imagination ni à la violence.

« Voilà les flics » : ce furent les derniers mots de l'émission prononcés par le guetteur qui, d'une fenêtre proche, était en liaison constante avec des infirmiers répartis dans l'hôpital. Une demi-heure après, l'émission se terminait, le matériel était dissimulé avec émotion, et le magnétophone ouvert pour juger la prestation. « En 40, ça devait être comme ça, la Résistance » devait s'exclamer un des animateurs émerveillé, tendu, ravi.

« Les flics », on ne les vit pas. Seulement dans la cour de l'hôpital, une voiture de police-secours déposait un malade agité ; et une voiture avait, paraît-il, fait trois fois le tour de l'hôpital au ralenti. Comme devait le dire le responsable de Radio-93 : « C'est un peu parano ici ce soir »...

NICOLAS BEAU.

MÉDECINE

Spécialiste des maladies rénales

LORD PLATT EST MORT

Lord Platt, ancien président du Collège royal des médecins britanniques, est mort à Londres, vendredi 30 juin.

[Né en 1900, Robert Platt avait étudié la médecine à Sheffield et s'était rapidement intéressé aux maladies rénales, sur lesquelles, dès 1934, il avait rédigé une monographie intitulée « Néphrites et maladies associées », dans laquelle il développait des théories appelées à devenir classiques. Devenu titulaire d'une chaire d'enseignement à Manchester et responsable d'une unité de recherches sur les maladies rénales et métaboliques, il s'intéressa ensuite à la génétique humaine.

Mais lord Platt n'était pas qu'un homme de laboratoire : soucieux des évolutions humaines et sociologiques de la médecine, il s'était affirmé comme un partisan de l'euthanasie dans certains cas et était devenu président de la « Société d'eugénisme » et de l'Association britannique du planning familial. Robert Platt, enfin, était un musicien de talent. Il avait été anobli en 1959.]

FAITS ET JUGEMENTS

La « bavure » de l'avenue de Saint-Mandé : le policier avait bu.

M. Patrick Evra, trente ans, le gardien de la paix motocycliste *qui a été inculpé le 14 mars de* coups mortels et laissé en liberté par M. André Moréchand, juge d'instruction à Paris, pour avoir tué, la veille, les frères Bernard et Alain Chaussin en poursuivant la camionnette à bord de laquelle ils se trouvaient (*le Monde* daté 14, 15 et 16 mars), avait l'objet d'une prise de sang une heure et demie après les faits. Une première analyse de son sang a conclu à un taux d'alcoolémie de 0,92 gramme par litre, une *seconde* analyse ayant donné un taux de 0,87. D'après l'article L 1er du code de la route, un conducteur sera considéré comme étant *« sous l'empire d'un état alcoolique »* si l'analyse sanguine révèle un taux supérieur à 0,80 gramme.

● *Nomination dans la magistrature.* — Par un décret paru au *Journal officiel* du 7 juillet, M. Georges Beljean, procureur général près la cour d'appel de Besançon, est nommé procureur général près la cour d'appel d'Orléans.

● *Le docteur Nicole Thierry*, médecin anesthésiste à l'hôpital d'Etampes, a été relaxé, mercredi 5 juillet, par le tribunal correctionnel d'Evry. Le médecin était accusé d'avoir commis une grave erreur ayant entraîné la mort d'un patient, M. Claude Malet, lors d'une anesthésie qu'il contesxte avoir assurée. Victime d'un transporté, le 8 mai 1970, à l'hôpital d'Etampes : opéré le 10 mai d'une fracture du maxillaire inférieur, il était victime, pendant l'intervention, d'un arrêt cardio-vasculaire, et était décédé le 14 mai à l'hôpital de Garches. La défense a également souligné le manque de personnel qualifié employé par le centre hospitalier d'Etampes. — *(Corresp.)*

● *Quinze tonnes de marijuana ont été découvertes* par les garde-côtes américains à bord d'un bateau français, le Sainte-Anne-d'Auray, qui avait été pris en remorque alors qu'il était en panne au large des Bahamas.

Les huit membres de l'équipage ont été placés en garde à vue en attendant que les autorités du service d'immigration prennent des mesures en vue de leur retour à la Guadeloupe. — *(A.P.)*

DÉFENSE

A SALON-DE-PROVENCE

M. Barre assiste au vingt-cinquième anniversaire de la création de la Patrouille de France

Responsable de la défense selon l'article 21 de la Constitution, M. Raymond Barre a visité, en 1976 et 1977, plusieurs centres militaires importants, allant successivement à Taverny, P.C. de la force de dissuasion nucléaire ; à *Brest, à la base* de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins ; au camp de Mailly, à la base aérienne d'Orange et sur le plateau d'Albion, au groupement des missiles stratégiques.

Le premier ministre se propose de visiter les grandes écoles militaires. Il devait se rendre, vendredi après-midi 7 juillet, à l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence, pour y présider la cérémonie de baptême des promotions et assister, à cette occasion, à une démonstration aérienne de la Patrouille de France, qui célèbre son vingt-cinquième anniversaire. M. Raymond Barre doit également présider, dimanche 23 juillet, la cérémonie du traditionnel « Triomphe » de Saint-Cyr-Coëtquidan. Il visitera ensuite l'Ecole navale, vraisemblablement en novembre.

M. Barre devait quitter Salon-de-Provence dans la soirée pour Nice, d'où il doit commencer, samedi 8 juillet, une visite dans les Alpes-Maritimes.

A la recherche de la perfection

De notre correspondant régional

Marseille. — Héritière des patrouilles de voltige aérienne sur avions à hélices, dont la première a été celle d'Etampes en 1930, la Patrouille acrobatique de France (PAF), qui a reçu son nom de baptême en mai 1953, perpétue une tradition prestigieuse de l'aviation militaire. Sa maturité actuelle et sa réputation n'ont cependant été acquises qu'au terme de plusieurs phases de développement et d'un travail constant d'adaptation à l'évolution des matériels aéronautiques et des techniques de présentation d'avions.

Il y a loin des antiques Morane 225 qui équipaient la patrouille d'Etampes aux biréacteurs Fouga Magister sur lesquels les pilotes de la PAF volent aujourd'hui, et aux Alpha Jet qu'ils utiliseront demain.

Le statut et la composition de la Patrouille de France ont changé au cours de ces vingt-cinq années. D'abord « tournante » — cinq escadres en ont reçu la responsabilité en neuf ans, — la PAF a été implantée définitivement à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) en 1964 et réunie à l'équipe de voltige aérienne de l'Ecole de l'air, avec laquelle elle est officiellement chargée depuis de représenter l'armée de l'air dans les manifestations aériennes nationales et internationales.

Un honneur particulier

Les premières patrouilles se limitaient, d'autre part, à de petites formations de quatre ou cinq avions. En fonction notamment des fluctuations budgétaires et de la nature des programmes, plusieurs dispositifs, allant jusqu'à douze appareils, furent successivement adoptés. Mais depuis quatre ans, la PAF opère avec neuf avions, ce qui paraît être le meilleur chiffre pour l'exécution de figures symétriques qu'il permet.

Appartenir à la Patrouille de France est ressenti comme un honneur particulier. Les pilotes qui la composent — officiers ou sous-officiers renouvelés par tiers chaque année — sont tous volontaires et doivent avoir une expérience minimum de mille cinq cents heures de vol. Ils sont recrutés dans les escadrons ou parmi les moniteurs des écoles de chasse. Ce qui les attire : le pilotage pur, le travail difficile, mais exaltant, de voltige en patrouille serrée. Les qualités indispensables : la discipline, la rigueur, la maîtrise de soi.

« *La cohésion de la patrouille*, explique l'actuel « leader » de la PAF, le commandant Marc Amberg, trente-trois ans, *repose sur un entraînement intensif pendant les six premiers mois de la saison. Il faut sans cesse recommencer les figures pour connaître les moments limites d'évolution, savoir quand et où il faudra anticiper sur les mouvements pour rester en place dans la formation.* »

« *Chaque individu*, précise encore le commandant Amberg, *conserve sa propre personnalité, mais l'esprit de corps doit prendre ici toute sa signification* » (1.)

En vingt-cinq ans, la PAF a été endeuillée par deux accidents en voltige, dont un seul lors d'une présentation publique (en 1967, au Bourget, avec la mort du capitaine Dutholt), mais elle s'est produite, depuis sa naissance, dans sept cent cinquante fêtes aériennes, devant quinze millions de spectateurs, en totalisant plus de 54 000 heures de vol.

A la fin de l'année, et pour la saison 1980, elle sera équipée *du nouvel avion d'entraînement* avancé, l'Alpha Jet construit par l'Allemagne fédérale et la France, et plus puissant que le Fouga Magister. « *Nous sommes en quête de la perfection*, confie le commandant Amberg. *Notre récompense, nous la lisons dans les yeux des enfants.* »

GUY PORTE.

(1) La Patrouille de France de la saison 1977-1978 est composée du commandant Jacques Berthonneau, directeur des équipes de présentation de l'armée de l'air, du commandant Marc Amberg, commandant de la Patrouille de France (leader), du capitaine Bernard Inge, commandant en second, et des équipiers suivants : adjudant Henri Homo, lieutenants Gérard Marche, Lucien Fauqua, Rémy Neycensas, François Claudel et Henri Davidiau, capitaine Jack Krine, lieutenant Claude Prado, adjudant-chef Jacques Pourchelle (remplaçant) Elle comprend aussi onze mécaniciens spécialistes.

AÉRONAUTIQUE

A LA DEMANDE DES COMPAGNIES AÉRIENNES

Les constructeurs de l'Airbus décident d'accélérer le développement d'une nouvelle version de l'avion européen

Le consortium européen Airbus-Industrie, qui réunit les constructeurs du moyen-courrier *Airbus A-300*, a annoncé, ce vendredi 7 juillet, qu'il avait décidé d'accélérer le développement de la version B-10 (environ deux cents places), pour permettre la mise en service de cet avion au début de 1983. Ce modèle viendrait s'ajouter aux versions actuelles de l'Airbus, la B-2 et la B-4, qui peuvent transporter jusqu'à deux cent soixante-dix passagers selon leurs utilisateurs.

Au terme de leur accord, auquel manque encore l'approbation des gouvernements intéressés, les industriels concernés : la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) en France, Messerschmitt-Bolkow-Blohm en République fédérale d'Allemagne, Fokker aux Pays-Bas, et la firme espagnole CASA, sont convenus de se répartir la mise au point de l'Airbus B-10, après réception des commandes de lancement qui sont intervenues.

La veille, en effet, trois compagnies aériennes européennes : Air France, Lufthansa et Swissair, avaient précisé qu'elles avaient l'intention de commander la B-10. La commande d'Air France, qui sera soumise prochainement à son conseil d'administration, *porte sur quatre exemplaires dans* un premier temps. La compagnie Swissair, de son côté, a indiqué qu'elle s'intéressait sérieusement à l'achat de six Airbus B-10. Enfin, la compagnie ouest-allemande Lufthansa a affirmé son intention d'acquérir dix avions de ce modèle pour un *montant de 1 080 millions de* francs.

Ces contrats préliminaires viennent s'ajouter aux précédentes déclarations d'intention de la compagnie américaine Eastern Airlines et de la compagnie espagnole Iberia, qui souhaitent se doter aussi de l'Airbus B-10. On sait, d'autre part, que la plus grande compagnie occidentale, la compagnie américaine United Airlines, a récemment indiqué qu'elle préciserait à la fin du mois d'août si elle commandait cette version de l'Airbus, à la définition de laquelle ont collaboré les compagnies aériennes européennes.

La B-10 se présente comme la version raccourcie de l'actuel moyen-courrier franco-allemand. Toujours équipé de deux réacteurs CF-6 de General Electric et de la SNECMA française dont la puissance est inférieure à 20 tonnes, l'Airbus B-10 pourrait transporter entre deux cents et deux cent quinze passagers sur des étapes de l'ordre de 3 300 à 5 300 kilomètres.

On estime à environ 3 milliards de francs le coût de développement du B-10 à répartir, évidemment, entre les différents partenaires.

Il est intéressant de noter que ces annonces officielles du consortium industriel de l'Airbus et des compagnies clientes en faveur de la construction de la version B-10 interviennent alors *que le conseil européen des neuf* chefs d'Etat et de gouvernement de la C.E.E. a lieu à Brême, et que la France et la République fédérale d'Allemagne exercent des pressions sur le Royaume-Uni pour qu'il participe à la fabrication de cet avion.

Les Anglais au pied du mur

La Grande-Bretagne, en effet, n'est pas officiellement associée à la réalisation du programme Airbus. Seule, à titre de partenaire industriel privé et n'engageant pas le gouvernement britannique, la société British Aerospace participe à la construction de l'Airbus, dont elle assemble la voilure. Le gouvernement britannique a été invité par Paris et Bonn, principalement, à se joindre au projet B-10. Mais depuis le voyage récent aux Etats-Unis de M. James Callaghan, premier ministre travailliste, il semble que de nombreux responsables britanniques sont tentés de conclure une alliance industrielle avec des constructeurs américains — notamment la société McDonnell Douglas — pour un projet transatlantique *concurrent de l'Airbus.*

A Paris, on laisse entendre que l'accord « patronné » par Airbus-Industrie devrait inciter les Britanniques à choisir rapidement entre une solution européenne et l'option américaine. Au cas où les Anglais, mis ainsi au pied du mur, se refuseraient à entrer dans *le projet européen, il paraît acquis* que les constructeurs français, ouest-allemands, espagnols et néerlandais reprendraient à leur compte la charge de travail de British aerospace.

Pour l'instant, l'accord sur les conditions industrielles du programme B-10 n'a pas reçu l'aval financier des gouvernements concernés. Cette approbation ne pouvait, en réalité, être donnée qu'après la conclusion d'un accord entre les industriels intéressés et après une annonce tangible des compagnies clientes. Ce qui est aujourd'hui le cas. Il semble qu'on s'achemine assez rapidement, désormais, vers une acceptation financière du projet par les gouvernements européens, déjà associés à la fabrication des versions B-2 et B-4, indépendamment de l'attitude britannique sur l'Airbus.

JACQUES ISNARD.

ÉDUCATION

Le transfert de l'université de Vincennes

Mme Saunier-Seité juge « surprenante » l'attitude de la municipalité de Saint-Denis

Le projet de transfert de l'université de Paris-VIII de Vincennes à Saint-Denis, annoncé le 4 juillet par Mme Alice Saunier-Seïté, a suscité des protestations dans les organisations de gauche. La municipalité de Saint-Denis (dont le maire est communiste) a demandé que ce projet soit abandonné. Dans une déclaration qu'elle nous a faite ce vendredi 7 juillet en fin de matinée, Mme Saunier-Seïté s'étonne de l'attitude de la ville de Saint-Denis : « Toutes les municipalités, nous a-t-elle dit, de villes importantes ou moyennes réclament des enseignements supérieurs pour la promotion de leur population. En refusant le transfert de l'université de Paris-VIII, Saint-Denis apparaîtrait comme une exception surprenante. »

Les protestations des organisations de gauche

Le projet du ministre des universités de transférer l'université Paris-VIII (Vincennes) à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dans des locaux actuellement occupés par un institut universitaire de technologie, continue de provoquer des protestations (*le Monde* du 7 juillet).

Après la municipalité de Saint-Denis, le président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, et le président de Vincennes, pour lequel « *il est invraisemblable de prétendre implanter une université de plus de trente mille étudiants sur l'espace destiné à un I.U.T. de neuf cents* », le conseil de l'université de Paris-Nord (Paris-XIII) dont fait partie l'I.U.T. de Saint-Denis, « *demande que soient dégagées des solutions permettant de conserver le potentiel et l'originalité de l'université Paris-VIII sans porter atteinte au service public rendu par l'université Paris-Nord* ».

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, affirme que le projet du ministre est « *une provocation doublée d'une menace* » et estime que Paris-VIII « *peut et doit être transféré dans la capitale* ». Il a demandé à M. Jacques Chirac, maire de Paris, de convoquer à cet effet le Conseil de Paris, en séance extraordinaire, lundi 10 juillet.

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, député de Paris, rappelle que son parti a soutenu la proposition du président de Paris-VIII d'une implantation sur les terrains des entrepôts de Bercy (Paris-12e), ou à La Villette (19e), mais affirme que les élus communistes sont « *prêts à toute concertation avec le ministre des universités* ».

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et l'UNEF (Union nationale des étudiants de France, dont la direction est proche des communistes), dénoncent l'absence de consultation des organismes intéressés et affirment leur volonté de s'opposer au « démantèlement » de Paris-VIII.

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Les universités où les bacheliers peuvent encore s'inscrire

Bien que la sélection n'existe pas, en *France*, à l'entrée de l'enseignement supérieur, il s'avère de plus en plus que tous les bacheliers n'ont pas accès à toutes les universités. C'est surtout le cas à Paris, où les universités ont adopté — pour l'inscription des nouveaux étudiants — des procédures variables. Pour *aider les nouveaux bacheliers* — qui connaîtront leurs résultats à partir de ce vendredi 7 juillet — le rectorat de l'académie de Paris met à leur disposition quatre permanences téléphoniques qui signalent, au jour le jour, dans quelle discipline on peut encore s'inscrire et dans quelle *université. Nous publions* ci-dessous la situation telle qu'elle se présentait ce vendredi 7 juillet.

On notera que ne figurent pas dans ce tableau les études de médecine (renseignements : 1, rue Victor-Cousin, 75005-Paris, galerie Claude-Bernard) Les candidats doivent s'y présenter avant la fin *de juillet. Ils seront prévenus* à la fin du mois d'août de l'université où ils auront été affectés.

A noter aussi que les inscriptions sont déjà closes à l'université de Paris-IX (Dauphine), qui a finalement renoncé au tirage au sort par ordinateur (*le Monde* du 24 mars) pour en revenir à une sélection des candidatures fondée sur l'ordre chronologique de dépôt des dossiers. Paris-IX a reçu deux mille quatre cents demandes pour six cents places.

En cas de difficultés les bacheliers peuvent se rendre à l'antenne de la chancellerie des universités, 12, rue de l'Abbé-de-l'Epée (5e).

∴

● FORMATIONS JURIDIQUES ET ECONOMIQUES
— Droit : Paris I, II, V, X, XI, XII et XIII ;
— Sciences économiques : I, II et XII ;
— Administration économique et sociale : I, II, VII, VIII, X, XII et XIII.
★ *Renseignements.* Tél. : 325-51-91.

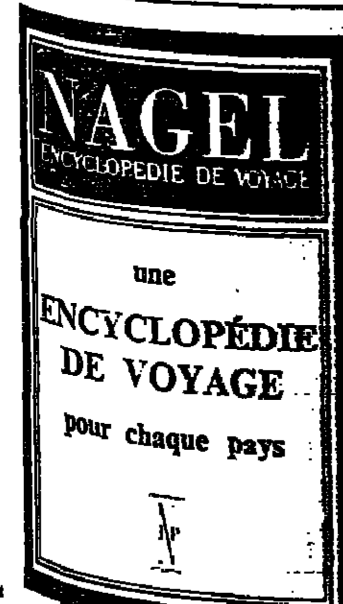
● FORMATIONS LITTERAIRES
1) Lettres et civilisations étrangères :
— Allemand : Paris III, IV, VIII, X, XII et XIII ;
— Anglais : Paris III, VII, VIII, X, XII et XIII ;
— Arabe : III et VIII ;
— Espagnol : III, IV, VIII, X et XIII ;
— Italien : III, IV, VIII ;
— Portugais : III, IV et VIII ;
— Russe : IV.
★ Renseignements. Tél : 325-52-33.
2) Lettres étrangères appliquées :
— Allemand : Paris III, VII, VIII, X et XII ;
— Anglais : III, VII, VIII, X et XII ;
— Espagnol : III, VIII et X ;
— Russe : III.
★ Renseignements. Tél. : 325-52-33.
3) Lettres et arts :
— Lettres : Paris III, IV, VII, VIII, X, XII et XIII ;
— Arts plastiques : I et VIII ;
— Musique : VIII ;
— Histoire des arts : I et X ;
— Philosophie : V, VIII et X ;
— Sociologie : V, VIII et X ;
— Philosophie : I, IV, X et XII ; et XIII ;
— Histoire : I, IV, VII, VIII, X, XII et XIII ;
— Géographie : I, IV, VII, VIII, X, XII et XIII.

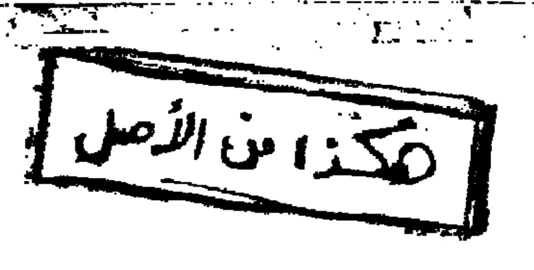
★ Renseignements, Tél. : 325-52-91.

● FORMATIONS SCIENTIFIQUES
— Sciences et structures de la matière : Paris VI, VII, XI et XIII ;
— Sciences de la nature et de la vie : Paris VI, VII, XI, XII et XIII ;
— Mathématiques appliquées et sciences sociales : I, V, VII, VIII, IX, X et XIII.
★ Renseignements, Tél. : 325-56-04.

● *M. Raymond Barre* remettra leurs prix aux lauréats du Concours général le mercredi 12 juillet, au ministère de l'éducation, et prononcera une allocution.







هكذا من الأصل

Le Monde des loisirs et du tourisme

Vacances pour un été pas ordinaire

Bricolage : le plaisir de se salir les mains

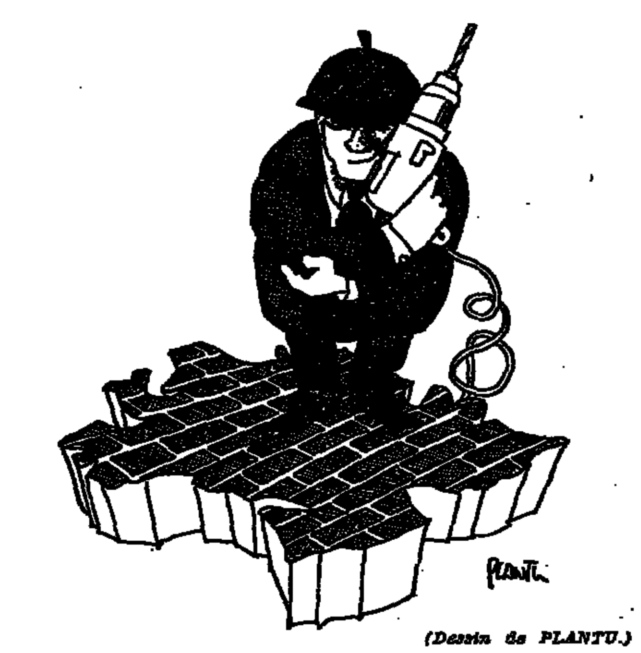
UNE enquête effectuée en mai 1977, pendant la Foire de Paris, a révélé que 43 % des personnes interrogées considéraient le bricolage comme leur principale activité de loisir. Ceux qui bricolent l'été le feraient donc par plaisir, pour satisfaire leur goût d'un travail manuel bien fait et pour se détendre de leurs soucis professionnels.

Qu'entreprennent-ils, ces cadres (souvent supérieurs), ces avocats, ces médecins ou ces chanteurs ? Des travaux parfois importants, qu'ils réalisent avec un souci de la perfection bien plus évident que les professionnels. L'un de ces bricoleurs doués me confiait, avant de quitter son bureau pour sa fermette, entièrement restaurée par ses soins : « Je vais faire le plancher du second étage, l'isolation du toit, finir l'installation électrique, poser le carrelage de la salle de bains. Et si j'ai du temps, je m'attaquerai à la construction d'un appentis à côté de la cuisine... »

Avoir trois ou quatre semaines de vacances devant soi, c'est un bonheur pour le bricoleur, qui, le reste de l'année, doit se contenter de week-ends morcelant son travail. Selon Pierre Auguste, bricoleur expérimenté et auteur de nombreux livres sur toutes les disciplines de cet art, il convient de réfléchir avant de se lancer dans un travail de longue haleine. « Il faut évaluer, *dit-il,* avec précision le temps nécessaire à la réalisation des travaux, *pour être sûr de les* terminer avant la fin des vacances. Et savoir faire un choix : le temps consacré au bricolage obligera sans doute à négliger le travail au potager, ou à renoncer aux joies de la pêche. »

Femmes délaissées

Que pensent les épouses des bricoleurs de ces vacances passées dans une maison de campagne transformée en chantier ? Qu'elles voudraient bien, l'année prochaine, aller enfin au bord de la mer ou faire un voyage à l'étranger. En attendant leur mari se lève chaque jour à l'aube, besogne sans parler toute la journée, avec une brève pause pour le déjeuner, qu'il dévore hirsute, les mains hâtivement lavées. Le soir, après la douche, il dîne en bâillant et, fourbu, file au lit sitôt la dernière bouchée. Le lendemain, il se lève à l'aube... et tout recommence ! Elles se plaignent d'être délaissées, mais comme elles seront fières, plus tard, de dire aux amis qui viendront voir leur maison : « C'est mon mari qui l'a entièrement aménagée lui-même ! »


(Dessin de PLANTU.)

Pour bien bricoler, il faut être bien équipé. Certains achètent tout sur place, dans la quincaillerie du bourg souvent bien approvisionnée. *D'autres préfèrent faire leur choix tranquillement, avant de quitter Paris.* « Les ventes d'outillage, constate *le chef du rayon « bricolage » du B.H.V.,* sont aussi fortes en juillet et en août qu'à fin décembre, au moment des fêtes. Ce sont les perceuses et les accessoires adaptables qui sont les plus demandés, mais ceux qui entreprennent la restauration d'une maison, impliquant des travaux importants, s'équipent avec du matériel de professionnels. » *En revanche, le service de location d'outillage de ce magasin ne connaît pas de « pointe » pendant l'été, sauf lors des déménagements de juillet : des bricoleurs très occasionnels louent alors une décolleuse de papier peint, ou une perceuse, pour deux ou trois jours.*

Sur la route des vacances, on remarque des véhicules surmontés de portes ou de fenêtres, solidement arrimées sur le toit. Ces menuiseries préfabriquées coûtent trois à quatre fois moins cher que celles réalisées sur place par l'artisan local. En revanche, les matériaux de maçonnerie (sable, ciment, parpaings, briques) peuvent être achetés partout et aux mêmes prix (sinon moins cher) que dans les villes. Un marchand de matériaux installé dans le Berry fait le plus gros de son chiffre d'affaires annuel en juillet et août avec les Parisiens en vacances.

Tout peut s'apprendre

Savoir évaluer le temps nécessaire à la réalisation des travaux est indispensable, « mais, *ajoute Pierre Auguste,* il faut aussi faire preuve d'humilité et ne pas surestimer ses capacités. Sous peine d'abandonner et de laisser le travail inachevé ».

Comme toute activité manuelle, le bricolage peut s'apprendre. Après une expérience d'initiation tentée pendant la Foire de Paris en mai dernier, l'ICOP a organisé des cours de bricolage (1). *Le premier cycle, qui a remporté un grand succès, se termine en juillet ; mais les cours reprendront dès le 1er septembre.* « Nous réunissons quinze personnes par cours, p... équipes de trois, *explique* Bernard Tavernier, *directeur de l'ICOP.* Sous la conduite de moniteurs, pendant quatre heures, les diverses techniques sont appliquées sur un chantier réel. »

On peut ainsi choisir d'apprendre la pose des revêtements, de murs et de sols, l'isolation, la plomberie, l'électricité, la maçonnerie. Le montant du cours s'élève à 100 F, outillage et matériaux compris ; cette initiation se pratique le vendredi soir ou le samedi, matin et après-midi. A partir de septembre, les activités manuelles seront enseignées à Paris et dans quelques villes de province. Ainsi, ceux qui n'auront pas osé se lancer cet été dans l'aventure pourront s'exercer pendant l'hiver. Et être fin prêts pour les prochaines vacances.

JANY AUJAME.

(1) 38, rue de Bassano, 75116 Paris, tél. 723-55-18.

Avec les garagistes de charme de Villefranche-de-Rouergue

RESSORTS hélicoïdaux, pots *d'échappement*, barre stabilisatrice, crémaillère de direction, amortisseurs... Une quinzaine de personnes, dont la majorité de vingt à trente ans, écoutent, réunies sous le « pont » d'un garage, un vieux monsieur à *casquette* leur *décrire* « les dessous de leur voiture ». Pendant deux semaines, chaque matin — de 8 h. 30 à midi, sauf les samedi et dimanche, — elles *vont* découvrir un instrument qu'elles utilisaient quotidiennement en *ignorant comment* il fonctionnait : leur automobile.

Depuis maintenant dix ans, à côté des photographes, potiers, ferronniers et peintres sur tissus, M. Pourcel, garagiste à Montbazens, dans l'Aveyron, à une trentaine de *kilomètres de* Figeac et de Villefranche-de-Rouergue, propose lui aussi pendant l'été des « vacances insolites en Rouergue » : un stage d'initiation à la mécanique auto, l'un des rares existant en France.

Pour les paresseux adeptes de vacances *nonchalantes*, pour ceux qui aiment à se perdre des heures durant dans la campagne du côté d'Astrières ou de Fabrespine, il y a quelque masochisme à abandonner les douceurs du soleil dans les chemins creux pour venir s'intéresser — à l'ombre — aux barres de torsion — que l'on peut régler pour surélever le véhicule — ou aux pignons et autres pistons. « *Mais nous ne trouvons pas cela contraignant* », affirme l'un des stagiaires.

Comme celui-ci, Daniel, vingt-huit ans, professeur d'anglais à Saint-Omer, « *las de se faire avoir* », ne veut plus être à la merci de garagistes qui, souvent, profitent de son incompétence pour masquer... la leur. D'autres passent par Montbazens avant d'entreprendre un long voyage, « *pour être capables, en plein désert, par exemple, de parer au plus pressé* ». Bertrand, vingt-sept ans, architecte, vient de terminer un *stage*. Pourquoi ? « *Parce que j'habite Alexandrie,* répond-il, *et que là-bas personne ne sait réparer ma Simca-1100. Il n'y a d'ailleurs aucun garagiste correct.* » Isabelle, vingt-sept ans, étudiante-traductrice à Clermont-Ferrand, l'une des six femmes du stage, « *avait envie de faire de la mécanique, envie de comprendre (...). Il y a même un moment où j'ai eu peur de ma voiture,* explique-t-elle, *parce que je ne savais pas comment elle marchait.* »

Trop compliqué

Selon M. Pourcel, « *les femmes sont de plus en plus nombreuses, parfois en nombre égal aux hommes* », à fréquenter ces stages. Les messieurs qui croient faire de fines plaisanteries sur le féminisme (« *Les femmes ne veulent plus laver notre linge, mais à Montbazens elles sont bien obligées de changer... les chemises.* ») en seront pour leurs frais : chez M. Pourcel, on ne change pas les chemises. On apprend seulement que ce sont des cylindres de 100 millimètres de diamètre sur 25 centimètres de hauteur, qui vont de pair avec les *pistons* et peuvent être facilement remplacés en cas d'usure.

Le *manque de travaux* pratiques, presque tous les stagiaires le déplorent, surtout ceux qui, comme Bertrand, « *ont déjà quelques notions de mécanique* ». M. Pourcel aurait souhaité à leur demande organiser des sessions de perfectionnement, « *mais il faudrait trop d'outillage; les élèves sont trop nombreux. Et puis chacun voudrait travailler sur le type de voiture qu'il possède ; c'est trop compliqué* ».

Après deux semaines passées à Montbazens et moyennant 320 F, on a une bonne connaissance technique de son véhicule : « *On sait d'où vient la panne, et c'est déjà beaucoup.* »

Pour préparer chacun à la future *surveillance* de son garagiste, M. Pourcel est de bon conseil, même s'il se sent obligé de défendre sa profession que l'on accuse volontiers d' « arnaque » et de plaider pour les petits patrons « *parfois moins riches que leurs ouvriers* ». D'ailleurs, ajoute-t-il, « *on n'a jamais vu un ouvrier faire faillite* ».

Garagiste, un mot qui pour M. Pourcel résume toute une vie. A soixante-sept ans, il compte cinquante et un ans de métier. *Né à 5 kilomètres de* Montbazens, de parents agriculteurs, il a fait son apprentissage dans le village, puis il a, comme il dit, « voyagé » : Villefranche, Rodez, Rignac, avant de revenir dans son village de mille deux cents habitants et d'y ouvrir en 1955 ce *garage* aujourd'hui dirigé par son fils.

En l'écoutant raconter, avec son langage où tout est images, on voit avec nostalgie défiler l'histoire de l'automobile depuis les années 30 : les Aronde, les Dyna-Panhard, les premières 2 CV « *avec leur pot d'échappement sur le côté qui se bouchait dès que l'on heurtait quelque chose* », les Frégate « *aux soixante-douze graisseurs* ». « *Garagistes ? Il l'est d'instinct,* dira Bertrand. *Son neveu, M. Boyer, qui l'aide désormais, a peut-être plus de connaissances, notamment en physique, mais M. Pourcel, avec sa verve de conteur, ses explications plus ou moins cohérentes (et parfois fausses du point de vue de la physique), sait cependant rendre la technique plus accessible.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 12.)

Kit comme économie

PEUT-ON *dire que le* « kit » est de l'antibricolage ? « *Pas exactement*, réplique Jean-Jacques Grandmougin, délégué général de la fédération du Kit. *Il s'agit certes d'assembler des éléments tout préparés, mais ce montage peut requérir une grande habileté manuelle dans certains cas.* » L'intérêt primordial du « kit » est l'économie réalisée sur les frais de main-d'œuvre, qui peut s'évaluer entre 30 % et 50 % selon la *complexité du montage*.

Un voilier en sachet...

Dans le domaine des loisirs nautiques, une « planche à voile » est vendue en « kit » 1 789 francs et se monte en sept heures. *(Techni-Surf-France, 7, rue Vannier, 56400 Auray.)* L'architecte naval Jean-Jacques Herbulot vient de créer un voilier de 6,60 mètres, qui est proposé à *tous* les stades de sa fabrication, des éléments prédécoupés à la coque construite. Son montage intégral demande mille quatre cents heures de travail, le « kit » revenant alors à 7 400 francs. *(Kits-Bateaux, 6, allée du Lubéron, Z.I. La Petite-Montagne, Cedex 1432, 91019 Evry.)* Ce voilier est actuellement exposé au centre commercial de Vélizy 2.

Les piscines à monter soi-même sont constituées d'une armature tubulaire dans laquelle s'insère une poche en plastique. Un bassin de 6 m × 3 m peut ainsi s'installer en quarante-cinq heures de travail. *(SEV., chemin du Pourtour, 78360 Montesson.)*

Ceux qui savent faire soudures et raccords de plomberie peuvent profiter de l'été pour installer un chauffage vendu en « kit ». Il faut deux jours pour monter la chaudière et deux jours pour chacun des *radiateurs. Le matériel* est vendu prêt à monter, accompagné de schémas très explicites. *(Schlegel, 87, avenue Mahieu, 94100 Saint-Maur.)*

Le premier chauffe-eau solaire en « kit » fait son apparition. *En une semaine de travail, il est* possible à un bon bricoleur d'effectuer le montage et le raccordement du capteur solaire et du ballon d'eau chaude, en réalisant une économie d'environ 30 % sur la main-d'œuvre. *(« Capsolaire », 59, rue Desnouettes, 75015 Paris.)* — J. A.

A L'ATELIER

Si les stages d'artisanat et métiers d'art deviennent toujours plus nombreux d'un été sur l'autre, en revanche les stages consacrés à des disciplines intéressant ce qu'il est convenu d'appeler le « bricolage » sont encore très peu répandus.

Menuiserie, ébénisterie

Dans un village du Morbihan, à 16 kilomètres de Ploërmel, initiation (ou perfectionnement) à la *menuiserie* et à *l'ébénisterie*. Les stages ne reçoivent que de six à sept participants, cinq jours durant. Hébergement en dortoir. Environ 400 F, sans repas ni fournitures.

★ M. Frémion, place de l'Eglise, 56490 Evriguet. Tél. : 97/22-82-20.

Forge

A 26 kilomètres de Carcassonne, le village de Franjeaux est juché sur une colline, au cœur du pays cathare. Raymond Dreux y enseigne les techniques anciennes de la forge au cours de stages de deux, trois ou quatre semaines. Douze participants à la fois. L'hébergement se fait dans une grande maison entourée d'un jardin. Deux semaines : 900 F ; trois semaines : 1 325 F ; un mois : 1 700 F, tout inclus.

★ L'Atelier, Raymond Dreux, 11270 Franjeaux.

Travail du métal

A raison de deux heures par jour, pendant cinq jours, initiation au travail du métal, dans une région riche en possibilités de promenades (landes, forêts, etc.). Hébergement en chambres de deux ou trois personnes. Sans les repas ni les *fournitures*, le stage coûte environ 500 F.

★ Domaine de l'Ecole, service stages, Le Bois de la Roche, 56430 Mauron. Tél. : 97/74-08-77.

Mécanique automobile

Quatre heures de travaux théoriques et pratiques par jour. Du 2 au 12 août, à partir de dix-huit ans. Hébergement en dortoir dans une ferme dans la campagne environnant Poitiers. *Tout compris* : 680 F.

★ Rencontres de jeunes, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-89-28.

Des propositions de vacances sinon pour cet été, du moins pour le prochain. Pas n'importe quelles vacances, mais celles qui sortent des sentiers battus ; pour combien de temps encore ?

La semaine dernière, *l'écologie* ; *aujourd'hui*, le bricolage ; la semaine prochaine, la musique.

AVEC LES GARAGISTES DE CHARME DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

(Suitee de la page 11.)

Ce garagiste en mal d'enseignement est un bon *pédagogue* ; avec tout ce que cela comporte de lassant pour les esprits vifs puisqu'il explique, réexplique, pose des questions et en suscite de nouvelles. Il s'étonne des rires qui accompagnent parfois encore les questions posées par les femmes. Pour lui, c'est pourtant simple : « *Elles conduisent, elles aussi, donc elles ont envie de connaître leur voiture !* »

Imagine-t-il, au-delà de cette logique, le doux plaisir éprouvé par ses anciennes stagiaires devant certains « petits messieurs » avec qui elles peuvent tenir une discussion sur le carburateur, et toutes ses pannes possibles... Tant pour certains professionnels que pour les « champions du dimanche et autres experts en mécanique », le vieux garagiste de Montbazens sera-t-il rangé au nombre de ceux « qui se sont lâchement vendus à la cause des femmes » ?

JOSYANE SAVIGNEAU.

● **DOUÉ-LA-ROSE.** — Du 13 au 17 juillet, la petite cité angevine de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) sera toute sous le signe de la rose : quelque cent mille de ces fleurs y seront exposées. De la « Chrysler imperial » à la « Roselyne Frémont » en passant par la « Grace de Monaco » et la « Vivre », d'un bel orange saumonné, vendue cette année au profit de l'enfance inadaptée, au prix de 25 francs, les amateurs pourront admirer la production — cinq millions de rosiers par an — des horticulteurs de Doué, visiter la Roseraie (5 000 pieds plantés), ou écouter la fine fleur de la chanson, représentée cette année par Alice Donnat et Serge Lama, qui s'y produiront le 13 au soir.

● **POUVOIR OXYCOUPER, SOUDER, BRASER** comme un professionnel est désormais à la portée du bricoleur averti : l'ensemble Oxypack, mis au point par la société l'Air liquide, *comprend une cartouche* de butane plus une bouteille (rechargeable) d'oxygène, une lance 60 l/h, un chalumeau à robinet unique de commande simultanée des deux gaz ; le tout bien rangé dans une « mallette » de transport faisant office, durant le travail, de poste fixe.

Vendu aux alentours de 900 F, Oxypack, avec sa flamme à 2 845° C, peut autoriser le bricoleur à entreprendre des travaux très divers.

LES NOUVEAUX RENDEZ-VOUS

Rouergat, le temps d'une veillée

L'INAUGURATION, jeudi 6 juillet, de la Semaine culturelle du Rouergue par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a été marquée par de nombreuses manifestations à Espalion, à l'abbaye de Silvanès, à l'ancienne commanderie des Templiers de Sainte-Eulalie de Cernon. Elle coïncidait avec le grand rush vers le sud de la France et l'Espagne, mais combien d'entre eux tenteront-ils désormais de mieux connaître ce département de l'Aveyron, réputé, comme se plaît à le souligner avec passion son préfet M. Paul Bernard, lui-même originaire du terroir, *« pour la diversité de ses sites, la qualité de ses monuments, la richesse de son histoire »*, et qui songera à y passer des vacances insolites ?

Cette tentative peut commencer par la découverte du patrimoine historique et artistique du Sud-Aveyron. Autrement dit, le Rouergue méridional, ce vert pays du Midi plus influencé par le Languedoc que par l'Auvergne. Des noms prestigieux s'accrochent à des paysages grandioses comme les causses et leurs gorges, et aux chefs-d'œuvre de l'architecture romane, comme à *Castelnau ou Combèroumal*. Le touriste pourra marcher sur les traces des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et de leurs successeurs, les Templiers ; contempler du fond de la vallée des villages accrochés à mi-pente sur le rebord du plateau de Levezou ; replonger dans le vingtième siècle avec l'industrie de la peausserie à Millau, puis terminer par l'affinage du célèbre fromage de Roquefort, apprécié par trois empereurs, Jules César, Charlemagne et Napoléon.

Mais les vraies vacances insolites pourraient commencer par le camping en fermes d'accueil ; là s'instaurant des contacts humains entre citadins et ruraux qui feront mieux apprécier à leurs hôtes la vie de campagne et participeront eux-mêmes avec efficacité à la future civilisation des loisirs. Cela peut continuer par des randonnées buissonnières dont la formule, lancée voici cinq ans, connaît un succès grandissant. Cette pratique est destinée aux parents obligés de prendre leurs vacances en juin, ce qui perturbe la vie scolaire des grands enfants. Ces « vacances buissonnières » ont justement le *mérite de réserver un accueil* à ces écoliers admis dans les écoles rurales ou dans les C.E.G. des petites villes. Parents et enfants se retrouvent aux heures de repas et le soir, les premiers ayant profité de leurs loisirs, les seconds ayant retrouvé sur les bancs de la communale ou du collège leurs nouveaux camarades. Les instituteurs volontaires de la campagne aveyronnaise ont mis au point pour ces élèves occasionnels des programmes vivants s'appuyant sur l'histoire et la géographie d'un terroir préservé.

Il y a aussi pour l'ami du *cheval de belles* perspectives de vacances aventureuses avec de longues et pittoresques randonnées. L'amateur d'équitation appréciera de coucher à la belle étoile ou au bivouac, à la ferme ou au camping ; il appréciera sur le tas la robuste cuisine rouergate dans de petites auberges rurales tout au long d'un réseau de 1 500 kilomètres de chemins cavaliers parcourus en d'autres temps par les pèlerins en route vers Compostelle et qui avaient découvert avant eux les sites de Conques, le causse du Larzac, les contreforts des Cévennes. Il y a aussi des concours hippiques à Rodez et à Espalion mais, surtout, le concours officiel d'attelage et le concours national de voltige à cheval de Salmiech, la traditionnelle fête des chevaliers de Peyrebrune et le rallye d'endurance dans les environs de Rodez.

Avec des fleurs...

Pour les gens du troisième âge, six communes de l'Aveyron organisent, de mai à septembre, des vacances avec... des fleurs. Le forfait (de 460 à 620 francs par semaine) comprend un séjour en pension complète, un stage de fleuriculture, qui enseigne l'art et la manière de cultiver et de soigner aussi bien les plantes et les fleurs de jardin que *celles* d'appartement, des travaux pratiques consistant à fleurir un établissement public, une place, une rue, avec la participation des gens du pays ; enfin, une animation diversifiée avec des causeries, des veillées et des excursions.

D'autres formules ont été mises au point pour les plus jeunes. Si la vie moderne exige des périodes consacrées au repos, il est souvent difficile d'interrompre brutalement toute activité et de ne rien faire pendant les vacances. Le « nouveau style de vacances » permet *justement de* concilier repos et activité physique en fréquentant quelques heures par jour des ateliers d'artisans : des maîtres sculpteurs sur bois ou sur pierre, des potiers, des tisserands, des émailleurs, des bijoutiers, des dinandiers, des vanniers, des ébénistes, des graveurs, des peintres, sont prêts à prendre les stagiaires pour les initier à leur art. Quelle joie de voir travailler le fer forgé, d'assister à la naissance d'une belle poterie modelée sur le tour par le potier ou de participer à l'empaillage d'une chaise rustique !

Les veillées sont aussi animées par des cours d'apprentissage de cette belle langue d'oc sonore et rocailleuse comme les torrents de la montagne, des représentations théâtrales, des causeries sur *l'archéologie, la botanique ou la* géologie. Le lendemain, il sera toujours possible d'aller se relaxer au cours d'une séance de yoga ou d'aller se délier les doigts à l'atelier de mécanique auto. N'oubliez pas, amateurs de vieilles pierres, que Batistou, association pour la protection, la restauration et la sauvegarde du patrimoine en Rouergue, vous permet de participer à la rénovation de vieux monuments ou à des fouilles archéologiques. Cette année, des chantiers ont été ouverts à Peyrusse-le-Roc et à Séverac-le-Château pour des recherches archéologiques, à Mirabel pour la restauration d'un presbytère.

LÉO PALACIO.

★ Comité départemental de la charte culturelle : préfecture de l'Aveyron, 12000 Rodez. Tél. (65) 68-30-40 et 68-30-41.

Office de tourisme de l'Aveyron, place Jean-Jaurès, 12000 Rodez. Tél. (65) 68-11-43 et 68-30-40, poste 507.

Union départementale des syndicats d'initiative, pavillon du tourisme, 12200 Villefranche-de-Rouergue. Tél. (65) 45-13-18.

Maison du Rouergue, 3, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. 246-94-03.

هكذا من الأصل

DU MASSIF CENTRAL

Bonnes nuits sous les volcans

OU donc se trouve-t-il le sentier ? Le topo-guide disait qu'après la troisième barrière il fallait continuer 100 mètres avant de croiser un chemin qu'il convenait de suivre sur la droite. De sentier, point. Disparus les traits blanc et rouge *qui signalaient le sentier* de grande randonnée numéro 30, entre le lac de Guéry et La Bourboule (Puy-de-Dôme). Les sommets des puys se cachent dans les nuages, et le vent d'ouest balaie les pâturages avec tant de force que les troupeaux se sont retirés dans les creux pour ruminer à l'abri.

En zigzaguant dans l'herbe rase les randonneurs ont retrouvé le chemin qui mène au Puy Gros. Il était temps : le nuage les empêche de distinguer quoi que ce soit à 10 mètres ! La pluie mêlée de neige griffe les visages et libère des rigoles glacées entre peau et vêtements... Vingt minutes de ce traitement équivalent pour le malheureux dépourvu d'un poncho de cycliste à tomber tout habillé dans la Dordogne qui serpente à 500 mètres en contrebas.

Du parc des volcans on parle cependant peu. Quoique le plus grand de France, avec 315 000 hectares, il a souffert d'avoir été à ses origines conçu comme une sorte de parc national. Depuis 1969, plusieurs projets de charte avaient été refusés par les élus du Puy-de-Dôme et du Cantal. En effet, on avait mis *l'accent sur le développement* du tourisme et sur la défense de l'environnement. Les habitants et leurs représentants éprouvaient le sentiment que ce parc n'était pas conçu pour eux. « *On va nous enfermer dans une réserve d'Indiens où nous ne pourrons ni chasser ni construire la moindre grange*, disaient-ils. *Et tout ça pour que les Clermontois, les Lyonnais et les Parisiens se détendent aussi agréablement que possible.* »

On a donc changé de cap dans la charte adoptée à la fin de l'année 1977. « *Nous nous sommes aperçus que la protection des sites et l'accueil des vacanciers étaient irréalisables sans les habitants de ce pays*, constate M. Pierre Cailly, directeur du parc depuis 1976. *Il faut qu'ils aient confiance dans le parc et en eux-mêmes. Ils en viendront naturellement à protéger et à accueillir. Nous avons renversé l'ordre des priorités. Désormais, le parc est fait pour et par les habitants. Ils ne se soucient d'écologie et de tourisme que dans un deuxième temps.* »

Accueil et échange

On commence aujourd'hui à se *montrer exigeant en* matière d'environnement. Une centaine de carrières sauvages de pouzzolane, lapilli volcanique utilisé pour les remblais des routes, mutilent les dômes des anciens volcans, et le service des mines étudie l'importance des besoins et les solutions propres à dissimuler *ces cicatrices inesthétiques. Le* parc a acheté une partie du Puy-de-la-Vache, *classé mais abîmé* par des prélèvements répétés. Et les gendarmes dresseront des procès-verbaux aux contrevenants.

Que procure le parc aux Auvergnats ? « *Par le canal de* la Dépêche, *nous leur parlons d'animation, d'industrialisation légère et d'aide spéciale rurale*, répond M. Cailly. *Nous leur donnons aussi des idées pour améliorer l'agriculture de montagne ou pour vendre directement leurs produits.* »

A Olby (Puy-de-Dôme), l'auberge rurale de Mme Gauthier donne un bon exemple de cette politique. La propriété exploitée par la famille ne pouvait faire vivre deux ménages ; or les deux fils souhaitaient se marier et rester au pays chez leurs parents. L'auberge tenue par *Mme Gauthier et ses deux belles-*filles a permis de dégager un salaire *supplémentaire ; l'exploi*tation fournit quelques produits, comme les fromages ; les hôtes trouvent sur la table des potées et des jambons d'Auvergne, comme on n'en fait que dans les fermes.

Pour attirer les vacanciers, le Parc des Volcans a aidé à lancer, près de Volvic, une « maison de la pierre » qui raconte la vie des tailleurs de lave, et une « maison du miel » dont les murs abritent reines et ouvrières, en *photos, mais aussi en chair* et en ailes. Suivront, aux quatre coins du parc, d'autres maisons « de l'eau et de la truite », « de la gentiane et des plantes médicinales, », « des fromages », « des volcans ».

Créée en 1974, l'association Chamina (cheminer en patois) qui se charge de baliser les G. R. 4, 30 ou 41, s'est vu confier par le parc la responsabilité de créer sur ses sentiers des gîtes d'étape chez l'habitant et de faciliter les contacts entre citadins et ruraux. Elle aide les jeunes à obtenir le diplôme *d'accompagnateur en moyenne* montagne. Dans cette optique, elle propose, dès cet été, pour un forfait de 750 francs tout compris, des randonnées d'une semaine dans la chaîne des Puys, au départ de Clermont-Ferrand.

Chamina a enquêté l'an dernier auprès des randonneurs pour connaître leurs appréciations sur les gîtes qu'elle gère. Si ceux-ci sont unanimement appréciés en raison de leur équipement et de l'accueil dispensé, les familles de trois personnes et plus trouvent en revanche la formule trop chère : 10 francs par personne et par nuit dans les gîtes aménagés, 5 francs dans les gîtes non aménagés ou sous la tente. L'association a enregistré en 1977 huit mille trois cent une nuitées dans ses vingt-deux gîtes (plus plus 20 % par rapport à 1976).

Jean-François Molinier, que l'association a épaulé au moment où il choisissait de rester à La Bourboule et de gagner sa vie, *notamment grâce à son gîte* d'étape du Gibaudet, s'inquiète un peu de l'avenir. Il a équipé lui-même son buron de façon à offrir un confort minimum : cheminée, douches, dortoir, coin-cuisine. Quatre cents personnes y ont fait étape en 1977. C'est un peu juste pour rembourser les annuités des emprunts qu'il a contractés, mais à tout prendre, Jean-François préfère encore cette incertitude financière à la vie dans une grande ville.

En Auvergne, le tourisme a retrouvé deux des vertus qui faisaient jadis son prix, l'accueil et l'échange.

ALAIN FAUJAS.

★ Parc naturel régional des volcans d'Auvergne : château Montlosier-Randanne-Aydat, 63210 Rochefort-Montagne. Tél (73) 21-27-19.

★ Chamina : 5, rue Pierre-le-Vénérable, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. (73) 92-82-60.

★ Découverte du Massif central : 31, rue Eugène-Gilbert, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. (73) 35-22-82.

LOINTAINES FRONTIÈRES

PIONNIERS A KABOUL

QUAND deux véhicules d'Afghantour, le service officiel du tourisme à Kaboul, se croisent sur les pistes, leurs passagers se saluent et se quittent sur des gestes d'amitié et d'encouragement. A l'ère du tourisme anonyme et grégaire, les visiteurs intrépides de l'Afghanistan retrouvent tout naturellement sur la route l'esprit de solidarité des pionniers de l'automobile.

La communication ne s'établit pas seulement entre étrangers embarqués dans la même aventure. Impossible en Afghanistan de voyager en observant les populations locales comme les poissons d'un aquarium, derrière les vitres d'un car climatisé. Pour parcourir les longues distances d'un pays encore préservé du tourisme de masse, il faut faire étape là où s'arrêtent les autobus et les camions, ces « moutars » décorés de dessins naïfs, indispensables pour l'économie d'une nation dépourvue de tout chemin de fer. Inutile d'emporter son thermos ou sa glacière : le thé est servi partout sur de petites terrasses protégées du soleil par des toits de branches. Plusieurs siècles séparent l'univers mental des hôtes étrangers et des paysans qui consomment allongés à leurs côtés, mais les premiers n'ont pas à craindre d'être trop « regardés » ou importunés par des quémandeurs. Peuple fier, jamais colonisé, les Afghans sont naturels et d'une hospitalité non mercantile à l'égard de qui daigne s'apercevoir que des hommes habitent aussi ce pays que la beauté des paysages suffirait seule à rendre attachant.

Cette beauté, il faut quand même savoir au départ qu'elle se mérite. Les pistes du centre ne sont pas faites pour les personnes allergiques à la poussière ou celles qui ont des ennuis de vertèbres. Le citadin surmené qui veut se reposer doit être informé que les levers sont matinaux sur un circuit où la température dépasse souvent les 35 degrés dans l'après-midi.

Kaboul possède un hôtel Inter-Continental, plus agréable que la plupart des autres établissements de cette chaîne. Certaines villes comptent des établissements dont les chambres sont des « youtres », habitations de style traditionnel, imitant les tentes des nomades, tellement plus confortables quand il fait chaud que les chambres climatisées, terreur des voyageurs claustrophobes. Mais à Band-i-Amir, où l'on va visiter cinq lacs de montagne enfermés dans un décor sauvage à 3 000 mètres d'altitude, il faut dormir sur des lits de corde et savoir se contenter de la nourriture locale.

Celle-ci surprendra les habitués de la « cuisine internationale », cette espèce de pis-aller « sain » mais insipide auquel se résignent de plus en plus les voyageurs. Les Anglais ne sont heureusement pas passés par là ! On découvre ici que le riz peut avoir autant de goût que le vrai pain, que quelques mouches sur une brochette, faite là-bas d'une viande de mouton prodigieusement savoureuse, n'ont jamais gâté la digestion. On s'en étonnera peut-être au spectacle de certains restaurants de campagne, mais c'est un fait que le choléra et les troubles intestinaux n'existent pas plus que le paludisme en Afghanistan, où saleté ne va pas nécessairement de pair avec pauvreté.

Une clientèle motivée

Après l'annonce du coup d'Etat du 28 avril dernier, la plupart des touristes se sont décommandés, craignant l'insécurité et la désorganisation de l'économie. Un « tour-opérateur » français, Air Alliance (1), vient de montrer à quelques journalistes, invités à faire dans des conditions normales un des circuits proposés aux touristes, que cette panique était injustifiée. Beaucoup de choses ont changé en Afghanistan ces dernières semaines, y compris dans le domaine du tourisme, Afghantour — avec lequel traitent directement les organisateurs étrangers de voyages — se trouvant dans une situation de quasi-monopole depuis la disparition des entreprises locales privées de cette branche de l'activité économique. Cela n'a pas entraîné de désagrément pour les touristes. On voyage avec Afghantour comme on le fait avec l'Intourist en U.R.S.S., à cela près que les contacts avec la population sont plus aisés.

Air Alliance, qui est le premier partenaire français d'Afghantour, a trouvé en Afghanistan la terre de prédilection d'une clientèle « motivée », soucieuse de contacts humains et d'authentique découverte. La présence sur place de nombreux guides francophones lui a facilité les choses. Une partie des diplômés afghans sortent du lycée français de Kaboul, qui affirme la présence culturelle française dans un pays dont les timbres portent cette mention inhabituelle écrite dans notre langue : « Visitez l'Afghanistan. »

C'est donc avec les bons offices d'un Afghan francophone que les hôtes d'Afghantour sont invités au voyage.

Le touriste amateur de photos est assuré de trouver là-bas des paysages uniques au monde. S'il est philosophe, il pourra aussi méditer sur ce spectacle caractéristique d'une époque : quelques Européens descendus d'un minibus palabrant avec des nomades pour qui l'espace se mesure encore en journées de chameau, mais plus habitués, finalement, à rencontrer ces habitants d'une autre planète qu'un fonctionnaire de Kaboul...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) Air Alliance, 4, rue de la Michodière, 75002 Paris. Tél. 073-63-50. Les prix varient de 3 300 à 7 930 francs, selon les circuits. Des voyages individuels (à partir de deux personnes), avec guide et chauffeur sur un itinéraire « à la carte », sont également possibles avec une faible majoration de prix.

Photo-cinéma

Caméras-fusils

DEPUIS quelques années, un nombre grandissant d'amateurs et de professionnels sont tentés par la chasse photographique. Très souvent pourtant la pratique de ce sport particulier est mal comprise. Le matériel étant de plus en plus perfectionné (« télé » de bonne qualité, crosse, système de mise au point rapide, émulsions plus sensibles, etc.), ces amateurs s'imaginent qu'il suffit d'être bien équipé et de se rendre dans des parcs et réserves pour tout réussir.

La chasse photo est bien autre chose : un adepte de cette discipline doit d'abord être un bon « naturaliste », c'est-à-dire connaître parfaitement les mœurs des animaux qu'il désire photographier. Faute de quoi ses essais provoqueront de petites catastrophes écologiques. Des photographes inexpérimentés ont été responsables de l'abandon de couvées, parce que certains couples d'oiseaux abandonnent leur progéniture s'ils s'aperçoivent de la présence de l'homme autour de leurs nids. D'autres ne respectent pas le milieu naturel et dans leurs déplacements écrasent fleurs, plantes, insectes...

Avant de se lancer dans la nature, l'amateur d'images doit fréquenter assidûment un club de naturalistes, d'écologistes ou d'ornithologistes. Au minimum, il doit lire des ouvrages spécialisés sur la vie des animaux. Il en existe de nombreux et fort sérieux.

Les saisons ont une grande importance pour les prises de vues. Le printemps et le début de l'été, époque des parades nuptiales, de la construction des nids, de l'éclosion des couvées, sont très favorables pour les oiseaux. L'automne est la saison du « brâme » des cerfs : c'est la période de la reproduction. C'est aussi le moment où les bêtes se laissent le plus facilement approcher, étant occupées à se livrer de furieux combats pour la possession des femelles. En sous-bois, la fin de l'automne et l'hiver sont préférables, car, les arbres ayant perdu leurs feuilles, la luminosité est meilleure qu'en été, mais pendant quelques heures seulement.

Si beaucoup d'animaux n'ont pas une vue exceptionnelle, il faut quand même bannir tous vêtements voyants et camoufler au besoin les parties brillantes du matériel, d'où l'avantage des boîtiers noirs. Les bêtes, ayant l'odorat très développé, sentent l'homme à grande distance. Il faut toujours essayer de se déplacer contre le vent. L'avis de personnes connaissant bien la nature est utile : paysans, gardes-chasse et même certains chasseurs que l'on peut du même coup convaincre de pratiquer une chasse pacifique utile.

Nuits de veille

Les différentes espèces d'ongulés ne se comportent pas de la même manière. Une harde de cerfs et de biches se déplace en ligne droite, les bêtes, nombreuses, étant placées les unes derrière les autres. Il sera plus aisé de photographier en faisant la mise au point sur les premières ; on prendra les suivantes facilement. Les gracieux chevreuils, eux, ne se déplacent qu'en petits groupes et s'enfuient au moindre bruit dans des directions différentes, bondissant très rapidement. Il est souvent nécessaire de passer la nuit sur place pour être prêt à l'aube, moment favorable aux prises de vues. La construction d'un affût bien dissimulé est souvent utile pour observer les oiseaux aquatiques ou des mammifères venant se désaltérer à proximité d'un point d'eau.

Matériel utile : un boîtier réflex TTL 24 × 36, si possible avec moteur, un « télé » de 200 millimètres et un de 400 millimètres (pour les oiseaux le 600 millimètres peut être envisagé) avec une poignée à système de mise au point rapide et une bonne crosse. Le 6 × 6 réflex est très valable, mais la gamme des « télé » est plus restreinte et l'encombrement très important.

J.-C. LACOSTE.

Numismatique

Espèces du ciel

LES références à des paiements, ou même à des monnaies, sont assez nombreuses dans les Ecritures, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament (1), et de tels textes peuvent être pour les numismates le point de départ de recherches et de collections. On conçoit sans peine, en effet, l'intérêt exceptionnel que peuvent prendre le chercheur et le collectionneur à suivre, et parfois même à retracer, grâce aux témoignages monétaires, l'histoire de deux des grandes religions de l'humanité : judaïsme et christianisme.

On sait aujourd'hui que les passages de l'Ecriture citant des paiements en *sicles*, à l'époque des Patriarches, décrivent, en fait, des paiements en poids de métal précieux ; le sicle demeurera longtemps une unité de poids (11 grammes) avant de devenir une unité monétaire. Ainsi, Joseph fut vendu par ses frères pour environ 220 grammes d'argent (20 sicles).

La monnaie naît en Lydie, vers le milieu du septième siècle av. J.-C., et les Hébreux ne la connurent donc pas. Après la destruction du premier Temple (586 av. J.C.), les Juifs sont soumis au roi de Babylone, puis, en 539 av. J.C., au fondateur de l'empire perse, le roi Cyrus, qui, par l'édit d'Ecbatane (aujourd'hui Hamadan), apparaît comme le libérateur d'Israël : « *Ainsi parle Dieu à son messie, Cyrus...* » (Isaïe, 45, 1). Dès lors, le peuple juif sera inféodé aux grands empires perse, grec et hellénistique (dynastie des Ptolémées, puis des Séleucides) jusqu'à l'avènement de la dynastie asmonéenne.

La vigne et le palmier

La numismatique juive peut alors être scindée en deux catégories : celle des monnaies utilisées par les Juifs dans les temps de dépendance et celle des monnaies émises par leurs soins dans les époques d'autonomie. C'est à cette dernière catégorie que nous nous intéresserons plus particulièrement. Malgré le témoignage des Ecritures (I, Maccabées, 15, 6) relatant le privilège de battre monnaie, accordé par le roi séleucide Antiochos VII à Simon Maccabée, les numismates d'aujourd'hui s'accordent à n'attribuer aucune pièce à Simon, estimant que les premières monnaies juives indépendantes furent des *leptons* (petites monnaies de bronze) frappées par le roi Alexandre Jannée, ou Yehonatan, qui régna de 100 à 76 av. J.-C. Ces petits bronzes portent des inscriptions en grec, en araméen et en hébreu.

En dehors des légendes, souvent bilingues, les leptons ne portent pas de figuration humaine ou animale, ainsi que l'exige le précepte du Décalogue : « *Tu ne feras pas d'image taillée ni aucune ressemblance des choses qui sont sur la terre, dans les cieux, ni sur les eaux* » (Exode, 20, 4) ; ils ont pour types monétaires les emblèmes de la Judée — vigne et palmier — ou divers symboles, tels que roue, ancre, grenade, cornes d'abondance, etc. Ces leptons étaient de fabrication fruste et n'avaient d'utilisation qu'à un échelon local. Les transactions commerciales importantes et même le paiement de la taxe du Temple étaient effectués en monnaies d'or ou d'argent étrangères (dariques perses, tétradrachmes grecques, sicles de Tyr...). Mais, les monnaies païennes ne pouvant pénétrer dans le Temple, on présume que les grosses sommes étaient rapidement converties en lingots, tandis que les petites étaient changées par les marchands du Temple, ces marchands que Jésus chassera. La dynastie asmonéenne prit pratiquement fin avec la prise de Jérusalem par Pompée, en 63 av. J.-C. La Judée passera alors au pouvoir de Rome, et les Juifs seront gouvernés soit par des procurateurs romains, soit par des rois tolérés par Rome, comme Hérode (de 37 à 4 av. J.-C.), et plus tard Agrippa.

Simon, roi des Juifs

Hérode, qui fit assassiner la plus grande partie de sa famille, Hérode qui ordonna le massacre des Innocents, fut cependant un souverain glorieux, grand bâtisseur et mainteneur de la *pax romana*. Sa numismatique reste modeste et comporte uniquement des bronzes aux légendes purement grecques mais toujours sans représentation humaine : on peut interpréter cette modicité par le souci du roi de ne pas rivaliser avec ses impériaux protecteurs sur le plan de la monnaie. Agrippa Ier, petit-fils d'Hérode, régna de 37 à 44 et introduisit son portrait sur un monnayage toujours en bronze. Son fils, Agrippa II (56-95), prit parti pour Rome lors de la première révolte des Juifs sous Néron puis sous Vespasien de 66 à 70.

Durant ces cinq années de luttes, les révoltés émirent de belles monnaies d'argent (*shekels*) et de bronze qui sont datées et qui portent de fières inscriptions en hébreu : « *Shekel d'Israël* », « *Jérusalem la Sainte* » ainsi que la représentation d'un calice. La répression fut aussi violente que la révolte et se solda par le siège de Jérusalem et la destruction du second Temple en 70 par Titus (le Mur des lamentations est l'ultime vestige de ce second Temple), puis par la prise en 73 de la dernière poche de résistance, Massada, dont les défenseurs se suicidèrent collectivement plutôt que de tomber aux mains des Romains.

Bien que très durement touchés par cette répression, les Juifs retrouveront l'élan d'une seconde révolte lorsque Hadrien mit le feu aux poudres en voulant restaurer Jérusalem sous la forme d'une ville romaine (*Aelia Capitolina*), avec un temple dédié à Jupiter, et en interdisant la circoncision. En 132 éclate alors la seconde révolte des Juifs, menée par un chef légendaire, Simon « Bar Kochba » (le fils de l'Etoile). Cette révolte sera aussi dure, violente et désastreuse que la première et, tout comme elle, nous laissera un important témoignage numismatique.

Simon se proclame en effet « roi des Juifs » et fait battre des monnaies d'argent et de bronze parfois surfrappées sur des monnaies romaines... Les plus belles de ces pièces sont les shekels d'argent qui représentent la façade du Temple de Jérusalem et portant à l'avers et au revers la légende : « *Pour la liberté de Jérusalem* », avec l'*ethrog* (cédrat) et le *lulab* (faisceau de branches de palmier, de saule et de myrte utilisé lors des processions pour la fête des Tabernacles). Après trois ans de lutte, les Juifs sont écrasés en 135, Hadrien remplace le nom de Judée par celui de Palestine, Jérusalem est rasée et la grande Diaspora commence.

ALAIN WEIL.

(1) Citons quelques exemples : *Genèse* 23, 16 et 37, 38 ; *Exode* 30, 13 ; *Matthieu* 5, 26, 18, 28, 20, 2 ; *Marc* 12, 42 ; *Luc* 7, 41, 10, 35, etc.

ALEXANDRANA

Les historiens ont remis depuis peu à sa juste place le règne de Philippe II de Macédoine, père d'Alexandre le Grand. Tout récemment, l'extraordinaire découverte du tombeau de Philippe II (le Monde *du 1er décembre 1977) a jeté les feux de l'actualité sur ce grand roi grec. Les hellénistes et les numismates auront de nouveau à se réjouir avec la parution du* Monnayage d'argent et d'or de Philippe II, *par Georges Le Rider (Ed. Bourgey, 7, rue Drouot, Paris).*

Fruit de plus de dix ans de travaux et véritable corpus du monnayage macédonien, cet ouvrage sera indispensable aux musées, aux bibliothèques et aux chercheurs, et sera également précieux pour tous les numismates qui s'appuient, dans leurs études ou dans la constitution de leur collection, sur une documentation rigoureuse et scientifique. — - W.

Plaisirs de la table

Paris-Antibes

C'ETAIT, on le sait, le thème du challenge Kléber-Colombes 1978, et le lauréat en est Michel Oliver. La remise officielle du célèbre coq fut précédée d'un déjeuner au *Bistrot de Paris* (33, rue de Lille 75), où Michel, entouré de Raymond, son père, et de Bruno, son fils (vingt-deux ans, et actuellement en stage chez les Troisgros), recevait, avec les membres de l'académie Kléber-Colombes, les suivants du classement.

Homard à l'anis et à l'ail doux (l'une des merveilles de sa carte), suivi d'un pot-au-feu abondant et serein. Aux viandes de bœuf et aux légumes du pot, Michel Oliver avait eu l'idée d'ajouter d'épaisses tranches de rognon cuit rose à la vapeur. Une fois de plus fut discuté l'accompagnement idéal du pot-au-feu. Je rappelai l'avis de Denis estimant qu'il y fallait un bon champagne.

Et j'ai pensé alors à la *« Grande Cuvée » que Krug vient* de lancer. Encore une bouteille spéciale, dira-t-on ! L'intéressant de cette bouteille — *ou plutôt* du vin qu'elle contient — reste qu'aux 50 % de pinot *(dosage habituel chez Krug)* s'ajoute un peu plus de blanc (30 %, je crois) que dans la « Private Cuvée » et *le millésime* 71, donnant ici un champagne d'une légèreté, d'une fraîcheur singulières. Et je ne pouvais m'empêcher aussi de penser que le slogan « *tel père tel fils* » convenait aussi à cette famille champenoise de probes artisans du vin blond.

Mais revenons à la rue de Lille pour saluer, avec Michel Oliver et son jeune chef Nicoleau, deux cuisiniers d'originalité et de rigueur. Et allez goûter leur *méli-mélo de sole au citron vert*, le sauté d'agneau au gingembre, la soupe d'ananas au coulis de *framboise arrosés de petits vins* à prix honnête, ou de grandes bouteilles.

LA REYNIÈRE.

« Mes » Grands

Ah ! la bonne auberge !

On sait maintenant que la célèbre « Bonne Auberge » est en bonnes mains et que Jo Rostang a relevé le gant en s'imposant, venu du froid *(Sassenage) sur la* Côte. Avec une carte, qui fait certes appel aux produits du pays, *mais n'oublie pas les plats* plus sérieux comme la fricassée de poularde de Bresse à la crème et aux morilles fraîches.

Sa carte de printemps m'a enchanté avec sa cassolette de pointes d'asperges au saumon fumé, son « assiette de la mer » au beurre d'oursin, un émincé de soles et de langoustines parfumé au thym, *le canard rôti* sauce poivrade aux poires au four, les fromages parfaits de M. Ceneri (« La ferme savoyarde » à Cannes) et les éblouissants desserts présentés en une carte spéciale.

Excellent service masculin-féminin, des fleurs partout, l'amitié sourcilleuse de Jo Rostang, toujours en alerte. Un bon sommelier pour une bonne carte des vins *(j'ai retrouvé ici le baron de L...*, très allègre, un château simone 1973 rouge, vin du pays un peu supérieur aux autres je pense, mais encore fort cher pour ce qu'il est — en comparaison du crémant de Krug à *110 F par exemple !*).

Un repas à « La Bonne Auberge » (à La Brague, N. 7, tél. *33-36-65) est une des grandes* joies gourmandes de la Côte d'Azur. Cela va sans dire, mais mieux encore en le disant, me semble-t-il. — L. R.

● *Un bon petit bistrot*, transformé et confortable, au 98, rue La Boétie, *le Gourmet* (tél. 359-87-61). M. et Mme Huret, venus de Montmartre servent ici jusqu'à 22 h. 30 dans le respect de l'équation qualité-prix.

Hippisme

Parcours réduit

LE parcours offert au chroniqueur est, l'été, à l'échelle des premières épreuves pour « deux ans » : 800 mètres ligne droite ; pas une foulée de plus. Nous nous en tiendrons donc, cette semaine et les suivantes, à l'essentiel de l'essentiel.

C'est d'abord le résultat du Grand Prix de Saint-Cloud. Guadanini *devance* Trillion *d'une longueur. Le troisième est le jeune* Noir et Or, *qui confirme ainsi son excellente performance du Jockey-Club ; le quatrième,* Dom Alaric. *C'est presque la copie conforme de l'arrivée du prix Jean-de-Chaudenay, le 15 mai.* Guadanini *s'installe donc derechef au premier rang de la hiérarchie des « vieux » chevaux, au moins pour les parcours de 2 400 mètres et plus. Derechef également,* Trillion, *qui montre que ceux-ci sont un peu longs pour elle. Le malheur est que, en dessous, en tout cas jusqu'à 2 000 mètres, elle semble, maintenant, dominée par* Carwhite. *Son sceptre ne tient plus en équilibre que sur une étroite frange, se situant entre 2 000 et 2 200 mètres.*

La forme — et d'ailleurs la méforme — étant l'état le plus contagieux qui soit, Richard Carver, entraîneur de Guadanini, *voit un de ses pensionnaires,* Rusticaro, *gagner le prix Daphnis. C'est là la juste pointure de ce fils de Caro. Après son prix de Condé, l'automne passé, nous lui avions attribué les bottes de sept lieues d'un cheval de derby. En fait, il chausse du « groupe 3 » ou du « groupe 2 », mais il les chausse bien. Comme l'été hippique tient en rayon plusieurs produits de la catégorie — par exemple « le » Eugène-Adam et le prix de la Côte normande, — il devrait le traverser d'heureuse façon pour son propriétaire, Ferdinand Béghin.*

Outre-Manche, Shirley Eights *ajoute les lauriers du Curragh à ceux dont l'avait ceint Epsom. Rare exploit que de gagner les deux derbies. Rare aussi la performance dont témoigne le résultat :* Hawaian Sound, *qui avait passé la ligne d'arrivée d'Epsom à une tête du vainqueur, est, cette fois, à une demi-longueur,* Exdirectory *s'intercalant dans cet espace. Parce qu'aucun « trois ans » n'a encore brillé contre les anciens, on a tendance, au pesage, à considérer que la génération née en 1975 est médiocre... Voire. Il se pourrait que Shirley Eights, Hawaian Sound et nos* Acamas *et* Frère Basile *ne fussent pas de cet avis. Ils ne se sont pas encore risqués contre les « vieux ». On n'y a vu, jusqu'à présent, que des sujets qui n'avaient pas grand-chose à perdre à ce contact, des seconds plans. Il serait prudent de se hâter de ne pas conclure.*

Une bonne nouvelle : le pourcentage des gains des chevaux étrangers en France continue de baisser : il avait été de 27,50 % à mi-juin 1976 ; de 19,60 % à mi-juin 1977 ; il n'est plus, cette année à la même date, que de 17,32 %. Le système des primes, imaginé naguère par Pierre de Gasté, et qui consiste à n'interdire qu'un minimum de nos courses aux chevaux étrangers et à payer un prix supplémentaire aux nôtres quand ils les battent, se révèle efficace.

En revanche, rien ne se dessine pour freiner l'exportation de nos grands étalons quand, d'aventure, il s'en révèle chez nous. Il paraît que la question est revenue à l'ordre du jour d'une récente réunion du syndicat des éleveurs. On y pense, faut pas croire...

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1544

VINGT TIMBRES D'ICI A FIN 1978

Avec le timbre « Voltaire et Rousseau » annoncé dans notre chronique *du 17 juin, les « premiers jours »* à Ferney-Voltaire et à Montmorency, les 1er et 2 juillet derniers, les émissions sont interrompues pendant les *deux mois de vacances en cours.*

Les quelque quinze timbres restant du programme 1978 (1) seront émis au cours des quatre derniers *mois de l'année, avec un « hors programme »* et quatre timbres de « service » du Conseil de l'Europe (2 timbres) et de l'UNESCO (2 timbres).

D'ores et déjà nous pouvons annoncer maintenant les émissions prévues d'ici au mois de décembre. *En cas de changement, ce qui est* toujours possible, nos lecteurs seront tenus au courant.

SEPTEMBRE :

Les 9 et 11. — Métiers d'art ; 1,30 F ;

Les 16 et 18. — Claude Bernard ; 1,00 F + 0,20 F ;

Les 23 et 25. — Imprimerie nationale ; 1,00 F ;

Les 23 et 25. — Rattachement de la Franche-Comté ; 1,20 F ;

Les 30 sept et 2 oct. — Rattachement de Valenciennes et Maubeuge ; 1,00 F.

OCTOBRE :

Les 7 et 9. — Balbuzard (série « Nature ») ; *1,80 F* ;

Les 7 et 9. — Académie de philatélie ; *1,00 F* ;

Les 14 et 16. — Première liaison postale aérienne entre Villacoublay et Pauillac ; 1,50 F ; hors programme (2) ;

Les 14 et 16. — Timbres de « service » UNESCO ; 1,20 F et 1,70 F ;

Les 14 et 16. — Timbres de « service » Conseil de l'Europe ; *1,20 F* et 1,70 F ;

Les 21 et 23. — Championnats du monde de gymnastique, Strasbourg ; 1,00 F ;

Les 21 et 23. — Sport pour tous ; 1,00 F.

NOVEMBRE :

Les 11 et 13. — Monument aux combattants polonais ; 1,70 F ;

Les 11 et 13. — Armistice (1918-1978) *Rethondes ; 1,20 F.*

Les 18 et 20. — Aide à la réadaptation ; 1,00 F.

DECEMBRE :

Les 2 et 4. — Série « Croix-Rouge » : le Lièvre et la Tortue ; 1,00 F + 0,25 F, et le Rat de ville et le Rat des champs ; 1,20 F + 0,30 F ;

Les 9 et 11. — Œuvre originale de Yves Brouyer ; 3,00 F.

L'ensemble de ces émissions se chiffre à vingt timbres pour une somme de 27,45 F.

Signalons que l'émission des quatre *timbres de « service »*, pour un montant de 5,80 F (inclus dans la somme globale), est due à l'augmentation des tarifs postaux.

Il est à remarquer qu'il y a une prudence — depuis quelque temps — dans l'attribution des valeurs faciales des timbres.

Une fois de plus espérons que cette prudence continuera de subsister afin de permettre aux philatélistes de reprendre « souffle » après une année *particulièrement lourde* pour leur budget.

(1) Voir *le Monde* du 31 décembre 1977.

(2) Voir *le Monde* du 27 mai 1978.

Nouvelles brèves

● BENIN : *recensement général de la population et de l'habitation, 50 frs.*

● CAMEROUN : « *Jules Verne* », *250 et 400 frs.*

● GABON : *Vues sur les régions, 30 F « Ndjole » ; 40 F « Lambaréné », et 50 F « Port d'Owendo ». Maquettes de Ky Phungchaleun, offset Cartor S.A.*

● HONGRIE : *deux blocs de quatre timbres dédiés aux navigateurs et leur découvertes.*

Bureaux temporaires

⊙ 40600 Biscarrosse (centre d'essais des Landes), le 8 juillet. — Journée « portes ouvertes ».

⊙ 87200 Saint-Junien (Maison des jeunes, boulevard Marcel-Cachin), le 8 juillet. — 4e Festival « Mer et Navigation ».

⊙ 19450 Chamboulive, le 9 juillet. — Fête de la rose.

⊙ 59600 Maubeuge, du 12 au 23 juillet. — Kermesse de la bière.

⊙ 17100 Saintes (salle centrale), du 14 au 16 juillet. — Jumelage philatélique avec Nivelles (Belgique). gique).

⊙ 75016 Paris (stade Roland-Garros, 2, avenue Gordon-Bennet), du 14 au 16 juillet. — Coupe Davis.

⊙ 31110 Bagnères-de-Luchon (mairie), les 15 et 16 juillet. — Bimillénaire des thermes.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 769

L'AMOUR DU JEU

TOURNOI DE YOURMALA (1978)
Blancs : BRONSTEIN
Noirs : NOGUERAS
Gambit du R

1. é4	é5		D×d1+! (n)
2. f4	é×f4 (a)	26. D×d1	Td8 (o)
3. Fç4 (b)	Cf6 (c)	27. Df1 (p)	Td2
4. Cç3 (d)	ç6 (é)	28. h4	Tf3 (q)
5. d4 (é)	d5	29. g3	Té5! (r)
6. é×d5	ç×d5	30. g4	Tf2
7. Fb5+	Cç6	31. Dg1! (s)	
8. F×f4	Fd6		T×b2 (t)
9. Cg-é2	0-0	32. Dç1! (u)	Tf2
10. 0-0	Fg4 (f)	33. Cd3	Té-é2
11. Fg5	Fé7	34. C×f2	T×f2
12. Fa4	Tç8	35. Dé1 (v)	Tf6
13. Rh1	Tf-é8 (g)	36. Dé4	Tç6
14. F×f6	F×f6	37. Dé5	Tf6
15. Dd3	Fh5	38. Rg2	b5
16. Cf4	Fg6	39. Dé4	Fç5
17. Dd1	a6 (h)	40. Da8+	Rd7
18. Cç×d5	F×d4	41. Db7+	Rd8
19. ç3 (i)	Fa7	42. a4	b×a4
20. C×g6	h×g6	43. F×a4	Td6
21. T×f7!! (j)		44. Rf3	Tf6+
	R×f7	45. Ré4	Té6+
22. Fb3 (k)		46. Rd3	Td6+
	Té5! (l)	47. Rç4	Fa3
23. Cf4× (m)	Ré8	48. Da8+	Cç8
24. Dg4	Cé7	49. Fç6	Td7 (w)
25. Td1		50. F×d7	abandon

NOTES

a) Au cours du même tournoi, dans la partie Lutikov-Lanka, les Noirs déclinèrent le gambit par 2..., Fç5 ; 3. Cf3, d6 ; 4. f×é5, d×é5 ; 5. ç3, Dé7 (au lieu de 5..., Cf6) et tombèrent dans de graves difficultés après 6. d4, é×d4 ; 7. ç×d4, Fb6 ; 8. Cç3, Fg4 ; 9. Da4+, Cd7 ; 10. Fg5, f6 ; 11. Ff4, Ch6 ; 12. 0-0-0, Cf7 ; 13. Cd5, Dd8 ; 14. Da3, ç6 ; 15. Cé3, Fé6 ; 16. Cf5 ;, Tg8 ; 17. Fd3, Cf8 ; 18. Th-é1, Fg7 ; 19. F×g7, D×ç7 ; 20. é5, g6 ; 21. g4 !

b) Bronstein, dont le Gambit du R demeure une de ses armes de prédilection, poursuit habituellement par 3. Cf3.

c) Probablement la meilleure défense. Si 3..., Dh4+ ; 4. Rf1, g5 ; 5. Cç3, Cg-é7 ; 6. d4, Fg7 ; 7. g3, f×g3 ; 8. Rg2, Dh6 ; 9. h×g3, Dg6 ; 10. Cf3, h6 ; 11. Cd5 ! Si 3..., d5 ; 4. F×d5, Cf6 ; 5. Cç3, Fb4 ; 6. Cf3, F×ç3 ; 7. d×ç3, ç6 ; 8. Fç4, D×d1+ ; 9. R×d1, 0-0 ; 10. F×f4, C×é4. Ou 3..., f5 ; 4. Dé2 ! ou 3..., Cé7 ; 4. Cç3, ç6 ; 5. Df3 ! Le coup du texte, déjà trouvé par Lopez en 1561, enlève beaucoup de force au Gambit du F-R.

d) Si 4. é5, d5 ; 5. Fb3, Cé4 ; 6. Cf3, Fg4 ; 7. 0-0, Cç6 comme dans une partie Anderssen-Morphy. Si 4. Dé2, d5 ! ; 5. é×d5+, Fé7 ; 6. Cf3, 0-0 avec une bon jeu pour les Noirs (Gheorghiu - Portisch, Amsterdam, 1970). Si 4. d4, C×é4 ; 5. F×f7+, R×f7 ; 6. Dh5+, g6 ; 7. Dd5+, Rg7 ; 8. D×é4, Fb4+.

é) Et non 4..., C×é4 ? ; 5. Dé2 ! ni 4..., Fb4 ; 5. Cf3, Cç6 ; 6. Cd5 ! Après 4..., ç6, une idée de Jaenisch analysée par Bogoljoubov, les Noirs obtiennent au moins l'égalité.

é) Si 5. Dé2 ou 5. Df3, d5 ! Si 5. Cf3, b5 ; 6. Fb3, b4 ; 7. Ca4, C×é4 ; 8. Dé2, Dé7. Si 5. Fb3, d5 ; 6. é×d5 ; ç×d5 ; 7. d4, Fd6 ; 8. Cg-é2, 0-0 ; 9. 0-0, g5 ; 10. C×d5, Cç6 ; 11. ç3, C×d5 ; 12. F×d5, Cé7 ; 13. Fé4, f5 ! (Spielmann - Bogoljoubov, 1923).

f) 5..., C×é4 ; 6. C×é4, d5 ; 7. Dé2 ; est bon pour les Blancs. A considérer est la variante 5..., Fb4 ; 6. é5, Cé4 ! 7. Df3, d5 ; 8. é×d6, 0-0 ! ou 6. Df3, d5 ; 7. é×d5, 0-0 ou 6. Cé2, d5 ; 7. é×d5, f3 !

f) Les Noirs sortant de l'ouverture avec un excellent développement.

g) Menaçant 14..., Cé4 !

h) Et non 17..., F×d4 ? ; 18. F×ç6.

i) Maintenant si 19. F×ç6, b×ç6 ; 20. D×d4, ç×d5 ; 21. C×d5, T×ç2.

j) Ne voulant pas céder l'initiative aux Noirs, Bronstein tente, par cet extraordinaire et inattendu sacrifice de T, de renverser la situation en posant à son adversaire un problème complexe de défense. Que la correction de ce sacrifice soit évidente est une autre affaire. Un grand artiste a soudain animé l'échiquier par amour du jeu.

k) Voici la position à laquelle Bronstein a longuement réfléchi. Une première menace surgit : 23. Df3+, Rg8 ; 24. Cé7+, Rh7 ; 25. Dh3 mat.

l) La seule défense qui surveille les cases f5 et h5. A rien ne sert 22..., Rg8 à cause de 23. Cé7++, Rh7 ; 24. Df3 ni 22..., Ca5 ni 22..., Té6 ; 23. Df3+, Rg8 ; 24. Cf4 ni 22..., Dg5 ; 23. Df3+, Df5 ; 24. Cé3+.

m) Si 23. Df3+, Tf5 ; 24. Cé3+, Rf8 ; 25. Cd5+, D×d5 ! ou 25. Cg4+, Ré7 ; 26. Dé4+, Rf8 ; 27. Dé6, Dé8 ; 28. Dg8+ (ou 28. Dd6+ Cé7), Ré7 ; 29. Té1+ (29. D×g7+, Rd6 ; 30. Td1+, Rç5), Rd6, et les Blancs ne peuvent gagner la D à cause du mat sur f1. Sur 23. Df3+, la réponse 23..., Ré8 est aussi à envisager.

n) Le seul moyen de stopper l'attaque est de donner la D pour deux T.

o) Sans crainte 27. Ff7+?, R×f7 ; 28. D×d8, Té1 mat.

p) Ainsi la grande offensive des Blancs est arrêtée. Selon son habitude le grand maître soviétique est menacé par un terrible zeitnot, outre la pénétration des forces ennemies.

q) Ou 28..., Tf2 ; 29. Dg1, T×f4 ; 30. D×a7, Té1+ ; 31. Rh2, T×h4+ ; 32. Rg3, Cf5+ ; 33. Rf2, Th-é4 ; 34. Db8+, Ré7 ; 35. D×b7+.

r) Menace 30..., Cf5 !

s) Ultime piège.

t) Profitant du zeitnot de Bronstein, les Noirs se précipitent, ravis : si 32. D×a7, Té1 mat.

u) Mais c'est oublier que Bronstein est aussi dangereux en zeitnot ; en effet, les Blancs gagnent désormais la qualité !

v) Maintenant le gain des Blancs est une simple question de technique.

w) Rien à faire contre 50. Fb7.

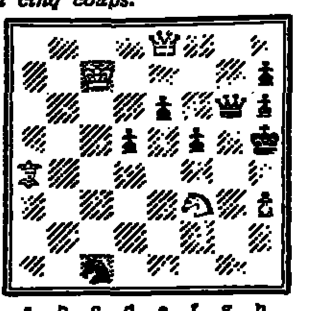
SOLUTION DU PROBLEME N° 768
H. W. GRANT.
« Australasian Chess Revue », 1932.
Premier prix.

(Blancs : Rb6, Db8, Tb1, Fç1 et f1, Cg4, Pç2 et g3. Noirs : Rh1, Tg2, Ff3, Pa4, ç3, g5 et h2. Mat en quatre coups.)

1. Da8 !! menace 2. D×f3 et 3. D×g2 mat.
..., F×a8 ; 2. Fa3 !! blocus, Fb7 ; 3. Fa6 !+, Tg1 ; 4. F×F mat.
..., Fç6 ; 3. Fb5+, Tg1 ; 4. F×F mat.
..., Fd5 ; 3. Fç4+, Tg1 ; 4. F×F mat.
..., Fé4 ; 3. Fd3+, Tg1 ; 4. F×F mat.
..., Ff3 ; 3. Fé2+ Tg1 ; 4. F×F mat.
..., Tf2 ; 3. Fh3+, Tf1 ; 4. T×T mat.
..., Rg1 ; 2. Fé3+, Tf2 ; 3. Fh3 mat.
..., T×g3 ; 2. Fé3, T×g4 ; 3. Fh3+, Tg1 ; 4. Df3 mat.
..., T×g3 ; 2. Fé3, F×a8 ; 3. Fh3+, Tg1 ; 4. Cf2 mat.
Essais : 1. Db7 ?, F×b7 ; 2. Fa3, Fa8 ! ou 1. Fé3 ?, Td2 ! ou 1. Df8 ?, Fd5 ! ou 1. Fa3 ?, Td2 !
Opposition des F.
Très difficile.

G. SLATER
1960

BLANCS (5) : Rç7, Dé8, Fa4, Cf3, Ph3.
NOIRS (8) : Rh5, Dg6, Cç1, Pd5, é6, f5, h7, h6.
Les Blancs jouent et font mat en cinq coups.



CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 766

LA SECONDE MARCHE

C'est à la seconde levée que beaucoup de chercheurs ont trébuché parce qu'ils n'ont pas envisagé toutes les défenses dans ce problème du docteur Weber.

Nord : ♠ V 8 7 6 5 — ♥ V 8 4 2 — ♦ A 4 3 — ♣ 10
Ouest : ♠ 2 — ♥ 6 5 — ♦ 2 — ♣ R D V 9 8 7 6 5 4
Est : ♠ R D 4 3 — ♥ 9 — ♦ R D V 10 9 — ♣ A 3 2
Sud : ♠ A 10 9 — ♥ A R D 10 7 3 — ♦ 8 7 6 5 — ♣ —

Ouest entame le 2 de carreau et Sud gagne le contrat de CINQ CŒURS contre toute défense.

Réponse :

Il est clair qu'il faut : 1° prendre l'entame avec l'as, sinon Est rejouera carreau pour la coupe d'Ouest ; 2° affranchir les piques, mais sans laisser la main à Est, qui a les carreaux maîtres ; 3° obliger Ouest à jouer trèfle dans coupe et défausse ou dans la double défausse ; 4° faire le placement de main sur Ouest à trèfle (si Est ne met pas l'as) ou à l'atout.

Voici la solution : le déclarant prend avec l'as de carreau et joue immédiatement le *valet de pique*.

Premier cas : *Est couvre le valet de pique* avec la dame : Sud prend de l'as, puis il joue le 10 de cœur, qu'il prend avec le valet de cœur ; ensuite il joue le 10 de trèfle, sur lequel Sud défausse un pique si Est n'a pas mis l'as. Ouest prend, et sa meilleure défense est de rejouer le 6 de cœur, qui reste maître ! Ouest joue alors trèfle, que Nord coupe avec le 4 de cœur, et Sud défausse son dernier pique. Il suffit maintenant d'*affranchir les piques* en jouant le 8 de pique, couvert et coupé. Le dernier atout du mort (le 8 de cœur) servira de reprise...

Si, sur le 10 de trèfle, Est met l'as, Sud coupe, puis il donne la main à Ouest à l'atout pour l'obliger à jouer trèfle afin de faire le coup de la double défausse (défausse carreau du mort et pique de la main). Ouest continue trèfle, coupé cette fois par Nord, tandis que Sud jette son dernier pique pour terminer par l'affranchissement des piques.

Deuxième cas : *Est laisse passer le valet de pique* : Sud coupe le 10 de trèfle avec la dame de cœur, joue le 10 de cœur pour le valet et rejoue pique. Est fournit la dame de pique et Sud met l'as qu'Ouest coupe (pour ne pas être mis en main à l'atout). Ouest contre-attaque trèfle, que Nord coupe, tandis que Sud jette son dernier pique... Nord rejoue alors pique et, si Est fournit encore un petit pique, Ouest coupe et rejoue trèfle, sur lequel Nord jette un carreau. Sud n'aura plus alors besoin des piques, mais il coupera deux carreaux...

L'AGONIE DE LEVIN

Cette donne du championnat d'Amérique illustre un coup rare et spectaculaire qui n'est pas toujours facile à prévoir.

Nord : ♠ 10 5 3 — ♥ A D V 6 4 — ♦ R V 3 — ♣ A 8
Ouest : ♠ R 9 6 2 — ♥ 10 9 8 3 — ♦ 10 9 — ♣ 5 4 2
Est : ♠ D V 8 7 — ♥ 7 2 — ♦ 8 7 6 2 — ♣ R 7 6
Sud : ♠ A 4 — ♥ R 5 — ♦ A D 5 4 — ♣ D V 10 9 3

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest Goldberg	*Nord* Fischer	*Est* Levin	*Sud* Gabriel
—	1 ♥	passe	2 ♣
passe	2 ♥	passe	3 ♦
passe	4 ♣	passe	4 ♠
passe	5 ♦	passe	6 ♣...

Ouest ayant entamé le 2 de pique, *comment Charles Gabriel a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces enchères sont normales. Sur « 3 ♦ », Nord donne une préférence à la première couleur (trèfle) qui est forcément plus longue que la seconde (carreau). Sud annonce alors « 4 ♠ » pour indiquer le contrôle de la couleur et montrer son désir d'aller au chelem. Nord, qui a 15 points d'honneurs, accepte alors avec empressement cette invitation. Il indique à son tour un contrôle à carreau, sur lequel Sud déclare « 6 ♣ » avec l'espoir de défausser un pique sur un cœur et de donner seulement le roi ou l'as de trèfle si Nord n'a qu'un gros honneur.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 71

PIÈGE D'ANTHOLOGIE

Championnat des Pays-Bas, 1978
Blancs : BOOM
Noirs : BASTIAANNET
Ouverture : Raphaël
Enchaînement : Weiss

1. 32-28	16-21	15. 34-30 (h)	1-7
2. 31-26	11-16	16. 38-33 (i)	
3. 37-32	7-11 (a)		23-29 !! (j)
4. 36-31	19-23	17. 30-25 (k)	29×38
5. 28×19	14×23	18. 25-20 (l)	14×25
6. 33-28 (b)		19. 28-22	17×28
	9-14 (c)	20. 32×5	21×32
7. 28×19	14×23	21. 37×28	
8. 31-27	18-14 (d)		25-30 !! (m)
9. 41-36 (e)	5-10	22. 43×32	24-29
10. 36-31 (f)	4-9	23. 35×33	13×19
11. 47-41	20-24	24. 5×23	
12. 42-37 (g)	13-19		18×47 !! (n)
13. 39-33	8-13	25. Abandon.	
14. 33-28	2-8		

NOTES

a) Et non (6-11 ?) 28-22 (17×37) 26×6 etc. B+1.

b) Par 31-27 (23-28) ne donnerait que l'égalité numérique : 32×23 (21×32) 38×27 (18×38) 43×32 m (17-21) 26×17 (11×31) 41-36 =

c) Pour conserver la maîtrise du centre.

d) Si (23-28) 32×23 (18×29) 34×23 (21×32) 38×27 (17-21) 26×17 (11×31) 41-36 (13-18) 36×27 (18×29) et des attaques répétées sur ce pion à 29 permettraient aux Blancs de gagner le pion.

e) A considérer aussi 39-33 (4-9) 44-39 (20-24) 32-28 (23×32*) 33-28 (32×23) 42-37 (21×32)*37×30, égalité numérique, mais les Blancs resteraient avec un pion faible à la bande [pion à 26].

f) Les Blancs prennent l'enchaînement Weiss, maître français champion du monde de 1894 à 1910. En 1910, dans une partie contre le docteur Dussaut, autre maître français, Weiss se laissa immobiliser sur son aile droite par cet enchaînement et gagna le pion par une belle combinaison. Noirs : pions à 2, 4, 6, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 18, 19, 24 et 25 — Blancs : pions à 26, 28, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 39, 40, 44, 45 et 48. La combinaison fut la suivante : 28-23 ! (18 × 38) 39-33 (38 × 29) 34 × 23 (19×28 f1) 30×19 (14×23) 35-30 (25×34) 40×7 ! (16-21* pour éviter le passage à dame) 7×27 B+1.

f1) (25×34) 40×9 (19×28*) 9-3 et si (12-18) 3×21 (16×27) 31×13 ! B+1 avec un pion tenant deux pions adverses.

g) Sur 39-33 ? (23-28) 33×22 g1 (17×37) 41×32 (6-11) 26×17 (12×21 !) avec paralysie de l'aile gauche adverse.

g1) 32×23 ? (21 × 32) 38 × 27 (18×36 !) N + après cette rafle de quatre pions.

h) Dans cette position, le rôle de l'enchaînement Weiss est très actif puisque les Noirs ont leur aile gauche bloquée.

i) Meilleur était peut-être 30-25 et si (24-29) menaçant du + par (18-22), les Blancs auraient répliqué par 40-34 (29×40) 45×34, et si maintenant (18-22) 27×29 (19-23) 28×19 [si 29×18, suite identique] (13×42) 43-38 (42×33) 32-27 (21×32) 37×39, égalité numérique.

j) Le début d'un mouvement en neuf temps, qui consiste à donner aux Blancs la possibilité de placer un coup de dame en apparence gagnant, puis de poursuivre ensuite, en se servant de la dame, par un coup de dame meurtrier et spectaculaire.

k) Le seul coup était 43-38.

l) Les Blancs sont tombés dans un piège qui, par sa complexité et par l'originalité et la beauté de son mécanisme, est à classer parmi les pièges d'anthologie.

m) Une mise à profit particulièrement inattendue d'un temps de repos.

n) Une telle rafle de cinq pions de la case 18 à la case 47 donne encore plus d'éclat à cette magnifique victoire.

NOTA. — L'astérisque est synonyme de coup forcé, de meilleure défense.

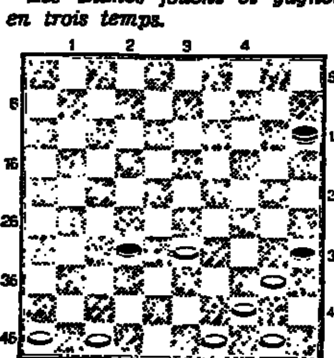
SOLUTION DU PROLEME N° 70

[Blancs : pions à 7, 14, 29, 33, 35 et 44. — Noirs : pions à 3 et 43 et une dame à 37] : 14-9 ! (3 × 14) 29-23 (37 × 19) 44-39 (43 × 34) 33-29 (34 × 23) 7-2 !! + par blocage.

JEAN CHAZE.

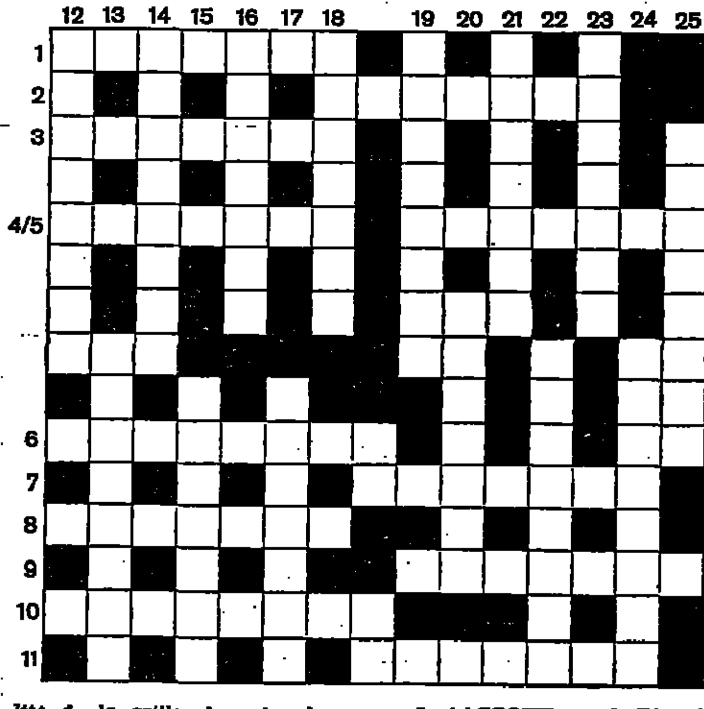
PROBLÈME
H. CHILAND
1925

Les Blancs jouent et gagnent en trois temps.



les grilles du week-end

ANACROISÉS N° 1



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par des lettres dans le désordre, mais toutefois aucune indication n'est donnée pour les mots de moins de sept lettres. Il s'agit donc de remplir, à partir de ces éléments, la totalité de la grille, dans les deux sens. La solution de ce premier problème, qui figurera avec le prochain, comportera les mots qu'il fallait trouver, et, entre parenthèses, leurs anagrammes s'il en existe.

NOTA. — Comme au scrabble, le joueur peut conjuguer tous les verbes. Tous les mots à trouver figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré *(les noms propres ne sont pas admis).*

Horizontalement

1. AEGINPT. — 2. ELLNTUU. — 3. EELRTTU. — 4. ACEIIRR. — 5. AACCOTT. — 6. DEEILSXY. — 7. AEIRSST. — 8. AEHINSV. — 9. EHOPRST. — 10. EGLNOPRU. — 11. AEILSTT.

Verticalement

12. ACHILNOP. — 13. ABDELOXY. — 14. AGINNORS. — 15. AILLNOS. — 16. AAHNRTX. — 17. CDEEERX. — 18. EEIRSTU. — 19. DEEIQTUU. — 20. EIMNNTU. — 21. ACCEELN. — 22. ACINOSSS. — 23. ADERSTW. — 24. ACEEGHIU. — 25. AHINORST.

M. CHARLEMAGNE et C. TOFFIER.

MOTS CROISÉS N° 1

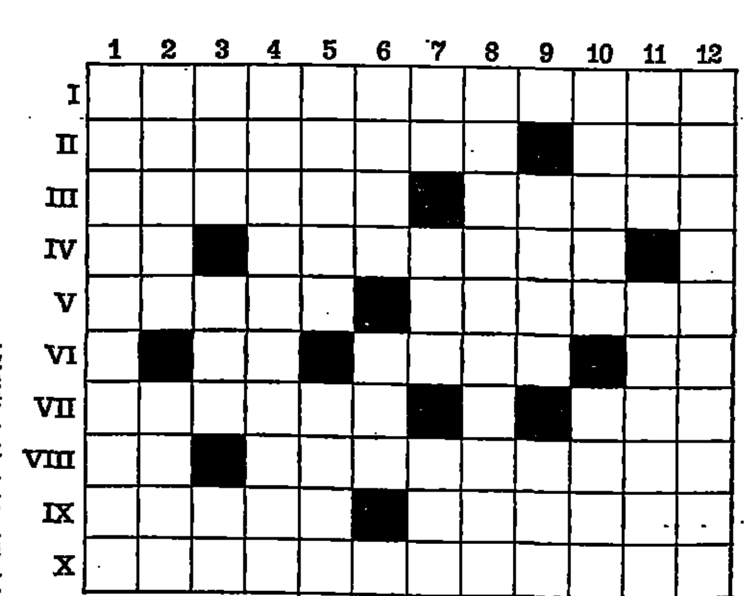
Horizontalement

I. Honni dans les régions. — II. Version d'aversion ; Grand chez les Grecs, aujourd'hui tout petit. — III. Quand la nef est soulagée ; Nom de Sir. — IV. Dernière heure ; On les chuchote. — V. Eclaircir ; Sans doute pour le dernier III. — VI. Dans l'auxiliaire ; Bonnes œuvres ; Note. — VII. A la proue ; C'est dommage ! — VIII. Ile ; Au couteau ou au coutil. — IX. Biffa ; Son curé n'y passa probablement qu'un quart d'heure. — X. C'est frappant.

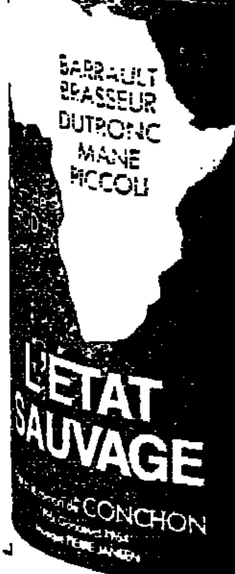
Verticalement

1. Résidence secondaire. — 2. Languette ; le pack en fait partie. — 3. Bravo ; Lignes modernes ; C'est la deuxième la plus célèbre. — 4. Une sorte de loueur pour qu'on loue. — 5. Dupont, pour un juge ; Dupont, pour deux étoiles. — 6. De plus, pour un juge ; Du jus, pour une étoile. — 7. Dans l'auxiliaire ; Plus d'un cheveu ; Peu de chevaux. — 8. Au ciel. — 9. Bavards américains ; Haro ! — 10. Elisabeth, pour les intimes ; Tristan pour les intimes. — 11. Pour vous servir ; Crache le feu. — 12. Implacable et... émouvant.

FRANÇOIS DORLET.







Le Monde

culture

Festivals

Festin de l'amitié à Saintes

Depuis cinq ans, le Festival de Saintes est le lieu d'un paradoxe et *d'un miracle permanents*. Né du rêve d'un jeune homme *amoureux* de musique, de vieilles pierres et d'ami*tié, sans moyens*, sans puissant commanditaire, il aurait dû ne « *dan*ser qu'un seul été » comme beaucoup de rêves. Ou bien prenant tout à coup, par un *caprice bienfaisant du hasard*, il aurait pu se structurer pesamment en ne gardant que le souvenir ou le slogan de sa fraîcheur initiale, comme c'est le cas de maint festival vivant sur sa réputation, alors que l'élan *est déjà* mort.

Pourtant le Festival de Saintes *progresse, se développe* et reste ce qu'il était : une architecture merveilleuse et légère qui repose sur les *épaules apparemment fragiles* et pourtant herculéennes d'Alain Pacquier (trente ans) et de quelques *amis. Ils ont déjà atteint l'un de* leurs buts: faire de l'abbaye aux Dames un Centre international de recherches musicales et d'animation régionale (CIRMAR) *qui dépasse lar*gement les limites du Festival et qui est enfin reconnu et subventionné par les autorités *nationales et régio*nales. Toutefois, les subventions sont encore remplacées par un emprunt *en banque, et les travaux de rénova*tion de cette vieille abbaye, devenue maison d'éducation pour jeunes *filles nobles, puis caserne* sous l'Empire, n'ont pas encore commencé. Mais les stages *de musique ancienne, de théâtre*, de pratique audio-visuelle et d'architecture y ont lieu normalement et le CIRMAR essaime depuis longtemps à travers la Saintonge. La *musique ancienne, qui n'était pas* encore à la mode il y a cinq ans, reste l'âme du Festival, consacré, *cette année, à l'Espagne et au Por*tugal, et les trois cents stagiaires de l'académie travaillent avec les prin*cipaux artisans* du prestigieux mouvement de recherche et de rénovation auquel on assiste en ce moment, les Judith Nelson, René Jacobs, *Montserrat Figueras, Ton Koopman*, Jordi Savall, William Christie, pour *ne citer que les plus connus*, tandis *que l'ensemble Huelgas nous révèle* la musique à la cour de Chypre ou Hesperion XX, la musique lyrique *baroque en Castille*.

Mais c'est un jeune organiste de Saintes, Dominique Ferran, qui nous plonge dans les *délices* de l'orgue espagnol du dix-septième siècle entre les quatre puissantes archatures de l'église abbatiale, ces musiques pleines de vif argent qui s'enivrent de chants au lyrisme rayonnant et inextinguible, tandis que l'ensemble Praetorius, qui réunit un groupe de *jeunes chanteurs et joueurs d'instru*ments anciens de la région, interprète dans une mise en scène de *Bernard Mounier une adaptation du* fameux *Roman de Fauvel*, du treizième siècle. Savoureux spectacle de *théâtre musical joué avec autant de* subtilité que d'entrain, et qui a fait pénétrer vieux instruments, vieilles *chansons et histoires dans maintes* écoles et activités diverses au cours de l'année.

Tout cela, qui est le cœur et la ligne première du Festival, se dév*eloppe et se ramifie* chaque année. De la musique ancienne pourquoi ne pas passer à la musique contemporaine qui a souvent le même public jeune, sans étiquette ni préjugé ? L'Espagne s'appelle Falla, dont Saintes va *donner lundi le Retable de maître Pierre*, mais aussi des œuvres de *Marco*, Bernaola et Halffter (dont la *Noche pasiva del sentido* fait le lien avec l'Espagne ancienne de Jean Delacroix), ainsi que Maurice Ohane, *auquel sera consacrée la* journée de dimanche.

La musique de Peter Brook

En labourant joyeusement les *terres romanes avec la musique* ancienne, le CIRMAR n'a pas manqué de faire lever d'autres besoins culturels, *et avant tout celui du* théâtre : spectacle pour le festival, mais aussi formation d'animateurs, *d'acteurs, ou simplement initiation* aux disciplines du corps et de la scène comme langage de communi*cation humaine. C'est le sens de la* présence à Saintes de Peter Brook.

Il s'est installé avec sa troupe et trente stagiaires au château du Douhet, une belle façade classique à la Mansart, un peu mélancolique, usée par le temps, qui se mire, côté *privé, dans d'admirables bassins car*rés et s'ouvre, côté public, sur une large enceinte de bâtiments délimi*tant une vaste pelouse accueillante*. Dans un coin de la ferme, devant un mur, on joue *Ubu* avec une *échelle, deux rouleaux de câbles* électriques et quelques pierres. Et la verdeur du texte de Jarry rebondit comme une farce paysanne chargée de sentences et de *philosophie déri*soire qui vont loin en ce public réagissant avec le spontanéité du *premier contact*. La pluie *menaçant* tout au long de la journée vient *saluer avec les acteurs*.

Le lendemain, dans une grange, Brook présente une répétition de *Mesure pour mesure*, de Shakespeare, qui sera joué au Festival d'automne. Non par condescendance, ou comme « *travaux pratiques* » pour ces stagiaires, mais parce que, dit-il, « *nous avons reconnu la nécessité d'avoir très tôt des spectateurs pour bien comprendre la pièce et l'interpréter* ». Pour lui le théâtre n'est pas une *production* d'acteurs que l'on montre à des spectateurs ; ceux-ci font partie intégrante de la représentation, fécondent le jeu par *leur contact, et d'autant plus qu'ils* changent chaque fois. Le travail d'improvisation auquel Brook se livre *avec ses acteurs et ses stagiaires* a précisément pour but d'entretenir, d'ouvrir cette disponibilité à toutes *les intercations entre les* hommes, à cette communication qui est le propre du théâtre.

Ce qui frappe dans cette admirable *répétition de Mesure pour mesure* (où l'on a senti ses yeux se mouiller, inexplicablement) c'est la conception *très neuve* et *apparemment déroutante* du jeu des acteurs. Il ne s'agit pas pour Brook de *camper* des personnages « criants de vérité », de fabriquer des monstres sacrés. Chacun *reste lui-même* et *devient* un autre ; il est un instrument, ou *plus exactement l'instrumentiste* qui joue la *musique* de Shakespeare. Brook ne leur impose pas une diction théâtrale, et le phrasé de chaque réplique *est moins travaillé* que les tonalités générales, les intensités dramatiques, les plans de réalité, de poésie, de tragédie ou de comédie pour édifier les architectures immatérielles de Shakespeare.

Chaque acteur doit d'abord être lui-même avec ce visage, ces gestes, cette voix, ce cœur et cette intelligence *irremplaçables, mais non pas* pour imposer sa personnalité : pour, au contraire, répondre vraiment par *ce qu'il a de plus profond*, à l'appel de Shakespeare, à ce que celui-ci dit et demande, et veut partager, et *qui est la plus sublime et la plus* radicale image de l'humanité. A cette participation de l'acteur dans *ce qu'il a de plus personnel et de* plus fragile, le spectateur peut *répon*dre par ce qu'il a de plus intime. *Conception qui répond* trait pour trait à ce qu'il y a de plus précieux au Festival de Saintes : personne n'est exclu, chacun peut s'ouvrir dans cette atmosphère de bienveillance, où chacun partage ce qu'il a de meilleur. Instrumentistes, sta*giaires, professeurs, acteurs, spec*tateurs, aucun ne reste enfermé en lui-même, supérieur ou inférieur, *mais tous participent joyeusement* à une sorte de festin de l'amitié qui ouvrent des perspectives optimistes *bien étranges dans une civilisation* aussi fermée que la nôtre.

JACQUES LONCHAMPT.

Cinéma

Retro métro story

Nostalgie de la comédie américaine, nostalgie du « musical », nos*talgie des grandes heures de la* Metro Goldwyn Mayer. On peut raconter indéfiniment « Il était une fois Hollywood ». Comme l'été est une invite aux reprises, une salle parisienne présente, en alternance, qua*tre films M.G.M. sélectionnés par* Michel Perez, notre confrère du *Matin de Paris*.

Indiscrétions (Philadelphia Story), c'est Katharine Hepburn, Cary Grant et James Stewart dirigés par Cukor, en 1940, dans un de ces marivau*dages où une femme hésite entre* deux hommes, dans un décor bourgeois sophistiqué. On connaît tout *d'avance, mais la mise en scène, le* dialogue, les interprètes, sont tellement brillants, tellement intelligents *(la grande Katharine, ivre de cham*pagne, vacillant dans les bras de Stewart), que tout paraît imprévu.

Place au rythme (Babes in arms, 1939) est un spectacle euphorisant, avec les charmes du démodé. Le scénario, tiré d'une comédie musi*cale de Broadway, se plie* aux conceptions familiales et moralisantes de Louis B. Mayer. De gentils *adolescents* montent *une revue de* style « moderne », pour prouver à leurs parents, ex-acteurs de music-hall détrônés par le cinéma parlant, qu'ils peuvent gagner leur vie. Busby Berkeley étire la guimauve et place quelques numéros chantés et dansés, *réussis*, entraînants, mais qui ne valent pas ses inventions fabuleuses des studios Warner (à quand une *Retro Warner Story ?*). *Occasion*, pourtant, de revoir Judy Garland et Mickey Rooney, jeunes, trépidants... et sentimentaux.

Judy Garland et Gene Kelly, dans *Pour moi et ma mie* (For me et my gal, 1942), c'est tout de même autre chose. Judy *était* alors une grande vedette, Kelly tenait auprès d'elle son premier grand rôle. Cet autre film de Busby Berkeley, donné comme inédit, a été en fait révélé *il y a dix ans par la télévision*. Tournées de province, conflit de l'amour et de l'ambition, l'Amérique de la première guerre *mondiale* avec un *épisode* en France en 1918.

Donnez-lui une chance (Give a girl a break, 1953), de Stanley Donen, reprend *le thème* — inusable depuis 1930 — de la revue difficile à monter. Moins parfait, moins excitant que *Chantons sous la pluie* (réalisé avec Gene Kelly), c'est *surtout un film* de chorégraphe pour qui l'univers du spectacle est la joie de vivre, le ballet, *l'éclosion naturelle des senti*ments. Un très beau moment : la danse de Gower et de Marge Cham*pion sur la terrasse, lorsqu'il cherche* à la convaincre de revenir à son ancien métier. Il y a aussi les duos *de Bob Fosse et de Debbie Reynolds*. Souvenirs d'un « âge d'or » qui n'allait pas tarder à finir.

JACQUES SICLIER.

★ Le Clef, v.o.

■ M. *Michel de Echarri, organisa*teur du Festival international de cinéma de San Sebastian, en *Espa*gne, est mort le 3 juillet, à Madrid. Il était âgé de soixante-sept ans. Il *dirigeait le festival, créé en 1954*, depuis 1966.

Jazz

David Murray à Campagne-Première

Deux pôles apparaissent dans la musique afro-américaine créative d'aujourd'hui. D'un côté, un art d'expéri*mentation situé au carrefour du jazz* et de la musique contemporaine, et dont la figure la plus *marquante* est Anthony Braxton. De l'autre, une volonté de garder vivante la tradition en faisant ressortir de façon nouvelle les éléments les plus spécifiques et *parfois les plus secrets de celle-ci*. C'est cette seconde démarche qui a été adoptée par David Murray.

Agé seulement de vingt-deux ans, le saxophoniste ténor David *Murray* s'affirme de jour en jour comme une des improvisateurs les plus captivants d'aujourd'hui. Sans esbrouffe et sans tapage, il développe un art lyrique et sensible qui, plutôt que le résultat d'une utili*sation de nouveaux concepts, apparaît* comme le reflet quasi spontané d'un monde intérieur d'une grande richesse. *Un art qui n'exclut nullement l'énergie*, mais dont la douceur et la délicatesse profondes l'emportent sur la violence, et qui culmine lors d'improvisations faites d'errances capricieuses et inattendues autour de « ballades ».

Certes, on peut penser à Albert Ayler — pas le Ayler des fanfares, mais celui des mystérieux *spirits* et aux *Witches and devils* — et David Murray, qui a dédié à ce dernier un très beau *Flowers for Albert, ne refuse pas* cette filiation. Mais il ne s'agit nullement ici d'un quelconque « revival » du free-jazz des années 60, et c'est à juste titre que, sur le plan de la sonorité, par exemple, le jeune saxophoniste se *sent tout entier héritier de l'ellingtonien* Paul Gonsalvès.

C'est ce qu'ont bien compris les accompagnateurs de *David Murray* à Campagne Première, le cornettiste Butch Morris, le contrebassiste Brian Smith et le percussionniste de Chicago Thurman Barkor, qui se font une tâche d'éviter tous les clichés du « free », en particulier le désormais trop usé abandon au cri collectif ininterrompu et indifférencié. A force de concentration, d'écoute mutuelle, de sens de la *nuance et de l'accentuation opportune*, les quatre hommes installent un climat poétique d'une réelle fraîcheur d'inspi*ration*.

DANIEL CAUX.

★ Théâtre Campagne-Première, à 21 h., jusqu'au 6 juillet, reprise du 25 au 30 juillet. Tél. : 322-71-38.

Notes

Cinéma

« Assaut » de John Carpenter

Il y avait, une fois, en Californie, un policier (noir) qui rêvait de prouver sa valeur et un criminel (blanc) que ses gardiens considéraient comme un fauve dangereux. Or il advint que les deux hommes se trouvèrent pris au même piège : assiégés ensemble, pendant toute une nuit, dans un commissariat *désaffecté* par une bande de « marginaux » décidés à les tuer. Que voulez-vous qu'ils fissent ? Oubliant ce qui les séparait, ils unirent leurs efforts pour défendre leur peau et, dans le feu de la bagarre, apprirent à se respecter l'un l'autre. L'histoire ne dit pas si la reconnaissance du flic provoqua la grâce du gangster.

La moralité de cette fable, où règne la violence, est *assez obscure*. John Carpenter entend-il signifier que *dans tout criminel il y a un* héros qui sommeille et que, mieux servis par la chance, les loups pourraient devenir d'excellents bergers ? *C'est* possible. Mais, après tout, les intentions du cinéaste comptent moins ici que son savoir-faire. Avec un superbe mépris de la vraisemblance, Carpenter crée une situation explosive, provoque l'angoisse, distille le *suspense*. On frémit et sursaute à point nommé. Et l'on admire le courage d'une jolie rousse mêlée à l'aventure. Aussitôt vu, aussitôt oublié, « Assaut » entre dans la catégorie *des « thrillers pour l'été »* (si tant est que nous soyons en été).

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Photo

« Un œil dans la ville »

La *ville de Ris-Orangis* a payé un œil pour qu'il lui renvoie son image globale en saisissant celle d'une multitude d'individus. L'œil devait être partout, enregistrer sans déformer, là où la *vie* n'a pas d'exception. Pendant huit mois, Ignacio Gomez-Pulido, photographe *d'origine* colombienne, s'est promené, à regardé, attentif aux allées et venues quotidiennes. Il est entré dans les cafés, dans certains appartements. *Les enfants et les vieux s'observaient* plus volontiers dans ce miroir qu'il leur tendait. Un *instituteur* lui a ouvert la porte de sa classe. A sept heures du matin, dans le train de banlieue, les *jeunes filles qui par*taient travailler à la ville se maquillaient dans *le* reflet de la vitre.

Deux cents photos sont sorties de ce reportage. Ignacio Gomez-Pulido *a dû en choisir soixante, qui sont* exposées dans la salle Robert-Desnos de *Ris-Orangis*, jusqu'au 9 juillet. L'intérêt de ce genre de commande est de donner du travail à un *photographe* et *de laisser, pour* plus tard, des traces de la vie.

HERVÉ GUIBERT.

LEE KONITZ A HYÈRES

Lee Konitz est un curieux petit bonhomme au visage triste et aux cheveux blonds soigneusement ondulés. Avec son impeccable costume clair, ses lunettes d'employé de banque et son air *réservé*, il ne ressemble pas à l'image traditionnelle du jazzman pétulant ou inspiré. Depuis plus de vingt ans, il promène son saxophone à travers le monde et joue de belles mélodies, avec un *métier* sûr et un phrasé lim*pide. De son instrument*, il sait tirer une sonorité presque onctueuse et même sans section rythmique, en resti*tuer la pulsation*. Du travail *bien fait*, auquel les musiciens d'aujourd'hui, après les errances du free jazz, rendent *un hommage reconnaissant*.

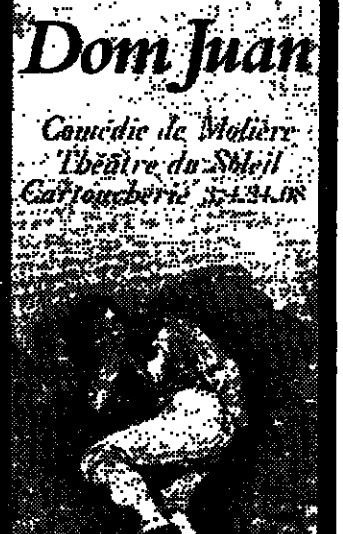
Le 4 juillet, pour la deuxième soirée du premier Festival d'Hyères, dans le gymnase municipal, où l'on avait dû *se replier* à cause de la pluie, il était accompagné par Martial Solal, dont on connaît les improvisations savantes. Malgré une acoustique déplorable, ils ont offert, aussitôt après le trio Humair - Mas - Alvim, une (brève) *démonstration* brillante et *efficace*. La veille, sur la colline du vieux château, on avait entendu le quartett du saxo*phoniste français* François Jeanneau et le duo Jean-Charles Capon (violoncelle) - Christian Escoudé (gui*tare. Le tout nouveau Festival d'Hyères*, qui a présenté aussi, devant un public assez nombreux, deux groupes locaux, est bien parti.

THOMAS FERENCZI.











SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 19 h. 30 : Coppelia.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Nouveau Carré, salle Papin, 21 h. 15 : les Soliloques du pauvre. — Grande salle, 21 h. : Légendes à venir.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : la Tisane ; 22 h. : Davly.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Biothéâtre, 21 h. : J.-J. Rousseau (dernière).
Cartoucherie, 20 h. 30 : Dom Juan.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Entretiens avec le professeur Y ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Ranelagh, 19 h. : Jacoby-mime.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Trois pour rire.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison ; 22 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Nouveau Locataire.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les théâtres de banlieue

Montreuil-sous-Bois, 20 h. : le Temps des cerises.
Rambouillet, Pagode Wan Yun Lou, 19 h. : Musique du Tao.

Festival du Marais

Hôtel de Beauvais, 19 h. et 20 h. 30 : Georges Bouyenval ; 22 h. : Poubelle girl.
Pavés du Marais (place du Marché-Sainte-Catherine), 19 h. 30 : Jane and Juliet ; Tchouk tchouk Nougah.
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Phèdre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 7 juillet

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Quatuor Parrot (Vivaldi, Telemann, Haendel).
Hôtel Herouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : A. Bedois, orgue (Titelouze, Bach, Buxtehude, de Grigny).

Jazz, pop', rock et folk

Aire libre, 18 h. 30 : les Bayembi.
Palais des arts, 18 h. 30 : René Weerner et l'habit de plumes.
Campagne-Première, 18 h. : Treponen Pal ; 20 h. 30 : D. Muray quartet.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : G. Rost et New Orleans dippers.
Le Furstenberg, 21 h. : Trio Perelany.
Club Zed, 22 h. : S. Guerault Quartet.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Musique et danses de Bali.
Palais des Congrès, 20 h. 45 : la Belle au Bois dormant.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

cinémas

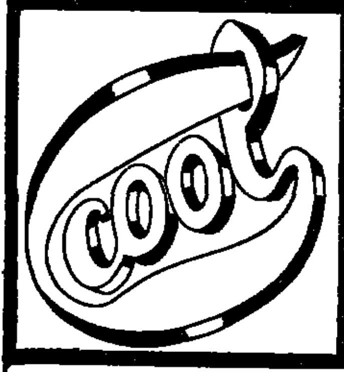
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

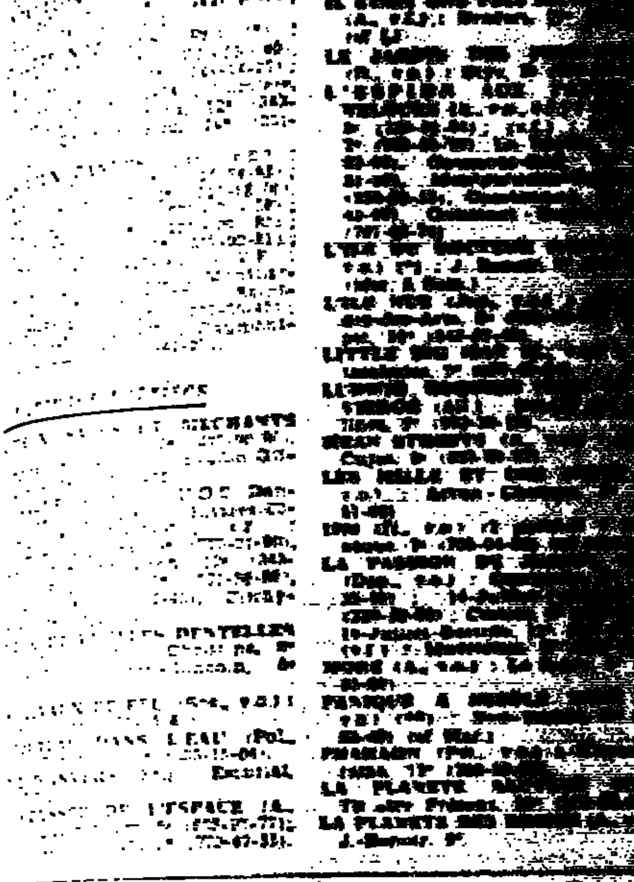
La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Napoléon, de A. Gance ; 18 h. 30 : Cannes 78... La passion considérée comme une course de côte, de P. Breinan : l'Escalier de Barbarie, de D. Maraval (en sa présence) : Richard III, de J. Robiolles ; Dans de beaux draps... Culas, de M.H. et A. Wajnberg (en leur présence) : 20 h. 30 : Soudain l'été dernier, de J. Mankiewicz ; 22 h. 30 : l'Ombre d'un doute, d'A. Hitchcock.
Beaubourg, 15 h. : la Chaîne se déchaîne, de D. Guedj, J.-P. Petard et A. Segal ; Heureux comme un bébé dans l'eau, de M.H. et A. Wajnberg ; l'Amour et son absence, de Y. Yanek ; 17 h. : Chevaux de bois, d'E. von Srotheim ; 19 h. : Folies de femmes, d'E. von Stroheim.

Les exclusivités

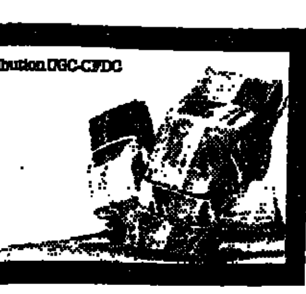
ADIEU, JE RESTE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.o./v.f. : Templiers, 3e (272-94-56)
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (035-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CARMEN (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) : U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93)) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Napoléon, 17e (380-41-46) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (F.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-33-88) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (jrs imp. : 1re et 2e parties ; jrs pairs : 3e et 4e parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IPHIGÉNIE (Grec, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Horaires sp.
LAST WALTZ (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
NEW-YORK, BLACK-OUT (A., v.o.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; (sauf mardi).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-87) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., vers. angl.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e 233-56-70) : Saint-Germain Studio 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SCHMOCK (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-43).

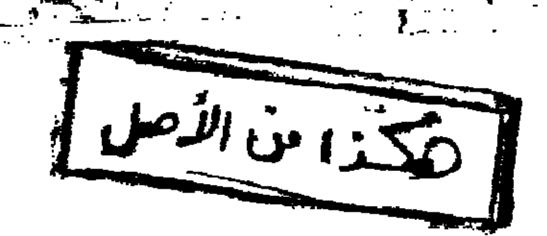












SPECTACLES

LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23), *v.f.* : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
VIOLETTE NOZIERES (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-18) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; *14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)*, Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARCHE (Chine, v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-*Pathé, 18e (522-37-41)*.
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
DÉDÉE D'ANVERS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR FOLAMOUR (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FLESH (A., v.o) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LA GIFLE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11) (sf L).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o., v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), *Montparnasse*-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : J. Renoir, 9e (874-40-75) (Mer. & Sam.).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noc*tambules, 5e (033-42-34)*
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
1900 (It., v.o.) (2 parties) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
MORE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
PHARAON (*Pol.*, v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Th être *Présent*, 19e (203-02-55).
LA PLANETE DES SINGES (A., v.o.) : J.-Renoir, 9e.
LE PRETE-NOM (A.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; (v.f.) : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Calypso, 17e (754-10-68).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI *(A., v.o.) : Luxembourg, 6e* (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o. (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; *Bonaparte, 6e* (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

FELLINI (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Les nuits de Cabira.
RETRO-METRO STORY (v.o.) : *La Clef, 5e (337-90-90) : Indiscrétions.*
HOMMAGE A LA RANK (v.o.) : Olympic, 14e : les Amants passionnés.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.) Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Tous en scène.
STUDIO 28 - FICTION (v.o.) 18e (606-36-07) : Five.
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), 16 h., 21 h. : Monty Python ; 17 h. 45, 22 h. 30 : Délivrance ; *19 h. 30, 0 h. 15 : Soleil vert.*
P.-VECCHIALI, Action République, 11e (805-51-33) : *Change pas de* main.
GREMILLON, Action République, 11e : Au petit bonheur.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Prokofiev ; 18 h. : Salomé ; *20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus* one.
BOITE A FILM (v.o.), 17e (754-51-50) : I : 13 h. : Salo ; 15 h. (+ V. S. : 23 h. 30) : The song remains the same ; 17 h. 15 : Annie Hall ; 19 h. 30 : Cabaret ; 21 h. 30 : Le dernier tango à Paris. — II. 13 h. : *Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les* petites Anglaises ; 16 h. 30 : Phantom of the paradise ; 18 h. : La vie devant soi ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Bonnie and Clyde ; V., S., 24 h. : Délivrance
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71), 12 h. : Fellini-Roma ; 14 h. : Frankenstein Junior ; *15 h. 50* : Mort à Venise ; 18 h. : Un tramway nommé désir ; 20 h. : les Contes de Canterbury ; 22 h. 15 : Chiens de paille ; v., s., 0 h. 10 : Satyricon.
M. BROTHERS (*v.o.*), *Nickel-Ecoles*, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
GRANDS FILMS FANTASTIQUES DE LA RKO (v.o.), Action-Christine, *6e (325-85-78) : la Féline.*
REDFORD-HOFFMAN, v.o., Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : *Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Nos* plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mc Kay ; 22 h. : Lenny.
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA, v.o., La Pagode, 7e (705-12-45) : Abattoir 5.
HITCHCOCK, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mr. and Mrs Smith.
CHATELET - VICTORIA, v.o., 1er *(508-94-14) I : 14 h. 10 :* Hiroshima mon amour ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 30 : la *Cousine Angélique* ; 20 h. 20 : Aguirre, la colère de Dieu ; 22 h. (+ V. 24 h.) : le Droit du plus fort ; S. : 24 h. : Cabaret. — II. : 14 h. : Electre ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. 10 (+ S. : 24 h.) : Citizen Kane ; 22 h. 20 (+ V. : 24 h.) : Ascenseur pour l'échafaud.

Les films nouveaux

COOL, film américain de M. Schultz (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, *14e (331-51-16)*, Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ASSAUT, film américain de J. Carpentier (**) (v.o.) : Cluny-Palace, *5e (033-07-76), Marignan*, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MARTIN, *film américain de* G.-A. Romero (**) (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES RAISINS DE LA MORT, film français de J. Rollin : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Lord-Byron, 8e (225-04-22), Maxéville, 9e (770-72-86), Images, 18e *(522-47-94)*.



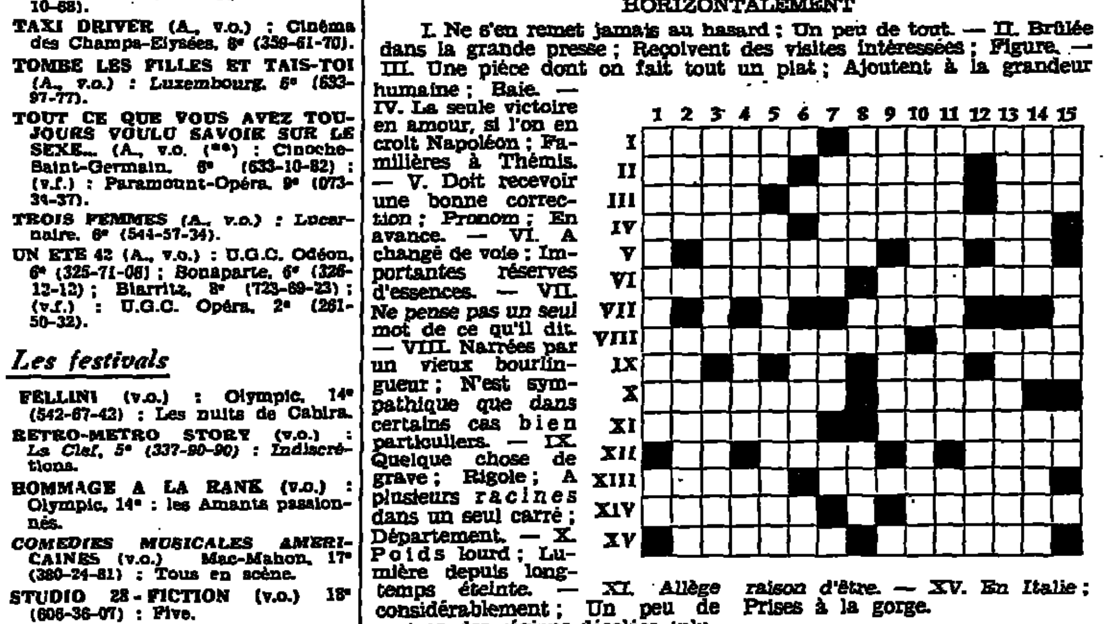
AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 119

HORIZONTALEMENT

I. Ne s'en remet jamais au hasard ; Un peu de tout. — II. Brûlée dans la grande presse ; Reçoivent des visites intéressées ; Figure. — III. Une pièce dont on fait tout un plat ; Ajoutent à la grandeur humaine ; Baie. — IV. La seule victoire en amour, si l'on en croit Napoléon ; Familières à Thémis. — V. Doit recevoir une bonne correction ; Pronom ; En avance. — VI. A changé de voie ; Importantes réserves d'essences. — VII. *Ne pense pas un seul* mot de ce qu'il dit. — VIII. Narrées par un vieux bourlingueur ; N'est sympathique *que dans* certains cas bien particuliers. — IX. Quelque chose de grave ; Rigole ; A plusieurs racines dans un seul carré ; Département. — X. Poids lourd ; Lumière depuis longtemps éteinte. — XI. Allège considérablement ; Un peu de vert en des régions désolées (pluriel). — XII. D'où partit un patriarche ; Nommée pour la forme ; Cloué sur un fauteuil. — XIII. Abri ; Classiquement exquise. — XIV. Coin humide ; La générosité est parfois leur *raison d'être*. — XV. *En Italie* ; Prises à la gorge.



VERTICALEMENT

1. Cela se remarque ! ; Constat. — 2. *Egalement* ; *Causes* d'embarras. — 3. Plaisir solitaire ; Halent. — 4. Œuvre de scribe ; Très exposées ; Ce que l'on prend hors de chez soi. — 5. Fin de participe ; Ne manque *pas de piquant* ; *Se tord facilement*. — 6. Morceau de veau ; Vases ; Suppose une certaine culture. — 7. Marque de politesse ; Perd un sens par nécessité ; Participe. — 8. Se livrer à un travail écrasant ; Pronom ; Farineux. — 9. Abrite de futurs lords ; Le temps finit parfois par les combler. — 10. S'oppose à la *diligence* ; *A flétrir !* — 11. Dont il sied de tenir compte ; Travail définitif. — 12. Dont le cœur n'est plus libre. — 13. Allongeai ; Fatalement foulée aux pieds. — 14. *Découragée* ; Participe ; Il était dangereux de les croiser dans la rue. — 15. Séduite ; Elément de participation à un concours de bonnes volontés ; Désigne un chef.

Solution du problème n° 2 118

Horizontalement

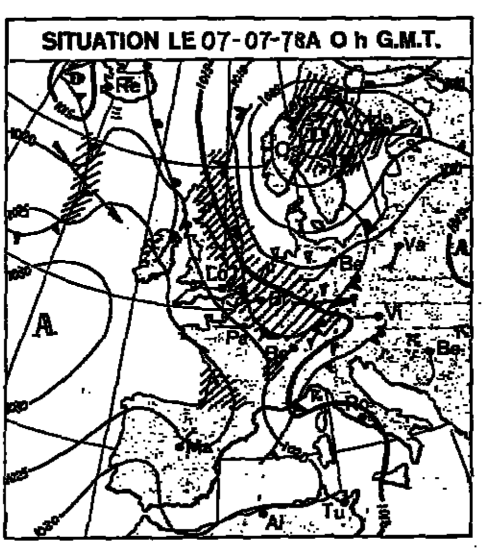
I. Libertin. — II. Obusier. — III. Si ! ; Niel. — IV. Stades. — V. Aï (synovie du poignet) ; Banc. — VI. Emu ; Ortie. — VII. Top ; Reine. — VIII. Rien ; Sois. — IX. Esses. — X. Rosses. — XI. Ronfle ; Nu (modèle).

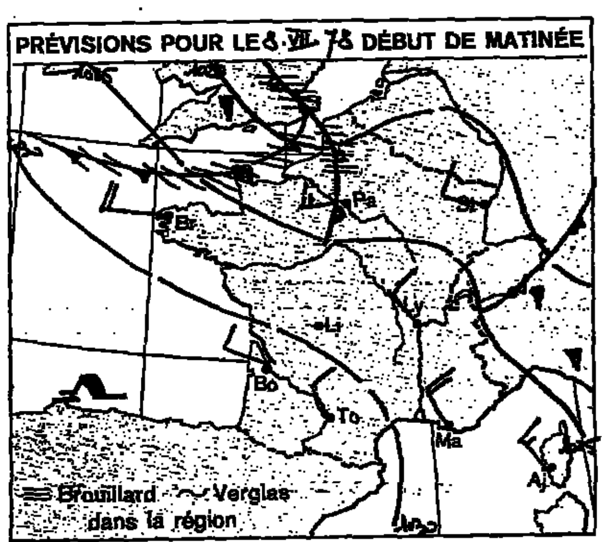
Verticalement

1. Los ; Métreur. — 2. Ibis ; Mois. — 3. Bu ; Taupes. — 4. Essai ; Nerf. — 5. Ri ; Or ; Sol. — 6. Ténèbres ; Se. — 7. Irisations. — 8. Nini ; En. — 9. Placées ; Su.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 7 juillet à 0 heure et le samedi 8 juillet à 24 heures :

La zone de hautes pressions sur le proche Atlantique s'étendra au cours de la journée de vendredi sur nos régions Ouest et Sud, le courant frais et instable de nord-ouest s'atténuant sur les autres régions. Mais *une nouvelle perturbation abordera* le nord-ouest de la France dans la nuit de vendredi à samedi.

Samedi, sur toute la moitié nord de notre pays, le temps sera généralement *très nuageux et passagère*ment pluvieux le matin ; les pluies seront parfois modérées, principale*ment sur les régions* proches de la Manche. La zone de pluies s'étendra au cours de l'après-midi jusqu'au Bassin aquitain, au Massif Central et au nord des Alpes.

A l'avant de cette zone pluvieuse, les éclaircies prédomineront, particulièrement dans les régions méditerranéennes. Quelques brumes se produiront dans l'intérieur. A l'arrière de cette zone, le temps deviendra plus variable, et quelques éclaircies apparaîtront l'après-midi dans les régions Nord.

Les vents seront généralement modérés, de secteur ouest ou nord-ouest dominant. Les températures minimales varieront peu, les températures maximales augmenteront légèrement.

Vendredi 7 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,8 millibars, soit 764,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 23 et 14 degrés ; Biarritz, *17 et 14* ; Bordeaux, 16 et 10 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 14 et 9 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-*Ferrand, 15 et 10 ; Dijon*, 17 et 11 ; Grenoble, 16 et 11 ; Lille, 16 et 10 ; Lyon, 19 et 11 ; Marseille, 24 et 14 ; Nancy, 17 et 10 ; Nantes, 18 et 10 ; Nice, 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 16 et 9 ; Pau, 16 et 12 ; Perpignan, 22 et 14 ; Rennes, 14 et 10 ; Strasbourg, 12 et 10 ; Tours, 16 et 9 ; Toulouse, 19 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 11 degrés ; Amsterdam, 13 et 11 ; Athènes, 29 et 23 ; Berlin, 16 et 11 ; Bonn, 15 et 11 ; Bruxelles, 13 et 10 ; Iles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 14 et 11 ; Genève, 13 et 10 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 14 et 10 ; Madrid, 24 et 9 ; Moscou, 25 et 15 ; New-York, 30 et 21 ; Palma-de-Majorque, 34 et 11 ; Rome, 20 et 14 ; Stockholm, 14 et 11.

LOTO

TIRAGE N° 27
DU 5 JUILLET 1978

17 28 29 39 46 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE 25

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	1 249 355,00 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	178 479,20 F
5 BONS NUMEROS	13 174,20 F
4 BONS NUMEROS	213,40 F
3 BONS NUMEROS	13,70 F

PROCHAIN TIRAGE LE 12 JUILLET 1978

VALIDATION JUSQU'AU 11 JUILLET 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 juillet 1978 :

UNE LOI

● Relative à l'emploi des jeunes et de certaines catégories de femmes.

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 fixant la composition des tribunaux de grande instance et d'instance et des cours d'appel ainsi que le ressort des tribunaux d'instance

● Modifiant et complétant le décret n° 67-237 du 23 mars 1967 relatif au registre du commerce et modifiant certaines mesures de publicité.

UN ARRETE

● Relatif à l'autorisation préalable pour la création de certains établissements dangereux, insalubres ou incommodes de troisième *classe et modifiant le code de* l'urbanisme en sa troisième partie (arrêtés réglementaires).

UNE LISTE

● D'admissibilité au concours de 1978 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure (section lettres).

Chasse

LES DATES D'OUVERTURE POUR LA SAISON 1978-1979 SONT ARRÊTÉES

Les dates d'ouverture de la saison de chasse 1978-1979 ont été arrêtées jeudi par le Conseil national de la chasse. Elles seront *définitives ce vendredi après* approbation du ministre de l'environnement et du cadre de vie, indique-t-on auprès du ministre.

Voici les dates retenues pour chaque département :

— 27 août : Corse-du-Sud et Haute-Corse ;

— 10 septembre : Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Doubs, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Isère, Jura, Landes, Loire, Haute-Loire, *Lot, Lot-et-Garonne, Lozère*, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Savoie, Haute-Savoie, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Territoire-de-Belfort ;

— 17 *septembre* : Ardennes, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Vosges ;

— 24 septembre : ouverture de la chasse dans tous les autres départements, exceptés le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle, qui ont une législation à part.

CARNET

Naissances

— Christine et Marwan EL HOSS laissent à Karim la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Nour,

le 6 juillet 1978.
1, square de Châtillon,
75014 Paris.

— M. et Mme Jean Sieradzki, M. et Mme Renaud Heim, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Sandrine,

chez
Jean-François et Diane SIERADZKI.
Boulogne, le 30 juin 1978.

— Dominique et Michel THIERRY et Frédéric, ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Claire,

le 21 juin 1978.
18, rue de Vintimille, 75009 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 4 juillet du

capitaine de vaisseau
Jean BOUTRON,

commandeur de la Légion d'honneur, vice-président du réseau Alliance, O.B.E.
De la part de sa famille.
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 7 juillet dans l'intimité.
Chambors,
60240 Chaumont-en-Vexin.

[Le capitaine de vaisseau Jean Boutron se trouvait à bord du cuirassé « Bretagne », coulé à Mers-el-Kébir par la flotte anglaise, le 3 juillet 1940. Rescapé, il entre dans le réseau Alliance et installe à Madrid, où il est attaché naval adjoint, une liaison radio directe avec Londres. Revenu à Vichy, il est arrêté et emprisonné, s'évade et rejoint l'Afrique du Nord à bord d'un sous-marin anglais, au moment du débarquement allié. Il en repart aussitôt pour Londres où il fait rapport au général de Gaulle de la situation. Il commande ensuite, sur sa demande, une frégate dans l'Atlantique jusqu'à la fin du conflit.
Après la guerre, il fut attaché naval à Lisbonne, Madrid et Rome, dirigea le service de l'information au ministère de la défense nationale et occupa des fonctions identiques au grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE).]

— M. et Mme Philippe Bungener, ses parents,
Eric, Anne et Marc Bungener, ses frères et sœur,
Le colonel et Mme Henri Monnet, ses grands-parents,
Béatrice Zalan, Jérôme et Marielle Bungener, ses oncle et tantes,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Olivier BUNGENER,

survenu le 1er juillet 1978, à l'âge de dix-neuf ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 5 juillet en l'église réformée de Pentemont, à Paris, où tous ceux qui l'aimaient et qui avaient pu être prévenus sont venus l'accompagner.

28, rue de Fleurus, 75006 Paris.

— M. et Mme Roger Butor et leurs filles,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très regretté

M. Émile BUTOR,
receveur principal des finances honoraire,

survenu à Nice, le 1er juillet 1978, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
L'inhumation a eu lieu à Nice, le 4 juillet 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Paris,
Saint-Paul-en-Cornillon (42).
Les familles Chapelon, Chaland, Oliagnon, Grizlaux, Lorrain, ainsi que les parents et amis de

M. André CHAPELON,
ingénieur en chef honoraire de la S.N.C.F.,
ingénieur des arts et manufacture, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918,

domicilié à Paris (92300 Levallois-Perret, 73, rue Louise-Michel),
ont la douleur de faire part de son décès survenu le 29 juin 1978 dans sa quatre-vingt-septième année, à Paris.
Ses funérailles religieuses ont eu lieu le jeudi 6 juillet dans la plus stricte intimité en l'église de Cornillon (Loire). Inhumation au cimetière de cette commune.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. René-Charles DAFFAS,
intendant universitaire honoraire, ancien intendant et secrétaire général de l'Institut français du Royaume-Uni (1939-1954), chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier de l'Instruction publique,

survenu subitement à Cannes, le 29 juin 1978.
Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Millau 12100.
De la part de :
Mme René Daffas,
M. et Mme Jean-Claude Pichon et leurs enfants,
Mme Rosine Daffas Fitzgerald et son fils,
Mme Léonce Pons, ses enfants et petits-enfants,
Sœur Denise Fages.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, place d'Aligre, 75012 Paris.
1, rue de Denain, Dakar.
7, rue Geoffroy-L'Angevin, 75004 Paris.
35, avenue de la Libération, 42100 Saint-Étienne.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Dominique DENIS.

Selon sa volonté, le service religieux protestant, suivi de l'inhumation dans le cimetière de Barbizon, a été célébré dans l'intimité le 27 juin 1978.

« Ne crains pas, crois seulement. »
Marc CH 5, Verset 37.

— M. René Gribe,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise GRIBE,
née Lanowith,

survenu à Versailles dans sa cinquante-septième année, le 4 juillet 1978.
Les obsèques ont été célébrées le vendredi 7 juillet à Versailles.
24, rue des Réservoirs,
78000 Versailles.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration de l'Association culturelle de l'Eglise apostolique arménienne de Paris et de la région parisienne,
a la douleur d'annoncer le décès de son président,

M. Sétrak KARIAN,

ancien magistrat et traducteur-juré près la cour d'appel de Paris,
survenu le 4 juillet 1978, à l'âge de 89 ans.
Les funérailles auront lieu en l'église arménienne de Paris, 15, rue Jean-Goujon, Paris (8e), le lundi 10 juillet 1978, à 14 heures précises.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Son frère, sa belle-sœur, ses neveux, cousins et amis
ont le regret de faire part du décès de

Albert LE DELIOU DE MAJO,
chevalier de grâce de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem,

survenu le 1er juillet 1978, dans sa soixante-quatorzième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.
Une messe sera dite ultérieurement.
G. Le Deliou,
5, villa Monceau, 75017 Paris.

— M. Jean Peter,
M. et Mme Philippe Dupuis et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Cagnat et leurs enfants,
M. et Mme Claude Peter et leurs enfants,
Mme Léon Huart,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert PETER,
née Marthe Sibille,

pieusement survenu le 1er juillet 1978 à Louveciennes.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Mme Jean Thuillier, son épouse,
Mme Luc Thuillier,
M. et Mme Gildas Abrial,
M. et Mme Michel Thuillier,
M. et Mme François Multrier,
M. et Mme Claude Thuillier,
Ses enfants et petits enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Jean THUILLIER,
officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918,

survenu à La Cropte le 19 juin 1978.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de Nangis (Seine-et-Marne) le 22 juin 1978.
Les familles remercient à l'avance toutes les personnes qui prendront part à leur peine.
La Cropte, 53170 Meslay-du-Maine.

— M. Jean de Tourtier,
M. et Mme Bernard de Tourtier et leurs enfants,
M. et Mme McCreary,
M. et Mme Bonazzi et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean de TOURTIER,
née Geneviève de Hauteclocque,

leur épouse, mère et grand-mère, survenu à Ferrières, le 1er juillet 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 5 juillet 1978 à Ferrières (Somme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— 76 Bornambusc.
Mme Everhardt Witvoet, née Régine d'Harnois de Blangues,
Ses enfants Gérard et Frédérique,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Witvoet et leurs enfants,
Le professeur et Mme Jacques Witvoet et leurs enfants,
Mme Gérard d'Harnois de Blangues, sa belle-mère,
M. et Mme Bernard Marié et leurs enfants,
Mlle Armelle d'Harnois de Blangues et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

capitaine de frégate (E.R.)
Everhard WITVOET,

survenu le 5 juillet 1978 à l'âge de cinquante-quatre ans.
Les obsèques auront lieu le samedi 8 juillet, à 16 heures, en l'église de Bornambusc.
Cet avis tient lieu de faire-part.
76110 Goderville, Bornambusc.

Bienfaisance

— La fondation Claude-Pompidou organise, le lundi 9 octobre 1978, au Palais des congrès, à 21 heures (porte Maillot, à Paris), un concert exceptionnel avec la participation de l'orchestre de Paris, sous la direction de Pierre Boulez, et avec Daniel Barenboïm en soliste, au profit des personnes âgées et des enfants handicapés. Le programme sera le suivant : prélude de « Parsifal », de Wagner ; Concerto n° 5 pour piano, de Beethoven ; « Petrouchka », de Stravinski (version intégrale).
Fondation Claude-Pompidou, 42, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : 236-45-73.

Communications diverses

— M. Marcel Blanc, président-directeur général et fondateur du groupe Les Tissus Marcel Blanc-Jenost S.A. et Marnast-Créations, actuellement en pleine expansion, vient d'être nommé chevalier de l'ordre du Mérite.

Visites et conférences

SAMEDI 8 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 2, rue de Sévigné : « L'abbaye de Maubuisson » (A travers Paris).
15 h. 15, 4, place Saint-Blaise : « Village de Saint-Germain de Charonne » (Mme Barbier).
15 h., métro Halles : « Les Halles magiques » (Connaissance de Paris).
15 h. 30, métro Hôtel-de-Ville : « Curiosités autour de Beaubourg » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., face à Notre-Dame-des-Champs : « Ateliers et curiosités du vieux Montparnasse » (Mme Hager).
18 h. 30, métro Saint-Paul : « Une heure place des Vosges » (Mme Rouch-Gain).
15 h., 20, rue de Tournon : « Le Sénat » (Tourisme culturel).
11 h., entrée de l'exposition : « Jules Romains » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 14 h. et 20 h. 30, 18, rue Paul-Fort, MM. Giulieri et Padilla : « Comment se libérer des tensions mentales, émotives et physiques » (Institut Synthèse).
16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement de l'être » (entrée libre).

DIMANCHE 9 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).
15 h. 15, 2, rue du Commandant-Schloesing : « Manet » (Mme Barbier).
15 h., 29, rue de Condé : « Palais du Luxembourg » (Mme Camus).
15 h., métro Halles : « Les Halles » (Connaissance de Paris).
10 h., métro Denfert-Rochereau : « Les carrières et catacombes de Denfert » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau : « Les jardins secrets de la rue d'Enfer » (Mme Ferrand).
15 h., 39, quai d'Anjou : « L'île Saint-Louis » (Mme Hager).
15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Histoire et Archéologie).
15 h., 34, rue Saint-Paul : « Le Marais » (M. de La Roche).
15 h., métro Vaneau : « Jardins et couvents rue de Sèvres » (Paris inconnu).
15 h., 24, rue Pavée : « Promenade au Marais » (Paris et son histoire).
16 h., 121, avenue de Port-Royal : « Port-Royal de Paris » (Mme Rouch-Gain).
15 h., 34, avenue de Madrid : « La folie Saint-James à Neuilly » (Tourisme culturel).
15 h., place du Palais-Royal : « Le Palais-Royal » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 14 h. 30, 18, rue Paul-Fort, MM. Giulieri et Padilla : « Comment se libérer des tensions mentales, émotives et physiques » (Institut Synthèse).
15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale pour la conscience cosmique » (entrée libre).
15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.
Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	23 F
Trois semaines	32 F
Un mois	42 F
Un mois et demi	62 F
Deux mois	78 F
Deux mois et demi	97 F
Trois mois	115 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	38 F
Trois semaines	54 F
Un mois	72 F
Un mois et demi	105 F
Deux mois	138 F
Deux mois et demi	172 F
Trois mois	205 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	48 F
Trois semaines	68 F
Un mois	91 F
Un mois et demi	134 F
Deux mois	177 F
Deux mois et demi	220 F
Trois mois	263 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	285 F	390 F	575 F	768 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	163 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 7 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Série : *Evadez-vous avec TF 1* : Pacifique Sud, avec Eric Tabarly (rediffusion) ;

19 h. 10, Jeunes pratique : l'auto-stop ! ; 19 h. 45, Le Tour de France (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Jérôme des nuages, de G. Hanoteau. Mise en scène : J. Mauclair. Avec : G. Lartigau, A. Didier, L. Viette, C. Bernard, J.-C. Montalban, etc.

Les dédoublements du somnambulisme, avec des répercussions sur les jalousies quotidiennes.

22 h. 25, Magazine : Expressions.

Au sommaire six titres : *A Beaubourg : L'exposition Paris-Berlin ; Un contrat pour Chaillot ; Jessye Norman « à la française » ; La photo, un art dépassé ? ; Ça, c'était le bon vieux temps ; Festivals d'été : billets d'entrée.*

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Docteur Erika Werner (sixième et dernier épisode).

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (A la recherche du temps perdu).

Avec MM. P. Barret et J.-N. Gurgand (Priez pour nous à Compostelle) ; *C. Villers* (la Route de l'or) ; *J. Lacarrière* (Promenade dans la Grèce antique) ; *Y. Audouard* (l'Heure d'été) ; *R. Bacri* (Le Beau Temps perdu, Bab-El-Oued retrouvé).

22 h. 40, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : TOUT EST A VENDRE, d'A. Wajda (1968), avec B. Tyszkiewicz, E. Czyzbska, A. Lapicki, D. Olbryshski, V. Holz (v.o. sous-titré).

Un cinéaste tourne un film qui doit se terminer par la mort de l'acteur-vedette. Or celui-ci a disparu. Deux actrices et un jeune comédien partent à sa recherche.

Le portrait « impossible » de Zbigniew Cybulski, qui fut l'interprète de Wajda et mourut accidentellement. Une belle méditation sur le cinéma, le réel et l'imaginaire.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Alliages-recours : Roger Foucault ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Grosso modo ou Ce coup-ci, ça y est, demain j'me mets au régime, de L. Deramond et P. Pesnot.

Les dames « bien en chair » de Lise Deramond ne sont pas des victimes : elles sont rondes, elles ont des kilos en trop, mais elles ne veulent plus se laisser terroriser par la publicité ni par les autres.

21 h. 30, Le nouveau vendredi : L'Afrique entre la faucille et le marteau...

L'Afrique, lieu d'affrontements entre grandes puissances. Sur cette chasse gardée de l'Occident, l'Union soviétique a pris place à son tour. Deuxième volet de l'enquête-reportage menée par Christine Ockrent.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers en Sologne » ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Emission médicale : *Le sein* ; 21 h. 30, Festival voix-théâtre-musique à Nanterre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le reggae.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 18 h. 45, Jazz time ; *19 h. 45*, Festivals ;

20 h. 30, Da Capo... Le Quatuor de Budapest : Beethoven, Schubert ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands : « Symphonie n° 34 » (Mozart), « Concerto n° 2 » (Mozart), « Concerto n° 2 » (Szymanowski) ; « le Mandarin merveilleux » (Bartok), par l'orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, avec le violoniste S. Skrowaczewski ; 23 h. 15, Da Capo... Le Quatuor de Budapest : Haydn, Mozart ; 0 h. 5, Hommage à Jean-Jacques.

SAMEDI 8 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h. 40, Magazine auto-moto I ; 19 h. 45, Sports : Le Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro Un (Jairo) ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch (numéro 5 : Les otages) ; 22 h. 25, Histoire de la musique populaire (n° 1 : Les origines).

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 14 h., Série : Le jardin derrière le mur (premier épisode) ; 14 h. 30, Sports : Tennis à Wimbledon, Tour de France ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été : Le vent, sur une musique de Georges Brassens ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Les cinq dernières minutes : Techniques douces ; 22 h. 15, *La télévision d'ailleurs* : Caméra obscure.

23 h. 15, Journal.

Présentée au Festival de Montreux, cette émission avait amusé par son utilisation recherchée des procédés électroniques. Les truquages sont d'ailleurs meilleurs que les gags. Un document suédois.

23 h. 30, Petite musique de nuit : Final du quatuor en fa majeur, de Maurice Ravel, par le Quatuor Via Nova.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Variétés : Holiday on ice.

Déjà diffusée le 23 décembre 1977, cette sélection de cinquante minutes de la célèbre revue contentera ceux qui ne se lassent pas du patin à glace.

21 h. 20, Dramatique : En attendant la lumière, de J.-P. Alessandri.

La chronique sentimentale d'un petit village corse avant l'arrivée de l'électricité.

22 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Samedis de France-Culture : le Gange (en direct de La Rochelle) ; 16 h. 20, Le livre d'or : musique fin de siècle ; 17 h. 30, La charte 77 et les droits de l'homme en Tchécoslovaquie : hommage à V. Havel ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., Théâtre noir américain... L'identité noire dans l'Amérique blanche ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les bons disques de l'année ; 16 h. 32, Après-midi lyrique : « Snegourotchka » (*Rimsky-Korsakov*) ;

20 h. 5, Informations festivals ; 20 h. 30, Concert de l'Orchestre national de France, direction J. Judd. Avec M. Crocquenoy (hautbois), M.-C. Jamet (harpe), Hélène Garetti (soprano) : « Concerto grosso n° 10 » (Haendel) ; « *Concerto n° 5* » (Haendel) ; « *X Plus* » (Reibel) ; « *Symphonie n° 3* » (*Schumann*) ; « *Règnes* » (Casanova) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit.

DIMANCHE 9 JUILLET

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : *A Bible ouverte* ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église des Epesses (*Vendée*), *préd. le Père* M. Guinchat ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, Cirque (Les Chipperfield) ; *14 h. 10, Dessin animé ; 14 h. 30*, Variétés : Arouapeka ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série policière : Section contre-enquête (n° 10, Des affaires en or) ; 16 h. 30, Sports première ; 17 h. 55, Série : La conquête de l'Ouest (n° 2) ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : CHATEAU EN SUEDE, de R. Vadim (1963), avec M. Vitti, J.-C. Brialy, C. Jurgens, S. Flon, F. Hardy, J.-L. Trintignant.

Les mésaventures d'un jeune homme, dans un château suédois où une étrange famille vit en costumes du dix-neuvième siècle et cache un secret.

Les broderies esthétiques de Vadim sur une pièce de Françoise Sagan. De brillants acteurs pour un monde artificiel.

22 h. 5, Emission artistique : G. Bacquier.

Le baryton d'opéra Gabriel Bacquier présente ses élèves.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h., Concert : Symphonie n° 2, de Brahms, par l'Orch. phil. de *Berlin, dir. H. von Karajan* ; 15 h., Sports : Football (rétrospective Coupe du monde) ; 16 h. 15, Dessin animé ; 16 h. 30, 25e anniversaire de la Patrouille de France ; 18 h. 30, Variétés : La Goélette d'or (Annie Cordy) ; *19 h.*, Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial Duke Ellington ; 21 h. 35, Document de création : Honoré Daumier (réal. R. Hollinger).

Portrait du peintre, du dessinateur, du lithographe, témoin des révolutions de 1830 et de 1848, sans oublier la Commune.

22 h. 50, Journal ; 23 h. 5, Petite musique de nuit : Prélude pour piano n° 12, et Feux d'artifice, de C. Debussy, avec E. Heidsieck, pianiste.

CHAINE III : FR 3

16 h. 35, Série ethnographique : Il était une *fois... le pouvoir* (Massacre pour un prestige, de P. et E. Verhaegen).

Où l'on voit que le pouvoir peut venir, non pas de l'accumulation du capital, mais de sa destruction. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, les clans rivaux se battent en sacrifiant leur bétail devant l'autre. La plus intéressante émission de cette série, somme toute décevante.

17 h. 30, Espace musical : concertos pour flûte de Mozart ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; *19 h. 35*, Feuilleton : *Lassie, chien fidèle* ; *20 h. 5*, Transversales : le courant d'Huchet.

20 h. 30, Médecines sauvages : les eaux thermales.

Les vertus médicales et psychologiques des cures.

21 h. 20, Journal.

21 h. 35, L'homme en question : Jean-Edern *Hallier, avec O. Todd, J. Baynac, G.* Poivre d'Arvor, M. Vassarely, J.-M. Geng.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, *cycle les stars féminines*) : L'ANGE BLEU, de J. von Sternberg (1930), avec E. Jannings, M. Dietrich, K. Gerron, R. Valetti, H. Albers, R. Muller, R. Verno, K. Bollhaus, R. Klein-Lork. (V.o. sous-titrée. N. Rediffusion.)

Un vieux célibataire, professeur dans un collège de petite ville allemande, s'éprend d'une chanteuse de beuglant dont il fait sa femme. Cette passion le mène à la déchéance.

La naissance du mythe de Marlène Dietrich (qui ravit la vedette à l'imposant acteur Emile Jannings) dans une atmosphère d'érotisme troublant. Un film historique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Godofredo Iommi (et à 14 h. *et 19 h. 55*) ; *7 h. 7, La fenêtre ouverte* ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « Elocoquente », de G. Limbour, avec A. Cuny, R. Coggio, F. Christophe ; 16 h. 5, Echanges franco-hollandais : concert par l'Orchestre de chambre de la radio, direction E. Bour. Avec le violoniste T. Olof : « Mélos musicum » (Buns) ; « Concert Tempora » (Huber) ; « *Allegro pour quatuor* » (Van Bree) ; « Symphonie n° 6 » (Schubert) ; 17 h. 30, Rencontre avec... Jorge Amado ; 18 h. 30, Ma non troppo ; *19 h. 10, Le cinéma des cinéastes* ;

20 h. 5, Poésie... Michel Degry et Godofredo Iommi ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Mémoires-présences » (l'Ariège), par D. Wahiche.

23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie... Marcel Belanger et Jean-Yves Collette.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique (Auber, Massenet, Saint-Saëns, Godard) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Des notes sur *la guitare... au Venezuela* ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « les Fiançailles au couvent » (Prokofiev) ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « le Trouvère » (Verdi) ; 17 h., Le concert égoïste de Jean d'Ormesson ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, *Jazz vivant à Nice* ;

20 h. 30, Cycle de musiques sacrées... Concert du Nouvel Orchestre philharmonique et chœur de Radio-*France, direction J. Poole. Avec B. Hendricks, C. Wriz,* N. Jenkins, C. Meloni : « Messe du couronnement » (Mozart) ; « Messe » (Gagneux) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à *23 h., Groupe de musique expérimentale de Bourges* ; 0 h., Invitation au voyage.

LE P.C. SOUHAITE UNE INFORMATION PLURALISTE ET DÉMOCRATIQUE

● M. René Piquet, secrétaire du *comité central du parti communiste* français, a fait part de l'inquiétude de son parti face à l'orientation actuelle de l'information en France. Il a évoqué, au cours d'une conférence de presse donnée le 6 juillet, les diverses mesures récemment prises pour la réorganisation de certains organismes de la presse écrite et parlée (*le Monde* du 7 juillet).

M. Piquet a rappelé, d'autre part, qu'une délégation du P.C.F. venait d'être reçue par les prési*dents des trois sociétés nationales* de programmes télévisés et des chaînes de radio et avait été écoutée avec attention. Il a souligné le sérieux de ces entretiens destinés à attirer l'attention sur *« la pesanteur du pouvoir sur l'information, le caractère orienté et partisan de celle-ci, sur son manque de pluralisme, marqué notamment par l'absence de journalistes communistes sur les antennes nationales »*.

M. René Piquet a ajouté que les choses n'ont pas été considérées de la même façon de part et d'autre et qu'aucun engagement n'avait été pris. Il a annoncé que le parti communiste allait *poursuivre son action en* faveur d'une information *« loyale, pluraliste et démocratique », « afin que la revendication au droit à l'information trouve dans l'immédiat des satisfactions mêmes partielles... »*. Diverses initiatives seraient prévues dans ce sens avec le concours de *« personnalités représentatives de l'opinion publique »*.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MONTPELLIER FAVORABLE AUX RADIOS LOCALES

● Le conseil municipal de Montpellier (P.S.) s'est prononcé pour une décentralisation de la radio dans le cadre local des collectivités publiques. Dans une mo*tion, votée à l'unanimité, il estime « l'actuel monopole de la radio inadapté aux exigences démocratiques de notre société »* et condamne *« la réaffirmation passéiste du monopole par la droite lors du dernier débat parlementaire »*.

UNE NOUVELLE RADIO LIBRE A NANCY...

● *Radio-Mirabelle* annonce qu'elle a émis pour la première fois avec un émetteur de forte puissance le mardi 4 juillet, à Nancy, de 18 heures à 19 heures. Elle précise qu'elle n'a pas été brouillée. Cette nouvelle radio libre a le projet d'émettre tous les *jours à cette même heure*, sur 101 MHz, en modulation de fréquence.

...ET SUR LA COTE BASQUE

● Radio-Adour-Navarre, instal*lée en territoire espagnol, diffuse* depuis le lundi 3 juillet, chaque jours de 10 heures à 10 h. 30, en modulation de fréquence. Selon ses animateurs, cette radio, qui diffuse des informations locales, n'est inféodée à aucun groupe politique et fait une large place aux activités de la chambre de commerce de Bayonne.

UNE LETTRE DE M. CHAVANON

M. Christian Chavanon, président-directeur général de R.T.L. nous adresse la lettre suivante :

Une mise au point me paraît nécessaire à la suite d'un article, signé de M. Gérard Soulier et paru dans le numéro de votre journal portant la date du 1er juillet (page 20).

Notre station y est, en *effet, mise en cause et je ne crois pas* trahir la pensée de l'auteur en résumant ainsi cette mise en cause. D'une part, l'usage d'un câble pour la transmission des programmes entre Paris et le Grand-Duché viole le monopole des télécommunications. D'autre part, c'est sous le contrôle de la Sofirad, donc du gouvernement, que cette violation est accomplie.

M. Gérard Soulier étant professeur de droit, j'avoue mon étonnement.

D'une part, *s'il est fort* pardonnable d'ignorer que la Sofirad n'a pas l'ombre d'un rôle, d'une présence ou d'une participation au sein de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, seul organisme qui contrôle R.T.L., il est regrettable qu'un professeur ex*prime* une erreur excusable comme une vérité tranchante.

D'autre part, il est plus surprenant et plus *grave de considérer* l'usage du service public des P.T.T. comme la violation de son monopole. Nous sommes des clients de cette administration, des abonnés comme il y en a beaucoup, des usagers très importants comme il y en a bien d'autres (*notamment dans la* presse), nous ne nous prévalons d'aucun droit particulier, et nous utilisons purement et simplement le principe de l'égalité devant le service public dont de nombreux collègues de M. Gérard Soulier pourront lui confirmer et l'existence et la parfaite compatibilité avec le monopole des télécommunications — comme d'ailleurs avec le monopole de la radiodiffusion.

SPORTS

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Ces sprints qui font peur...

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Un sprint se gagne dans les cinquante derniers mètres *et se prépare à 10 kilomètres* de l'arrivée. En vertu de cette règle, les étapes les plus calmes donnent inévitablement lieu à une fin de course échevelée, émaillée de dé*marrages continuels* et *d'accélérations* foudroyantes. Les non-sprinters tentent de se dégager en s'efforçant d'appliquer le vieux principe des Pélissier : *« Attaquer le plus tard possible, mais toujours avant les autres. »* Les compteurs des voi*tures suiveuses*, alors, n'indiquent jamais moins de 60 kilomètres-heure. Cependant, il se trouve des hommes qui possèdent assez d'énergie pour s'extraire du peloton.

On aurait donc tort de croire que les sprints massifs mettent un point final à des étapes durant lesquelles il ne se passe rien. Cent trois coureurs sont arrivés groupés sur le circuit du Lac, jeudi 6 juillet à Bordeaux, où, pour la deuxième fois *depuis le début du Tour, Maertens* a battu Esclassan. Mais, auparavant, une vingtaine de tentatives infructueuses avaient été enregistrés, dont celles du porteur du maillot *jaune, Gerrie Knetemann, et du* champion de France, Bernard Hinault.

Cette intense activité de patrouille a mis en évidence l'importante besogne accomplie par les coureurs placés *au* service de Maertens, notamment par Bittinger. Une beso*gne souvent obscure*, mais indispensable. Le routier flamand était, en la circonstance, le plus rapide et le mieux épaulé. Il a gagné avec une apparente facilité. Esclassan, qui *l'avait devancé à Saint-Amand-les-*Eaux, souffrait de l'absence de son équipier habituel Guy Sibille, éliminé par une chute à proximité du but. Il s'inclina de deux longueurs.

Il est très difficile de se tirer d'affaire dans ce genre de situation si l'on ne possède pas de solides appuis. Jean-François Pescheux, leader d'une équipe modeste, qui est contraint de se débrouiller seul, et qui se classe régulièrement parmi les *cinq ou six premiers, n'en a que plus* de mérite. Il compense son isolement par une autorité et une audace surprenantes de la part d'un néophyte du Tour. Car, il faut prendre de gros risques et passer au *millimètre* pour sortir d'un peloton mouvant qui évolue aux limites de l'équilibre.

Ce qui fait dire à l'ancien coureur Jean-Luc Molineris, qui effectue cette année ses débuts de conducteur dans la caravane : *« Quand j'assiste à un sprint, j'ai peur. »*

JACQUES AUGENDRE.

LE CONTROLE MÉDICAL... ET LES CHUTES

Jacques Anquetil a le courage de prendre ouvertement position contre la réglementation antidopage en vigueur, qui confond, selon lui, les soins nécessaires sous contrôle médical et les excès dus à l'ignorance ou à l'improvisation, qui n'établit pas, en d'autres termes, la distinction entre la préparation biologique et le dopage illicite.

« Un coureur qui s'alimente normalement est incapable de produire les efforts que réclame une épreuve par étapes, *fait-il remarquer*. La nomenclature des produits défendus est aberrante. Il est impossible de s'y conformer sans se priver de certains médicaments dont un routier professionnel aurait besoin et qui sont, de surcroît, sans danger pour l'organisme, alors qu'à l'inverse des substances nocives ne figurent pas sur la liste-type. »

D'où une fatigue générale qui, toujours selon Anquetil, pourrait être à l'origine de nombreuses chutes dans le Tour de France. Au cours de l'étape Poitiers-Bordeaux, elles ont éprouvé Thévenet, Bruyère, Hinault, Kuiper, Nilsson, Demeyer et Sibille... Un record.

SEPTIEME ETAPE
POITIERS-BORDEAUX, 242 KM.

Classement. — 1. Freddy Maertens (Belg.), 7 h. 1 min. 8 sec. ; 2. Esclassan (Fr.) ; 3. Planckaert (Belg.) ; 4. Thaler (R.F.A.) ; 5. Pescheux (Fr.) ; 6. Bossis (Fr.) ; 7. Rouxel (Fr.) ; 8. Bertin (Fr.) ; 9. Mollet (Fr.) ; 10. Hoban (G.-B.), tous même temps que Maertens, etc.

Classement général. — 1. Knetemann (P.-B.), 36 h. 35' 42" ; 2. Thaler (R.F.A.), à 22 sec. ; 3. Bruyère (Belg.), à 41 sec. ; 4. Bossis (Fr.), à 1 min. 21 sec. ; 5. Bittinger (Fr.), à 1 min. 41 sec. ; 6. Le Guilloux (Fr.), à 1 min. 45 sec. ; 7. Ovion (Fr.), à 2 min. 28 sec. ; 8. Danguillaume (Fr.), à 2 min. 38 sec. ; 9. Kuiper (P.-B.), à 3 min. 27 sec. ; 10. Lubberding (P.-B.), à 3 min. 27 sec. ; 11. Wesemael (Belg.), à 3 min. 27 sec. ; 12. De Cauwer (Belg.), à 3 min. 37 sec., etc.

TENNIS

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

Connors contre Borg en finale : la revanche de 1977

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — L'histoire de Wimbledon se répète rarement. Pourtant c'est à *la* revanche de *la* finale du Centenaire 1977 (1) qui opposa Borg à Connors, que nous allons assister, samedi 8 juillet, dans une atmosphère d'intensité jamais vécue sur le court central. Rencontre au sommet entre deux formidables compétiteurs qui vont la disputer comme un règlement de comptes non seulement pour la conquête du trophée de l'All England Club, mais encore une fois pour la suprématie mondiale.

***Jimmy Connors, qui n'a jamais digéré son échec de l'an* dernier, veut à tout prix « se payer Borg ». Et Björn Borg tient absolument à remporter le titre pour la troisième année consécutive, égalant ainsi le record de Fred Perry avant la guerre. La journée des demi-finales, jeudi 6 juillet, aura éloquemment *démontré les ambitions des deux antagonistes*.**

Dans la première demi-finale contre son compatriote Vitas Gerulaitis, Connors a joué avec une détermination évidente. On eut l'impression, toute la durée du match, qu'il gagna en trois sets *(9-7, 6-2, 6-2), qu'il s'entraî*nait sur silhouette comme au stand de tir et que, derrière Geru*laitis, il visait Borg. Les trois* premiers jeux du premier set furent fulminants. Connors attaquait les balles sous tous les angles, se défonçant sur chaque relance, galopant en deux foulées de son grand compas au filet où il fusillait des volées dans un superbe mouvement du haut du buste. Le spectacle était prodigieux. Il l'était au moins autant *d'observer la fébrilité de l'Améri*cain entre les échanges. Il passait d'un carré à l'autre en roulant des *épaules, piétinait en rejoignant* la ligne de fond, dodelinait de la tête et se rengorgeait avant de canonner son premier service.

Cependant Gerulaitis, sans *rééditer son extraordinaire demi*finale de l'an passé contre Borg, s'accrochait sous la mitraille. Il fit mieux : il se mit au diapason, refusa de se laisser abattre par les salves qui traversaient le court comme des balles traceuses, égalisa à trois partout, enfin, par *un miracle de contre-agressivité*, compta une balle de set en sa faveur à 5-4. Pour Connors, il n'était pas question de mollir. Une longue bataille s'ensuivit où il accusa des erreurs grossières, retours dans le filet ou dans le couloir. Mais finalement il évitait le tie-break et le *set tombait dans* sa poche à 9-7. Gerulaitis ne devait plus retrouver sa chance.

Borg, sous son bandeau qui lui donne un masque indéchiffrable, n'était pas moins déterminé quant à lui à liquider son adversaire, en l'occurrence le Néerlandais Tom Okker, surprenant demi-finaliste après avoir fait la plus belle par*tie de sa fin de carrière devant* Nastase. Okker allait-il, comme contre Vilas, servir de révélateur entre deux générations ? Le volleyeur inspiré contre le robot ? On fut rapidement fixé, car c'est Borg qui, le premier, prit possession du filet et qui ne quitta plus cette position durant les trois sets qu'il enleva à la parade comme à Roland-Garros (6-4, 6-4, 6-4). Le tout sans remuer un cil, à la différence de Connors, ce qui, à sa manière, le rend aussi *terrifiant*.

L'originalité de cette journée, défavorisée comme les précédentes *par une température glaciale*, c'est que les deux finalistes, tout en étant dans une condition physique optimum, jouent plus mal que l'an dernier. *« La faute en est à la qualité du terrain »*, dit Drobny, vieux connaisseur du court central. Wimbledon n'a connu aucun *ensoleillement depuis avril. Du* coup, l'herbe étant molle, les balles s'enlisent. Pour des champions comme *Borg et Connors*, qui aiment les frapper de toute leur force au rebond et de haut en bas, cette misère de la saison est catastrophique. Le climat de la grande finale *de demain* — si les conditions atmosphériques ne la remettent pas à dimanche — n'en demeure pas moins ouvert à toutes les « chaleurs ».

OLIVIER MERLIN.

(1) Finale 1977 : Borg b. Connors (3-6, 6-2, 6-1, 5-7, 6-4).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24.00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5.00	5,72
IMMOBILIER	20.00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DE LA MACHINE-OUTIL
recrute
1) pour Service éléments de machine :

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN DÉBUTANT

A.M., INSA ou similaire, pour travaux recherches études, calculs et expérimentation.

2) pour Service dynamique :

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Quelques années expér. en calcul de dynamique et calcul des structures sur ordinateur.

Lieu de travail : 75013 PARIS.
Ecr. avec C.V. à SERMO, 21, r. Pinel, 75013 Paris.

IMPORTANTE STÉ PÉTROLIERE
Quartier Étoile
recherche

UN JURISTE

DÉBUTANT
NIVEAU MAITRISE DROIT

Anglais indispensable.
Pour poste Service Juridique et Études de Contrats.

Écrire avec curric.-vitae sous référ. 60.763.
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

offres d'emploi

A.O.I.P.

Importante société de TELECOMMUNICATIONS recherche pour son service ETUDES

INGÉNIEURS

LOGICIEL, pour programmation d'autocommutateurs téléphoniques.
Expérience minimum 2 ans dans l'Etude de LOGICIEL TEMPS REEL.
Connaissance des microprocesseurs souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous réf. S.E.-F.A.T. à
A.O.I.P., BOITE POSTALE 301 PARIS-13e.

S.F.I.M.
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
à MASSY (91)
recherche
pour ses laboratoires d'Etudes

AT 3 - ATP ÉLECTRONICIENS

Techniques, numériques et analogiques.
Acquisition de données.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du Personnel, B.P. nº 74 - 91301 MASSY.

Cabinet expertise Comptable rech. COMPT. QUALIFIÉ (EE) 3 à 5 ans expér. Env. C.V. S/Nº 5.473, à P.M.P., 69, rue de Provence, Paris-9e, qui tr.

PROJETEURS 1 & 2 en climatisation
SOPRAS, 29, bd Saint-Martin (3e) - 277-81-01

EXPEDITIONS POLAIRES FRANÇAISES
rech. pr hivernage antarctique, conduite stat. ionosph. télécom. satellite, abs. 14 mois dép. déc.
INGÉN. ÉLECTRONICIEN
très expérim., branche télécom. Libre de suite pr prépar. spéc. Envoyer C.V., référ. à E.P.F., 47, av. Mar.-Fayolle, 75116 Paris

demandes d'emploi

Rédactr. tr. exp. ch. poste presse rég. Aix-Marseille, à part. 15-8. Ec. nº 2856, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE CADRE, 30 ans, franç., résidant BRESIL depuis 5 ans, bilingue, marié, resp. dans soc. commerc. et banque 1re ligne, cherche poste responsab. dans filiale brésilienne de soc. franç. Ec. nº 7576, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 28 a., Bac D + U.S.A. 2 a., Sup. sciences. Parfait bilingue franç.-angl., ch. emploi ou stage profess. Ecr. M. Ano Phabmixay B. P. 44, 94002 Créteil cedex.

CADRE COMMERCIAL
28 a. d'expér. gds magasins, gest. stocks, achats, ventes et rentabil., rech. situat. similaire, Paris ou proche banlieue.

Ecr. nº 6063 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL, 32 ans, connaissant photo, édition, arts graphiques, sens esthétique, anglais courant, ch. situat., ét. toutes propositions. - CRESTO, 38, rue d'Enghien, PARIS (10e).

J.H. 28 ans, Bac D + U.S.A. 2 ans, Sup. Sciences. Parfait. bilingue français-anglais, cherche empl. ou st. prof. M. Ano Phabmixay, BP 44 94002 Créteil Cedex

J.H. 24 ans, dég. O.M., Maîtrise lettres modernes, étudierait ttes propositions. Ecr. COTON M., 69, av. Mozart, 75016 Paris

Femme 56 a. dynam. Libre de voyag. 30 a. expér. commerc., presse et relat. publ., ds couture et cosmét., recherche sit. ou collabor. avec P.M.E. Etud ttes propositions sérieuses. Mme LEGRAND, 727-14-55.

automobiles

autos-vente

8 à 11 C.V.

Part. vd INNOCENTI 120 L, 19.500 km, fév. 77, 1re main, rad., FM. Argus à déb. 982-66-47

12 à 16 C.V.

Vends Mercedes 300 D, neuve, option. Prix CA. 85.000 F. F. Tél. D 6881/51221.

divers

Une Rover ?
3.500 - V. 8
JACQUES SAVOYE
237, bd Pereire, Paris 17e
574.82.80

motos

YAMAHA, 725 cm3, R.D.X., juin 76, 15.000 km. Px Argus 3.500 F. A débattre, acc. compr. Tél. 733-78-10 après 19 heures.

autos-achat

COMPTANT Tous modèles RECENTS
BMW - ALFA ROMEO
6, rue Vulpian, Paris-13e
535-01-55 - 535-98-69

JUSQU'AU 31 JUILLET 1978
Profitez gratuitement de notre contrat
ROUTE ASSISTANCE
SFAM FRANCE-ALFA ROMEO
23, bd de Courcelles 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren 75015 Paris. Tél. 734 09 35

emplois régionaux



Importante Société
Usine et Bureaux implantés à MARSEILLE
recherche pour une situation d'avenir

DIRECTEUR TECHNIQUE

LE POSTE conviendrait à un Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent qui travaillera en liaison directe avec le P.D.G. et les Directeurs commerciaux.

Il devra avoir l'expérience de la fabrication, de l'entretien d'une usine, des études pour l'amélioration de l'organisation et des méthodes et il participera à la mise en œuvre des projets de développement.

L'HOMME. Le candidat, âgé de 32 ans environ, devra être dynamique, méthodique, ayant le sens pratique et le goût des relations humaines pour encadrer les 80 personnes d'une Usine moderne très automatisée.

Connaissances appréciées : Industries alimentaires.

Divers : Facilités de logement à MARSEILLE ou environs.

Sélection : fin juillet à PARIS.

Adr. lettre manuscr. + C.V. + photo + prétent. à EUROSUD PUBLICITE
nº 3.586 - 2, rue de Breteuil, 13001 MARSEILLE, qui transmettra.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MORBIHAN A LORIENT - B.P. 147 56101 LORIENT
recrute
pour son ECOLE DE COMMERCE INTERNATIONAL à LORIENT

PROFIL :
- cadre environ 30 ans ;
- formation supérieure souhaitée ;
- expérience plusieurs années en commerce international ;
- expérience réelle en animation et formation d'adultes ;
- connaissance parfaite de l'anglais.

MISSION :
- assurer le fonctionnement opérationnel de l'ECI, recrutement des stagiaires, programmes, recherche d'animateurs, suivi pédagogique et financier, placement et relations avec les professionnels.

CANDIDATURES MANUSCRITES avec C.V. et photo à adresser à :
M. le Directeur,
Institut Consulaire de Formation Permanente du Morbihan,
6, rue de Kerguélen,
56100 LORIENT.

LAUTIER AROMATIQUES
recherche
pour renforcer son équipe de créations arômes à GRASSE

AROMATICIEN
— âgé 28 ans minimum.
— connaissance anglais souhaitée.

Ec. Lautier Aromatiques, B.P. 59, 06332 Grasse Cedex

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pr son bureau de SAINT-QUENTIN, collaborateur niveau certificats supérieurs ou D.E.C.S. Expérience indispensable. Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 7620, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSOCIATION LE SOLEIL DOMINERAIT
26, rue du Wad-Billy, 57000 METZ.
AGREMENT D.A.S.S.
comme club de prévention « pour le PROBLEME DE L'ABUS DE DROGUE »
recherche pour 1er septembre
UNE FEMME POUR POSTE
CUISINIÈRE
EN REPAS : VEGETARIEN, CEREALDIEN
ds lieu SOCIAL et CULTUREL.
25 ANS MINIMUM.
Expérience en restaurant.
Ecrire ou tél. (87) 74-41-58.

INTERNAT.
BUREAU D'ETUDES
recherche urgent
pour poste à l'étranger (francophone)
INGENIEUR DES TRAVAUX RURAUX
POUR :
- surveillance de travaux hydrauliques,
- supervision d'aménagements rizicoles,
- gestion de parc (engins)

E.N.I.T.R. ou assimilé.
5 ans expérience minimum.

Envoyer C.V. et prétentions à nº 72.091, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75002 Paris, q. tr.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Particulier vd très beau billard en noyer et palissandre de Rio 2,60 m. 9.000 F. Tél. le soir après 20 h. : 929-87-19.

Antiquités

SALLE de VENTE ST-HONORE 214, r. du Fg-St-Honoré, Paris, ACH.-VTE excell. cond. meubles anciens, horloges, bronzes, tablx Téléph. : 766-43-84 et 027-65-58. Rach. Stock Antiquaires retirés.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

VENCE COTE D'AZUR
9 km mer, 35 km neige.
L'INSTITUTION MONTAIGNE
FONDEE EN 1905
ENSEIGNEMENT PRIVÉ - LAIC
offre aux jnes gens et jnes filles 2 ETABLISSEMENTS
AVEC INTERNAT ET EXTERNAT DE QUALITÉ
Ecole primaire et secondaire. Ecole technique privée cciale. Activités artistiq. et artisanales, stade, piscine et gymnase priv.
Renseign., 6, av. des Poilus, 06140 VENCE
TEL. : (93) 58-03-01

MATH tous niveaux par POLYTECHNICIEN TRES EXPERIM. 583-06-58.

Débarras

DÉBARRAS 2000
326-81-35.

Instruments de musique

PIANOS
neufs et occasion récents droits et queues. Remises pour légers défauts d'aspect. Location-Vente. Location-test. Réparation, entretien, crédit, livraison. 10 ans garantie pièces et main-d'œuvre. Daniel MAGNE, 50, r. de Rome, PARIS. Tél. : 522-30-90 et 21-74.

Littérature

Enfin un Poète Gabonais. Lisez Q. BEN MONGARYAS, 14, rue Le Bua, Paris-20e.

Moquette

MOINS CHER 30 A 60 %
sur 10.000 m2 moquette, qualités variées laine et synthétique. 757-19-19.

MOQUETTE PURE LAINE
label WOOLMARK, gde largeur T3, coloris divers, 70 F le m2. ATELIER ILLOUZ, Métro Convention. T. : 842-42-62.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
Prix très intéressants
168 bis, r. Cardinet, 75017 Paris
Téléphone : 627-58-81

Nettoyage

Depuis 20 ans
LA CIGOGNE
NETTOYAGE GENERAL BUREAUX ET MAGASINS
SPECIALISTE SHAMPOOING MOQUETTES
TRAVAIL RAPIDE
RESULTATS GARANTIS
Devis gratuits : 265.44.25
17, rue Tronchet, 75008 PARIS

Relations

Le messager de votre bonheur pour une vie à deux
Alison Clay
CONSEIL MATRIMONIAL
MARIAGES, SOIREES DANS.
35, rue de la Boëtie, 8e.
Tél. : 256-04-02, 256-28-87.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF-OUSPENSKY est ouvert. 959-25-20.

Troisième âge

VDS RESID. CLUB 3e AGE, STAND., 2 p., cuis., bns, cave, gar. Paris-15e. Tél. : 878-01-40

Plongée sous-marine

Montage de verre correcteur SUR MASQUE SOUS-MARIN. ALLENBACH opticien, 73, bd de Strasbourg, Paris-10e. TEL. : 770-20-06.

Sécurité

PORTES BLINDEES installées par agent agréé BRICARD
PARIS-NORD-SECURITE
822-24-50.

Psychanalyse

AIX-EN-PROVENCE

Psychothérapeutes reçoivent qq. pers. 8 jours ds propriété, mi-juill., août, sept. Réorientation, relations d'aide approfond. Forfait résid. Ecr. ANABIOSE, 13760 Saint-Cannat.
Tél. : (42) 28-20-31 de 9 à 10 h.

l'agenda du Monde
sera interrompu
du MERCREDI 12
(daté 13) JUILLET
au MERCREDI 6
(daté 7) SEPTEMBRE

SOLITAIRES

qui redoutez la bêtise autant que la vulgarité et qui souhaitez communiquer, sortir, voyager, vous lier ou vous marier en des conditions optimales d'entente.

Maître RUCKEBUSCH

vous recevra sur rendez-vous et vous facilitera, avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres selon vos aspirations.

à PARIS
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97

à LILLE
4 & 6
rue JeanBart
Tél : 54.86.71/54.77.42

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

ILE DE RÉ
A louer sept. partie mais. ds bourg et une autre bord mer. SALE. Tél. (16) 46-09-84-73.

VAR, village typique, à louer, 14 juillet-15 août, maison 5 p., 7 lits. Jardin calme. Proximité mer - Site classé. Téléph. : 553-09-95

VACANCES DE VOILE
Baléares, Costa Brava, Côte d'Azur.
Départ Cap-d'Agde.
Pour vous détendre ou pour apprendre sur un KETCH av. skipper moniteur.
Sécurité - Ambiance.
Doc. KEEP, Les Sirènes, 31, r. des Chaînes, 34300 Cap-d'Agde. Tél. (67) 94-78-64 ou (65) 46-93-34.

ST-MALO (INTRA-MUROS) loue 2 P. cuis., s. bs. du 15-7 au 31-7 et août-sept., oct. Tél. H.B. (96) 61-22-47 et repas + soir (96) 61-95-02.

LOCATION CAP-D'AGDE
Appts neufs, studios, 2 pièces, 3 pièces. Prix studios août, 1.050 F : septembre 500 F Prix 2 pièces août 1.550 F, septembre 750 F par semaine tout compris. Prix 3 pièces août 1.750 F ; septembre 900 F par semaine tout compris. Piscine, supermarché, boutique. foyer d'animation.
Renseign. et réservations :
SAINT-LOUP
Avenue des Soldats
34300 CAP-D'AGDE
Téléph. : (67) 94-20-50

HAUT-de-CAGNES - Loue, juill. août, Maison pour 6. Patio, terrasse. Parking. T. (93) 20-61-60

Urgt. famille 3 pers. (adultes) cherche à louer villa ou appt. tt cft., 3 pièces, août, Grèce préf. HALKIDIKI-THASSOS. Tél. 572-05-12 ou (31) 93-74-98.

Entre Béziers et Montpellier la mer proche, le soleil, un cadre de vie agréable, une ambiance familiale, il reste encore qq. pl. au mas des Sept-Fonds (ch., gîtes, camping, caravan.). Rens. : F.O.L., Paris, 12, r. de la Victoire, 75441 Paris Ced. 09 Tél. : 526-12-30 (Poste 221)

A louer juillet-août BATEAU de PLAISANCE sans permis, habit. 4 à 6 pers. p. croisière sur les CANAUX BRETONS. Location à la semaine. BASE NAUTIQUE de Pont-Réan (près Rennes), 35580 GUICHEN. Tél. : (99) 52-82-01.

10 km Tours, loue à partir 20-7, 2 maisons indépendantes dans belle propriété campagne Confort. Garage. Tél. 227-77-61

Belle propriété bords de Seine 35 km Paris, confort, jardin Libre juillet-août. Tél. 783-26-49 de préférence le matin avant 9 heures.

NORMANDIE, 130 km Paris, Deauville 65 km, rég. pittoresq., gde et belle villa, cft exception., meublée richement + mais. ind. pêche truites. Location juill. à sept. Pptaire : 504-29-03 ou week-end : (32) 44-00-34.

PARIS-LONDRES
Aller et retour, avion + autoc. 345 F (IPEX). Tél. : 203-46-60.

Part. loue appt. 4 P. c., s. b. terr. A Pamplona (Espagne) pour juil., août, sept. Tél. à Paris : 263-71-91.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Partic. vd ANGLE R. POMPE, living dble, 2 chambres, bains, cab. toilette, cuisine équipée, aménagée, grd balcon sur rue, moq., murs tendus tissus, imm. asc., tapis, vide-ord., interph. Visite ce jour ou demain 14 h. à 19 h., 11, rue de la Tour ou 504-12-36.

PARC MONCEAU, 5, avenue Van-Dyck, exceptionnel duplex, 140 m2, caractère entièrement rénové, 2 salles de bains dans immeuble grande tradition. Sur place de 10 h. à 15 h.

Square Montholon, dans bel imm., pptaire vend appt 82 m2, 4 p., entrée, cuis., w.-c., s. de bains, chauff. centr., 3e étage, asc. Sur place sam. 8 de 10 h. à 19 h., et 111, r. de la Tour

MUETTE Immeuble récent Beau 115 m2 + 40 m2 terrasse, 8e, ascens. 5 p. Bon état. Parking. 1.300.000. Foncial, 266-32-35.

Propriétaire vend :
REPUBLIQUE Beau 3 pièces, 75 m2, 3e étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 320.000 F.
Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

XIIe Bel imm. pierre de taille, 3 pces 47 m2 à rénover, 4e ét. 161.000 F. GIERI. 373-05-81.

XIIe Mº G. de LYON, imm. 75. Liv. 32 m2 + 3 chbres, cuis. équipée, état impeccable. Frais réduits. 520.000 - 373-05-81.

RANELAGH
DUPLEX direct. propriétaire grand liv., 2 chambres plein soleil, 6e et 7e étage, ascenseur, balcon. - 734-98-06.

SACRE-CŒUR Dans immeuble rénové, 2 pièces, vue sur PARIS, verdure, plein sud. Sur place vendredi, samedi (11 h.-17 h.), 6, r. Maurice-Utrillo ou Tél. : 256-20-33 ou après 20 h. : 261-72-00.

PRIX : 128.000 F
46, rue Manin (19e)
Imm. 1973. Beau stud., cuis. équip., tt conft. Créd. 80 % Vr pptaire sam., lund. 14 h. 30/19 h.

Part. REPUBLIQUE. Immeuble XVIIe, 120 m2, balcon, 13 m. A RENOVER, 28, R. RENE-BOULANGER. Samedi 15-17 h.

Métro N.-D.-DE-LORETTE
Face église, immeuble caractère SEJOUR + 1 GRANDE PIECE entrée, cuis., salle de bs, w-c, tél., 3e ét., dég. soleil, dressing. PRIX INTERESSANT.
4, rue FLECHIER, samedi, dimanche, lundi, de 15 à 18 h.

MÉTRO MICHEL-BIZOT
IMM. PIERRE DE TAILLE 2 PETITES PIECES, entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c. Prix intéressant, 7e ét., asc. 42 bis, av. Michel-Bizot, samedi, dimanche, lundi de 15 h. à 18 h.

3, RUE JACQUES-CALLOT
37 m2, cuis., bains, charme, 280.000 F. Sur place, vendredi, 15-19 h., samedi 10-14 heures. Téléph. 325-83-11 ou 901-45-55.

INVALIDES 705-39-10
2 P., 40 m2, 2e ét., confort, chauf. cent., imm. P. de T. 225.000. Samedi 14 h. 30-16 h. 30 86, bd LATOUR-MAUBOURG.

12, RUE BOULARD
original 2 P. cuis. équipée, bains, W.C., 2e ét., calme, soleil. Samedi 13 h. à 17 h. ou Lundi. - 320-99-80.

PRES PORTE VERSAILLES
part. vd 3 P. 70 m2 plein sud, calme. 6e étage, asc., tout conf., cave, tél. Prix 340.000 F. Tél. : 533-92-98 et 558-74-55 bur.

MÉTRO CAMBRONNE
Imm. récent, tout confort, séjour + 2 CHBRES, entrée, cuis., salle de bains, w.-c., tél. Px intéressant, balcon, box. 17, rue de la Croix-Nivert. Samedi, dim., lund. 15 h.-18 h.

MÉTRO PORTE DE VANVES
IMM. RECENT, TOUT CONF. SEJOUR + 3 CHBRES, entrée, cuis. install., s. de bains, w.-c., douche, loggia, 5e étage, box.
5.500 F LE M2
2, rue de la Briqueterie, angle 225, rue R.-Losserand, samedi, dimanche, lundi 15-18 h.

NOTRE-DAME. Studio confort, caractère, poutres, possibilité DUPLEX. 8, R. ST-JULIEN-LE-PAUVRE - SAMEDI 15-17 h.

56, RUE FALGUIERE
Pptaire vd 2 appart. 2 pces tt conf. ETAT NEUF, imm. rén. Samedi 14-17 h. - 293-62-16.

Mº ODEON Bon immeuble ravalé
PETIT STUDIO, entrée, salle d'eau, kitchen., wc, téléphone. PX INTERESSANT. 3e étage. 6, rue CHRISTINE. Calme. Samedi, dimanche, 15 à 18 h.

Paris Rive gauche

Odéon. Petit appart. 4 p. conf., 7e et. sans asc., vue exceptionn. 420.000 F, 25, rue Ecole-de-Médecine (6e), samedi après-midi ou tél. 033-96-82.

R. FROIDEVAUX
Magnifique atelier peintre, 65 m2 décoration boiseries. 550.000 F. 567-22-88.

CŒUR MONTPARNASSE
6, rue Huyghens, dans magnifique rénovation, pptaire vend du studio au 5 P., soleil, calme, caractère. Sur place de 10 h. à 15 h.

PANTHEON (près) Imm. stand., livg, 2 chambres, cuis., wc, bns, tout conft, tél., 4e ét., asc., terrasse, possib. parking. Tél. au 555-07-40 ou sur place : samedi, dimanche, 15 h.-18 h. 6, RUE AMYOT

22, BD SAINT-MICHEL
Et. élevé, standg. Balc.
1 - DUPLEX 88 M2
1 - 3 PIECES 86 M2.
SERVICE. PARK. Ascens. Vue. Jeudi, vendr., sam., 14 à 18 h.

ARAGO Grand 3 Pièces récent tout cft. 420.000 F - 280-07-07.

XVe, TRES BEAUX APPART., STUDIOS, 2, 3 et 4 PIECES, 6.500 F le m2. Sur place 7, rue de la SMALA. Vend., sam., dim. 11 h. à 19 h. LOYER S.A. - 277-97-26.

Région parisienne

VAUCRESSON. Résidentiel. Appt. excellent standing, décoration très raffinée, 3e et dernier étage, 150 m2 habitables, séjour 45 m2 + 3 ch, ou séjour 38 m2 + 4 ch., cuis. équipée, 2 bains, cave, garage. Prix : 850.000 F. J.M.B. 970-79-79.

PLAISIR (près Clayes). Luxueux appt. living + 4 ch., 2 bains, cuis. installée. Prix : 200.000 F + C.F. (Facilités). 062-64-82.

JOINVILLE-ST-MAUR, 6' R.E.R. Imm. 1972, gd standg, 4 P., 92 m2. 395.000 F. 430-24-79.

BOUGIVAL. Part. vd sup. 3 P. 73 m2, tt cft, résid. calme, bois, pisc. T. 967-06-08 apr. 19 h. sem.

MONTESSON A vendre 3 Pièces, 73 m2, refait nf, balcon, cave, park. extérieur. Px 240.000 F. S/place samedi-dimanche 14 h. à 19 h. 55, r. Henri-Richaume. Bât. E. 1.

MARLY GRANDES TERRES Parc extraordinaire 4-5 Pièces, 80 M2. 235.000 F. 963-22-09

NOGENT Bois, R.E.R. Part. vd BEAU 5 PIECES Téléph. : 873-46-52

Province

VACANCES ETE-HIVER à CHATEL (Hte-Savoie). Studio 115.000 av. 23.000 cpt. 2-3 P., gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD (50) 38-52-89. Bureau d'accueil sur place à Chatel du 1-7 au 31-8-78.

Etranger

VILLARS-OLLON
Alpes Vaudoises (Suisse)
Station hiver-été, 1.300 mètres
APPARTEMENTS A VENDRE
dans chalets résidentiels
Hypothèque 60 % à disposition.
Documentation complète :
VILLARS-CHALETS S.A.
Place de la Gare
CH-1884 Villars. Tél. 025/3 16 66.

L'immobilier

Immobilier (information)

FAITES DE VOTRE INVESTISSEMENT PIERRE 2 COUPS:
1. Accroissement de votre capital.
2. Haute rentabilité.

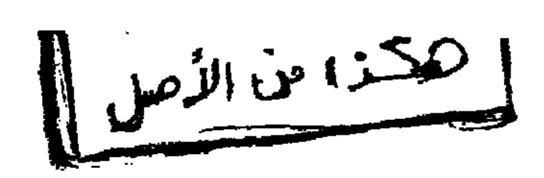
Aujourd'hui votre argent vaut cher. Si vous le laissez dormir, que vaudra-t-il demain ?
Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré...
Ex : fiscalité favorable.
...Nous pouvons peut-être vous être utile...



Compagnie Française d'Investissement
8 av. Hoche 75008 Paris
563.11.40

Je souhaite connaître mes avantages en investissant dans l'immobilier ancien restauré.
Téléphonez-moi bureau : ....
domicile : ....
NOM..........
ADRESSE..........

هكذا من الأصل



PRESSE

APRÈS LE RACHAT DU GROUPE

Pas de changements immédiats à « l'Aurore »

Le rachat du groupe « l'Aurore » par la société Franpresse, créée dans cette intention, a été rendu officiel jeudi 6 juillet après-midi par le communiqué suivant :

« La société Franpresse, créée à cet effet, vient de prendre une participation majoritaire dans la société propriétaire de « l'Aurore », afin de permettre à ce grand quotidien de poursuivre sa mission d'information, dans le respect de sa ligne traditionnelle. Le conseil d'administration de la société Franpresse est présidé par M. Marcel Fournier. Les autres administrateurs sont M. Guy de Roquemaurel, Mme André Mentzelopoulos, M. Jacques Andrieux, M. Guy Veyssade. »

Au cours de la réunion d'information du personnel qui a suivi la publication de ce communiqué, il a été précisé qu'aucune modification de structure du groupe n'interviendrait dans l'immédiat.

En ce qui concerne l'orientation de *l'Aurore*, on peut lire dans l'éditorial publié par le journal ce vendredi :

« *Attentive à défendre avec opiniâtreté, en tout domaine, l'intérêt des Français, ouverte à tous les progrès, férue de bon sens, sociale parce que la justice le veut, libérale parce que la raison et aussi la passion de la liberté l'exigent,* L'Aurore *saura, demain comme aujourd'hui et hier, associer le scrupule de l'information à l'ardeur du plus utile des combats.* »

Autre assurance donnée au personnel : aucun licenciement n'est envisagé. Le plus urgent pour *l'Aurore* serait de lui assurer un volume publicitaire suffisant lui permettant de retrouver l'équilibre financier. On souligne à cet égard que, après de nombreuses années de bénéfice, le groupe *Aurore - Paris-Turf* accuserait pour l'exercice en cours un déficit de l'ordre de 10 millions de francs.

Les actionnaires de Franpresse (au capital de 13,5 millions de francs) ont, dès à présent, apporté un fonds de trésorerie de 3,5 millions.

Une « *excellente solution* » a été trouvée pour la vente de *l'Aurore*, qui va assurer la continuité et le développement du journal, avait déclaré, jeudi 6 juillet, Mme Francine Lazurick, directrice de la publication. Elle a précisé qu'elle restera directrice de la publication « *au moins jusqu'en septembre* ».

M. RENÉ PIQUET (P.C.) : des hommes de l'Elysée...

M. René Piquet, secrétaire du comité central du parti communiste français, a fait part de l'inquiétude de son parti face à l'orientation actuelle de l'information en France : « *Des hommes de confiance de l'Elysée, choisis parmi les proches collaborateurs du président de la République, ont été placés à la direction de l'A.F.P., de l'agence Havas, de Radio-Monte-Carlo et même, ces jours-ci, avec l'aide de grands groupes financiers, à la tête du* Parisien libéré *et de* l'Aurore. »

Les acheteurs

La société Franpresse, qui contrôlera le groupe, a été financée grâce aux apports de M. Marcel Fournier, P.-D. G. de Carrefour, de la Continentale de Banque, présidée par M. Guy de Roquemaurel, de Darblay, et de Genvrain, filiale du groupe Félix Potin dirigé par M. André Mentzelopoulos. (Notons que ce dernier est également administrateur d'Univas, une sous-filiale de l'Agence Havas.)

Les personnalités

● *M. Marcel Fournier*, né en 1914, à Annecy, où son père exploitait une importante mercerie, a créé en 1960 avec les succursalistes alimentaires Badin-Defforey la société Carrefour, qui devait ouvrir en 1963, à Sainte-Geneviève-des-Bois, le premier hypermarché français. Aujourd'hui, Carrefour exploite en France quarante-deux hypermarchés (dont vingt-sept lui appartiennent en propre) et vingt-quatre hypermarchés à l'étranger. Le groupe a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 7 465 millions de francs.

● *M. Guy de Roquemaurel*, né le 20 décembre 1916, à Villetoureix (Dordogne), est depuis 1967 P.-D.G. de la Société continentale de banque et gérant depuis 1966 de la Financière et Continentale. Il administre également plusieurs sociétés de constructions de matériel électrique (établissements Emile Haefely et société Crouzet).

● *M. Jacques Andrieux*, général de l'armée de l'air (C.R.), né le 15 août 1917, à Lorient, a été directeur des exploitations de Garonor (de 1966 à 1970). Il est depuis 1970 secrétaire général de la société Vibrachoc (amortisseurs). Le général Andrieux est compagnon de la Libération.

Les sociétés

● *Genvrain*. — M. André Mentzelopoulos, né en 1915 en Grèce, a pris, en 1960, la responsabilité de Félix Potin, très vieille société succursaliste parisienne en déconfiture. Il en a fait en quelques années une très grosse affaire de distribution, qui a pris successivement le contrôle de Primistères, des Comptoirs français, de Genvrain, etc. Récemment, le groupe, qui a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 2 514 millions de francs, a pris une participation dans le capital de Nicolas. Parallèlement, le groupe Félix Potin exploite un important domaine immobilier et gère un portefeuille d'actions. A la fin de 1976, le groupe a racheté le vignoble bordelais de Château-Margaux.

● *Darblay S.A.* est une société holding de capitaux familiaux, dont le P.-D.G. est M. Stanislas Darblay. Anciennement Société anonyme des Papeteries Darblay, après avoir apporté, en 1968, ses actifs industriels (fabrication de papier journal et d'emballage) à la société des Papeteries La Chapelle-Darblay, elle est devenue une société de portefeuilles. En plus de sa participation (33,33 %) dans le capital des Papeteries La Chapelle-Darblay, elle détient des intérêts dans le capital de Sopalin (33,33 %), de Lefranc-Bourgeois (46,75 %), de Chomette-Favor (22,32 %), de la Compagnie générale du jouet (10,34 %) et de la Continentale de Banque (10 %), ainsi qu'un important patrimoine immobilier.

Les commentaires des quotidiens parisiens

LE MATIN DE PARIS : main basse sur la presse.

« *Le problème que connaît aujourd'hui la presse française dépasse largement la « guéguerre » de quelques titres et touche aux fondements mêmes du pouvoir giscardien. Nous assistons à la revanche d'une famille politique — celle des « indépendants », des démocrates-chrétiens et d'une partie importante des radicaux — contre l'autre clan de la majorité, les anciens et les néo-gaullistes. Puisque le chef de l'Etat oriente de plus en plus le régime vers un système monocratique — l'Elysée concentre dans sa main l'ensemble des initiatives politiques, — il se devait d'occuper un terrain aussi essentiel que celui des médias.* »

LA CROIX : le personnel hors du coup.

« *Le personnel n'a jamais été partie prenante dans cette affaire. On l'a toujours tenu « en dehors du coup ». Cela ne nous surprend guère, mais rarement* black-out *aura été aussi total. Passons sur les journalistes.*

» *Quant au Livre C.G.T. (cinq cents personnes), vrai meneur de jeu des deux comités d'entreprise (publications et imprimerie), il affecte une sérénité bien surprenante. On connaît la position du Livre, soucieux notamment de ne pas avoir l'air de s'immiscer dans le contenu rédactionnel des journaux qu'il imprime : « Nous » n'avons pas à choisir notre patron. L'argent ressemble à l'argent. Que nous importe s'il » s'agit de M. X... ou de M. Y...? » C'est le même capitalisme. Nous » ne demandons qu'une chose : » le respect des conventions collectives, la garantie de l'emploi, » et le maintien des droits acquis. » Voire.* »

(JACQUES BUISSON.)

L'HUMANITE : abus de pouvoir.

« *La manière est curieuse. Scandaleuse. L'ancien roi du coton Boussac a été mis devant le fait accompli : sa dette textile ne trouverait règlement que si les acheteurs de ses journaux, triés et proposés par l'Elysée, étaient par lui acceptés, quels qu'ils soient. Ou plutôt quelque étroits soient leurs liens avec M. Giscard d'Estaing et le grand patronat. Cela s'appelle chantage ou abus de pouvoir... à des fins politiques, car le but est éminemment politique : mettre au pas l'information.* »

(MAGALI JAUFFRET.)

● « *L'Hebdo Pays* », nouvel hebdomadaire d'information régionale couvrant la région Ardèche, Drôme, Nord-Gard, Nord-Vaucluse, fait paraître son premier numéro (6 F). Comportant 24 pages, l'hebdo restera en vente pendant les mois de juillet et d'août. (Pour tous renseignements : Jean-Marie Gendreau, B.P. 410, 26004 Valence Cedex ; abonnement 1 an : 300 F.)

● *Un nouveau mensuel, « Lili Aggie »*, vient de naître dans le groupe de presse Société parisienne d'édition *(le Hérisson, le Haut-Parleur, Quinze Ans...)*, dirigé par M. Jean-Pierre Ventillard. Les aventures de Lili et Aggie s'adressent aux filles de huit à treize ans. Ce mensuel de soixante-huit pages, dont une moitié en couleurs, publie aussi des grandes images à épingler au mur et des contes. (15, rue de la Paix, 75002 Paris, le numéro : 5 F.)

L'immobilier

appartem. achat

Recherche 9e arrdt studio cuis., salle de bns. 170.000 F. Prix maximum. Tél. : 225-35-82, poste 226, heures bureau.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles paiement comptant.

Sté recherche appts. même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.Vs. Gierl. 373-05-81.

immeubles

MONTREUIL
Près boulevard périphérique, petit imm. env. 300 m2, LIBRE 3 stud. + 7 deux-pièc. Rapport assuré : 10 %. Prix 500.000 F. Le matin 8 h. à 10 h - 960-87-17.

Emile Europa, 54, r. Amsterdam achète compt. immeubles entiers ou partiels, libres ou occupés. 520-13-57, matin.

locations non meublées Offre

Paris

RASPAIL
Bel atelier d'artiste + 2 chbres, cuisine, salle de bains, 115 m2, calme. 3.700 F charges compr. PROMOTIC - 322-10-74.

Région parisienne

CRETEIL, belle maison bourgeoise, séjour, s. à mang., 4 chbres, 2 s. de bains, sous-sol complet, gar., beau jard. 3.800 mensuel. 376-45-46.

locations meublées Offre

Paris

GEORGE V. A louer meublé, 2 chambres, living, salle à mang., s. de bains, cuis., stand. Disponible fin juillet. Tél. H.B. : 754-90-20. Domicile : 720-50-74.

locations non meublées Demande

Paris

Jeune ménage cherche vrai 3 pièces à louer à partir 15-8 ou 1-9 sur 6e arrond., Duroc, Vanneau ou sur Châtenay-Malabry. Tél. en soirée au 566-71-78.

Cherche Appart. 2-3 pièces ou maison, confort, tél., loyer modéré, Paris préf. 5e, 6e, 13e, 14e, 15e. Tél. h. de bur. 247-13-41, poste 241, ou domicile 531-88-29.

Part. de préférence à part. cherche location 4-5 P. conft., 13e-14e arrdt. Tél. Max. 2.500 F T.C.C. A partir du 1er oct. 78. Téléphoner : 331-99-15.

Part. rech. à louer gd 2 P., 45 m2 min., c., bns., tél. 1.300 F max. Paris, quart. indifférent. Tél. 575-00-93 ou 783-23-52.

Région parisienne

Jeune interne des hôpitaux cherche pour le 1-9-78, 2-3 P., conft. Tél. 1.300 F c. c. max. Région Hauts-de-Seine - Yvelines Agence s'abstenir. Tél. 224-61-64.

Pour société européenne, ch. VILLAS, PAVILONS pr CADRES Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Etudiant rech. chambre indép. avec eau chaude, Paris ou proche banlieue 500 F maxim. Tél. : 504-45-01 ou 296-37-12 aux heures de bureau.

bureaux

AV. MARCEAU A LOUER BUREAUX 2.500 m2, bel hôtel particulier, très bon standing. WEATHERALLS. 225-79-00.

Domicil artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., Télex, burx. A partir de 100 F/mois.
PARIS (11e) - 355-70-80
PARIS (17e) - 229-18-04
PARIS (10e) - 770-16-88

fonds de commerce

ALPES Station SKI Cabinet Immobilier (F.N.A.I.M.) 1er ordre. Prix : 1.000.000 F. HAVAS no 1157, B.P. 297, 38044 Grenoble Cedex.

MENTON Côte d'Azur Part. vend cause familiale murs et fonds hôtel pension 40 chambres, privé 4 pièces, jard. agrément, remplissage 90 %, affaire saine, 2.500.000 F. Prix justifié. Tél. le soir après 20 heures au 16 (93) 35-74-69.

PAU-JURANÇON VENDS MURS ET FONDS MAGNIFIQUE HOSTELLERIE 3 ETOILES N.N.
7.000 m2, 12 chambres personnalisées, 12 salles de bains, salles de réceptions 100 couverts, bar-cheminée, restaurant, piscine EMAUX DE BRIARE (16 m × 6 m) TENUE 10 ANS
Pour renseignements, téléph. : (59) 27-49-30

villas

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX SUPERBE MAISON 7 P., 250 m2, gd cft., 1.000 m2 jdin. 1.050.000 F. Bureau 548-43-94 ou week-end 222-27-57.

Particulier vd villa 3-4 P. dans lotissement très gd stdg, vue mer, except., calme, jdins hameau de Porticcio, Corse. Tél. (95) 25-01-10, apr. 14 juil.

ST-GERMAIN R.E.R. MAISON de ville 180 m2 habitable, gd séj. ouvrant sur jardin 500 m2, 5 chbres. 900.000 F. - 973-25-83.

ST-MICHEL-S.-ORGE, banl. sud près gare 30' Paris, cent. calme. Belle Villa 1972, 7 Pces magnif., jardin décoré clos (800 m2) Px 650.000 F. - Tél. : 359-01-09, M. REDLER, poste 383.

viagers

PLACE V.-HUGO, Beau 3 pces tt conf., calme, occupé, Hme 77 ans, 225.000 F + 690 F. F. CRUZ 8, rue La Boétie, 266-19-00

pavillons

Rég. NEMOURS (Darvault 77) partic. vend PAVILLON F 4, 90 m2, habitable + garage. Tout confort sur deux niveaux. 550 m2 de terr. Prix : 270.000 F. Tél. : 432-11-87.

BURES 2' R.E.R. Beau 5 P. tt cft. Vue magnif., jardin, 500 m2 terrasse. Dimanche 16-19 h., 53, rue de la Hacquinière, 907-73-64, soir.

LE PERREUX résidentiel, 44 bis, av. Gabriel-Péri, villa récente plain-pied, 5 P. terrasse, cuis. aménagée, tt conft. + possib. 3 P. 1er ét., jard. 450 m2, gar. 2 voitures. 710.000 F, gros crédit possib. Voir samedi-dimanche 10-18 h.

MARLY-VILLAGE 4-5 P., jardin, garage. 565.000 F. 963-22-09.

terrains

MONTESSON limite Chatou terrain 1.100 m2 boisé. Prix 350.000 F TTC. Ag. de la Plaine. 913-29-29 ou 58-06.

PLACEMENT TERRE 17 ha seul tenant, loués près Corbeil. Prix 350.000 F. Emplacem. avenir. RAYNAUD 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-58.

LE MESNIL-LE-ROI près forêt ST-GERMAIN-en-Laye calme, magnif. TERRAINS BOISES 800 à 1.100 m2, gdes fac. PRIX TTES TAXES COMPR. AGENCE DE LA TERRASSE, Le Vésinet - 976-85-98.

maisons de campagne

Vends en AVEYRON gde maison caract. à rén. Terr., dépend. T. (65) 68-40-83

manoirs

SARTHE PART. MANOIR XVIe, 20 ha, douves, rivière. ULM, 19, rue du Dr-Armandet, 92190 Meudon. Tél. : 027-12-90 - 325-72-87.

châteaux

EN BOURGOGNE : Ermitage. Forteresse - Château. GROZ, B.P. 268. 21000 Dijon.

propriétés

115.000 F, maison de caractère, 5 P. s/2.000 m2, 130 km Paris. Tél. : 808-25-52, H. BUREAU.

Part. vend pavillon de chasse 200 m2 habitables + garage. Montagne Noire (près Carcassonne) 10 ha bois, chasse sanglier. Px. 1.500.000 F Ecrire Havas Avignon 3461.

A VENDRE : Essonne, zone verte, propriété 20 ha, plus. bât. conv. à clinique, maison repos ou retraite. Promoteurs s'abst. Faire offre à Mairie de Morigny, 91150 Etampes.

MONTARGIS 110 km Autoroute Sud, dans gros bourg, tous commerces A SAISIR TRES RARE Belle maison de campagne plein sud ENTIEREMENT AMENAGEE sur terrain clos, 2.000 m2 pelouse, fruitiers. SITE IMPRENABLE, séjour rustique 40 m2, salon, cuisine, équipée coin repas, 4 chambres, s. de bains, w.-c., cave, ch. centr. fuel, tél. + communs, gar. et coin barbecue. Traite avec 45.000 F cpt, long crédit. TURPIN LES PEUPLIERS RELAIS, MIEL, 5 km N. 7, MONTARGIS Tél. : 16 (38) 85-22-92 et après 19 heures : 16 (38) 92-32-33, 24 h. sur 24.

3 km LA CHATRE, en Berry. Magnifique propriété, ancien moulin restauré, tout confort, 12 pièces, bief aménagé, 2 ha 21 a. Me Tixier, notaire, 36-La Châtre - Tél. (54) 48-14-53.

SARTHE. — Belle propriété : ancienne ferme avec dépendances (7 pièces principales) en bordure étang. Tout confort. Grand Parc 2 ha environ). Me VACCHAREZZA, Notaire. LE MANS. - Tél. : 24-18-15.

ALPILLES. Part. à part. mais. de caractère, camp. mais non isolée (village 3 km) 230 m2. 2 niv., cft., tél., jdin, terrasse, résidence princip. ou second. Px. 400.000 F. T. (90) 97-38-72.

JOIGNY, résidentiel, calme, aéré, maison ancienne, 6 P., encorbellement, dépendances, tél. Px. 190.000 F. T. (86) 73-13-03.

ENVIRONS COMPIEGNE Propriété avec étangs sur 7.800 m2 clos, Séj 100 m2, 5 ch., 2 s. d'eau. Tél. Ch. cent., combl. à aménag. Grange indépend., restaur. av. 2 pces et 200 m2 aménageables. Idéal 2 ménages ou auberge. Px 485.000 F. Tél. 233-03-71 - 844-46-68.

BORDEAUX - CHARTRONS, part. vd MAIS. BOURG. 7 P., 2 salles d'eau, jardin, possib. garage. Tél. (56) 29-15-74.

propriétés

2 H. PARIS AUTOROUTE MORVAN TOURISTIQUE MAGNIF. MAISON CARACT. état impecc, 10 p., 4 bs., mais. gardien, jdin clos aménagé, dépendances, 550.000 F. Tél. : (50) 21-17-63 ou écr. Degiafferi, B.P. 152, 74120 MEGEVE.

115.000 F, maison de caractère, 5 P. s/ 2.000 m2, 130 km Paris. Tél. 808-25-52, H. BUREAU.

ABLON (94), Tr. belle propriété. Grands arbres. MAISON 13 P. Tr. belle réception. Parft état + 12 P. de bureau fond parc. Conviendrait profession libérale. Tél. : 597-08-95 ou 597-01-94.

Vds Vall. Meuse, pr. Commercy, à 2 h 45 de Paris par A-4, b. propr. tr. b. ét. B. entr. séj., salon, 2 cuis., s. bns, wc, 6 ch, cave, gar. gdes dép. s/42 ares entièrem. clos. Pêche, chasse. 400.000 F - Tél. (16) 28-43-13-07.

BARBIZON CENTRE - CALME Dans très beaux arbres Maison familiale fin XIXe, 6 pièces confort + dépendances. Propriétaire : 707-35-58.

domaines

SUP. DOMAINE DANS L'AIN, 25 km LAC DU BOURGET, 90 km Lyon, 80 km Genève, comport. manoir de 12 pièces en parfait état, maison de ferme + maison de gardien + 10 ha de terrain. Ensemble rare, vendu 1.200.000 francs. S'adresser AGENCE MARIN, 9, place Carnot, 73100 AIX-LES-BAINS. Tél. : (79) 35-09-61.

Etude Maître FERRU et JOUSSE - notaires 53000 LAVAL. - Tél. (43) 53-11-76.

EN MAYENNE - Belle FERME de 62 HA - Bâtiments en bon état et bois de 30 HA 50. Le tout d'un seul tenant à vendre ensemble. BAIL expirant le 1er novembre 1980.
EN NORMANDIE (Seine-Marit.) Pièces de terre d'une contenance totale de 20 HA environ, baux expirant en 1985 et 1988.

chasse-pêche

Groupe amis recherche deux actionnaires pour compléter chasse La Ferté-Saint-Aubin. Tél. : (38) 62-04-72.

Le Monde

régions

Bretagne

MAUVAIS TEMPS, MÉCHANTES PLAGES

La saison des malheurs

MM. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et Joël Le Theule, ministre des transports, ont précisé, ce vendredi 7 juillet, au cours d'une conférence de presse, les différentes mesures adoptées par le gouvernement au dernier conseil des ministres (« le Monde » du 6 juillet) concernant la lutte contre les marées noires.

M. d'Ornano a précisé que le Centre de documentation et de recherche de Brest (CEDRE) occuperait vingt personnes, et qu'il fonctionnerait à partir du 1er janvier 1979. D'autre part, une refonte profonde du plan Polmar sera étudiée par le gouvernement au début du mois d'août. Enfin, dans les deux mois, le ministre de l'environnement devra présenter les premiers éléments d'un plan contre les éventuelles marées noires en Méditerranée.

En Bretagne, notamment sur le littoral des Côtes-du-Nord et du Finistère-Nord, où la météo, de surcroît, n'est guère engageante, la population, et surtout les responsables touristiques, « broient du noir », comme le décrit notre envoyé spécial.

De notre envoyé spécial

Brest. — « *Rappelle-toi, Barbara...* » Il n'y a pas que Barbara pour se rappeler. Ce n'est pas seulement sur Brest qu'il pleut sans cesse, mais aussi bien sur Brignognan et sur Bénodet, sur Plouescat et sur Douarnenez, sur Perros-Guirec et sur Concarneau. Et encore sur l'Aulne, sur la Douffine et sur le parc régional d'Armorique. Et encore sur toutes les maisons laiteuses, aux portes cintrées, ourlées de granit rose au nord, gris au sud, sur le bocage, sur les haies, sur les prés, sur tout.

Et s'il ne pleut pas, il vente, et s'il ne vente pas, on pèle. On se compte sur les plages, où, surtout, on ne met pas les pieds dans l'eau. On se compte à la pointe du Raz et mieux encore à la celle du Van, où l'on se hasarde équipé comme pour une expédition à l'Annapurna.

Et puis il y a ce signe qui ne trompe pas, cette circulation partout fluide, ces parkings où l'on se case si facilement pour un mois de juillet. Le saviez-vous : une station où l'on stationne file un mauvais coton...

Trop c'est trop, et la Bretagne n'en finirait pas de conjuguer la sagesse des nations sur le mode : « *Un malheur n'arrive jamais seul.* »

A Brest, un maître d'hôtel de l'un des principaux établissements de la ville est catégorique : par rapport à juillet 1977, c'est un tiers de clients en moins. Les raisons ? La marée noire, le temps, la crise. Ce n'est peut-être pas un tiercé dans l'ordre, mais c'est bien celui que livrent eux aussi les hôteliers, les syndicats d'initiative, les offices de tourisme, qu'ils soient de la côte nord ou de la côte sud.

Défection allemande

Portsall n'est pourtant pas, à vrai dire, un centre de tourisme. Mais Portsall, aujourd'hui, c'est un peu l'oubliée rendue à elle-même. Dans la grisaille, là-bas, sur la mer, la proue du pétrolier ou ce qu'il en reste ne se remarque pas tellement, rocher parmi d'autres. Il n'empêche qu'on vient pour ce rocher, que, s'il ne vaut pas le voyage, il mérite un détour. Est-ce parce qu'ils ont un peu honte de cette curiosité rancie que ceux-là ne sont même pas descendus de leur voiture, se contentant de lorgner à la jumelle au-delà du pare-brise avant de faire demi-tour ?

Au bar du Récif, parmi les pêcheurs qui spontanément nous parleront du drame, un couple se réchauffe devant deux cafés. Vacances ? Vacances. Lui est un ancien de Portsall. Il y venait en vacances avant la guerre, de 1927 à 1940, tous les ans. Il connaît le pays, les gens.

« *C'est la presse qui a parlé à tort et à travers. Il y a encore une semaine, ils ont donné à la télé un panorama des plages complètement idiot. Ils ont dit n'importe quoi. Vous avez pu voir pourtant. C'est propre, non ? N'empêche, sur les douze chambres de l'hôtel où l'on est, il y en a peut-être cinq de louées.* »

Celui-là est amer, furieux même, comme on peut l'être devant un mauvais coup.

Le pêcheur de Roscoff affiche plus de détachement. Ici aussi la saison laisse à désirer, même si août, comme un peu partout, s'annonce meilleur et même bon. Il y a bien le centre héliomarin et les cures qui n'ont été retardées que d'une quinzaine de jours, mais juin a été déplorable et juillet n'est pas brillant. On s'y attendait. Dès le mois d'avril, les agences allemandes qui assuraient les réservations ont décommandé en bloc systématiquement. Et pourtant, c'est le refrain, les plages sont propres.

Le pêcheur : « *Ils ont tous exagéré, même les riverains. Il y a encore des gens qui refusent de manger du poisson. A force de dire que tout était foutu... Et j'en connais qui criaient les plus forts la même semaine où ils venaient de se faire une bonne pêche de 2 000 francs. Evidemment, pendant la marée on pouvait pas pêcher. C'était trop poisseux. Mais tout de suite après on a refait de belles pêches et du poisson j'en ai mangé et je me portais bien. Il y a peut-être le mulet, parce que celui-là c'est un mange-merde, mais dans les fonds c'est très bon. Et voilà qu'avec la saison ils ont recommencé à rappeler tout ça. Celui qui entend, que voulez-vous, ça suffit pour le faire rester à la maison.* »

Lui garde son humeur, qui est bonne. Il dit : « *On guérit moins vite qu'on tombe malade.* »

A Perros-Guirec on avait prévu que les chambres d'hôtel ne seraient occupées qu'à 50 %. Il ne fallait d'ailleurs pas être grand clerc. Là encore les étrangers ont fait défaut les premiers. Les Allemands, les Belges, les Hollandais, qui souvent sont les hôtes de juin, avaient depuis quelques années pris leurs habitudes. Grâce à eux la station progressait régulièrement de 10 à 15 %. On a compris, dès le mois d'avril, qu'ils avaient choisi d'autres caps quand sont arrivées ces lettres par lesquelles on demandait — oh ! certes gentiment — si on pouvait garantir que cet été il n'y aurait plus de pétrole...

Benodet, La Forêt-Fouesnant, à leur tour, victimes

« *En 1967, aussi, quand il y a eu l'affaire du* Torrey-Canyon, dit le maire, M. Yves Le Paranthoën, *on craignait un préjudice. Et puis il n'y en a pas eu. Mais cette fois ce n'est plus 20 kilomètres de côtes, mais 200 qui ont été touchés. Il y a eu aussi cette publicité sur le territoire des oiseaux sur les Sept Iles. C'était sur notre commune et cela nous a fait évidemment un grand tort. Les gens n'avaient pas à réfléchir. Car en réalité c'était dans la baie de Lannion. Nos plages sont de l'autre côté, vers l'est, et on a eu tout le temps de se retourner, de retirer même le sable pour le préserver.* »

En 1967, les touristes habitués de Perros avaient tenu à montrer leur fidélité. Mais aujourd'hui il faut bien les comprendre. Une fois, comme on dit là-bas, ça passe, mais deux c'est trop. Et puis, ce coup-ci, ce n'est plus comme il y a onze ans. Il y a les écologistes, toujours inquiets, toujours vigilants.

Pour le reste, c'est effectivement le temps qui joue son rôle. Car ceux qui avaient réservé malgré tout, surtout dans les hôtels, lorsqu'ils voient ce ciel, ce froid, ce temps, décampent au bout de trois ou quatre jours. Une durée qui correspond en général à ce qu'ils ont versé d'arrhes. Quant aux campings, c'est une catastrophe.

Mais Perros, même si le mois d'août s'annonce bien avec 90 % de réservations assurées pour les meublés, mais 50 % seulement dans les hôtels, n'aura pas en 1978 les soixante mille « étrangers » qui d'ordinaire se succèdent entre mai et septembre dans cette localité dont la population ne dépasse pas huit mille habitants.

Même au sud, où pourtant la marée noire ne s'est pas montrée un seul jour, Tréboul, Bénodet, La Forêt-Fouesnant, Concarneau, sont victimes, elles aussi. D'abord parce que si les Français ne connaissent pas leur géographie il n'y a aucune raison pour que les étrangers la connaissent davantage. On n'est pas allé regarder plus loin. C'était la Bretagne, et la Bretagne, c'est toute la Bretagne.

« *Vraiment*, dit M. Depoid, président du syndicat d'initiative de Concarneau, *juin a été un mois triste. Il n'y a que les Anglais qui sont venus normalement, mais comme chacun sait ils sont maintenant bien peu fortunés. Pour juillet, ça paraît avoir bien commencé. Mais si le temps ne se met pas au beau, ça va aussi être moche car il y en a déjà qui sont repartis. En meublé, il doit nous rester un tiers des locations disponibles. Et les excursions ne marchent pas plus fort. Avec cette pluie, on n'a guère envie d'aller aux Glénans. Si c'est un jour de mauvais temps, bon, ça va. Ils visitent la Ville close. On y refuse du monde. Mais il ne faut pas que cela dure.* »

A Concarneau, on sait comment les choses se passent : les ouvriers et les Anglais sont dans les campings. Mais cette année les campings sont vides ou peu s'en faut. Les cadres, les professions libérales louent des maisons ou des appartements. Et les hôtels, eh bien ce sont les Allemands...

Mais voilà qu'eux aussi peu ou prou boudent. Non, vraiment, quand on compte quatre cents chômeurs pour une ville de dix-neuf mille habitants, quand on a vu tomber le nombre de chalutiers de cent cinq en 1971 à cinquante-quatre en juin 1978, on peut se dire là aussi qu'un malheur n'arrive jamais seul.

Que faire ? Ecouter par exemple le gardien d'un camping municipal tout neuf de Saint-Pabu, sur l'Aber-Benoît. Lui, tout de go, nous dit : « *Vous venez de Paris. Eh bien, ramassez un peu de notre sable dans un sac et portez-le leur. Peut-être qu'ils finiront par croire qu'il est propre.* »

Mission accomplie.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *M. Guy Guermeur : un premier pas.* — M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) du Finistère, et président du groupe de la mer à l'Assemblée nationale, estime que « *l'ensemble de mesures prises par le gouvernement contre la pollution des côtes, constitue un premier pas et témoigne d'une volonté politique nouvelle de protection des côtes contre les accidents de navires et de lutte contre la pollution pétrolière* ».

DES SERVICES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DE LA BANQUE DE FRANCE S'INSTALLERONT A RENNES

Au cours d'une réunion organisée le 6 juillet, M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, a déclaré que « *l'Ouest restait une priorité à long terme de l'aménagement du territoire* » et annoncé une série de mesures en faveur de la Bretagne.

Dans les trois ou quatre ans qui viennent, un millier d'emplois du secteur tertiaire (services bureaux) seront créés à Rennes par des opérations de décentralisation. Sont concernés : les services de la Banque de France, du ministère de la défense, de la société Transpac (P.T.T.) et l'institut du lait.

D'autre part, un programme étalé sur trois ans, de remise en état des activités du littoral touché par la marée noire sera décidé par le gouvernement à la mi-juillet. Il aura deux volets :

— Le repeuplement des côtes souillées, en homards, palourdes, coquilles saint-jacques et saumons ;

— Une campagne de promotion touristique pour 1979 comprenant la restauration de quatre-vingt-dix sites endommagés, la regénération des marais et un effort supplémentaire d'acquisitions foncières en Bretagne par le Conservatoire du littoral (6 millions de francs en 1979).

A PROPOS DE...

La décentralisation des emplois de bureaux

Les ministères en province ?

Au cours d'une réunion de l'association Bureau-Province, que préside M. Pierre Chatenet, ancien ministre, M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, a précisé quelle sera à l'avenir la politique du gouvernement à l'égard des entreprises du secteur tertiaire public et privé, c'est-à-dire la politique de création d'emplois par les administrations publiques, les entreprises nationales, les banques, les assurances, les centres de recherche, les universités, les sièges sociaux des entreprises...

Depuis dix ans, le « tertiaire » s'est « gonflé ». C'est dans ce secteur que peuvent être trouvés les principaux emplois nouveaux des prochaines années. Entre 1968 et 1975, il est passé de 41 % à 48 % de la population active. La région Ile-de-France conserve toujours une place dominante, surtout dans le tertiaire de haut niveau. Elle rassemble 19 % de la population, mais compte 27 % des emplois tertiaires, 33 % des professions libérales et cadres supérieurs, 38 % des sièges sociaux des entreprises à établissements multiples et 90 % des sièges sociaux de banque.

Au cours des dix dernières années, a précisé M. Chadeau, la croissance des emplois tertiaires a bénéficié à toutes les régions, mais de fortes disparités subsistent. En effet, en 1975, le taux d'emplois tertiaires par habitant était de 0,29 en Ile-de-France, 0,22 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, de 0,16 dans le Nord-Pas-de-Calais et de 0,18 pour l'ensemble de la « France de province ».

Pour renforcer la décentralisation, l'Etat a la possibilité de déplacer ses fonctionnaires. Mais les administrations centrales et les syndicats sont rétifs. Des programmes de localisation des différents ministères ont été soumis à la délégation à l'aménagement du territoire, mais il existe encore cinq ministères « retardataires », ceux de la culture et de la communication, de la défense, de l'intérieur, de la santé et de la sécurité sociale et des anciens combattants.

A propos du contrôle des implantations en région parisienne, que M. Chirac, maire de Paris, et la chambre de commerce et de l'industrie de Paris souhaitent voir allégé, M. Chadeau a répondu de manière très ferme : « Il n'est pas question de modifier la procédure d'agrément et de redevance. » *En revanche, pour la province, la prime de localisation des activités tertiaires, actuellement fixée à 25 000 F par emploi nouveau, sera revue dans un sens plus incitatif. L'ensemble du budget des primes, dont devrait disposer la DATAR en 1979, atteindrait quelque 700 millions de francs contre 450 à 500 millions de francs en 1978. D'autre part, les dossiers seraient, davantage que par le passé, traités au coup par coup, non seulement en fonction de critères « affichés », mais aussi en fonction de l'intérêt et de l'opportunité de chaque projet.*

Quant à l'indemnité de déplacement des personnes touchées par une décentralisation tertiaire (décret du 23 mars 1978), elle sera sans doute augmentée. Elle est actuellement de 6 500 F pour un agent célibataire et de 10 000 F pour un agent marié. Mme Colette Même, maître de requêtes au Conseil d'Etat, va être chargée d'une étude sur ce sujet.

Il ne s'agit pas de « tertiariser » la France, a précisé, en conclusion, M. Chadeau, et « le tertiaire n'est pas destiné à combler les trous de l'emploi, car il doit, comme l'emploi industriel, rester compétitif ».

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ET POLITIQUES DES COMMUNAUTÉS URBAINES

Il faut protéger les minorités

déclare M. Griotteray

M. Alain Griotteray, rapporteur général (P.R.) du budget de la région d'Ile-de-France, a présenté, ce vendredi 7 juillet, les conclusions du rapport que le premier ministre lui avait demandé de rédiger en septembre 1977, sur les communautés urbaines.

Après les élections municipales de mars 1977, le fonctionnement de trois des neuf communautés — Bordeaux, Dunkerque et Le Creusot-Montceau-les-Mines — avait été perturbé par de graves crises politiques, à cause des changements de majorité dans les conseils municipaux concernés.

M. Griotteray, rappelant que les communautés regroupent 12 % de la population française, constate que depuis la loi constitutive de 1966, le bilan des communautés est positif pour ce qui concerne la croissance des équipements ; les services publics (par exemple la lutte contre l'incendie à Lille) ont pu être améliorés. Mais « *le poids croissant des tâches de gestion par rapport aux fonctions d'équipement tend à développer l'appareil bureaucratique* ».

Le faible nombre de créations de communautés nouvelles depuis 1973 peut être interprété comme « *un échec de la formule, du moins sur le plan politique et psychologique* ». Mais il faut aussi expliquer le phénomène par « *les craintes des élus locaux devant l'aspect trop contraignant des mécanismes* » juridiques et financiers en vigueur dans les communautés.

D'où les propositions de M. Griotteray.

— Opposition à toute extension systématique et globale des compétences de la communauté au détriment des communes membres. En revanche, une redistribution des tâches de gestion (permis de construire, éclairage) peut être étudiée. Dans le cadre de la politique contractuelle, des programmes d'action prioritaire d'intérêt communautaire (PAPIC) pourraient être négociés avec l'Etat.

— Il faut rendre possible le retrait d'une commune dans le cadre d'une révision générale du périmètre de la communauté urbaine.

— Il faut établir un système de « *protection des minorités* » ; ce système permettrait de calmer la méfiance traditionnelle des communes périphériques à l'égard du centre urbain principal ou, à l'inverse, de préserver les intérêts propres de la ville-centre face aux évolutions démographique et politique de sa banlieue, qui mettent en cause sa position dominante.

Reste maintenant à savoir comment les dirigeants des communautés urbaines (sept sur neuf appartiennent à l'opposition) réagiront au rapport Griotteray.

Autre question : ces propositions pourront-elles être introduites à temps — avant le 15 octobre — dans le projet de loi-cadre sur les collectivités locales que prépare le gouvernement ?

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Au Japon

La croissance pour qui ?

De notre correspondant

Tokyo. — Les Japonais sont-ils « pauvres » dans un pays riche ? C'est la question que l'on peut se poser à la lecture du livre, le Japon, sa physionomie et son cœur, *que vient de publier Nippon Steel, le premier fabricant d'acier du monde, à l'usage de ses employés.*

A la question « Pourquoi les Japonais ne reçoivent-ils pas chez eux leurs hôtes et préfèrent-ils les inviter au restaurant ? », *il est suggéré de répondre* « parce que nos maisons sont trop petites, il est impossible de recevoir des invités ». *Réponse, au demeurant, banale, mais qui pourtant est fort révélatrice des conditions de vie des Japonais*

Commentant ce passage, l'Asahi, qui est le plus influent des quotidiens nippons et n'a rien d'un brûlot gauchiste, souligne qu'au contraire les Japonais doivent amener leurs invités chez eux, afin de leur donner une idée plus juste de « la fragilité de l'économie japonaise ». *En tout cas, ces derniers auraient assurément une vision plus équilibrée du* « miracle économique nippon » : *le Japon a, certes, le deuxième produit national brut du monde occidental (700 milliards de dollars en 1977), mais les Japonais, eux, sont encore au seizième rang pour le revenu par tête (un peu plus de 6 000 dollars).*

« Laissez voir aux étrangers, *écrit* Asahi, combien sont entassés dans de minuscules cuisines vos réfrigérateurs, vos machines à laver et vos ustensiles de ménages. Expliquez aux étrangers que la superficie d'un *logement moyen pour une famille* à Tokyo est de 18 tatamis (natte et étalon de *mesure pour les* logements), soit 30 mètres carrés, répartis en un deux-pièves-cuisine ; dites-leur que, pour quitter ces logements, il faut épargner cinq à six ans de salaire.

Selon les sondages, 92 % des Japonais estiment appartenir à la « classe moyenne ». *Sans remettre en cause la représentation que les Japonais ont d'eux-mêmes, on peut se demander si les distorsions de la croissance nippone n'auront pas à terme des conséquences et si les Japonais ne se poseront pas un jour cette question simple : « La croissance pour qui ? »*

Certains faits sont révélateurs de la conception de la justice sociale qui prévaut actuellement au Japon. A partir du 8 juillet, les tarifs des chemins de fer nationaux augmenteront de 15 %, et sans doute de 20 % en janvier (ils ont déjà augmenté de près de 50 % au début de 1977). Pourtant, comme le souligne à la Diète un député du Komeito (parti d'inspiration bouddhiste), en 1977, les chemins de fer nationaux ont dépensé 350 millions de yens (près de 1 million 700 000 dollars) pour les divertissements de leurs cadres. Le parti communiste, de son côté, révèle que l'association des constructeurs automobiles a donné 45 millions de yens (2 000 dollars) au parti libéral démocrate et 72 millions de yens (360 000 dollars) au parti socialiste pour que soit révisée la loi sur les normes d'émission des gaz d'échappement.

Une enquête menée par les syndicats du ministre du travail portant sur vingt-trois mille personnes révèle, en revanche, que 60 % de salariés âgés de plus de quarante-cinq ans, qui ont dû quitter leur travail à l'automne dernier du fait de la récession (rationalisation de la production, fin de contrats temporaires, état de santé déficient), ont reçu des primes de licenciement minimes. En outre, 80 % d'entre d'entre eux vivent avec l'assurance chômage (60 % du salaire pendant dix mois). Sans généraliser ces exemples, ils donnent néanmoins à réfléchir sur le sens de la « prospérité » du Japon, lorsqu'on ne l'évalue plus seulement en termes de P.N.B., mais de démocratie économique.

PHILIPPE PONS.

A Genève

Le secrétaire général de l'ONU souligne l'échec du développement du tiers-monde

De notre correspondante

Genève. — *Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a ouvert, le 5 juillet, la deuxième session annuelle du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) par un constat d'échec. En dépit de tous les efforts entrepris pour promouvoir le développement économique des pays du tiers-monde, le déclin de leur taux de croissance est patent et le volume du commerce international marque, dans l'ensemble, un net ralentissement.*

Selon le secrétaire général, « *les recettes d'exportation des pays en voie de développement ne sont plus soutenues par la progression des cours des matières premières* ». Aussi, « *la plupart de ces pays, déjà très endettés, doivent désormais gérer leur économie de façon très restrictive faute de disposer des moyens de financement extérieurs adaptés à la nature de leur déséquilibre* ». En outre, le système monétaire international « *n'est pas adapté aux besoins* » du tiers-monde.

« *La transformation des relations économiques internationales et le renforcement de la coopération pour le développement appellent*, a souligné M. Waldheim, *des décisions concertées... A ce prix seulement, l'économie mondiale sortira de la langueur et de l'incertitude.* »

De son côté, le président de l'ECOSOC, M. Donald Mills (Jamaïque), a déclaré : « *Voici plus de quatre ans, un dialogue et des négociations ont été engagés au sein de la communauté internationale en vue de répondre à l'appel des pays en développement qui demandaient un remaniement fondamental de la structure du système économique mondial. A l'évidence, tout cela n'a guère donné de résultats.* »

De fait, selon les rapports soumis à l'ECOSOC, le volume des exportations des pays du tiers-monde (à l'exclusion des producteurs de pétrole), qui en 1976 s'était accru de 13 %, n'a augmenté, en 1977, que de 3,7 %. Le service de leur dette s'est élevé à 27 milliards de dollars l'année dernière, ce qui a représenté 20 % de leurs gains à l'exportation. En outre, les perspectives à court terme laissent peu d'espoir — ou même pas du tout — à une augmentation réduite de ces recettes.

Par ailleurs, la répartition des revenus à l'intérieur des pays pauvres est de nature à susciter les plus vives inquiétudes. Les économistes de l'ONU précisent, par exemple que, en Inde, pour 10 % la population possède la totalité des terres affermées dans le pays (chiffres de 1972) et que, en Colombie, pour 0,2 % actionnaires détiennent 61 % des actions de toutes les sociétés.

Pour que de nouveaux efforts soient entrepris en faveur des pays en voie de développement, les Nations unies ont décidé de convoquer une conférence sur la coopération technique, qui se tiendra en août-septembre à Buenos-Aires. On notera, à ce propos, que l'ONU, si prompte à condamner certains pays qui sont toujours les mêmes, ne semble aucunement affectée par la situation qui sévit en Argentine, les violations des droits de l'homme n'ayant même pas figuré à l'ordre du jour de sa commission des droits de l'homme.

Cependant, L'ECOSOC a été chargé d'inviter toutes les sociétés multinationales « *à se conformer strictement aux résolutions des Nations unies demandant qu'il soit mis fin à tous les investissements en Afrique australe et à cesser toute collaboration avec les régimes minoritaires racistes de cette région* ». Par ailleurs, diverses formes de coopération des différents organes de l'ONU avec l'O.L.P. occuperont une place importante au cours des débats. En revanche, les autres minorités et mouvements de libération (les Erythréens et les Kurdes pour ne citer que deux exemples de la même région) resteront une fois de plus totalement ignorés.

Lors des discussions sur les plaintes relatives à des atteintes à l'exercice des droits syndicaux, seule sera examinée la plainte déposée contre les Etats-Unis par la Fédération syndicale mondiale concernant « *la torture et la mort* » d'un dirigeant syndical porto-ricain, Juan Rafael Caballero Santa.

ISABELLE VICHNIAC.

L'accord monétaire entre les Neuf

(Suite de la première page.)

M. Tindemans, le premier ministre belge, *se montrait de son* côté très optimiste, soulignant que le texte que l'on se proposait d'approuver serait complet, autrement dit très significatif de ce *qu'on voulait faire. Pour sa part,* le chancelier Schmidt exprimait sa satisfaction, mais notait que les progrès réalisés devaient être « *formalisés* » ce vendredi matin 7 juillet. M. Callaghan se montrait toutefois sensiblement plus restrictif : « *Il n'y a pas, pour l'instant, de nouveau système commun de change ; cela dépendra des résultats* des études *qui seront faites.* » Enfin, un haut fonctionnaire néerlandais était *encore plus négatif : « On a pris note de suggestions faites, mais personne ne s'est engagé.*

» M. Jenkins a été chargé de rédiger un préambule où l'on soulignera précisément que ce sont de simples suggestions qui sont mises à l'étude. (...) »

Les réticences des Britanniques et des Néerlandais, qui ont visiblement l'impression de se faire forcer la main, sont ainsi confirmées. Mais on peut se demander ce qu'il en restera en fin de session : auront-ils placé des « *verrous* », leur permettant ensuite de retarder les choses, d'infléchir fortement l'actuel projet, voire d'empêcher la mise en place, début 1979, du nouveau système de change européen ? On peut en douter. L'impression est plutôt que l'initiative franco-allemande, approuvée par la majorité des autres Etats *membres, ne* peut plus maintenant ne pas suivre son cours jusqu'à sa concrétisation. Il restera toujours aux Britanniques la faculté de ne pas adhérer au système.

Les trois axes du projet

Vendredi matin, le projet franco-allemand, *qui a servi de base* aux discussions, n'avait toujours pas été rendu public. Il semble cependant qu'il s'articule autour des trois axes suivants :

● *La mise en place d'un système unitaire de discipline de change,* ouvert aux neuf Etats membres, ainsi qu'aux autres pays européens qui voudraient *s'y joindre. Il s'agirait,* en fait, d'un « *serpent* » amélioré, plus souple et plus solidaire. Cette souplesse accrue, supposée en garantir la viabilité, ne résulterait pas de l'*élargissement* des marges de change autorisées (l'écart maximum toléré entre deux monnaies du « serpent » est actuellement de 2,25 %), *mais d'une série* d'autres dispositions. Les unes seraient purement mécaniques (période de transition pour les pays adhérant au système, avec alors des obligations moins rigides ; possibilité de « mise en congé », etc.), les autres plus intimement *liées* aux relations de change.

Ce serait, en particulier, l'usage d'un nouveau « numéraire » : les fluctuations de change d'une monnaie ne seraient plus calculées, comme dans le « *serpent* », par rapport à chacune des autres monnaies du système, mais par rapport à l'*unité* de compte européenne (U.C.E.), qui est un panier de monnaies. Ceci devrait atténuer les *tensions* à l'intérieur du *système et aboutir,* en pratique, à un résultat voisin de celui qui découlerait de l'élargissement des marges de change. Le coût des interventions nécessaires pour maintenir la cohésion des monnaies serait équitablement réparti entre les pays membres.

● *La création d'un Fonds monétaire européen (F.M.E.),* qui serait doté de ressources considérables. Il s'agirait de 20 % des réserves des Etats membres (soit 26 milliards de dollars) y compris de l'or comptabilisé au cours du marché. On fait remarquer qu'une telle masse d'intervention constitue en soi un élément de *dissuasion contre* les tentations « *déstabilisantes* » que pourraient avoir les détenteurs de capitaux. Ce F.M.E. serait conçu comme un embryon de *Banque fédérale européenne,* plus proche de l'échelon politique que l'actuel FECOM (Fonds européen de coopération monétaire).

● *L'accroissement substantiel du rôle de l'U.C.E.,* qui bientôt pourrait être baptisée « *ECU* » ou « *Europa* », afin de lui faire perdre sa qualité d'unité purement comptable. L'U.C.E., on l'a *vu, serait notamment* utilisée comme numéraire pour constater les écarts de change et déclencher les interventions sur le marché.

Cependant, le long débat sur l'action concertée à engager par les pays de la C.E.E. pour soutenir l'activité économique et parvenir, à la mi-1979, à un taux de croissance moyen de 4,5 % s'est terminé, comme prévu, sans résultat très concret. Les Allemands, invités par la Commission européenne à accroître le déficit de leurs finances publiques — qui devrait passer de 4,5 % à 5,5 % du P.I.B. — n'ont pas accepté.

En fait, l'impression générale *prévaut parmi les délégations que* le chancelier Schmidt ne veut pas dévoiler son jeu avant le sommet économique occidental de Bonn, les 16 et 17 juillet, avant de *savoir si les Américains et les* Japonais veulent et peuvent participer efficacement à l'action concertée. *De son côté, M. Giscard* d'Estaing a souligné qu'une action économique concertée n'avait effectivement de sens que si tous les principaux intéressés, en particulier les *Etats-Unis et le Japon,* y apportaient une contribution significative.

La France, a indiqué le président de la République, est prête, quant à elle, à mettre en œuvre les recommandations que lui adresse la Commission européenne : *doublement du déficit* budgétaire en 1978, qui passerait ainsi de 10 à 20 milliards de francs et « *actions sociales ponctuelles.* ». Un tel engagement n'a cependant rien de très contraignant, puisque, sans action nouvelle, *on s'oriente* déjà, en France, vers un déficit de 20 milliards de francs.

Au cours du débat sur l'action économique concertée, M. Andreotti, le premier ministre italien, a demandé un rééquilibrage de la politique agricole commune au profit des producteurs méridionaux.

Cette initiative italienne donna l'occasion aux Anglais, suivis bientôt par d'autres Etats membres, *de reprendre l'offensive* contre l'Europe verte à leurs yeux trop coûteuse. La Commission, une fois de plus, a été chargée de réfléchir à une réforme du *Marché commun agricole : ce qui* était jusqu'ici « *impensable* » devra être cette fois envisagé, a commenté le porte-parole allemand. C'est là visiblement une allusion soit à un plafonnement de la garantie financière de la C.E.E., soit même à la mise en place d'un *système de quotas* de production, ou de quantum. Il a été entendu que le dossier agricole serait inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil européen. Voici une *nouvelle source* d'inquiétude pour les Français.

Les chefs de gouvernement ont également décidé que des actions communes, visant à réduire le *chômage* des jeunes, devraient entrer en vigueur avant le 1er janvier 1979. Tout récemment, une controverse avait opposé la France à ses partenaires sur ce terrain (voir *Le Monde* du 2-3 juillet). Il est apparu en fait, après examen de l'affaire, que les divergences n'étaient pas aussi profondes que la vivacité du ton employé alors avait pu le faire supposer. *Instruction* est donc donnée, par les chefs de gouvernement, pour qu'un compromis soit trouvé.

PHILIPPE LEMAITRE et MAURICE DELARUE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U	4,4700	4,4880	— 50	— 30	— 70	— 45	— 155	— 115
$ can.	3,9800	3,9900	— 35	— 10	— 55	— 30	— 110	— 55
Yen (100).	2,2000	2,2050	+ 70	+ 95	+ 155	+ 185	+ 495	+ 540
D. M.	2,1670	2,1700	+ 70	+ 90	+ 140	+ 160	+ 500	+ 540
Florin	2,0120	2,0180	+ 45	+ 60	+ 80	+ 110	+ 270	+ 290
F. B. (100).	13,7500	13,7900	+ 150	+ 260	+ 290	+ 460	+1130	+1460
F. S.	2,4410	2,4500	+ 95	+ 120	+ 235	+ 265	+ 745	+ 795
L. (1 000)..	5,2630	5,2780	— 200	— 150	— 420	— 340	—1180	—1020
£	8,3500	8,3750	— 250	— 200	— 490	— 430	—1400	—1260

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/16	...	3 1/16	3 7/16	3 5/16	3 9/16	3 9/16	3 5/8
$ E.-U	7 3/8	8 1/4	8 7/16	8 13/16	8 1/8	8 1/2	8 13/16	9 3/16
Florin	4 1/8	4 5/8	4 3/16	4 9/16	[illegible]	4 15/16	5 5/16	5 11/16
F. B. (100)	4 1/2	5 1/4	5 1/4	6	5 1/2	6	6 1/4	6 7/8
F. S.	1 3/4	2 1/4	1 7/16	1 13/16	1 7/16	1 13/16	2	2 1/4
L. (1 000)	5	12	10 1/2	11 1/2	11 1/4	12	12 1/4	13
£	10	10 3/4	10 1/4	11	10 1/2	11 1/4	11 1/2	12 1/4
Fr. franç..	8	9 5/8	9 3/8	9 7/8	9 3/8	9 7/8	10 1/8	10 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Les négociations sur les salaires

(Suite de la première page.)

Les fonctionnaires du bas de l'échelle apprécieront le relèvement du complément familial de traitement (82 francs pour trois enfants). Le sort des retraités est quelque peu amélioré. Enfin, le gouvernement a promis d'engager avec *les syndicalistes* la réforme de la grille des traitements. Toutefois ne participeront à cette dernière discussion que les signataires de l'accord ; certains d'entre eux partagent « l'indignation » de la C.G.T. et de la C.F.D.T. devant ce « chantage ».

La *FEN,* pour sa part, précise qu' « *elle ne signe ni un contrat ni un accord public, mais engrange les résultats acquis. Elle (...) entend préserver l'essentiel (...) dans un moment où la politique d'austérité renforcée frappe durement tous les salariés et où le chômage pèse de façon considérable sur tous les travailleurs du secteur privé.* » La Fédération des enseignants estime qu'« *en agissant ainsi, comme l'ont fait d'autres travailleurs dans d'autres secteurs, elle déjoue le piège de ceux qui, au gouvernement ou ailleurs, souhaitent la disparition de la politique de négociations annuelles dans la fonction publique* ».

Dans le secteur privé, le patro*nat considère que les négociations* engagées sur les garanties annuelles de ressources pourraient aboutir dans trois ou quatre branches supplémentaires d'ici la fin du mois. Le bilan des accords dépasserait alors la vingtaine. Dans une quinzaine d'autres *industries, les conversations* reprendront en septembre, avec d'assez bonnes chances d'aboutir, considère-t-on du côté patronal.

Certes, la C.F.D.T. n'a signé encore qu'une demi-douzaine d'accords et la C.G.T. deux ou trois seulement. Mais le climat social même s'il reste ici et là incertain, contraste avec l'ab*sence de dialogue qui avait pesé* sur l'année 1977, la perspective des élections paralysant alors la majorité au pouvoir aussi bien que les syndicats tournés vers l'opposition. La C.F.D.T., en tournant la page et en modifiant sa tactique, a renouvelé les règles du jeu. De leur côté, les patrons ont mis en jeu des sommes un peu moin maigres. — J. R.

LA DIRECTION DE RENAULT PROPOSE AUX SYNDICATS UN « ACCORD A LA CARTE » sans y inclure les salaires

La direction de la régie Renault vient de proposer aux syndicats un « accord à la carte » comportant autant de textes que de problèmes à résoudre : congés spéciaux, retraites des déportés et internés, congés de femmes enceintes, prêts au mariage (4 000 F), accession à la propriété (prêts à intérêt de 1,85 %), préparation à la retraite, congés-éducation (payés à 100 %), etc. D'autres propositions ont trait à *l'amélioration des droits syndicaux,* aux « crédits d'heures » pour les délégués — et même un « crédit » de 4 000 kilomètres remboursé aux délégués centraux utilisant leur voiture pour leurs fonctions.

LA C.G.T. : c'est une rupture

Il semble que le syndicat F.O. s'oriente vers l'adhésion à un certain nombre de ces propositions, mais la C.G.T. rappelle le refus de la direction d'inclure le problème des salaires dans cet accord et le maintien des licenciements à Flins et à Sandouville. La C.G.T. estime donc que « la direction a rompu les négociations ».

M. BOULIN ESPÈRE QUE LE SECOND PACTE POUR L'EMPLOI CONCERNERA QUATRE CENT MILLE JEUNES

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a présenté le 6 juillet à la presse le second « *pacte national* » pour l'emploi des jeunes et de certaines catégories de femmes, voté le 27 juin dernier par le Parlement, dont les décrets d'application vont être publiés incessamment (*le Monde* des 18 mai, 8 et 27 juin 1978).

Le premier dispositif, a dit M. Boulin, avait touché cinq cent cinquante mille jeunes ; il espère que le second atteindra « *l'objectif ambitieux de quatre cent mille* » un candidat au travail.

Au mois de septembre, M. Boulin et les secrétaires d'État qui travaillent avec lui (Mme Nicole Pasquier, pour la condition féminine, M. Lionel Stoleru, pour le travail manuel et aux immigrés, M. Jacques Legendre, pour la formation professionnelle) iront dans les diverses régions et y tiendront des réunions avec les préfets et les chefs d'entreprise pour lancer cette opération.

LE TRIBUNAL DE PARIS DÉBOUTE DE LEUR PLAINTE QUATRE RÉSIDENTS DE LA SONACOTRA

M. Justafré, premier vice-président du tribunal de Paris, a débouté le jeudi 6 juillet les quatre résidents de la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (Sonacotra) qui lui demandaient en référé de nommer un médiateur dans le *conflit* opposant les résidents à la direction de cet organisme (*le Monde* du 7 juillet). Le ma istrat s'est déclaré incompétent, du fait que les quatre demandeurs font l'objet de la part de la Sonacotra de procédure d'expulsion pour non-paiement des redevances, « *et qu'au surplus ils ne sauraient se comporter en mandataires de l'ensemble des résidents* ».

Une centaine d'immigrés qui refusent toujours de payer les loyers, jugés trop élevés, de la Sonacotra, doivent passer devant les tribunaux pendant la première quinzaine de juillet. D'autre part, une augmentation de 6,6 % des loyers doit entrer en vigueur le 1er juillet. Pour protester contre ces mesures, une quinzaine d'organisations ont décidé de soutenir la manifestation organisée samedi par le comité de coordination des foyers.

Une délégation du P.S., conduite par MM. Pierre Mauroy, Michel Rocard, J.-P. Chevènement et Jean Le Garrec, se rendra au départ de cette manifestation pour « *exprimer le soutien du P.S. aux travailleurs immigrés en lutte* ».

LA C.G.C. REPROCHE A M. BARRE DE NE PAS S'INQUIÉTER SUFFISAMMENT DU CHOMAGE

M. Charpentié, président de la C.G.C., qui n'avait pas réuni de conférence de presse depuis les *élections législatives* de mars, a, devant la presse, le 6 juillet, réclamé avec fermeté la relance économique au niveau européen, seule susceptible à ses yeux d'ob*tenir le plein emploi.* Il a regretté que cette relance au niveau français « *apparaisse comme impossible aux yeux du premier ministre lui-même* ». Il a constaté que « *celui-ci n'a pas encore tiré toutes les conséquences au niveau des perspectives du chômage* ».

D'autre part, au sujet des salaires, M. Charpentié a estimé que, si la C.G.C. avait fait preuve de modération au cours des deux dernières années sur les revendications, elle ne pourrait pas maintenir longtemps cette attitude.

M. Charpentié a ensuite réclamé des mesures en faveur des chômeurs cadres âgés de plus de cinquante ans, c'est-à-dire prolongation de la durée d'indem*nisation* et *interdiction* de licenciement dans un certain nombre de cas. La C.G.C. demande également la réduction de la durée du travail sur la base de mille huit cents heures par an, selon des modalités à définir par entreprise.

A l'Institut de géographie

QUAND LES « PORTES OUVERTES » RESTENT FERMÉES...

Spectacle inhabituel et coloré devant l'institut de géographie, à Saint-Mandé. *Des panneaux* aux dominantes rouge et jaune sont installés, ce 6 juillet, illustrés de dessins humoristiques. Devant : un buffet campagnard, vite recouvert de bâches à cause de la pluie. La C.F.D.T. organise une journée « portes ouvertes » pour informer le public des difficultés de l'institut. Elle craint de voir les menaces de licenciement se concrétiser à la rentrée, à la suite d'une restructuration des services.

La direction du personnel considère, elle, *ces rumeurs* excessives. Il s'agit seulement, dit-elle, « de mutations internes, de transformations en profondeur à effectif constant, l'évolution des techniques amenant une reconversion des employés, mais sans licenciement ». Par mesure de prudence, pour éviter que la fête syndicale ne se termine mal, la direction fait filtrer soigneusement les entrées à la porte des grilles. On a même vu dans la brume matinale, stationner deux cars de police... Les « *portes ouvertes* » restent fermées...

AFFAIRES

La loi sur la taxation des plus-values boursières est publiée au « Journal officiel »

Le Journal officiel *du 6 juillet a publié la loi (du 5 juillet) sur* « l'imposition des gains nets en capital réalisés à l'occasion de cession à titres onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux ». *Ce texte, plus communément appelé de taxation des plus-values mobilières, abroge la loi du 19 juillet 1976 dans celles de ses dispositions qui concernaient les valeurs mobilières et les droits sociaux. En dépit de quelques concessions, notamment sur les comptes d'épargne à long terme, les montants exonérés et les dates de référence pour l'établissement des bases de plus-values, le gouvernement a sauvegardé l'essentiel de son projet* (le Monde *du 26 mai*), *à savoir la distinction entre les « opérations habituelles » et les « cessions importantes ».*

● L'article 3 de la loi, *étendant* l'application de l'article 92 du code général des impôts, considère comme produits d'opérations de Bourse de valeurs effectuées à titre habituel les gains nets retirés par les contribuables, directement ou par personne interposée :

— Des opérations faisant appel au crédit (à découvert, reportées, à prime, à option) ;

— Des opérations au comptant ou au comptant différé, lorsque leur montant annuel (achat et vente cumulés) excède 1,6 fois la valeur du portefeuille au 31 décembre de l'année précédente, et que celui des cessions dépasse 100 000 francs (le projet initial retenait le coefficient de 1,5 et le chiffre de 50 000 francs).

Lorsque les gains nets sont supérieurs à l'ensemble des autres revenus imposables des contribuables, ils sont soumis à l'impôt sur le revenu ; lorsqu'ils sont égaux ou inférieurs à ces autres revenus, ils sont taxés forfaitairement à 30 %, ou à l'I.R.P.P. sur simple demande.

● L'article 4 soumet à une taxe forfaitaire de 15 % les plus-values enregistrées sur *toutes* les autres opérations, pratiquement toutes les ventes non « habituelles », du moment qu'elles excèdent 150 000 F par an (ce montant, qui représente un seuil et non un abattement, était limité à 100 000 F dans le projet initial).

● Pour le calcul des produits imposables, les frais d'acquisition des actions à titre onéreux peuvent être fixés forfaitairement à 2 % s'ils ne sont pas connus. En cas de cession partielle d'une série de titres acquis à des prix différents, le prix d'acquisition à *retenir est la valeur moyenne* pondérée de ces titres (sans aucune majoration pour tenir compte de l'érosion monétaire, comme dans la loi de 1976).

● L'article 11 détermine *trois* systèmes de référence pour la détermination des prix d'acquisition des titres cotés acquis avant le 1er janvier 1979 :

— Le cours connu et véritable;

— Le cours au comptant le plus élevé de l'année 1978 ;

— Le cours moyen de cotation au comptant de l'ensemble des valeurs françaises à revenu variable pendant l'année 1972.

[Le choix entre ces systèmes revêt une grande importance pour la détermination des plus-valeues taxables, du fait que les cours moyens des valeurs françaises ont baissé sensiblement en valeur absolue et en pouvoir d'achat depuis quinze ans. Leur indice, sur la base 100 à fin 1961, s'établissait à 90 en 1972, 82 en 1976, 50 au plus bas de 1977 et 75 en juillet 1978. *Plus* on choisit un cours de référence élevé, moins la plus-value sur la revente est importante. Le *Parlement, désirant* ne pas pénaliser les actionnaires anciens (qui ont acheté les titres à des prix élevés) en cas de remontée des cours, a ouvert la possibilité de fixer la « barre » assez haut. A l'heure actuelle, la référence à l'année 1972 donne, pour les titres le plus affectés par la baisse ultérieure, 20 % de hausse non taxable.]

● L'article 12 permet d'imputer les moins-values boursières subies au cours d'une année sur les plus-values réalisées la même année ou les cinq années suivantes. L'article 13 exonère de toute taxation les *rachats des parts de fonds* communs de placement, les titres cédés par les fonds communs de placement ou par leur détenteur lorsqu'ils ont été acquis au titre de la participation des travailleurs aux fruits de l'expansion. Sont également exonérées les cessions de titres acquis dans le cadre d'un contrat d'épargne à long terme (CELT), sauf pénalité de 30 % si le souscripteur n'a pas respecté les clauses dudit contrat.

● L'article 14 stipule que les « seuils » de 100 000 F et 150 000 F pour les cessions, prévues aux articles 3 et 6 sont révisés chaque année dans la même proportion que la septième tranche du barème de l'I.R.P.P. (taux à 30 %), ce qui équivaut à les indexer sur l'érosion monétaire, ou du moins une partie d'entre elles. Notons également que, tous les cinq ans, les cours moyens forfaitaires d'acquisition pour les titres anciennement détenus seront révisés : ainsi, à partir de 1984, c'est le cours au comptant le plus élevé de l'année 1983 qui sera retenu pour les titres acquis avant le 1er janvier 1984, ce qui reviendra à « remettre le compteur à zéro ».

Enfin, les revenus des placements d'argent « en report », jusqu'à présent exonérés d'impôts, seront taxés, mais pourront bénéficier du prélèvement forfaitaire de 40 % sur les produits des créances.

FIAT ET PEUGEOT-CITROËN CONSTRUIRONT EN COMMUN UN PETIT VÉHICULE UTILITAIRE

Fiat et P.S.A. Peugeot-Citroën ont conclu un accord pour étudier puis fabriquer *ensemble* un nouveau véhicule utilitaire léger (de moins de 3,5 tonnes). Ce véhicule sera produit dès 1981 dans une usine commune qui sera construite dans le centre de l'Italie. Lorsqu'elle atteindra son rythme maximum, l'usine produira quatre-vingt mille unités par an et emploiera trois mille salariés. L'investissement total (1,25 milliard de francs environ) sera financé à 50/50 par les deux constructeurs. Fiat avait déjà conclu avec Citroën en 1974 un accord pour la production en commun d'un petit véhicule utilitaire le C. 35.

« *Ce véhicule, qui devrait, grâce à cette coopération être particulièrement compétitif sur le plan international, complétera dans ses différentes versions et sans se substituer aux modèles existants, les gammes respectives des deux groupes* », déclare P.S.A. Peugeot-Citroën dans un communiqué. Le groupe Peugeot-Citroën est le premier constructeur français de ce type de véhicules (avec les « J. 7 », les « C. 35 » et la gamme « H » de Citroën), mais ses ventes étaient jusqu'ici pratiquement limitées au moulé intérieur dont il couvre près de 85 %. Le nouveau véhicule sera plus spécialement destiné à l'exportation.

● *Les chefs d'entreprise* attendent une croissance modérée de la demande au cours des prochains mois, indique l'INSEE dans sa dernière enquête quadrimestrielle dans l'industrie. Les perspectives de production, tant générales que personnelles, correspondent à une lente croissance de l'activité. Cependant, la baisse des effectifs devrait se poursuivre au cours des prochains mois. Pour les prix à la production, les industriels s'attendent à une poursuite de l'augmentation moyenne de 0,6 % par mois, qui correspond à une progression annuelle de 7,7 %. La hausse des salaires annoncée pour le second trimestre est de 2,4 %, ce qui représente un rythme annuel de 10 %.

Les marges bénéficiaires des compagnies d'assurances se sont contractées en 1977

Les assurances françaises ont connu un développement satisfaisant de leur activité en 1977, les encaissements de primes atteignent 67,7 milliards de francs sur le marché intérieur (+ 13,6 %) et 76,8 milliards de francs (+ 13,4 %) avec l'étranger. En revanche, les résultats se sont détériorés, notamment en raison de la baisse relative de certains tarifs.

Certaines branches ont été *déficitaires, d'autres n'ont pu dégager les marges bénéficiaires suffisantes pour leur permettre d'augmenter leurs fonds propres au niveau exigé par la concurrence internationale. Les implantations à l'étranger ont néanmoins été activement poussées, la préférence étant donnée à l'intervention de filiales, dont l'activité, non retracée dans les comptes des compagnies, a progressé de 37,5 % en 1977.

Dans les *différentes* branches, un ralentissement de l'expansion a été noté dans l'assurance sur la vie, dont les encaissements (15,47 milliards de francs) n'ont progressé que de 14,9 % contre 18,8 % en 1977. Seule exception, l'assurance-groupe (contrats collectifs), dont le rythme d'expansion demeure très soutenu (plus de 19 %). En contrats individuels, les encaissements ont augmenté moins fortement, de même que le nombre des contrats nouvellement souscrits, ce qui constitue un phénomène nouveau.

La branche incendie a connu une croissance médiocre (+ 9 % environ), contre une progression de 20 % en 1977. En « risques industriels », l'augmentation n'a été que de 4 %.

Quant à l'assurance automobile, son développement a été très modéré : + 11 % à 23,15 milliards de francs, dont deux tiers pour la responsabilité civile (+ 10 %). Dans ce dernier domaine, étant donné que le parc automobile a augmenté de 4 %, le relèvement nominal des primes a été de 5,8 %, ce qui correspond à la poursuite de la baisse du prix réel de cette garantie en fonction d'une inflation de 9 %. En conséquence, cette branche a enregistré un déficit de 500 millions de francs en 1977, produits financiers compris.

L'épargne nette nouvelle créée par l'assurance française a atteint 19,5 milliards de francs (contre 17,4 milliards de francs en 1977), la part des obligations industrielles et commerciales allant croissant.

Bilan 1977

L'Assemblé Ordinaire Annuelle des Actionnaires de la Banca Toscana a été tenue le 2 Mai, 1978 au Siège Social de la banque, Palazzo Portinari Salviati, à Florence.

Le Président Prof. Dott. Enzo Balocchi a souligné entre autres le remarquable développement des activités de la banque qui s'est vérifié aussi dans la dernière année financière.

Le Dott. Giovanni Cresti, Administrateur Délégué, a lu le Rapport du Conseil d'Administration et a commenté les points principaux, comme suit:

- *Les moyens administrés ont atteint dans l'ensemble, Lire 2.725 milliards* (dont Lire 2.556 milliards représentent la récolte auprès de la clientèle seulement avec une progression du 26,1% par rapport à 1976);
- les placements à la seule clientèle enregistrent une progression du 13,2%, avec un total de Lire 931 milliards;
- le compte profits et pertes est clôturé avec un bénéfice net de Lire 3.677.596.393;
- un dividende de 15% a été distribué (9% de 1959 à 1971 - 10% en 1972 - 15% en 1973 - 20% en 1974 - 25% en 1975 - 15% en 1976);
- par l'effet d'attributions aux réserves et aux divers fonds, le patrimoine social a été porté à Lire 126.984.878.200 (contre Lire 96.251.444.004 *en 1976*);
- le volume des opérations commerciales avec l'étranger traité par la banque a progressé ultérieurement et représenta environ le 24% de l'échange commercial avec l'extérieur de la région toscane;
- les prospectives pour l'année 1978 sont bonnes et encouragées par l'autorisation obtenue de la Banca d'Italia d'ouvrir une agence à Rome et de renforcer le réseau dans la région (Castelfranco di Sotto, Segromigno in Monte, etc.).

Bilan au 31 Décembre 1977

ACTIF		PASSIF	
Caisse	18.552.183.655	Capital	12.000.000.000
Fonds chez la Banque Centrale	399.929.795.052	Réserves ordinaire et extraordinaire	48.420.891.388
Titres de propriété (Etat ou garantis par l'Etat)	1.049.746.315.318	Fonds pertes et autres risques des prêts	54.026.523.249
Participations	3 638.626.288	Fonds fluctuation valeurs	9.438.647.960
Avances à la clientèle	931.788.339.358	Fonds rénovation et restructuration *immeubles et équipement*	1.500.000.000
Banques & Correspondants	258.943.168.547		125.386.062.597
Effets à l'encaissement	*275.319.741.602*	Comptes courants et épargne clientèle	2.556.121.390.729
Comptes divers et transitoires	97.887.868.182	Comptes courants banques et correspondants	192.541.323.189
Mobilier et équipement	12.212.353.566	Chèques circulaires	43.988.402.050
Immeubles	30.287.955.641	Effets à l'encaissement	47.281.513.118
Intérêts échus non encaissés	37.128.196.334	Comptes divers et transitoires	43.486.692.223
		Fonds indemnités au personnel	34.759.876.710
		Ammortissements: mobilier et équipement	8.424.396.421
		Immeubles	6.284.345.135
		Fonds provisions taxes	12.624.401.498
		Report d'exercices antérieurs	12.775.015
		Intérêts échus non dévolus et régularisations intérêts à échoir	40.865.766.457
		BENEFICE NET	3.677.596.393
	3.115.434.541.533		3.115.434.541.533

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA CHASE ACCORDE UN EMPRUNT A LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÉTROLES IRANIENS

Le premier emprunt en eurodollars, de la Société nationale des pétroles iraniens, a été signé le 28 juin à Londres. Son montant est de 300 millions de dollars, d'une durée de dix ans au taux de 5,8 % au-dessus du libor (taux ordinaire interbancaire pratiqué à Londres) pour les cinq premières années et à 3,4 % au-dessus du libor pour les cinq restantes.

Ont participé à cet emprunt : la Chase Manhattan Bank, agissant en tant que chef de file ainsi que les banques suivantes : Lloyds Bank International Limited, National Westminster *Bank Limited*, Algemene Bank Nederland N.V., Bank Melli Iran, Banque européenne de crédit, Canadian Imperial Bank of Commerce, I.B.J. International Limited, The Sanwa Bank Limited, The Sumitono Bank Limited, The Fuji Bank Limited, Banque de la société financière européenne, N.M.K.B. Finance (Curaçao) et The Tokai Bank Limited.

L'objectif de cet emprunt est de financer, pour 1978, les besoins de la Société nationale des pétroles iraniens pour le second gazoduc Igat II en cours de construction qui ira du champ pétrolifère de Kangan sur le golfe Persique (sud de l'Iran), à Astara (frontière russo-iranienne). Le gazoduc long de 1 364 kilomètres, sera en parallèle (lire : sera parallèle) au gazoduc Igat I sur la majorité de son parcours. Il aura une capacité de 27 milliards de mètres cubes par an, 17 milliards étant destinés à l'exportation vers les pays européens (République fédérale allemande, France, Autriche et Tchécoslovaquie), le reste étant destiné à la consommation nationale.

A la suite d'un accord trilatéral intervenu entre l'Iran, l'U.R.S.S. et l'Europe, l'Iran *fournira* le gaz à la frontière russe iranienne pendant vingt ans et ce gaz sera utilisé en Union soviétique. En contrepartie, l'U.R.S.S. fournira une quantité *égale* aux *quatre* pays européens mentionnés pour le compte de la Compagnie nationale des pétroles iraniens.

Le coût total de ce projet est estimé à 2,5 milliards de dollars et on s'attend à ce qu'il soit réalisé en 1981.

La signature de ce jour est intervenue après un accord entre vingt-*neuf institutions financières* importantes de dix pays différents. Cet emprunt est garanti par le gouvernement impérial iranien.

Agissant au nom de ce gouvernement, le Dr J. Ashrafi, vice-ministre pour les investissements et l'assistance à l'étranger du ministère de l'économie et des finances, s'en portait garant aujourd'hui à la cérémonie de signature.

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

L'assemblée générale ordinaire, *réunie le 22 juin 1978*, sous la présidence de M. Robert Charial, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le groupe Colas a réalisé un chiffre d'affaires, toutes taxes comprises, de 3 516 millions de francs, contre 3 193 millions de francs en 1976.

Conscient d'une stagnation durable des travaux publics en France, mais fort d'une implantation internationale solide et diversifiée, le groupe a poursuivi son orientation vers une croissance à l'étranger : la part hors France atteint 38 % du chiffre d'affaires global.

Quant aux résultats, le bénéfice net consolidé est de 57,5 millions de francs contre 71,4 millions en 1976. Après une dotation aux amortissements de 147 millions, la marge brute d'autofinancement s'établit à près de 205 millions de francs, soit 262 F par action.

Pour la société routière Colas seule, le bénéfice net est de 46,8 millions de francs contre 52,8 millions en 1976.

Le dividende, payable le 10 juillet 1978, est porté de 13,80 F à 15 F par action, soit 22,50 F avec l'avoir fiscal. Il s'applique à un nombre d'actions augmenté de 10 % l'année précédente par distribution gratuite d'une action nouvelle pour dix actions anciennes.

Dans son allocution, le président a apprécié les résultats du groupe en 1977 par rapport aux années passées :

« *En 1975, le bénéfice annuel passe d'un coup à un niveau très supérieur à celui de l'année précédente, 68 millions de francs contre 37 millions de francs. L'exercice 1976 se maintient sur cette orbite et le tassement relatif de 1977 ne doit pas faire perdre de vue le progrès par rapport aux années 1974 et antérieures.*

» *La situation nette consolidée passe au cours des trois derniers exercices de 203 millions de francs à 373 millions de francs, soit une augmentation, considérable, de 84 % et cela sans réévaluation des actifs ni apport d'argent frais.*

» *Ce renforcement financier a été utilisé à d'importants programmes d'investissements : en 1973 et 1974, le montant annuel des investissements se situait un peu au-dessous de 100 millions de francs ; pour chacune des trois années suivantes, il est aux environs du double : plus de 600 millions de francs en trois ans.* »

Marquant sa confiance dans l'avenir, le président a également confirmé la perspective 1978 d'un nouveau développement des affaires traitées à l'étranger :

« *Les possibilités du marché des travaux publics paraissent, pour un temps, limitées en France, mais elles sont, par contre, souvent favorables à l'étranger. Ces données essentielles déterminent l'orientation de nos investissements vers les diversifications techniques et géographiques nécessaires : production de matériaux routiers, terrassements, pose de lignes électriques dans le Grand Nord canadien, implantations nouvelles en Iran, à Tahiti, en même temps que se poursuit l'expansion dans les Etats d'Afrique.*

» *Dans notre métier, rien n'est jamais joué à l'avance, mais je pense que les choix opérés sont réalistes et valables pour préparer efficacement notre avenir.*

» *En France, les dernières informations qui nous parviennent de nos centres régionaux peuvent faire pressentir un très léger mieux de la tendance. L'exploitation France accusera cependant encore un déficit cette année, mais un redressement progressif pourrait se marquer dès 1978 du fait de notre poursuite déterminée de l'adaptation des structures à l'étroitesse du marché.*

» *A l'étranger, l'Europe exceptée, le développement s'affirme. La progression du chiffre d'affaires assuré, c'est-à-dire ce qui est déjà exécuté de la part du carnet de commandes à réaliser d'ici à la fin de l'année, est de 29 % par rapport à 1977. Ce dernier pourcentage ne tient pas compte d'un très important marché en Mauritanie dont Colas vient d'être déclaré adjudicataire provisoire. Il s'agit d'une route de 550 kilomètres dans le sud du pays, à exécuter en trois ans, pour un montant d'environ 480 millions de francs.*

» *Au total, les résultats consolidés du groupe en 1978 devraient, avec les inévitables incertitudes d'une prévision à ce jour, se situer aux environs de ceux de l'année 1977.* »

DOLLFUS-MIEG ET CIE

Précisons que « les dotations aux amortissements et aux provisions pour fluctuation des cours ou hausse des prix s'élevaient, fin 1977, à 120,5 millions de francs », et non 12,5 millions, comme indiqué par erreur dans notre numéro daté 30 juin 1978.

SETFICO

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 27 juin 1978 à Paris, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui font apparaître, après amortissements et impôts, un bénéfice net de 962 195,91 francs.

Il a été décidé de distribuer un dividende de 1,50 franc par action assorti d'un avoir fiscal de 0,75 franc, payable à compter du 10 juillet 1978 aux guichets de la banque Worms, contre estampillage des titres pour les actions nominatives et contre remise du coupon n° 2 pour les actions au porteur.

Le rapport du conseil indique l'évolution suivante des principales filiales :

— Le chiffre d'affaires réalisé par la Société industrielle de matériel électrique — SIMEL — s'est élevé à environ 93 millions soit une progression de 17 % par rapport à 1976. Après impôt et dotation aux amortissements de 2 142 050 francs, le bénéfice net attaint 2 796 801 F.

— La baisse de la consommation française d'huile et une concurrence particulièrement sévère ont été à l'origine de la perte de 3 045 407 francs enregistrée par les Huileries réunies, dont le chiffre d'affaires a été d'environ 130 321 000 francs.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
6 JUILLET

Reprise sensible

Une reprise assez sensible a été enregistrée, jeudi, à la Bourse de Paris, où l'indice instantané a progressé d'un peu plus de 1 %.

Le marché s'est animé après l'ouverture, avec des progrès non négligeables sur une série de valeurs telles que B.C.T., Compagnie du Midi, B.S.N.-G.D., Béghin-Say, Maisons Phénix, Club Méditerranée, J. Borel, Presses de la Cité, Sacilor, Sommer-Allibert. Une mention particulière doit être attribuée au compartiment des pétroles, où Aquitaine (ex-coupon de 17,50 F), la C.F.P., les Pétroles B.P. et la SOGERAP ont sensiblement monté : en Bourse, on recommence à parler des forages en mer d'Iroise, au fur et à mesure que les trépans s'enfoncent...

A quoi est dû ce changement d'attitude autour de la corbeille, qui contraste avec l'atonie des jours précédents ? Optimisme sur le franc, qui attire les acheteurs étrangers ? Achats de valeurs dont les cours sont inférieurs à ceux de 1972 et qui échappent à la taxation des plus-values pour l'instant ? Baisse continue des taux d'intérêt ? Un peu de tout cela, en relevant que le volume assez peu élevé des transactions facilite les mouvements.

Ajoutons que les analystes financiers internationaux font le bilan des perspectives qui s'ouvrent aux investisseurs en fonction de l'évolution future des marchés financiers. Wall Street est peu engageant, avec une inflation de plus en plus menaçante. L'Europe est plus attirante, et la France retient particulièrement l'attention...

Sur le marché de l'or, il convient de relever un brusque gonflement des transactions (12,5 millions de francs contre 6,8 millions précédemment) : trois cent cinquante lingots de 1 kilo ont été échangés à 26 500 francs, en baisse de 185 francs. Certains opérateurs, dit-on, s'attendraient à une hausse en raison de la faiblesse du dollar.

LONDRES

Le seul fait saillant, vendredi matin, est la fermeté des fonds d'Etat. Peu de variations de cours sont enregistrés sur le reste du marché. L'indice des industrielles cède 0,4 point, à 451,7. Aux pétroles, avance de BP mais recul de Shell. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 183 85 contre 182 75

VALEURS	CLOTURE 6/7	COURS 7/7
Beecham	645 ...	642 ..
British Petroleum	822 ...	826 ...
Courtaulds	113 ...	113 ...
De Beers	381 ...	380 ...
Imperial Chemical	361 ...	361 ...
Rio Tinto Zinc Corp	214 ...	213 ...
Shell	545 ...	544 ...
Vickers	171 .	172 ...
War Loan 3 1/2 %	29 3/4	30 ...
*West Driefontein	23 5/8	25 3/8
*Western Holdings	23 3/8	23 3/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	5 juill.	6 juill.
Valeurs françaises	134,5	135,5
Valeurs étrangères	96	97,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,6	75,7

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HITACHI LTD. — Les comptes de l'exercice clos le 31 mars dernier se sont soldés par un bénéfice net consolidé de 77,849 milliards de yens contre 70,169 milliards un an plus tôt. Le chiffre d'affaires consolidé est passé de 2 220 milliards de yens à 2 380 milliards. Rappelons que lors de l'exercice précédent, le bénéfice avait augmenté de 71 % et le chiffre d'affaires de 23 %.

Au 31 mars 1978, le carnet de commandes totalisait 2 750 milliards de yens contre 2 420 milliards au 31 mars 1977. L'actif consolidé atteint 2 540 milliards de yens contre 2 450 milliards.

MATSUSHITA ELECTRIC. — Les comptes du semestre clos le 31 mai 1978 se sont soldés par un bénéfice net de 6,25 milliards de yens contre 5,38 milliards un an plus tôt. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 186,92 milliards de yens contre 183,08 milliards. Seul le dividende reste inchangé, à 5 yens par titre.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/7	7/7
1 dollar (en yens)	282 20	203 35

Taux du marché monétaire
Effets privés ... 7 1/4 %

NEW-YORK

Légère reprise technique

La tendance s'est légèrement améliorée jeudi à Wall Street, où, à l'issue d'une séance un peu plus active que les précédentes, l'indice Dow Jones s'est établi en timide progrès de 1,38 point, à 807,17.

Grâce à la participation des investisseurs institutionnels, le volume des transactions a augmenté, passant de 23,74 millions de titres à 24,99 millions.

Dans la dernière heure de la séance, 308 « paquets » d'au moins dix mille actions ont changé de mains, indiquant un retour en force des organismes de placement collectif traditionnel (« pension fund », caisses de retraite, compagnies d'assurances, etc.).

C'est sans doute grâce à ces interventions qu'une légère hausse des cours a pu se produire, le climat demeurant très incertain dans les rangs des opérateurs privés. L'inflation, la récession, la hausse des taux d'intérêt, restent au centre des préoccupations autour du Big Board.

Sur 1 886 valeurs traitées, 855 ont reculé, 596 ont progressé et 435 sont restées à peu près inchangées.

VALEURS	COURS 5/7	COURS 6/7
Alcoa	41 ...	41 1/4
A.T.T.	59 1/8	58 7/8
Boeing	51 7/8	52 ...
Chase Manhattan Bank	30 1/4	30 1/4
Du Pont de Nemours	110 1/4	111 1/4
Eastman Kodak	51 1/2	52 ...
Exxon	43 1/2	43 3/4
Ford	45 7/8	45 7/8
General Electric	50 ...	50 1/8
General Foods	31 5/8	31 7/8
General Motors	58 5/8	58 3/8
Goodyear	16 7/8	16 5/8
I.B.M.	258 ...	258 3/8
I.T.T.	30 1/2	30 3/8
Kennecott	22 1/2	22 1/4
Mobil Oil	60 1/2	60 1/2
Pfizer	33 ...	32 1/2
Schlumberger	81 7/8	82 3/8
Texaco	23 5/8	23 3/8
U.A.L. Inc.	28 3/8	29 1/4
Union Carbide	37 1/4	36 3/8
U.S. Steel	25 1/2	26 ...
Westinghouse	21 ...	21 1/4
Xerox	52 ...	52 5/8

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cie gén. d'Electr., c. 36	1 p. 5	9 ..
Sicli (Centrale), c. 19	4 p. 5	o 17 ..
Finsider, dr.	2 p. 1	... ..
Relinco, c. 18	1 p. 20	.. ..

BOURSE DE PARIS - 6 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 60	2 203
5 %	51 90	2 137
5 % 1920-1950	143	2 137

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	629	630

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	138 50	139 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	99 ..	95 ..
Cie Lyon. Imm.	96	C100 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3194	3198
E.D.F. parts 1950	... ..	541
E.D.F. parts 1959	... ..	515
Ch. France 3 %	175 ..	177
A.G.F. (Sté Cent.)	376	376
Ass. Gr. Paris-Vie	1568	1570
Concorde	346	348
Epargne France	255	283
Financ. Victoire	211	211
France I.A.R.D.	185 80	185 80

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
745	4,5 % 1973	746 10	747 80	746 ..	746 10
2430	C.N.E. 3 %	2515 ..	2528	2529	2528
365	E. J. Lefebvre	360 .	361 60	361 50	354 50
21	Nord	20 70	20 30	20 30	20 30
445	Tél. Ericsson	451	450	450	441
257	Gen. Motors	262 50	263 40	262 90	260 10
210	Ford Motor	206	206	206	206 ..
89	Free State	90	90 30	90 20	88 50
230	Gen. Electric	228	225 10	225 80	226 ..
240	Xerox Corp.	231 .	230 60	236	234 50
	Zambia Corp	0 86	0 82	0 84	0 80

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 448	4 467	4 470
Allemagne (100 DM)	216 680	216 908	216
Belgique (100 F)	13 746	13 786	13 525
Pays-Bas (100 fl.)	201 280	201 500	199 500
Danemark (100 krd)	79 130	79 443	80 000
Suède (100 krs)	97 900	98 300	95 250
Norvège (100 k.)	82 580	82 770	84 000
Grande-Bretagne (£ 1)	8 319	8 369	8 400
Italie (1 000 lires)	5 256	5 278	5 350
Suisse (100 fr.)	245 580	245 450	244 500
Autriche (100 sch.)	30 955	30 105	30 250
Espagne (100 pes.)	5 684	5 710	5 700
Portugal (100 esc.)	9 800	9 830	10 625
Canada ($ can. 1)	3 982	3 984	3 985
Japon (100 yens)	2 208	2210	2 190

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/7
Or fin (kilo en barre)	26600	26500
Or fin (en lingot)	26685	26500
Pièce française (20 fr.)	256 .	256 .
Pièce française (10 fr.)	209 90	211 80
Pièce suisse (20 fr.)	237 10	237 70
Union latine (20 fr.)	230	228 30
Souverain	250 .	250 10
Pièce de 20 dollars	1202	1209 60
Pièce de 10 dollars	645 .	644
Pièce de 5 dollars	414	422 50
Pièce de 50 pesos	1110 ..	1100 .
Pièce de 10 florins	242 ..	240 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— RELIGION : « L'excès du mal », par Jean Lacroix ; « Les anabaptistes », par Jean-Marie Mayeur; « L'arme secrète », par Stan Rougier.

3. ÉTRANGER
— L'épreuve de force entre la Syrie et les chrétiens libanais.

4. AMÉRIQUES

4. OCÉANIE
— Les îles Salomon accèdent à l'indépendance.

5-6. EUROPE

6. AFRIQUE

7-8. POLITIQUE
— LE DÉBAT AU SEIN DU P.S. : « Sortir de l'ambiguïté », par Didier Motchane et Pierre Guidoni.

9. SOCIÉTÉ
MÉDECINE

10. ÉDUCATION
DÉFENSE
AÉRONAUTIQUE

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

PAGES 11 A 16

VACANCES POUR UN ETE PAS ORDINAIRE :
— Bricolage : Le plaisir de se salir les mains ;
— Avec les garagistes de charme de Villefranche-de-Rouergue.

17 à 19. CULTURE
— Festival de l'amitié à Saintes.

21. SPORTS

23. PRESSE

24. RÉGIONS

25-26. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (21)

Annonces classées (22 et 23) ; Carnet (20) ; Informations pratiques (19) ; « Journal officiel » (19) ; Loto (19) ; Météorologie (19) ; Mots croisés (19) ; Bourse (27).

Selon « Paris-Match »

LE BARON EMPAIN AURAIT ÉTÉ CHOQUÉ PAR LE COMPORTEMENT DU JUGE D'INSTRUCTION A SON ÉGARD

Le dernier numéro de l'hebdomadaire *Paris-Match* publie une « interview exclusive » de Mme Patricia Braly, née Empain, fille du baron Edouard-Jean Empain, enlevé à Paris le 23 janvier et libéré le 26 mars dans une rue d'Ivry. Si l'on en croit les propos prêtés à Mme Braly, le baron Empain *« était irrité parce que le juge* [il s'agit de M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction à Paris] *ne semblait pas avoir cru ce qu'il lui avait dit. Il lui a semblé que le juge était beaucoup plus préoccupé du sort des kidnappeurs, du fait qu'ils pouvaient être exécutés, que par ce qui lui était arrivé à lui. Par exemple, quand il raconta comment les bandits lui avaient coupé un doigt, le juge lui rétorqua : « Vous » êtes conscient qu'ils risquent la » guillotine pour ça ? » et mon père n'avait pu que répondre : « C'est ce qu'ils m'ont fait ! » Il n'allait pas modifier son témoignage pour sauver ses kidnappeurs ! La réaction du juge a été la même quand il a dit qu'il avait reconnu la voix du chien. Le juge lui avait demandé aussi de raconter les histoires qu'il avait lues dans les livres qu'on lui avait donnés. »* Mme Braly ajoute : *« C'est la manière dont le juge l'a traité qui a provoqué cette réaction. C'est ce qui a provoqué son désir de quitter la France. Il ne pouvait pas comprendre qu'on le traitât de cette façon-là ! »*

Le baron Empain se trouverait à New-York, où vit sa fille, mais n'aurait pas eu de contact, ces derniers temps, avec sa famille. Reviendra-t-il en France ? Mme Braly affirme successivement : *« Il prend des vacances. Je pense qu'il rentrera et reprendra toutes ses responsabilités »*, et, plus loin : *« C'est quelqu'un qui n'aime pas la popularité, quelle qu'elle soit. Il est possible qu'il quitte définitivement la France pour vivre aux Etats-Unis, pour éviter ce genre d'« exposition ».*

Le numéro du « Monde » daté du 7 juillet 1978 a été tiré à 539 155 exemplaires.

M. FUKUDA RENCONTRERA M. BARRE LE 15 JUILLET

On confirme à Paris que M. Fukuda, premier ministre japonais, séjournera en France en visite privée les 13, 14 et 15 juillet, à la veille de la réunion des pays industrialisés à Bonn.

Le premier ministre japonais rencontrera son homologue français, M. Barre, le 15 juillet et présidera une conférence des ambassadeurs du Japon en Europe.

RECUL DU PARTI QUÉBÉCOIS A UNE ÉLECTION PARTIELLE

Le candidat du parti libéral, M. Reed Scowen, a remporté une victoire décisive à l'élection partielle de Notre-Dame-de-Grâce, dans le comté de Montréal, le mercredi 5 juillet, indique le « Times » de Londres. Il a obtenu 64 % des suffrages. Il devance un candidat indépendant et M. Michael Gelinas, candidat du parti québécois, qui vient en troisième position.

Le parti québécois a obtenu à peine plus de la moitié des voix qu'il avait eues à Notre-Dame-de-Grâce aux élections de 1976.

M. GROMYKO REPROCHE A WASHINGTON D' « ENTRAVER » UN ACCORD SALT

Moscou *(A.F.P.)*. — Parlant, jeudi 6 juillet, devant la session du Soviet suprême, M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a dénoncé les *« entraves »*, placées, selon lui, par les Etats-Unis sur la voie d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Ces entraves sont les accusations lancées par *« les brailleurs de mauvaise foi et les irresponsables »*, selon lesquelles l'U.R.S.S. n'appliquerait pas les accords SALT de 1972, ainsi que les *« fables sur une « menace soviétique » et un prétendu désir de l'U.R.S.S. de modifier le rapport des forces. »*

Parlant de l'Afrique, M. Gromyko a déclaré que *« l'histoire n'avait pas dit son dernier mot »* sur ce continent, sur lequel *« le drapeau de la liberté et de l'indépendance sera hissé »*. Il a dénoncé *« ceux qui, sous couvert de la « menace soviétique », veulent cacher leurs propres actions en Afrique, pour protéger le racisme et le colonialisme »*. Il a enfin accusé Pékin de *« faire front commun avec les ennemis les plus farouches du désarmement »*.

PARRICIDE

M. Jean T..., ouvrier âgé de quarante-sept ans, a été battu à mort, mercredi 5 juillet au soir, par deux de ses fils âgés de dix-sept et quatorze ans. Ce drame familial s'est produit au lieu dit Ker-Baly, près de Pedernec, commune des Côtes-du-Nord.

Tout a commencé vers 20 h. 30, pendant le repas du soir, alors que M. T... revenait de son travail auprès quelques arrêts dans les cafés-tabacs et bars des environs. Refusant de manger des radis trop gros à leur goût, deux de ses fils déclenchaient sa colère. Pris de peur, le plus jeune alla chercher son oncle, habitant le village. Le père se cacha alors dans une remise pour ne pas subir les reproches de ce parent. De fait, M. T... sortit de sa cache — toujours en colère, — une fois l'oncle parti.

Proférant des menaces, armé d'un gourdin, M. T... fit alors face à ses enfants. Ces derniers s'armèrent de bâtons. Hors de la maison familiale, ils firent à reculons quelque 300 mètres, puis se décidèrent, finalement, à faire front. *« Si je ne vous tue pas ce soir, je vous tuerai à coups de carabine »*, jeta le père. A ce moment, les fils se précipitaient sur lui et le battaient à mort.

M. T... est décédé dans la nuit à l'hôpital de Guingamp. Toujours gardés à vue ce vendredi matin 7 juillet, les deux mineurs devaient être présentés au parquet de Saint-Brieuc en début d'après-midi.

La visite en France d'un des membres de la junte argentine

Droits de l'homme et problèmes stratégiques ont été évoqués lors du séjour de l'amiral Massera

A l'occasion d'une nouvelle tournée internationale, qui l'a conduit en Roumanie, en visite officielle, puis en Grande-Bretagne, l'amiral Emilio Massera, membre de la junte militaire du gouvernement de l'Argentine, a fait un « séjour privé » à Paris, les 5 et 6 juillet.

Ce déplacement de l'un des trois hommes qui exercent aujourd'hui des responsabilités d'Etat à Buenos-Aires (avec les généraux Videla, président de la République, et Agosti, commandant en chef de l'armée de l'air) est important à plus d'un titre.

Tout d'abord, il a permis au ministre des affaires étrangères français, M. Louis de Guiringaud, d'exprimer à un homme représentant l'autorité suprême en Argentine la *« préoccupation, l'inquiétude, voire la déception »* de la France, en raison de l'inutilité des efforts menés en faveur des dix-huit Français détenus ou disparus en Argentine. Aucune information digne de crédit n'a, en effet, filtré sur le sort des neuf personnes (trois ont la double nationalité) dont on est sans nouvelles depuis des mois, (dont deux religieuses, Sœurs Alicia et Léonie) et même des années.

Dans le cas des neuf prisonniers (six d'entre eux ont la double nationalité), il ne paraît guère qu'on fasse diligence outre-Atlantique. Bien que l'arme qu'il commande ait pris sa large place dans la répression menée après le coup d'Etat du 24 mars 1976, l'amiral Massera a, ces derniers mois, — et quelles que soient ses arrière-pensées — soutenu des positions *« relativement ouvertes »* sur la questions des droits de l'homme dans son pays. L'occasion était donc bonne de le prendre au mot.

En second lieu, la tournée de l'amiral Massera confirme, s'il en était besoin, que l'officier n'envisage pas de se retirer de la scène politique argentine. Comme les deux autres membres de la Junte, il doit abandonner le service actif dans les prochaines semaines. Il a dû, d'autre part, consentir à ce que le général Videla se succède à lui-même — comme président civil ! — le 1er août. Mais l'amiral, dont l'habileté manœuvrière est reconnue, est convaincu d'avoir tout son avenir devant lui. Il s'efforce, en particulier, d'acquérir une stature internationale qui pourrait le servir le moment venu. Cet officier n'a pas renoncé — en dépit de ce que le projet a d'apparemment inconcevable — à rassembler à son profit la masse « orpheline » des péronistes, qui reste la principale force du pays. Lors d'un précédent passage en France, il semble qu'il ait rencontré des représentants en exil de ce secteur d'opinion. A l'ambassade d'Argentine à Paris, où les sympathies vont plutôt au général Videla, on indiquait ne rien savoir, cette fois, sur le programme de l'amiral.

Les ventes d'armes

Enfin, la visite de l'amiral Massera à Paris survient à un moment où la coopération entre les deux pays en matière d'armement bat son plein. D'une part, la France poursuivra ses livraisons de moteurs et d'autres équipements entrant dans la composition (pour 70 % environ) de l'avion antiguerilla « argentin » Pucara. Mais, surtout, la marine de Buenos-Aires est très désireuse d'obtenir de la France les moyens de renforcer son potentiel : une récente mission de l'amiral Lambroschini, son futur commandant en chef, s'était intéressée à deux avisos-escorteurs destinés à l'Afrique du Sud, avant d'être placés sous embargo, ainsi qu'aux Super-Etendard, susceptibles d'être embarqués sur son porte-avions. L'Argentine doit défendre sur une côte longue de près de 6 000 kilomètres les 200 milles de sa *« zone de souveraineté économique »* et elle a des querelles tant avec le Chili (pour la délimitation de sa frontière méridionale) qu'avec la Grande-Bretagne (au sujet de la possession des îles Falklands). Elle veut donc renforcer son potentiel maritime.

Le *« tour d'horizon international »* auquel l'amiral Massera et M. de Guiringaud ont procédé le 5 juillet à Paris aura peut-être concerné ces questions. Mais, surtout, les deux hommes n'auront pas manqué d'évoquer la situation de cet Atlantique-Sud, qui n'est plus tout à fait, sur le plan géo-politique, une mer calme, depuis que l'Union soviétique manifeste de l'intérêt pour le continent africain, et singulièrement pour l'Angola. Dans cette conjoncture nouvelle, l'Argentine dont, de surcroît, le potentiel économique demeure par-delà les vicissitudes, très important — reçoit des puissances occidentales un traitement privilégié, quels que soint, par ailleurs, les griefs qui lui sont faits en matière de droit de l'homme.

JEAN-PIERRE CLERC.

UN SPECTACLE TCHÈQUE PERTURBÉ A TOULOUSE

Le spectacle donné par l'Ensemble de l'armée tchécoslovaque, le jeudi soir 6 juillet, au Capitole de Toulouse, a été perturbé par une trentaine de manifestants. Assez jeunes et se réclamant du Comité du 5 janvier et d'Amnesty International « pour la charte des 77 », ceux-ci ont envahi un des balcons du théâtre d'où ils ont brandi un drapeau tchèque ensanglanté et lancé des tracts aux spectateurs. Ils ont scandé des slogans dénonçant notamment les tracasseries policières et les privations en Tchécoslovaquie et se sont élevés contre la venue en France de soldats d'« un pays où sévit la répression ». Deux d'entre eux ont été interpellés à la suite d'une bousculade où deux personnes ont été légèrement blessées. Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues à l'intérieur du théâtre.

LA LIQUIDATION DU TISSAGE DEFRENNES EST ÉTENDUE AUX BIENS DE SON ANCIEN P.-D. G.

(De notre correspondant.)

Lille. — Le tribunal de commerce de Roubaix vient d'étendre, à la demande des syndics, Mes Thellier et Bosquet, la liquidation du tissage Defrennes, filiale du groupe Schlumpf, à Roubaix, aux biens personnels de son ancien P.-D.G., M. Jean Defrennes. Une requête semblable a été introduite auprès des syndics du groupe Schlumpf, en Alsace, contre les frères Hans et Fritz Schlumpf, réfugiés en Suisse. Les deux syndics roubaisiens étaient tenus par les créanciers de régulariser une insuffisance d'actif qui, en octobre 1976, atteignait 32,3 millions de francs.

S'appuyant sur les fautes de gestion constatées par le tribunal de grande instance de Lille, qui avait condamné M. Jean Defrennes, le tribunal de commerce de Roubaix a étendu la liquidation aux biens personnels de l'ancien P.-D.G. Ayant examiné les ramifications du groupe et constaté l'interdépendance des sociétés, le tribunal a condamné la société Heilman-Koechlin et Cie et son président Fritz Schlumpf à supporter l' *« intégralité de l'insuffisance d'actif »* et à verser conjointement la somme de 10 millions de francs à titre de provision.

Cette société achetait du fil aux Etablissements Gluck Malmerspach à bas prix et le revendait à prix fort au tissage Defrennes. Les juges roubaisiens ont dégagé en revanche la responsabilité des usines Gluck Malmerspach et de M. Hans Schlumpf.

(Intérim.)

● *A Quimper*, un millier d'agriculteurs, juchés sur quatre cents tracteurs, ont paralysé, jeudi après-midi pendant six heures, la circulation pour obtenir, notamment, que le prix plancher du porc soit porté à 7,20 F et le prix de retrait des pommes de terre nouvelles à 50 centimes. — *(Corresp.)*

LE BUDGET 1979 DE L'AGRICULTURE

● **Stagnation des crédits d'équipement.**

● **Priorités pour la forêt et l'aménagement foncier.**

Le projet de budget de l'agriculture pour 1979 a été présenté le jeudi 6 juillet aux représentants des organisations agricoles. Le budget global du ministère proprement dit progresse de 14,8 % et atteint 21,7 milliards (avec la dotation à la recherche : 22,3 milliards).

Les dépenses ordinaires sont en progression de 16,7 %. Parmi celles-ci l'« enveloppe » des bonifications d'intérêt atteint 5,3 milliards (+ 16,2 %), et la subvention au BAPSA (Budget annexe des prestations sociales agricoles), 6,1 milliards (+ 21,9 %).

Des efforts dépassant la progression naturelle d'un budget à l'autre ont été réalisés pour la relance de la production porcine, les protéines et l'enseignement privé. Aux 20 millions prévus à ce chapitre, le premier ministre a fait rajouter un crédit supplémentaire de 40 millions.

Les crédits d'équipement se maintiennent en francs courants par rapport à 1978, ce qui correspond à une diminution en francs constants d'au moins 10 %. Mais, à l'intérieur de ce budget, des priorités ont été dégagées qui devraient contribuer à l'amélioration de la productivité. Ainsi les crédits pour les drainages et le remembrement augmentent de 10 %, et ceux des travaux forestiers de 16 %. Ces orientations sont confirmées par l'accroissement des ressources des comptes spéciaux — Fonds forestier national et Fonds national d'adduction d'eau — lesquels s'ajoutent au budget d'équipement du ministère proprement dit. Pour le premier de ces fonds, les autorisations de programmes s'accroissent de 13,4 % et pour le second de 12,9 %.

Du côté des professionnels, on reconnaît que les priorités retenues, dans un budget d'équipement en stagnation, correspondent aux souhaits des organisations agricoles. Mais la discussion sur le volume de certains crédits serait à engager.